ESSAI

SUR

LA MOTHE-LE-VAYER.

ESSAI

SUR

LA MOTHE-LE-VAYER,

PAR L. ÉTIENNE.

RENNES,

IMPRIMERIE DE J.-M. VATAR.

1849.

A M. P. DUBOIS,

MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'UNIVERSITÉ,

Hommage de Reconnaissance.

L. ÉTIENNE.

LA MOTHE-LE-VAYER.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION ET VIE DE LA MOTHE-LE-VAYER.

I.

L'époque de Louis XIII est comme le crépuscule du grand siècle de notre littérature ; de beaux rayons percent déjà les ténèbres ; ce sont ceux de la poésie et spécialement du génie de Corneille. La philosophie a aussi des traits lumineux. Mais l'éloquence et presque tout le domaine de la prose est encore dans l'ombre. Quelques noms, il est vrai, ont triomphé de cette obscurité, tels que Balzac et Voiture ; mais d'autres moins heureux, ou demeurent dans l'oubli, ou paraissent à demi-effacés. Cependant c'est dans ces ombres que se trouvent les origines de tout ce que le règne de Louis XIV a vu de plus brillant ; la mauvaise philosophie elle-même prépare le terrain pour une doctrine nouvelle et féconde ; la théologie prend sa part dans l'empire de la littérature. Toutes les sciences se dégagent de cet antique vêtement de la langue latine, et deviennent plus populaires. La langue française profite de tous ces travaux, et à travers mille changements parvient à se fixer.

Tels sont les traits principaux de l'histoire littéraire de ce temps, si l'on met de côté la poésie et le théâtre. Un personnage a touché à toutes ces matières, et s'est mêlé aux controverses qu'elles soulevaient ; c'est La Mothe-Le-Vayer.

Philosophie, théologie, langue française, sciences morales et métaphysiques, nous trouvons tout cela dans ses ouvrages. Une étude approfondie de La Mothe-Le-Vayer ne sera donc pas inutile; elle pourra donner quelque idée de cette époque, et en quelque sorte des destinées de la prose française, en un temps dont on ne connaît guère que la poésie. Un autre motif nous a dicté ce choix; c'est le désir de faire mieux connaître un écrivain, qui ne mérite pas entièrement l'oubli, et de faire servir à d'autres le soin que nous avons pris, de lire la volumineuse collection de ses œuvres.

La Mothe-Le-Vayer appartient à l'histoire de la philosophie, par le pyrrhonisme qu'il a répandu dans ses écrits. Nous le rétablissons à sa vraie place, avant l'avènement du cartésianisme, et nous le mettons à son rang, dans la série des sceptiques français.

Il s'est mêlé de théologie dans une seule question, celle de la Vertu des Païens; nous lui rendons ici son véritable rôle; il est l'adversaire de Saint-Cyran et de ses disciples, et combat sous les auspices de Richelieu. Cette question est le point même de la querelle entre la philosophie et le jansénisme.

Il s'est opposé aux efforts qui se faisaient de tous côtés pour fixer la langue; il a lutté pour l'ancienne et facile manière d'écrire contre la nouvelle, plus correcte et plus pure, et s'est montré l'antagoniste de Vaugelas. Par là nous assistons pour ainsi dire à la fixation de la langue.

Il a été précepteur de Philippe de France, frère de Louis XIV; il a été appelé aux mêmes fonctions près du Roi, et à ce titre il a écrit une série de livres sur les sciences qui appartiennent à l'éducation d'un prince. Nous y trouvons l'occasion de recueillir quelques témoignages sur l'éducation du grand Roi et de son frère.

Ces quatre points de vue divers nous fournissent la division

la plus naturelle de notre sujet. L'ordre chronologique favorise également cette division. En effet, l'ouvrage principal où Le Vayer a exposé sa philosophie est de 1632 ou 1633, ainsi que nous l'établirons ; ce sont les dialogues d'Orasius Tubero; la Vertu des Païens est de l'année 1641 ; les lettres où il fait la critique des remarques de Vaugelas sont de 1647. Enfin il est nommé précepteur de Monsieur, frère du Roi, en cette même année de 1647, et prend part à l'éducation du Roi lui-même en 1652.

Tel est aussi l'ordre de ce travail. Après un abrégé de la vie de La Mothe-Le-Vayer, nous traiterons successivement de son scepticisme, de la Vertu des Païens, des disputes relatives à la langue, et de l'Instruction du Prince.

II.

La vie de La Mothe-Le-Vayer a été racontée par quatre ou cinq auteurs, qui se sont plus ou moins suivis les uns les autres : Pellisson et d'Ollivet, dans l'Histoire de l'Académie ; Perrault, dans ses Hommes illustres ; Bayle, dans son Dictionnaire critique, à l'article *Vayer;* le P. Niceron, dans ses Mémoires ; et enfin l'auteur de la Vie placée en tête de l'édition de Dresde, édition dont nous nous servons dans tout le cours de cette étude. Nous ne pouvons guère ajouter à ces biographies. Le Vayer est l'auteur du monde qui parle le moins de lui-même, de ses amis et de la société dont il est entouré. Nous avons cependant réuni les traits épars et les rares détails fournis par les contemporains, qui pouvaient donner quelque intérêt à cette notice.

François de La Mothe-Le-Vayer naquit à Paris en 1588. Sa famille était du Mans, et fort connue dans la magistrature. Il eut un cousin lieutenant-général du Mans, un autre, président à mortier à Metz ; il comptait encore parmi ses parents un conseiller au grand conseil, un aumônier d'Anne d'Autriche, et enfin Le Vayer de Boutigny, qui fut intendant de

Soissons (1), auteur de livres estimés sur l'administration, et qui fournit les éléments nécessaires pour une édition complète des œuvres de Le Vayer (2). Son père, Félix de La Mothe-Le-Vayer, conseiller du Roi, et substitut du procureur-général au Parlement, s'était donné à la jurisprudence civile et canonique, et aux mathématiques. La Chronologie universelle de Pierre de Saint-Romuald fait l'éloge du père et du fils (3).

Le Vayer confesse que sa jeunesse eut ses transports et ses saillies, et qu'il ne se remettait jamais en mémoire ce temps passé, sans admirer les mauvais pas qu'il y avait faits. Mais cet aveu plein de franchise a moins de rapport à ses mœurs, qu'à la licence de quelques écrits de jeunesse. En effet, il donna dans ce temps-là une interprétation peu décente de l'antre des Nymphes, décrit par Homère au troisième livre de l'Odyssée (4). Cet ouvrage, qu'il supprima, reparut avec plus de ménagements dans l'Hexaméron rustique. C'est une pièce très malséante encore, et qui ne fit pas plus d'honneur à sa vieillesse qu'à son adolescence. Quelques uns ont jugé que c'était profaner le nom d'Homère (5). Le Vayer fait encore la peinture de sa jeunesse et de ses inclinations, sous le nom d'Hesychius, dans un dialogue d'Orasius Tubero, et il avoue qu'il fut retiré de ses égarements par quelques personnes de bon esprit, qui lui firent voir les premières lumières de la vraie philosophie (6).

(1) Mercure galant, mars 1682.

(2) Œuvres, t. 1, 1re part., p. 20, 50.

(3) Chronolog. univers. de P. de S. Romuald, III, 874; Cf. Perrault, Hommes illustres, et Lamonnoye, biblioth. de la Croix du Maine, p. 84.

(4) V. Hexaméron rustique, p. 96 et suiv.

(5) Voici comment un auteur s'en explique : *Hoc illis ad extremam vecordiam restabat, ut qui rationi humanæ et scientiis bellum indixissent, litteras quoque omnes, infamato earum principe, quantum in ipsis esset, perderent.* Petrus Petitus, de Sybilla, lib. II, cap. 10, p. 234. V. Bayle, art. Vayer, note G.

(6) Orasius Tubero, I, 230.

Dès l'année 1623, il avait la réputation d'un savant. Mademoiselle de Gournay, *fille d'alliance de Montaigne*, comptait déjà Le Vayer au nombre de ses meilleurs amis (1). Il cultiva cette amitié jusqu'à la mort de cette savante fille, qui lui légua sa bibliothèque.

La Mothe-le-Vayer succéda à son père, en 1625, dans la charge de substitut du procureur-général. Il était versé dans la jurisprudence, mais son caractère et ses opinions s'accommodaient mal avec l'esprit de la magistrature. « Jamais, dit-il, je n'eus que de l'aversion pour la chicane et pour les affaires de Thémis (2). » Ses biographes n'ont pas dit à quelle époque il se démit de cette charge; mais sans doute ce fut peu de temps avant d'entrer en fonctions près de Philippe de France (1647). Car le privilége de son livre de l'Instruction du Dauphin, qui est de 1640, lui donne encore la qualité de substitut du procureur-général, et nous voyons par l'épître à M. Molé, premier président, en tête de son premier recueil de lettres, qu'il ne siégeait plus au parquet en 1647.

Le Vayer épousa la veuve d'un Ecossais, fille aussi d'un Ecossais, conseiller au Présidial de Poitiers; elle avait refusé M. de Cadenet, frère de Luynes, celui qui devint duc et connétable (3). De ce mariage naquit, vers l'an 1629 ou 1630, l'abbé Le Vayer, dont nous aurons sujet de parler. Sa femme vivait encore en 1644, puisque la Reine, n'ayant pas nommé Le Vayer aux fonctions de précepteur du Roi, donna pour raison qu'elle ne voulait pas d'une personne qui fût mariée. Mais elle dut mourir quelque temps après, puisqu'on ne fit pas d'obstacle au choix qui fut fait de Le Vayer, en 1647, pour instruire Philippe de France.

Le Vayer commença fort tard à donner ses ouvrages au public. Le P. Sirmond, qui fut confesseur de Louis XIII,

(1) Mém. de Marolles à l'année 1623.

(2) V. Orasius Tubero, Dialogue de la vie privée. — Cf. lettre CIX.

(3) Notice en tête des Œuvres, t. I, 1re part., p. 49.

et dont le neveu, le P. Antoine Sirmond, fut l'ami de Le Vayer, lui avait donné ce conseil, la première fois qu'il l'avait vu, de ne pas publier trop tôt de livres. « Il n'y a rien dans les sciences, lui disait-il, qui n'ait ses coins et ses recoins, où la vue d'un jeune homme ne perce pas; attendez que vous ayez cinquante ans sur la tête, pour vous faire auteur (1). » C'est en 1632 et 1633 qu'il mit au jour ses premiers ouvrages. C'étaient, d'une part, des dialogues sous le pseudonyme d'Orasius Tubero (2), qui lui donnèrent bruit d'esprit fort et de philosophe sceptique. D'autre part, il faisait paraître des opuscules politiques et de circonstance, comme le *Discours de la bataille de Lutzen, et les Réflexions sur la trève des Pays-Bas,* qui, selon toute apparence, lui valurent la faveur du cardinal de Richelieu. A partir de ce moment, jusqu'à la mort de Richelieu, ses livres parurent avec une épître au ministre, et en quelque sorte sous son autorité.

Vers cette époque, Le Vayer fit plusieurs voyages à la suite de quelques ambassadeurs. Les voyages tournaient au profit de sa philosophie sceptique. La diversité des mœurs et des coutumes était, comme nous le verrons, le répertoire intarissable de sa dialectique. Déjà, si nous l'en croyons dans le Dialogue de la Vie Privée, il avait vu les principales parties de l'Europe, avant d'écrire l'Orasius Tubero (3). Il se rendit en Italie en 1635 avec M. de Bellièvre; c'est Chapelain qui nous l'apprend par une lettre à Balzac. « Vous trouverez ici un livre de M. de La Mothe-Le-Vayer, personnage de grande vertu et de beaucoup de savoir, lequel me l'a mis entre les mains, pour vous le faire tenir de sa part; ç'a été son occupation de cet automne, au retour du voyage

(1) Lettres de Gui Patin.

(2) Orasius Tubero est une manière de traduction latine de son nom. V. plus bas.

(3) Orasius Tubero, I, p. 231.

d'Italie, où il était allé secrétaire de M. de Bellièvre, ambassadeur extraordinaire près des Princes Italiens. Vous n'y trouverez point votre style, ni ces grâces qui vous sont particulières; mais vous y trouverez le bon sens partout, etc. (1) » Le Vayer fait lui-même allusion à ce voyage dans la troisième partie de sa Prose chagrine (2).

Nous pensons que le livre dont il est parlé dans cette lettre est celui de la *Contrariété des humeurs*. Cet ouvrage, tout politique, est dirigé contre les Espagnols et la maison d'Autriche. Il en est de même du *Discours de l'histoire*, et de l'écrit qui a pour titre : *En quoi la piété des Français diffère de celle des Espagnols*, *etc*.... Cette dernière pièce est en effet du temps de Louis XIII, quoi qu'en disent Pellisson, Niceron et les autres. Toutes ces publications étaient destinées à servir les desseins du ministre.

Le Vayer suivit en Espagne Bautru, qui avait la confiance du cardinal, et qui fut chargé d'une mission près d'Olivarès, en qualité d'envoyé seulement, dit Tallemant des Réaux. (3). Ils virent tous deux L'Escurial, et Le Vayer rapporte ce mot de Bautru au ministre espagnol : « Qu'en reconnaissance de la bonne chère que sa Majesté Catholique lui avait fait faire, il souhaitait que tous ceux qui maniaient ses finances, s'y comportâssent comme les moines de L'Escurial dans la bibliothèque, dont il les avait rendus gardiens; parce que, possédant un si grand trésor, il avait remarqué qu'aucun d'eux n'eût voulu en faire son profit particulier, ni s'en prévaloir (4). »

Le Vayer avait aussi fait le voyage d'Angleterre; il vit à

(1) Lettre du 17 février 1636, Mélanges tirés des lettres manuscrites de Chapelain, p. 86.

(2) Œuvres, t. III, 1re part., p. 385.

(3) Mémoires de Tallemant des Réaux, II, p. 108.

(4) Observations sur la composit. des livres. Œuvres, t. II, 1re part., p. 375 cf. Ménagiana, II, 51, et lettres de Le Vayer, III, et LI; t. VI, 1re part., p. 23 et 471.

Londres des escrimeurs qui avaient beaucoup de l'air des gladiateurs romains, et admira le plaisir que ce spectacle donnait aux Anglais (1). Enfin il dit dans une de ses lettres, qu'il a passé ses meilleures années hors de son pays (2).

Cependant sa réputation et la faveur du ministre allaient toujours croissant. Le Vayer fut appelé en 1638 à faire partie de l'Académie française, établie déjà depuis trois ans, mais qui ne comptait pas encore quarante membres; et sa réception eut lieu le 14 février 1639. Il y trouva des rivaux. Bayle estime que la plupart de ses collègues écrivaient mieux que lui, mais que personne n'avait autant de lecture et de savoir; et suivant Vigneul-Marville, qui est très-défavorable à Le Vayer, l'Académie le regardait comme un de ses premiers sujets (3). On sait que le principal objet des travaux de cette compagnie fut le Dictionnaire, et qu'elle avança fort lentement dans cette entreprise, au gré du Cardinal. Il y a quelque apparence que Le Vayer partageait l'impatience de Richelieu. Il ne devait pas comprendre qu'on agît avec tant de scrupules et de circonspection à l'égard des mots et des questions de langage ou de grammaire, dont il faisait si peu d'état. Il est probable encore que, dans cette division des opinions, qui parut au sujet du plan du Dictionnaire, Le Vayer fut pour le dessein de Chapelain, qui voulait accompagner les mots et les phrases d'exemples tirés des auteurs. Le système contraire défendu par Vaugelas triompha, et nous eûmes le Dictionnaire de la langue et de l'usage, ce qui valait beaucoup mieux. Nons donnerons, dans le quatrième chapitre, le détail de la controverse littéraire qui fut soutenue par Le Vayer contre Vaugelas et les plus autorisés des académiciens. Nous verrons aussi comment Richelieu préférait Le Vayer à Balzac.

(1) Opuscules, t. III, 2e part., p. 51.

(2) Lettre VI, t. VI, 1re part., p. 56.

(3) Mélanges d'histoire et de littérature, t. II, p. 310.

Au commencement de l'année 1640, notre auteur donna au public son livre de l'Instruction du Dauphin. Dès ce moment, il parut désigné pour être le précepteur du jeune prince (1). Peut-être même le Cardinal songea-t-il à l'employer dans des affaires d'Etat. C'est ce qu'on peut inférer d'une lettre de Balzac à Chapelain, du 25 juillet 1641. « Je ne pense pas que celui sur qui on jette les yeux pour l'instruction du prince, soit un autre que celui qu'on voudrait employer pour la négociation de la paix Ce sont des pensées qui ne lui font point de tort, et cette destination, qui le juge digne de choses si hautes et si importantes, ne lui doit pas être désagréable, quoiqu'il n'ait pas dessein d'aider à la faire réussir. En cela, Monsieur, mes sentiments seront toujours conformes aux siens ; et, soit qu'il aille à Cologne, soit qu'on le loge au Palais-Royal, soit qu'il tienne bon dans son cabinet, je croirai qu'il ne se peut mieux faire que ce qu'il aura fait. M. de La Mothe-Le-Vayer m'a appris beaucoup de choses que je ne savais pas, et m'a confirmé quelques-unes que je savais, etc.... (2). »

Mais Le Vayer fut employé bientôt dans un office tout différent. L'abbé de Saint-Cyran était enfermé au donjon de Vincennes. Aucune charge ne pesait sur lui ; mais il nourrissait des projets de réformation, qu'il ne pouvait entièrement étouffer, et il était l'ami d'un évêque belge, héritier déguisé des doctrines de Baius. L'évêque d'Ypres venait de mourir, mais son livre, diversement reçu dans les écoles, trahissait les doctrines des nouveaux réformateurs. Richelieu, qui s'entendait en théologie, appela la doctrine au secours de la force. Tandis que son confesseur Lescot tenait en respect les opinions téméraires, qui se faisaient jour à la Sorbonne, en matière de grâce, il chargea deux écrivains de combattre ceux qu'on appelait les *Cyranistes*, et qui

(1) Gabriel Naudé, Mascurat, p. 375.

(2) Lettres à Chapelain, Elzevir, p. 309.

furent les jansénistes peu de temps après. L'un des deux, le jésuite Antoine Sirmond, neveu du confesseur du Roi, prit le côté théologique de la question, et traita de l'Amour de Dieu ; l'autre, La Mothe-Le-Vayer, prit le côté philosophique, et composa pour les hommes de lettres et les gens du monde la Vertu des Païens (1641). Nous nous sommes efforcés d'éclaircir ce point dans le troisième chapitre.

A la mort de Richelieu, la fortune de La Mothe-Le-Vayer paraît souffrir quelque éclipse. On choisit le précepteur du Roi en 1644, et ce ne fut pas lui ; nous en avons indiqué les raisons au cinquième chapitre. Cependant si Mazarin ne lui fut pas un protecteur aussi déclaré que le cardinal de Richelieu, Le Vayer n'eut pas à se plaindre de lui. Naudé nous apprend dans le dialogue du Mascurat, que Le Vayer reçut du nouveau ministre plus d'un témoignage de l'estime qu'il faisait de ses *excellentes compositions* (1). Notre auteur fut nommé, en 1647, précepteur de Philippe de France, duc d'Anjou, frère unique de Louis XIV. Cette charge était d'autant plus importante, que le Roi paraissant d'une faible santé, fit craindre plusieurs fois qu'il ne conservât pas long-temps la couronne. Le Vayer fut même appelé près du Roi en 1652, et s'il ne fut pas précepteur du Roi, comme l'ont voulu dire quelques uns de ses biographes, il intervint plusieurs fois dans cette royale éducation. Nous en verrons les preuves et le détail au cinquième chapitre.

De 1647 à 1657 Le Vayer suivit la cour dans ses voyages et ses vicissitudes. C'est aussi pendant ces courses différentes qu'il eut l'occasion de remplacer l'évêque de Rhodez, précepteur de Louis XIV. A partir de 1657, sa santé ne lui permit plus de si grands dérangements (2). Mais ce n'est qu'après 1659 et le mariage de Louis XIV, qu'il paraît avoir quitté la cour.

(1) Mascurat, p. 237.

(2) V. l'avertissement qui précède la Physique du prince, t. II, 1re part.

Le séjour qu'il y fit ne changea rien à ses habitudes. « Mon âge et mon naturel, dit-il dans ses lettres, m'éloignent de ce que la cour peut avoir de plus charmant..... Il n'y a rien que j'observe plus inviolablement, depuis que j'y suis, qu'un silence approchant du pythagorique. Mes yeux et mes oreilles me servent dans leurs fonctions accoutumées ; mais pour ma langue elle aurait sujet de se plaindre, si elle n'avait pris goût à l'agréable taciturnité, que je me suis prescrite... La cour qui m'oblige à quelque contrainte, pour ce qui touche l'extérieur, n'aura jamais le pouvoir d'ébranler tant soit peu mon âme aux choses d'importance, ni de lui faire prendre d'autre assiette, que celle où vous l'avez vue (1). »

Aussi ses lettres, qui sont de cette époque, sont-elles dénuées de tout intérêt historique. On lui écrivait pour lui demander des nouvelles de la cour. « Ce n'est pas de moi, répondait-il, que vous devez attendre les plus curieuses nouvelles du cabinet, quand même il en viendrait quelqu'une à ma connaissance (2). »

Il songeait beaucoup plus à faire le personnage de Sénèque à la cour, que celui d'un courtisan ; et ses lettres, comme il l'avoue lui-même, sont composées sur le modèle des lettres à Lucile. Il a même ôté le nom de ceux à qui elles étaient adressées (3).

Au milieu de ses emplois Le Vayer n'était pas riche, et quand il faisait l'éloge de la pauvreté volontaire, il ne prêchait pas, suivant son expression, assis sur la vendange. Il se comparait à Lactance Firmien, qui était pauvre, malgré la charge qu'il avait auprès du fils de Constantin-le-

(1) Lettre LXVI, t. VI, 2e part., p. 141—143; cf. Lettre LXII, t. VI, 2e part., p. 99—100.

(2) Lettre LXVI, *ibid.*, p. 142.

(3) V. Lettre I, t. VI, 1re part.

Grand (1). La considération de son fils que ses amis faisaient valoir, ne changeait pas ses sentiments à cet égard (2).

Quand Le Vayer sortit de ses fonctions, il lui sembla qu'il trouvait le port, après avoir éprouvé la tempête; la cour était pour lui une servitude; il la quitta avec un empressement qui fut blâmé par quelques uns (3). Est-ce quelque déplaisir secret qui le fit renoncer aux avantages qu'il en pouvait encore espérer? Quelques passages de ses œuvres sur l'ingratitude des grands et des princes, ont une portée trop générale pour qu'il soit permis d'en tirer aucune induction particulière. Quoi qu'il en soit, Hardouin de Péréfixe fit toujours partie de la maison du Roi, jusqu'à ce qu'il fût promu à l'archevêché de Paris.

Rien ne ressemblait moins à un courtisan que Le Vayer. Il ne pouvait se plier à suivre la mode des habits. « Il y a des personnes en France, dit-il, qui ne trouvent rien de plus galant qu'un pied de longueur monstrueuse, ou qu'un *pied de marais,* pour nous servir de leurs propres termes; ni rien de plus séant qu'un soulier quatre doigts plus long qu'il ne faut, avec un vide, qui ajoute beaucoup de peine au marcher. » et ailleurs : « Je me formalise de ce rond de botte, fait comme le chapiteau d'une torche, et dont on a tant de peine à conserver la circonférence..... En vérité je crois que c'est l'invention de quelque infortuné débauché, qui ne pouvant plus aller droit, s'avisa de feindre qu'il cheminait ainsi pour ménager ce tour de bottes et ce rond mystérieux (4). »

« Le monde, dit Vigneul-Marville, le regardait comme un bourru qui vivait à sa fantaisie et en philosophe scep-

(1) V. Lettre LXXIII, t. VI, 2e part., p. 201. Pétrarque, de Remed. utriusq. fortunæ, lib. 2, c. 9.

(2) Opuscules, t. II, 2e part., p. 269.

(3) Lettres XCIV, t. VII, 1re part., p. 1—14.

(4) Opuscules, t. II, 2e part., p. 110—112.

tique..... Il marchait toujours la tête levée et les yeux attachés aux enseignes des rues par où il passait.» C'est par cette raison que le même critique, avant de le connaître, le prenait pour un astrologue (1).

« Maintenant, dit Tallemant des Réaux, tout le monde n'a plus que des souliers, non pas même des bottines. Il n'y a plus que La Mothe-Le-Vayer, précepteur de M. d'Anjou, qui ait tantôt des bottes, tantôt des bottines; mais ce n'a jamais été un homme comme les autres ...... Lhuillier, père de Chapelle, disait que La Mothe-Le-Vayer était vêtu comme un opérateur, laid de visage, petit avec cela, et crachottant toujours..... ; qu'il était prêtre ou charlatan; qu'il avait des souliers noircis, avec un habit de panne.... Enfin un jour la servante de Gombauld, qui savait son maître secrètement protestant, chassa La Mothe-Le-Vayer, le prenant pour un ministre (2). » Les témoignages des contemporains sur Le Vayer sont si rares qu'on nous pardonnera d'avoir recueilli ces détails.

Quand Le Vayer quitta la cour, il avait déjà plus de soixante-dix ans; Gui Patin écrivait de lui, en 1658 : « Il est vieux, et je pense qu'il ne nous donnera plus rien (3). » Il avait perdu la meilleure partie de ses amis. Il en fait lui-même le dénombrement dans sa lettre XCVII[e], où il annonce la mort de Gassendi. C'était le P. Baranzano, dont il parle dans son discours de l'Immortalité de l'Ame, et qui lui avait promis de le venir voir après sa mort, pour l'instruire de l'état des âmes après le trépas; c'était Chantecler, qu'il désigne sous le nom de Melpoclitus, dans son traité de la Liberté et de la Servitude, et peut-être aussi dans les dialogues d'Orasius Tubero; c'était Feramus, avocat, auteur d'une

(1) Vigneul-Marville, Mélanges d'hist. et de littérature, t. II, p. 310.

(2) Mémoires de Tallemant des Réaux, I, 270, II, 396, 400, III, 222.

(3) Lettres de Gui Patin, III, 95.

satire en vers latins contre Pierre de Montmaur (1); c'était Naudé, sceptique érudit comme Le Vayer, qui lui écrivait de Suède pour l'engager à le rejoindre près de la reine Christine (2), et auquel notre auteur adressa ses Lettres sur les Remarques de Vaugelas, quand il était déjà bibliothécaire de Mazarin. Nous aurons occasion d'en parler au second chapitre; c'était François Guyet, helléniste et poète latin, celui qui disait, s'il en faut croire Tallemant des Réaux, que, s'il eût été juif, il aurait appelé de la sentence de Pilate *à minima* (3); c'était le P. Mersenne, l'auteur de l'Harmonie universelle, qui avait écrit contre les Pyrrhoniens, qui n'en aimait pas moins Le Vayer, et se contentait des réserves que faisait son sceptique ami en faveur de la religion (4).

Il lui restait son fils, l'abbé Le Vayer, homme d'esprit et de goût, qui l'avait secondé dans ses fonctions près de son élève. On lui attribue le conte du parasite Mormon, dirigé contre Pierre de Montmaur, et où l'on trouve quelques traces de la manière de Molière (5). L'abbé Le Vayer avait un attachement singulier pour notre grand comique, dont il était l'admirateur. C'est à lui que Boileau adresse sa quatrième satire (6). Il mourut en 1664. « Nous avons ici, dit Gui Patin, un honnête homme bien affligé; c'est M. de La Mothe-Le-Vayer. Il avait un fils unique d'environ trente-cinq ans, qui est tombé malade d'une fièvre continue, à qui MM. Esprit, Brayer et Bodineau ont donné trois fois le vin

(1) Hist. de Pierre de Montmaur, par de Sallengre, t. II.

(2) V. Dans la correspondance de Gassendi.

(3) Œuvres de Le Vayer, t. IV, 2e part., p. 166; Baillet, Jugement des savants, II, p. 442; Tallemant des Réaux, III, 221.

(4) Discours sceptique sur la musique; Œuvres de Le Vayer, t. V, 2e part., p. 120.

(5) Journal des savants, 1716, p. 24; Mém. de Marolles, p. 194.

(6) V. Brossette sur la quatrième satire de Boileau, t. V, p. 30, et t. IV, p. 44.

émétique, et l'ont envoyé au pays d'où personne ne revient (1). » Molière vengea son ami des médecins, et il écrivit à La Mothe-Le-Vayer une lettre et un sonnet que l'on a retrouvés depuis peu (2). »

Le Vayer se remaria à soixante-dix-huit ans. « C'est une faiblesse, dit un critique, que les philosophes ne lui pardonneront jamais (3). Mais il faut songer qu'il avait perdu son fils, presque tous ses anciens amis ; qu'il se voyait abandonné du public ; qu'il conservait sous les cheveux blancs, je ne sais quelle ardeur juvénile, qui se voit encore dans ses derniers écrits. Ajoutons qu'il épousait une demoiselle qui avait bien quarante ans. Elle était fille de M. de la Haye, jadis ambassadeur à Constantinople (4).

Le Vayer chercha d'autres consolations dans la société de quelques amis et gens de lettres (5). L'Hexaméron Rustique ou les six journées passées à la campagne avec des personnes studieuses, nous offre un tableau de la société, qui charmait encore les ennuis du vieux philosophe. Six personnages prennent successivement la parole dans ces six journées. Ægisthe, qui n'est autre que Chevreau, et Marulle, qui est l'abbé de Marolles, traitent deux questions de cri-

(1) Lettres de Gui Patin, III, p. 484.

(2) Ils ont été découverts par M. de Monmerqué, dans les manuscrits de Conrart. On peut voir le sonnet dans les dernières éditions de Molière. Voici la lettre d'envoi : « Vous voyez bien, Monsieur, que je m'écarte fort du chemin qu'on suit d'ordinaire en pareille rencontre, et que le sonnet que je vous envoie n'est rien moins qu'une consolation. Mais j'ai cru qu'il fallait en user de la sorte avec vous, et que c'est consoler un philosophe, que de lui justifier ses larmes, et de mettre sa douleur en liberté ; si je n'ai pas trouvé d'assez fortes raisons pour affranchir votre tendresse des sévères leçons de la philosophie, et pour vous obliger à pleurer sans contrainte, il en faut accuser le peu d'éloquence d'un homme qui ne saurait persuader ce qu'il sait si bien faire. »

(3) Nouv. de la république des lettres, octob. 1686, 1118, 1119.

(4) Lettres de Gui Patin. Bayle, art. Vayer ; le Mercure galant de 1672, t. II, p. 38, 39, fait remarier Le Vayer à quatre-vingts ans ; c'est une erreur.

(5) Homilies académiques, t. III, 2e part., p. 215.

tique où l'érudition de Le Vayer se donne carrière. Racemius ou Bautru et Tubertus Ocella, ou La Mothe-Le-Vayer choisissent deux sujets fort licencieux; c'est ici que notre auteur a reproduit cet ouvrage de jeunesse dont nous avons parlé; Ménalque ou Ménage fait une critique de l'éloquence de Balzac et de quelques-uns de ses écrits. Le Vayer conserve encore une jalousie posthume contre Balzac; il rappelle avec complaisance le peu d'estime que le cardinal de Richelieu faisait de son rival. Il faut observer que Ménage se plaignit du rôle, que Le Vayer lui donne dans l'Hexaméron rustique. «Il était trop ami de Balzac, disait-il, pour tenir de lui les discours que lui prêtait notre auteur (1).» Enfin la sixième journée est occupée par un discours, de l'Intercession de quelques saints particuliers, par Simonide ou l'abbé Le Camus. Ce discours contient une énumération des saints invoqués par le peuple dans les circonstances les plus diverses de la vie. Il y a beaucoup de saints fort douteux; il y en a dont l'origine semble ridicule : quelques-uns ne doivent leurs attributs et leurs honneurs qu'à de simples hasards ou à de mauvais jeux de mots. La docte compagnie prend occasion de là pour blâmer les abus qui s'introduisent dans la religion, sous l'apparence d'une dévotion zélée. Hors ce qui est essentiellement de la Foi, où l'on ne peut apporter trop de respect ni trop de soumission d'esprit, l'intérêt même de la Foi leur paraît exiger qu'on examine le reste, et qu'on n'admette pas indifféremment tout ce que l'esprit humain est capable d'inventer. Ces réflexions sont fort sensées; mais nous y voyons un penchant qui n'abandonna jamais notre auteur et ses amis, de se plaire en des sujets qui flattaient leurs goûts de liberté, et les séparaient du vulgaire ignorant. C'est par de tels propos, joints à son système de Pyrrhonisme, que Le Vayer s'était fait la réputation d'un esprit fort.

(1) V. le Ménagiana.

Gui Patin, qui était son ami, le soupçonne même d'être un athée (1). Mais Gui Patin a le défaut de beaucoup de gens d'esprit; il est indiscret, et il en dit plus qu'il n'en pense. Il a fait dire de lui-même à Bayle, que son *Credo* n'était pas chargé de beaucoup d'articles. Desmarets de Saint-Sorlin voyant un jour passer Le Vayer, ne craignit pas de dire : « Voilà un homme qui n'a pas de religion; » « Mon ami, répondit Le Vayer, j'ai tant de religion, que je ne suis pas de ta religion. » C'est Voltaire qui rapporte ce mot, sur la foi d'un *ouvrage curieux* qu'il n'indique pas (2). Toutes ces accusations ne nous semblent pas sérieuses; les frondeurs de religion dans ce siècle étaient plus imprudents que libertins; et pour nous en tenir à Le Vayer, l'esprit général de ses ouvrages, des amis tels que Mersenne, un fils unique qu'il mettait dans les ordres, le choix d'une Reine qui faisait très-grand cas de la dévotion, un accord manifeste avec son confrère le vertueux Péréfixe, le témoignage entier de sa vie, ne permettent pas de le regarder comme un ennemi de la religion.

La Mothe-Le-Vayer finit sa carrière en 1672.

CHAPITRE II.

DU SCEPTICISME DE LA MOTHE-LE-VAYER.

I.

Le scepticisme ancien est un produit libre et audacieux de la dialectique; sans ménagement comme sans arrière pensée, il se suffit à lui-même, et ne fait la guerre que pour

(1) Lettres de Gui Patin.

(2) Voltaire, Lettres à S. A. Mgr le prince de..., VII, p. 513, édit. Beuchot, t. XLIII; Cf. note de M. Beuchot, XII, p. 187, et t. LXVI, p. 75.

son compte. Le scepticisme moderne est tout différent. Moins franc dans ses allures, il est plus difficile à saisir et plus dangereux; habile à se plier aux circonstances, il est l'auxiliaire de toutes les causes qui veulent bien de lui.

Pendant le moyen-âge aucune école ne proclama le scepticisme, aucune n'ayant proclamé l'indépendance de la raison. Le jour où la raison reprit des droits plus étendus, elle vit s'augmenter le nombre de ses devoirs; et comme tous les gouvernements de ce monde, du moment qu'elle eût conquis le pouvoir, elle fut obligée de le défendre. Le scepticisme s'était réveillé peu de temps après elle. La question de la science fut posée de nouveau après quinze siècles; mais elle était devenue plus complexe.

Le monde spirituel était désormais partagé en deux domaines, celui de la foi et celui de la raison. Indépendants tous deux, ces principes puisaient leur force dans leur liberté. Ils ne pouvaient entreprendre de conquête l'un sur l'autre sans s'affaiblir. Le premier, tout divin, devait se contenir dans ses limites, hors desquelles il cesse d'être immuable; le second, qui enferme l'humanité même, ne pouvait trouver le progrès hors de ses voies naturelles. Cependant l'homme nécessairement partagé entre eux, ne savait pas toujours maintenir l'équilibre. Aussi le scepticisme, ennemi commun de la foi et de la raison, profita-t-il souvent de la rivalité de ces deux principes, et, si l'on nous permet encore cette figure, de ces deux empires; vivant presque toujours sur la limite, il fit à tous deux une guerre de Parthe; il ne combattait qu'en fuyant de l'un à l'autre, et quand il décochait quelque flèche, il était déjà en lieu de sûreté.

Il y a beaucoup de sortes de scepticisme; les uns font une part au doute; les autres en font toute leur philosophie; ceux-ci craignant ses conséquences prétendent le borner à la théorie; les autres voulant les conséquences sans

la peine de défendre les principes, l'admettent tacitement dans la pratique; il en est qui le fondent sur le mépris des opinions vulgaires; il en est d'autres, chose singulière! qui prétendent l'établir sur l'autorité du sens commun. Cependant, si nombreuses qu'elles soient, ces nuances diverses peuvent être ramenées à deux principaux caractères.

Ou le scepticisme est un effort de la pensée qui ressaisit son indépendance, au prix même de sa propre dignité. Alors c'est une révolte plus ou moins complète, plus ou moins déguisée contre toute espèce de loi. En effet, que cet esprit d'indiscrète liberté fasse ou non profession de respecter le domaine de la foi, l'empire de l'autorité, d'où vient aussi la pression contre laquelle il réagit, la tendance est toujours la même. Les coups portés à la raison, en proportion même de leur force, vont au travers d'elle atteindre jusqu'à la foi.

Ou le scepticisme, par une confusion pleine d'erreur et de mensonge, devenu l'allié de la religion, veut employer ses sophismes au secours de la vérité divine, et prêche le doute au nom de la foi; alors on est sceptique, soit avec bonne foi, quand l'âme est tombée dans le découragement et la langueur, soit avec quelque mauvaise foi, quand le doute est réfléchi et calculé, pour tenir lieu d'une arme contre la philosophie, mais toujours avec imprudence, puisque c'est aveugler la conscience pour l'ouvrir à la lumière, et n'offrir à la religion qu'une raison impuissante et mutilée. Il y a donc deux écoles sceptiques, dont le point de départ est identique, dont le but est tout opposé. On nie la raison, soit pour ruiner, soit pour servir la foi. Le doute est une arme à deux tranchants.

La Mothe-Le-Vayer appartient à la première de ces écoles. Il est sceptique par indépendance, quelles que soient ses réserves, et quoiqu'il décore son pyrrhonisme du nom de *Sceptique chrétienne*, la religion n'est pas son but; il se con-

tente de l'écarter du combat; à force de protestations il cherche à la désintéresser dans la lutte.

Sans doute, il ne faut pas aller au-delà de ses intentions; et, parce qu'il est pyrrhonien par indépendance, il ne faut pas l'accuser d'être incrédule. S'il y a contradiction entre le pyrrhonisme indépendant et la foi, qu'est-ce que le scepticisme même, si ce n'est une inconséquence? Et, d'ailleurs, ne voyait-on pas beaucoup de contradictions analogues, et n'y avait-il pas bien des gens, bons catholiques au fond, dont la curiosité se plaisait à inquiéter la théologie, et à chercher les points contestés dans la religion? La liberté de la raison ne perd jamais entièrement ses droits; et la pensée, quoiqu'elle pliât volontiers sous un régime d'autorité, préludait à des hardiesses plus légitimes par des fantaisies et des caprices.

Le Vayer est un sceptique indépendant, il sacrifie partout la science, jamais la raison; il triomphe sans cesse des opinions et des systêmes, jamais de la philosophie. Comme les sceptiques anciens, dont il se rapproche beaucoup, il voit dans le pyrrhonisme la vraie philosophie; c'est l'unique but auquel il tendait, et il s'y arrête. C'est un disciple de Sextus Empiricus; seulement il réclame le mérite d'avoir rendu la *Sceptique chrétienne*, par l'autorité de saint Paul, retranchant ce qu'elle a d'impur, comme l'on est obligé de faire dans toutes les philosophies payennes (1). Son unique pensée sur ce point, c'est d'accorder le scepticisme avec la religion. C'est tout ce qu'il prétend, quand il dit que « la Sceptique se peut nommer une parfaite introduction au christianisme, une préparation évangélique. Elle n'a plus de doutes, où il est question de la religion; toutes ses défiances meurent au pied des autels (2). » De ce côté son pyrrhonisme est toujours sur la

(1) Promenade, II[e] dial., IV, 1[re] part,, p. 73.

(2) Oras. Tubero, I, 336, 345; Vertu des Payens, art. Pyrrhon, t. V, 1[re] part, p. 308.

défensive ; comme il ne combat point pour la foi, il se croit obligé de prouver à chaque instant, qu'il ne combat point contre elle. Et cette précaution n'est pas inutile, dans un philosophe qui arrête ses doutes sur le seuil de la religion, beaucoup plus qu'il n'en proclame la vérité; qui fait consister sa Sceptique chrétienne à s'abstenir et à se taire ; qui refuse à la théologie même le nom de science (1); qui ne craint pas de tirer des motifs de doute de la théologie et de la religion, encore bien qu'il laisse de côté les points qui sont de foi. « Il y a des théologiens qui se figurent le paradis d'une façon ; les autres nous le représentent d'une autre, en ce que l'Eglise n'a pas déterminé. Aux uns l'enfer n'est rien que la privation de Dieu ; aux autres il est ardent de feux et de flammes, ce qui doit être crû ; les Chinois dans leur idolâtrie superstitieuse, se l'imaginent fumeux seulement. Les chrétiens font leurs jours gras, qu'ils passent dans la bonne chère, devant les abstinences du carême. Les Turs festinent après le leur, qu'ils appellent le Ramasan, et croient avoir en cela beaucoup plus de raison que nous. Hors ce qui est de la foi, qui ne doit jamais être disputée, la vraie religion même n'a presque rien qui ne soit en controverse dans ses Ecoles. Les Français pleurent au seul souvenir des Matines parisiennes, et détestent les massacres de la Saint-Barthélémi. On en fait des feux de joie dans Rome, et le château Saint-Ange en tire tout son canon d'allégresse ; c'est ainsi que chacun rend le ciel partisan de ses intérêts, et que l'homme ne pouvant connaître quels sont les sentiments de Dieu, aime mieux lui attribuer les siens propres, que d'avouer son ignorance. O précieuse *époque !* ô sûre et agréable retraite d'esprit, etc. » (2).

(1) Oras. Tubero, I, 333.

(2) Traité sceptique sur cette commune façon de parler, etc., t. V, 2e part., p. 189 et suiv.

Assurément voilà un sceptique qui peut être chrétien; mais ce n'est pas le scepticisme qui l'a conduit à la religion. En un mot, La Mothe-Le-Vayer est pyrrhonien par indépendance d'esprit. Il est de cette école, dont Bayle est l'expression la plus brillante et la plus hardie.

La Mothe-Le-Vayer trouva une école sceptique toute formée, quand il abandonna la vie active, pour se livrer à la philosophie (1). Cette école paraissait redoutable au P. Mersenne, qui traitait les sceptiques d'ennemis plus dangereux que les Ottomans (2). Il est vrai que le P. Mersenne s'effrayait aisément, et qu'il avait dit deux ans auparavant, qu'il y avait dans Paris plus de cinquante mille athées (3); mais cette école avait de nombreux adeptes; elle se fortifiait du discrédit, où était tombé le péripatétisme des Universités; elle était en faveur par son opposition à l'autorité; elle avait hérité de Montaigne la haine *des pédans*, le talent de la conversation, l'art de conférer. Cet enseignement subversif était demeuré dans les limites de la conférence. La Mothe-Le-Vayer le fit passer dans les écrits, en lui imposant les réserves, que le grand jour rendait nécessaires. Il se mit à la tête de cette école, où il compta pour amis ou disciples Naudé, Sorbière et Bernier (4). Ces deux derniers reconnaissaient aussi Gassendi pour maître, et ils étaient épicuriens tout autant que

(1) Oras. Tubero, I, 230 et suiv.

(2) La vérité des sciences contre les sceptiques, etc., dédicace. C'est par erreur que la Biogr. universelle donne à cet ouvrage la date de 1638. Ce livre, assez rare, est de 1625.

(3) Commentor. in Genes., p. 671. V. Baillet, I, 185; Chaufepié, art. Mersenne.

(4) Dans une lettre de 1657, Sorbière reconnaît qu'il est son disciple depuis trente ans; il proclame Le Vayer le Plutarque et le Sénèque de la cour. « Il y a parmi nos braves, dit-il, matière de faire cinq cents maréchaux de France et deux mille ducs et pairs; mais je ne sais si dans tout l'empire des lettres il y aurait moyen de recouvrer trois ou quatre personnes comme vous. » Lettres et discours, Paris, 1660, p. 148.

sceptiques. Il y eut des rapports intimes entre le sensualisme et le pyrrhonisme de cette époque, Gassendi lui-même avait bruit de pyrrhonien. Bernier, dans sa préface de l'abrégé de la philosophie de Gassendi, le défend de cette imputation de scepticisme. Bayle veut même donner à Gassendi l'honneur d'avoir fait connaître les Hypotyposes Pyrrhoniennes (1); et en effet, outre qu'il est peu affirmatif, il avait commencé par combattre le vieux dogmatisme des écoles.

Telles sont les circonstances qui donnèrent l'essor au scepticisme. Il fut secondé par des systèmes philosophiques, aussi bien que par des opinions populaires, par des penchants irréfléchis. Les écoles philosophiques dont il obtenait le patronage, s'étaient chargées de combattre les doctrines, qui avaient eu jusque-là l'empire; elles lui frayaient le chemin en quelque sorte; il ne lui restait plus qu'à s'insinuer dans les esprits par les mille voies détournées, capricieuses de la lecture et de la conversation. Aussi rien n'est plus superficiel que le scepticisme de La Mothe-Le-Vayer. Ses dix-huit volumes ne contiennent pas une réfutation, je ne dis pas sérieuse, mais régulière des grands systèmes du dogmatisme. Il n'a pas même de méthode fixe. Tantôt avec Pyrrhon il nie la connaissance et abandonne la théorie, pour se réfugier dans la pratique; tantôt avec Carnéade, il admet le vraisemblable et se livre à la probabilité; tantôt avec Sextus Empiricus il proclame que tout jugement a son contraire également vrai, et que nulle proposition n'est plus probable qu'une autre. Pour lui sceptique et académique sont synonymes (2). Montaigne, dans une ingénieuse réfutation de Carnéade, marque la différence de sa doctrine sur la certitude, et de celle des pyrrho-

(1) Bayle, art. Pyrrhon.

(2) Le titre d'*Homilies académiques* ne signifie pas autre chose pour Le Vayer que celui de conférences sceptiques.

niens (1). Le Vayer confond ces deux écoles; est-ce ignorance? ceux qui le connaissent ne le penseront pas. Est-ce défaut d'esprit philosophique? cela est possible; mais son entreprise n'en demandait pas tant. Il s'adressait à des gens du monde, ou à quelques savants, très-lettrés, mais peu philosophes. Un tel public voulait beaucoup de faits, de rapprochements, de bons mots, d'anecdotes; il eût abandonné son auteur à la première analyse philosophique. Peu importait la méthode, pourvu qu'elle fût facile. Aussi Le Vayer met-il à contribution tous les sceptiques anciens. Il prend au hasard dans cet arsenal, tout ce qui n'est pas trop pesant pour de tels disciples, tout ce qu'on peut rajuster à la mode de son siècle. Entre les différents motifs de doute, il en est qu'il laisse reposer dans leur respectable poussière. Tels sont les cinq moyens d'Agrippa (2). L'étude en est trop abstraite. Il préfère les dix moyens qu'on attribue à Pyrrhon, et avec plus d'apparence à Ænesidème (3). Le dixième surtout est le thème favori de ses raisonnements. C'est le moyen tiré de la diversité des coutumes et des influences de l'éducation. Ce lieu commun du scepticisme offrait quelques avantages. Maître et disciples pouvaient facilement l'exploiter; on en pouvait faire l'application à tout propos, sans craindre d'épuiser ce sujet qui est infini; on y trouvait matière à faire bril-

(1) L'advis des pyrrhoniens est plus hardy, et quand et quand plus vraysemblable : car cette inclination académique et cette propension à une proposition plus tost qu'à une autre, qu'est-ce autre chose que la recognoissance de quelque plus apparente vérité en cette-cy qu'en celle-là?.... Cette once de verisimilitude qui incline la balance, multipliez-la de cent, de mille onces; il en adviendra enfin que la balance prendra party tout-à-faict... Mais comment se laissent-ils plier à la vraysemblance, s'ils ne cognoissent le vray? Comment cognoissent-ils la semblance de ce de quoy ils ne cognoissent pas l'essence?... Essais, II, 12, p. 215, édit. Lefèvre, in-18.

(2) Diog. Laert. IX, 88, sq. Sextus, Hypotyp., I, 164, 178.

(3) Euseb. Præpar. Evang. XIV, 18, Sextus adv. math. VII, 345. Hypotyp. I, 36, cf. Diog. Laert., IX, 87. — V. la thèse de M. Saisset.

ler l'érudition, comme la vivacité d'esprit; on excitait à coup-sûr la curiosité dans un temps, où les découvertes géographiques se succédaient sans interruption. Quelle moisson à recueillir dans ces mille relations, dont la foi douteuse disputait aux romans même le lecteur amoureux de fictions! La Mothe-Le-Vayer est là tout entier. Il passa une moitié de sa vie à lire ces relations, et l'autre moitié à en tirer des antithèses ou des contrastes. C'est là du moins ce qui lui appartient; c'est sa physionomie particulière; car il ne connaissait pas moins les anciens que les modernes, et ne lisait pas moins les étrangers que les français. Mais cette connaissance de l'antiquité, et cette habitude des langues, lui était commune avec tous les gens de lettres dans une génération fort érudite, quoique assez stérile.

Au reste, Le Vayer ne pouvait chercher ailleurs des armes, pour combattre la coutume et l'opinion de la multitude. Ses prétentions n'allaient pas à réfuter les maîtres du passé; c'était déjà fait. Elles allaient encore moins à déposséder celui qui s'emparait déjà de l'avenir. A peine ose-t-il risquer quelques mots timides contre lui, si du moins c'est à Descartes qu'il faut appliquer quelques morceaux, dont il sera parlé plus bas.

En un mot, Le Vayer c'est le scepticisme mis à la portée de tout le monde, de ceux même qui n'ont pas étudié la philosophie. C'est le scepticisme appliqué à la politique comme à la morale, aux usages de la vie comme à ceux de la société. Les sujets de tous ses livres sont ceux mêmes de la conversation : les amis, les procès, le mariage, les discussions, le courage, la crainte, la magie, la médecine, les livres, etc. Il y a plutôt l'étoffe d'un moraliste que d'un philosophe; avec moins d'érudition et plus de génie, s'il citait moins et s'il pensait davantage, il eût grossi le nombre des Labruyère et des Vauvenargues.

II.

Nous avons choisi, parmi les œuvres de Le Vayer, un livre dont l'analyse, faite avec quelque étendue, offrît une juste idée de sa manière de philosopher et d'écrire. C'est le plus connu de ses ouvrages, les Dialogues d'Orasius Tubero (1).

Nons croyons que l'on ne sait pas généralement la date de ces dialogues, quoiqu'elle importe singulièrement pour l'estime qu'il faut faire, et de ces dialogues, et en général de la philosophie de La Mothe-Le-Vayer. Elle importe aussi pour l'histoire de la philosophie; et il nous semble que, faute d'avoir connu cette date, on a mis Le Vayer en une sorte de milieu philosophique, où il perd sa valeur réelle, et nuît à l'ensemble d'une époque de la science.

Niceron donne la liste des ouvrages de La Mothe-Le-Vayer, avec la date de leur publication (2). On s'efforcera plus loin de corriger quelques erreurs qui s'y trouvent. Cette liste se termine par les Dialogues d'Orasius Tubero, avec cette indication :

Neuf Dialogues, par Orasius Tubero. « Francfort, 1606, in-4°, 2 t. *La date de cet ouvrage est supposée, ainsi que le lieu de l'impression.* — Mons, 1671, in-12, 2 t. — Liége, 1673, in-12, 2 t. »

Comme on le voit, il laisse au moins dans le doute la date de la première publication de ces dialogues. On peut même croire, et quelques-uns l'ont cru, que la vraie date est 1671.

Il n'en est pas ainsi : deux passages de La Mothe-Le-Vayer prouvent d'abord que les dialogues d'Orasius Tubero sont bien antérieurs à 1671. Le premier est dans la lettre LXXIV, où il parle de l'éloge des ânes (3); le second dans la lettre

(1) Orasius Tubero est un pseudonyme. Il signifie La Mothe-Le-Vayer ou plutôt Le Voyer.

(2) Mém., t. XIX.

(3) Œuvres, VI, 2e part., p. 205.

LXXXVIII, où il rappelle le dialogue du banquet sceptique (1).

. Mais, à la lecture de ces dialogues, il est aisé d'en trouver la date. Ils parurent en deux parties : la première contenant les cinq premiers, la seconde, les quatre derniers (2); on peut surtout facilement déterminer l'époque de la seconde. On y voit l'éloge de Louis-le-Juste (3). Le roi s'y trouve représenté comme jeune encore (4). Richelieu est désigné aussi bien qu'on le peut faire sans le nommer (5). L'auteur fait mention de la descente des Anglais en l'île de Ré, qui est de 1629 (6). Il parle des tumultes excités par les casuistes, et l'on sait que ces tumultes aboutirent à la condamnation du relâchement des nouveaux casuistes, dans le livre de Petrus Aurelius de 1632. On voit déjà que ces quatre derniers dialogues ont paru de 1629 à 1633; mais si l'on regarde à ce qui est dit de ce temps de pestilence, qui fait trembler tant de monde (7), bien que la peste fût dans l'état normal de la France à cette époque, on se persuadera aisément qu'il s'agit ici de l'épidémie, qui ravagea la cour et la ville en 1631, et qui pénétra jusque dans le Louvre (8). Ces derniers dialogues sont donc de 1632 ou 1633. Les cinq premiers sont antérieurs, d'après le témoignage même de Le Vayer (9); mais c'est de fort peu de temps.

Ajoutons à ces preuves, que toutes les relations de voyages, citées en si grand nombre dans Orasius Tubero, s'arrêtent à 1630; que c'est le livre de La Mothe-Le-Vayer qui

(1) Œuvres, VI, 2e part., p. 342.
(2) V. les préfaces des deux volumes.
(3) II, 326.
(4) II, 292.
(5) II, 326, 327.
(6) II, 287, 289.
(7) II, p. 207.
(8) V. Fléchier, Orais. funèb. de Me de Montausier, et Voiture, lettre XIII.
(9) V. la préface du second volume.

sent le plus son vieux temps; et qu'il y a des latinismes, des italianismes, des archaïsmes beaucoup plus que dans ses autres ouvrages. Nous ne parlons pas de l'orthographe, qui ne laisse aucun doute à cet égard.

L'ouvrage capital de La Mothe-Le-Vayer est donc aussi le premier qu'il publia. Il suit de cette date de 1633,

1° Que La Mothe-Le-Vayer appartient comme sceptique à la période antérieure au cartésianisme;

2° Qu'il mit dans un premier livre à peu près toutes les idées qu'il reprit successivement dans les autres, et que de 1633, époque d'Orasius Tubero, jusqu'à 1670, époque de l'Hexameron rustique, pendant quarante années, il ne fit, comme philosophe, que se répéter lui-même dans le cours d'une vingtaine de volumes, au grand détriment de sa réputation, et surtout des lecteurs.

Une lettre de l'auteur, servant de préface au premier volume, annonce quel sera l'esprit de ces dialogues. « La liberté de mon style méprisant toute contrainte, et la licence de mes pensées purement naturelles, sont aujourd'hui des marchandises de contrebande, et qui ne doivent être exposées au public..... L'obscurité de l'avenir me fait ignorer, s'il sera jamais temps, auquel ces choses puissent plaire; mais je sais que pour le présent elles seraient de fort mauvais débit. » Il ne veut même pas mettre son ouvrage à l'abri, sous la protection de quelque grand..... « Si nos discours philosophiques ont besoin d'asile et de sauvegarde, qu'ils la trouvent dans la force de la vérité et dans l'autorité de la raison. Ce serait chose indigne et honteuse à nous d'en rechercher ailleurs. Que si leur sacré respect ne nous peut suffisamment assurer, observons, cher ami, le silence, ou du moins le secret de nos particulières conférences. »

Le premier dialogue, de la Philosophie sceptique, est un débat entre le dogmatique Eudoxus et le pyrrhonien Ephes-

tion. L'auteur y développe le dixième moyen du scepticisme (1), en rapprochant les coutumes des différents peuples, et faisant de leur infinie diversité, un argument contre la tyrannie de la coutume. Passant à la morale, il cherche les contradictions qui paraissent dans nos jugements. Nous appelons voleurs, ceux qui dérobent le bien des particuliers, et conquérants, ceux qui dérobent les royaumes. « Prendre toujours le haut du pavé, regarder pardessus l'épaule, ne saluer qu'à demi, c'est être insupportablement superbe; ne se laisser aborder qu'à travers les piques et hallebardes, cheminer sur la tête des hommes, se faire porter sur leurs épaules, leur faire baiser sa pantoufle, ce sont actions pontificales et dignes d'une majesté royale..... Ecrire des fables pour des vérités, donner des contes à la postérité pour des histoires, c'est le fait d'un imposteur, ou d'un auteur léger et de nulle considération. Ecrire des caprices pour des révélations divines, et des rêveries, pour des lois venues du ciel, c'est à Minos, à Numa, à Mahomet, et à leurs semblables, être grands prophètes, et les propres fils de Jupiter (2).

Mais si la morale n'a rien de solide, peut-être trouvera-t-on plus de fondement aux notions usuelles de la vie commune. Tout le monde avoue que la piété filiale est dans la nature, que la santé du corps est nécessaire, que le bon sens est d'un grand prix, que l'habitation des villes est un bien, que la douceur des climats tempérés est un avantage, que l'ordre des états produit le bonheur des particuliers, etc... Toutes ces propositions, si évidentes qu'elles paraissent, sont réfutées par Ephestion. On fait grâce au lecteur de la réfutation.

Le second dialogue est un entretien où prennent part

(1) V. plus haut, p. 24.

(2) P. 44, 45. Des pages comme celle-ci n'expliquent-elles pas les soupçons dont il ne se plaignit pas, il est vrai, mais dont il souffrit peut-être?

cinq philosophes pyrrhoniens, cinq personnages qui se ressemblent trop pour que la conversation ait chance de s'animer. Xenomanes se charge d'énumérer les différentes espèces de nourritures adoptées chez tous les peuples; il n'oublie pas l'anthropophagie, qui pour un sceptique doit valoir le mets le plus goûté. Diodotus lui succède; il reprend le même sujet; car l'érudition de l'auteur ne se contente pas de si peu; et le paradoxe en fait de nourriture est poussé encore plus loin. A son tour Divitiacus exerce sa mémoire à compter les infinies manières de boissons, qui sont en faveur selon la diversité des pays. Mais après les dons de Bacchus et de Cérès, ceux de Vénus. Naturellement c'est Eraste qui nous dira, de combien de façons diverses on entend l'amour chez toutes les nations des temps anciens et des modernes. Mais n'y cherchez pas la pudeur. Ce qu'il aurait pu d'aventure en conserver comme érudit, il est trop bon sceptique, pour ne s'en défaire pas. Enfin le grave Orasius, qui est l'auteur même, tire de tous ces propos, des conclusions pyrrhoniennes; il définit la sceptique, et engage ses amis à persister dans le choix qu'ils ont fait de la plus saine philosophie. « Les princes, les grands de l'Etat, les premiers officiers et tous les magistrats ensemble blâment-ils notre modeste *Aphasie* (1)? condamnent-ils notre retenue suspension d'esprit? se moquent-ils de notre casanier repos? Et nous, selon nos lumières présentes, ayons grande pitié d'eux tous ensemble, rions du bon du cœur de leur vaine et insuffisante arrogance. »

Les fonctions et la philosophie, la vie active et la vie contemplative, tel est le sujet du troisième dialogue. Le Vayer ne se plaisait pas dans la magistrature. Ses manies contredisantes, ses habitudes de pyrrhonien, son esprit *libertin* s'accommodaient mieux du pouvoir absolu d'un ministre, que des exigences, des traditions, des préjugés d'une

(1) Indécision du jugement; V. Tennemann, trad. de M. Cousin, I, p. 156.

compagnie. Sa philosophie, plus bourrue que vraiment libre, se trouva plus à l'aise sous la main d'un maître et à la cour, que sous le niveau et dans l'uniformité de la vie parlementaire. C'est en vain que Philoponus, le fonctionnaire, le magistrat, en ce troisième dialogue, reproche à Hésychius, le philosophe, sa retraite et son inaction; celui-ci préfère ses déserts et ses solitudes aux plus éminentes compagnies, et aux plus importantes actions de la vie politique (1). Le magistrat approche-t-il de la divinité comme le philosophe? « Ce ne peut être votre robe de pourpre qui vous rende semblable aux dieux; les dieux sont tout nuds; ni votre grande réputation et bonne renommée; personne ne connaît Dieu, et beaucoup en parlent mal impunément; ni cette façon de vous faire porter en litière ou traîner en carrosse; Dieu porte tout, étant le centre et le fondement de l'univers; ni cette vie active dont vous faites tant d'état; Dieu comme premier moteur est nécessairement immobile; ni encore votre bonne mine; Dieu est invisible; ni vos forces; elles sont périssables, et Dieu est immortel; ni vos somptueux festins; les dieux sont *astomes,* et ne mangent point; ni vos logements tapissés et ameublements dorés; Dieu n'habite point en un lieu particulier; il remplit tout également; ni finalement vos trésors et vos richesses; les dieux n'en font aucune estime..... Mais si je me suis formé un esprit qui méprise toutes ces choses, si j'ai une âme assurée contre tout ce qui fait trembler le vulgaire, si ma félicité est indépendante de tout ce qui relève de la fortune...., me voilà dans l'affinité des dieux, je possède leur pleine suffisance de toutes choses, je ne souhaite plus rien, j'ai toute la richesse du ciel..... O la belle ressemblance! ô la belle apothéose! » (2) Cette page, quoique un peu déclamatoire et sentant de fort loin son

(1) I, 236.
(2) I, 200 et suiv.

Sénèque (1), puise quelque intérêt dans les circonstances qui l'ont dictée. Le Vayer affecte partout du mépris pour la robe; sans doute c'est encore du paradoxe; mais le pyrrhonien avait entrevu des abus réels dans la magistrature, et il avait le tort d'en faire un argument nouveau pour son scepticisme. « Il n'y a pas moins de constitutions dans notre jurisprudence, que de différentes têtes de juges; qui, bien loin de s'accorder ensemble, ne conviennent pas avec eux-mêmes en particulier, de sorte que le jugement d'un jour détruit souvent ce qu'un autre avait établi. Le pis est que ces juges, et par conséquent leurs lois et leurs réglements, multiplient tous les jours. Nous voyons tel parlement occupé toute l'année, qui n'était autrefois qu'un échiquier, où l'on ne travaillait que durant six semaines. Si est-ce que les provinces qui lui sont soumises, y terminaient à beaucoup moins de frais tous leurs différends. Cela s'appelle que tout le monde veut vivre de son métier, les ouvriers ne manquant jamais à se tailler de la besogne » (2). Il n'oublie pas davantage la vénalité des offices et ses déplorables conséquences (3). Enfin, Le Vayer, sous le nom d'Hésychius, fait un aperçu de sa vie passée (4).

Le quatrième dialogue, sur les rares et éminentes qualités des ânes de ce temps, est précédé d'une préface, où l'auteur traite de l'éloge paradoxal. Ce genre sophistique n'est pas pour déplaire à Le Vayer; mais la puérilité de l'éloge des ânes est rachetée par des allusions et des traits satiriques, par quelques souvenirs affaiblis d'Apulée, d'Erasme et de Rabelais. Cette plaisanterie, prolongée pendant quatre-vingts pages, tantôt spirituelle, tantôt grossière, est comme une débauche du philosophe, sur laquelle on passera rapidement.

(1) Ep. ad Lucil., 54.
(2) Prose chagrine, III, 1re part., p. 269 et suiv.
(3) Lettre XLVII.
(4) Oras. Tubero, I, 230.

On ne peut prouver, par moyens humains, l'existence de Dieu ni sa Providence; vouloir trouver la théologie dans la philosophie, c'est chercher les vivants parmi les morts (1), tel est le sujet du cinquième dialogue. Thèse bien fausse sans doute, mais surtout périlleuse. La lecture de ce dialogue en est une preuve surabondante. Vous prétendez, ô sceptique, que votre manière de philosopher est une vraie introduction au Christianisme; vous ne donnez rien à la raison (2), vous donnez tout à la grâce (3), et cependant votre raison commence par détester tout ce qui est populaire; cependant vous trouvez des forces en vous pour lutter contre ce peuple ignorant, qui est partout où est la multitude, qui se pare de soie aussi bien que de bure, qui porte la soutane aussi bien que les crochets (4); cependant vous espérez bien dompter ce monstre du peuple, pour venir à bout du reste; cependant vous méprisez le vulgaire; vous vous souciez peu d'en être méprisé, et on lit, dites-vous, pour devise, sur le manteau de votre cheminée : *Contemnere et contemni* (5). Vous proclamez, il est vrai, votre respect pour la religion (6). Mais, vous le dites vous-même, les athées de votre siècle se servent du même artifice, que nous voyons avoir lieu en nos guerres civiles, où ceux-là même qui portent les armes contre le parti du roi, protestent d'être fort serviteurs de sa majesté (7). C'est apparemment

(1) I, 413.

(2) I, 332, 334.

(3) I, 409.

(4) Oras. Tub., I, 328, 329; Petit traité sceptique, V. 2e part., p. 141 et ailleurs.

(5) Maxime d'Epictète, qui sert même d'épigraphe à ces dialogues d'Orasius Tubero. Pascal avait-il en vue La Mothe-Le-Vayer, quand il écrivait : Il faut bien être dans la religion qu'ils méprisent, pour ne les pas mépriser? Edit. Faugère, II, p. 20.

(6) I, 344.

(7) I, 353.

pour servir Dieu, que vous comptez les nations athées (1), que vous réfutez les preuves de l'existence de Dieu et de la Providence (2); mais je veux que la *Sceptique*, qui vous paraît si pleine de charmes (3), exige de vous ce sacrifice; je me dépouille de ma raison; où est la foi nouvelle et forte dont vous m'allez revêtir? Vous ne vous arrêtez pas là; vous me jetez en des perplexités nouvelles; je ne vois encore que contradictions, qu'interminables contrastes; ici un zèle indiscret ou farouche (4); là l'indifférence au fait de la religion (5); plus loin, la tolérance ou la persécution (6). Ce n'est pas tout; vous comparez les religions entre elles; vous triomphez de leur diversité; dogmes, rêveries, superstitions, révélations, vous épluchez tout par le menu. Je le reconnais avec vous maintenant, quiconque voudra faire choix par discours humain de la vraie religion, se trouvera fort empêché (7). Mais où est la foi? et que devient votre introduction au christianisme, votre préparation évangélique? Car de dire que l'homme, jeté en cet océan immense des religions humaines, aura la foi pour aiguille aimantée (8), il n'y a pas d'apparence. Elle est submergée avec le reste, et en jetant à la mer tout ce qui vous semblait gêner la marche du vaisseau, vous avez jeté la boussole. En un mot, ce n'est pas pour la foi que vous vous donnez tant de peine; soit témérité, soit bonhommie, votre scepticisme est conséquent jusqu'au bout; il ne se tait que sur la conclusion dernière; d'autres plus hardis la sauront bien tirer.

La seconde partie, formée des quatre derniers dialogues,

(1) I, 351, 352.
(2) I, 351, 377.
(3) Œuvres, *passim*.
(4) I, 379 et suiv.
(5) I, 380, 385.
(6) I, 390, 391.
(7) I, 409.
(8) I, 377.

est inférieure à la première, soit que la verve de l'auteur se fût refroidie, soit que l'expérience de la censure eût changé le cours de ses idées (1). Le Vayer paraît déjà moins hardi et moins original. C'est dans ce volume qu'il fait sa cour aux puissances, aux cardinaux (2); qu'il commence à ménager les concessions, à multiplier les précautions oratoires, à éviter la satire, à fuir l'allusion et les matières *odieuses* (3); à revêtir peu à peu ce caractère de sceptique sans hardiesse, de critique sans mordant, de censeur sans sévérité; ce caractère, à la fois bourru et bonhomme, qui blâme son siècle et qui ménage les hommes, qui, devenu banal par timidité, se complaît dans les généralités, dont nous n'avons que faire, et supprime les traits particuliers, dont nous aurions besoin.

Les deux dialogues par où commence cette série, traitent l'un, de l'Ignorance louable, qui n'est autre que le scepticisme, et l'autre, de l'Opiniâtreté, qui est tout autant que dogmatisme. Le premier n'est qu'une réfutation commune et par ordre de matières, de la philosophie dogmatique. Il va sans dire qu'il n'est question que du péripatétisme. D'abord la logique, puis la physique, enfin la morale sont battues en brèche par le scepticisme. On le voit, le programme des écoles d'alors est suivi de point en point; c'est la contre-partie des manuels de philosophie du temps.

On a déjà dit que Le Vayer est aussi bien disciple de Carnéade que de Pyrrhon. Il admet le vraisemblable, et cherche à le concilier avec le scepticisme (4). Il confond ensemble académie et pyrrhonisme. « Nos académiques, dit-il, fondateurs de la Sceptique, ont eu leur incomparable *époche* (5). » Montaigne est bien plus philosophe..... « L'advis

(1) I, V. la lettre qui sert de préface au second volume.
(2) II, p. 292, 326, 327.
(3) Latinisme, V. Œuvres, *passim*.
(4) II, p. 12, 13.
(5) II, p. 124.

des pyrrhoniens, suivant lui, est plus hardy, et quand et quand plus vraysemblable (1); car cette inclination académique, et cette propension à une proposition plus tost qu'à une aultre, qu'est-ce aultre chose, que la recognoissance de quelque plus apparente vérité en cette-cy qu'en celle-là? etc. » — Mais Le Vayer est en quête de recettes sceptiques; il en prend partout où il en trouve. Tout cela est bon pour ce qu'il en veut faire. Montaigne apprend à penser; Le Vayer n'enseigne qu'à discuter.

Dans ce dialogue, trois sceptiques se chargent, à tour de rôle, de la logique, de la physique, de la morale, et à la fin le dogmatique devient un des plus zélés sectateurs de Pyrrhon. Sa conversion est bien complète; car il ne répond rien à ses adversaires. Au reste cela est souvent ainsi; et le P. Mersenne, dans ses Dialogues sur la vérité des sciences, introduit un sceptique qui se convertit avec la même facilité (2).

Le second dialogue, ou de l'opiniâtreté, est dirigé contre le dogmatisme des opinions littéraires, des propos, des conversations de tous les jours. Ephestion raconte à Cassander le débat qu'il a soutenu contre un grand homme de lettres nommé Cratès, qui a toute la mine d'être Vaugelas lui-même (3). Il s'agit des mots français, qui viennent du grec. L'auteur après Budé voit infiniment de mots français, qui

(1) Essais, II, ch. 12. Port-Royal s'empare de ce mot de vraisemblable pour relever une inconséquence, qui est inévitable dans le scepticisme. Logique, 1er disc. Montaigne n'en a pas moins réfuté admirablement la nouvelle Académie dans cette excellente page. D'ailleurs l'édit. in-4° de 1588 porte au lieu de vraisemblable, *beaucoup plus véritable et plus ferme*.

(2) V. la Vérité des Sciences, par le P. Mersenne, 1625.

(3) Cratès a soigneusement, et par une longue étude, approfondi l'origine des langues. II, p. 183. C'est l'un des plus savants hommes de ces temps aux langues grecques et latines, et des plus polis en toute sorte de belle littérature, p. 184. Vous connaissez l'humeur du personnage, et savez combien avantageusement et absolument il veut tout ce qu'il veut, p. 177. Il alléguait des canons irré-

sont purement grecs (1); il en rapporte quelques exemples qui ont leur prix (2); mais ce docte Cratès, tout en convenant de l'affinité, qui se trouve entre la langue grecque et la nôtre, n'avait-il pas l'impertinence de soutenir, que toute l'analogie et le rapport qui s'y trouvent, n'y étaient arrivés, que par le moyen de la latine (3)? Cassander apporte à son tour son contingent en menus paradoxes. Il nous apprend que la découverte de l'Amérique est un malheur, que la peste n'est pas un mal, que la belle mort est la plus mauvaise, que la mort en place de Grève en vaut bien une autre (4); ce sont des jeux d'esprit sans doute; mais, on le voit, du premier au second volume, le scepticisme de Le Vayer est descendu d'un étage.

La Politique est le sujet du troisième dialogue. Beaucoup d'auteurs avaient écrit de la politique depuis la Renaissance. Mais leurs livres, compilations savantes et stériles, étaient relégués dans les écoles, comme ils le méritaient; les hommes d'état les tenaient en un souverain mépris, et lisaient Machiavel. L'époque de Le Vayer fut ensemble celle du scepticisme politique et du machiavélisme, deux doctrines qui paraissent contraires, et qui se tiennent de fort près. C'est ce que l'on s'efforcera de faire voir, en rapprochant quelques traits du dialogue de la politique d'Orasius Tubero, et des Coups d'état de Gabriel Naudé.

fragables de grammaire, sur l'étymologie et formation des langues, p. 183. Tous ces traits se rapportent assez bien à Vaugelas; quant au nom de Cratès, il peut être la traduction d'un jeu de mots sur le nom de *Faure*, qui précédait celui de Vaugelas.

(1) II, p. 180.

(2) Dragées, de τραγηματα; repentir, de πενθος; escroqueur, de αισχροκερδης; ripailles, de ρυπαω; bonne chère, de χαιρειν; être à gogo, de αγωγον; manteau, de ιματιον; hocqueton, de ο χιτων; parler, de παραλαλειν.

(3) II, p. 176.

(4) II, 205—216.

Tous deux ont pour point de départ le scepticisme et le mépris des opinions du commun. Il est superflu de le montrer dans Le Vayer; le titre l'indique assez (1). Naudé, au début de son entreprise, envisage d'un œil ferme et assuré et « quasi comme étant sur le donjon de quelque haute tour, tout ce monde, se le représentant comme un théâtre assez mal ordonné, et rempli de beaucoup de confusion, où les uns jouent des comédies, les autres, des tragédies, etc. (2). » Veut-on savoir quels sont ses maîtres? « Sénèque l'a plus servi qu'Aristote, Plutarque que Platon, Juvénal et Horace qu'Homère et Virgile; Montaigne et Charron que tous les précédents (3). » L'autorité de Charron est celle qu'il invoque le plus souvent (4). Il en eût volontiers fait un ministre d'état (5). Les deux amis, également disciples de Montaigne (6), ont une égale aversion pour la politique des pédants (7). Ces docteurs des écoles ne mettent point de fin à leurs discours ordinaires de la religion, de la justice, de la clémence, de la libéralité et autres semblables vertus du prince ou du ministre (8). Il faut passer par un nouveau chemin, qui ne soit point fréquenté par le *servum pecus*, ni entrecoupé par ces marais, où les grenouilles chantent depuis si long-temps dans la boue.

Veterem in limo ranæ cecinere querelam (9).

La science politique n'est qu'un vain amusement. Ces mystères puérils, cette parade de secrets d'état, ces *arca-*

(1) De la politique traitée sceptiquement.
(2) Coups d'état, ch. Ier, t. I, p. 37. Edition de 1752. 2 tomes en 3 vol.
(3) *Ibid.*, t. I, p. 41
(4) *Ibid.*, t. I, p. 19, 22. Ch. II, p. 93. Ch. III, p. 333, 345, 402.
(5) *Ibid.*, ch. V. t. II, p. 228.
(6) V. Le Vayer, Œuvres, *passim;* Naudé, Coups d'état, Avertissement.
(7) Naudé, *ibid.*, ch. I, p. 41. — Oras. Tubero II, 258, suiv.
(8) Naudé, *ibid.*, ch. 1, 48. — Oras. Tub. II, 300-306 et ailleurs.
(9) Naudé, *ibid.*, ch. I, 49, ch. V, 236 cf. Oras. Tub. II, 258.

na Imperiorum sont faits pour le vulgaire (1); ce qu'on en pense ne se dit que de seul à seul, d'ami à ami (2); ce qu'on en pense n'est mis sous la presse, que pour des intimes, et ne s'imprime qu'à douze exemplaires (3). Force, justice, prudence, autant de mots qui changent de sens, en passant au service des souverains et des ministres. La force de l'homme d'état n'est que la faiblesse et l'imbécillité des gouvernés, la variabilité de notre nature infirme et débile, la diversité des opinions, des sectes, des religions (4); sa justice est une justice artificielle, particulière, faite et rapportée au besoin et à la nécessité des Etats; elle viole la justice naturelle; mais quoi? Il faut vivre comme les autres; entre tant de vices, on en peut bien quelquefois légitimer un, et parmi tant de bonnes actions en déguiser quelqu'une (5). Sa prudence suit également des voies écartées, obscures; rien de constant, rien d'assuré. Les politiques vulgaires sont éblouis de la grandeur des événements, et de l'éclat des puissances; ils croient que tout dans un Louvre se fait avec poids et mesure, et que les hommes d'Etat sont les plus beaux esprits de leur siècle. Mais il en est de même qu'au jeu des cartes; il y en a qui y savent des piperies et des façons de les brouiller, quoiqu'ils n'entendent guère bien les jeux. Aux affaires politiques, les esprits grossiers valent souvent mieux que les subtils (6). Ce ne sont pas les grands préparatifs, qui amènent les grands changements; et les plus grands effets, pour la confusion des politiques, sont nés des plus petites causes (7).

Si l'on doutait encore de la liaison, qui existe entre le

(1) Oras. Tub. *Ibid.* — Naudé, ch. I, p. 49. Ch. II, p. 97-108.

(2) Oras. Tub. *Ibid.*

(3) Naudé, Avertissement.

(4) Naudé, ch. V. t. II. p. 236.

(5) Naudé, ch. V. t. II, p. 2?3. Cf. ch. II. — Oras. Tub. II, 300—306.

(6) Oras. Tub. II, 286—291 cf. Naudé ch. V, p. 230.

(7) Oras. Tub. II, 287—289. — Naudé, ch. IV. t. II, p. 13-22.

dialogue de la Politique, et les Coups d'état, entre le scepticisme et le machiavélisme, qu'on se souvienne du troisième livre de la Sagesse. N'est-ce pas grâce au pyrrhonisme, que la vertu de Charron pactise avec la perfidie; qu'elle enseigne l'art d'excuser la tyrannie, de côtoyer l'honneur, et d'aller à l'entour, sans lui tourner le dos, de coudre à la peau du lion la peau du renard (1)? Joignez-y ces paroles de Montaigne : « En toute police, il y a des offices nécessaires, non seulement abjects, mais encore vicieux. Les vices y treuvent leur reng, et s'employent à la cousture de nostre liaison, comme les venins à la conservation de nostre santé. Il fault laisser jouer cette partie aux citoyens plus vigoreux, et moins craintifs, qui sacrifient leur honneur et leur conscience, comme ces aultres anciens sacrifièrent leur vie, pour le salut de leur pays..... Le bien public requiert qu'on trahisse et qu'on mente, et qu'on massacre : résignons cette commission à gents plus obéissants et plus soupples (2). »

Quelques traits encore peuvent servir au rapprochement de ces deux ouvrages. Il y a quelque chose d'italien dans l'un et l'autre. Orasius Tubero parle des affaires et de la constitution de la *Seigneurie*, comme s'il était au delà des monts (3). Il traite les affaires d'Etat de *chansons politiques*, et c'est un mot italien (4). Naudé fit son livre à Rome, dans la maison d'un Cardinal. C'est pour les Italiens que fut écrit l'ouvrage si peu français des Coups d'état (5). Tous deux se sont inspirés de la lecture de ce Machiavel perfectionné, le célèbre Fra Paolo, le théologien de Saint-Marc, qui fut trouvé capable de diriger la conscience du Conseil des Dix,

(1) III, ch. 2, 3 et 4.

(2) Essais, III, p. 2—3. Nous nous servons de la petite édition Lefèvre.

(3) II, 251—290. I, 86.

(4) *Canzoni politiche*, expression de Fra Paolo. Oras. Tubero II, 246, et I, 87.

(5) V. Coups d'état, Avertiss. et ch. 1, p. 32 suiv. et t. I., p. 131.

et d'ajouter aux statuts de l'Inquisition d'Etat (1). Un moine, dont les pensées s'élevaient si fort au dessus de son état et des préjugés de son temps, un théologien qui tenait en échec la cour de Rome, ne pouvait manquer d'avoir une grande vogue en France, parmi les politiques, les gallicans, les libres penseurs (2). Le Vayer ne met pas de bornes à son admiration pour lui, et si Naudé garde un peu de réserve en son endroit, c'est qu'il est à Rome.

Faut-il ajouter que tous deux méprisent également la cour (3)? Il n'y a là ni de quoi s'étonner ; disciples de Pyrrhon ou de Machiavel, c'était également leur rôle; ni de quoi louer leur courage; c'était un moyen assuré de plaire au public, comme aux cardinaux ministres.

On a jusqu'ici mêlé l'analyse des deux ouvrages à cause de la ressemblance des doctrines; mais comme leur fin n'est pas la même, on joindra quelques mots, pour indiquer le but et la visée de chacun d'eux.

Le Vayer est dans la politique, ce qu'il est dans la philosophie. Il doute de la république, comme de la monarchie, de l'expérience et du raisonnement, des maximes et des conseils. En un doute si absolu, chacun trouve son compte, philosophes et politiques, indépendants et hommes d'Etat. Par une manière de compromis tacite, le libertinage tenant lieu de liberté, le scepticisme politique suffisait aux uns, et servait les autres. Orasius Tubero accorde, il est vrai, les plus grands éloges au roi régnant (4); mais c'est une précaution nécessaire, et l'auteur de la *Servitude volontaire* n'en a-t-il

(1) Oras. Tub. II, 246, 252, 267. — Naudé, ch. V, t. II, 229, 232, 238.

(2) Fra Paolo ou le P. Paul, comme on disait alors, envoyait ses livres à de Thou. (Biogr. univers.) V. sur Fra Paolo, Daru, Hist. de Venise, liv. 29, la fin du livre 39 et les notes du t. VI. V. aussi un article de M. le comte Lanjuinais, Revue encyclopéd., t. 4, p. 47.

(3) Oras. Tuber. II, p. 340—348 et Œuvres, *passim*. — Naudé, ch. V, t. II, p. 239.

(4) Oras. Tub. II; 292. Cf. — 326.

pas fait autant (1) ? Toujours est-il que cette mode de discourir sceptiquement permet de traiter avec quelque franchise, d'une matière chatouilleuse, et de risquer quelques réflexions hardies sur la royauté, sur les favoris, sur le luxe et l'éclat des ministres (2). D'autre part, *la Seigneurie* s'inquiétait peu des rêveries d'un sceptique, ou, si elle y regardait, le pour et le contre n'y étaient-ils pas développés ensemble ? Quoi de plus commode que le scepticisme ? En 1643, Le Vayer publiait un petit livre, *De la Liberté et de la Servitude*, où, sans se contredire lui-même, il soutenait que personne n'est libre, à l'exception de quelques âmes héroïques et privilégiées ; qu'il n'y a d'autre liberté que la liberté philosophique, dans les choses qui ne vont pas contre la religion, la police et les bonnes mœurs ; qu'il n'y a d'autre esclavage que celui des passions, et que c'est là ce qui doit être appelé la servitude volontaire (3). Ce mot est tout ensemble une allusion et une réponse au discours de la Boëtie.

C'est ainsi que le sceptique détournait la thèse du déclamateur. Tallemant des Réaux dit que Richelieu fut longtemps sans connaître le Traité de la servitude volontaire. Si ce n'est pas Le Vayer qui lui donna l'envie de voir cette pièce, c'est du moins sous les auspices du Cardinal, que le philosophe fit cette espèce de réponse (4). Orasius Tubero n'eut donc qu'un pas à faire, pour devenir un politique au service du Cardinal, pour *être à Richelieu*, comme on disait alors.

Naudé était au cardinal de Bagni, à une éminence italienne. Les idées d'au delà des monts, venant à tomber dans

(1) Œuvres compl. d'Estienne de la Boëtie, édit. Feugère, p. 59.

(2) II, 319—330.

(3) La liberté et la servitude, t. III, 1re part., p. 200.

(4) Le livre *De la liberté et de la servitude* avait été fait pour Richelieu, et on le vit quelque temps entre ses mains (V. Epit. dédic. à Mazarin, en tête de l'ouvrage). Quant au livre de la Servitude volontaire, que Richelieu ne connaissait pas, V. Tallemant des Réaux, I, p. 395.

ce fonds sceptique apporté de France, y font merveilles. La morale asservie (1) à la politique, les pensées inspirées tournées en dérision, Jeanne d'Arc audacieusement niée (2), le peuple ravalé bien au dessous des bêtes (3); la religion abaissée jusque là qu'elle devient une machine à gouvernement; l'art d'employer faux miracles et *charlataneries* (4), la théorie des libelles perfides et de la prédication empoisonnée (5), l'apologie enfin, la triste apologie de la Saint-Barthélemy (6), voilà pour laisser bien loin en arrière, et Machiavel et Fra Paolo, voilà pour ouvrir les yeux de tout le monde sur le scepticisme (7).

Que dire du neuvième dialogue, sur le Mariage, sinon que c'est du Rabelais réchauffé? Eleus, très-indigne rejeton de Panurge, consulte deux philosophes, afin de savoir s'il se doit marier. L'un, qui est célibataire, lui conseille le mariage; l'autre, qui est marié, le célibat. Le rôle de Trouillogan sceptique est donc partagé entre ces deux personnages. Mais Orasius Tubero oublie ici sa suspension de jugement; il fait pencher la balance pour le célibat. Son dialogue est une satire contre les femmes, satire grossière et licen-

(1) Ch. II et III.

(2) Ch. III, t. I, p. 366.

(3) Ch IV, t. II, p. 22—31.

(4) Ch. V, t. II, p. 246.

(5) Ch. IV, t. II, p 31—50.

(6) Ch. III, t. I, p. 379—392.

(7) Guy Patin ne trouve, pour excuser son ami sur le méfait de cette apologie, que l'influence du lieu où il écrivait alors. « Lorsqu'on entre au Vatican, dit M. Sainte-Beuve, qu'aperçoit-on en effet dès la grande salle d'antichambre? La Saint-Barthélemy peinte et Coligny immolé. » Revue des deux Mondes, 1er déc. 1843, p. 777. — On ne parle pas en si mauvais termes de cette exécution en Italie et aux autres royaumes étrangers, comme l'on fait en France, etc., ch. 3, II, p. 390. De même Le Vayer: Les Français pleurent au seul souvenir des Matines parisiennes, et détestent les massacres de la Saint-Barthélémy; on en fait des feux de joie dans Rome, et le château Saint-Ange en tire tout son canon d'allégresse. Petit Traité sceptique, etc., t. V, p. II, p. 190. V. plus haut.

cieuse, qui vient clore ce livre, par le lieu commun essentiellement pyrrhonien des obscénités. Le Vayer est un digne pyrrhonien, pour ce regard comme pour les autres. Il y eut tel ouvrage de sa jeunesse, qu'il ne mit pas au jour, il est vrai, mais qui lui fit parmi ses amis la réputation d'homme fort ingénieux en ces matières (1). Pour revenir à la comparaison de Panurge et d'Eleus, Rabelais a été beaucoup mieux avisé de laisser la question douteuse, et Panurge à ses perplexités (2). Molière a fait comme Rabelais, dans le Mariage forcé; il a même mieux fait que lui; car la leçon du sceptique porte d'abord ses fruits, et les coups de bâton de Sganarelle sont les plus philosophiques du monde. Puisque l'on a parlé du Mariage forcé, on peut remarquer que Pancrace et Marphurius ne sont pas de simples docteurs de comédie, qu'ils représentent deux écoles rivales, péripatéticiens et pyrrhoniens, qui étaient en présence pendant la jeunesse de Molière, mais qui étaient devenus également ridicules en 1664, année du Mariage forcé (3). Qui sait même si en écrivant le rôle de Marphurius, Molière ne songea pas au vieux philosophe, au père de son ami l'abbé Le Vayer?

Tels sont les neuf dialogues, où Le Vayer avec le pseudonyme d'Orasius Tubero (4), donna librement carrière à son scepticisme. Si cette analyse est trouvée superficielle,

(1) V. Hexaméron rustique, 4e journée. — Le discours de l'antre des Nymphes n'est autre qu'un extrait de cet ouvrage de jeunesse. Notez que dans cette pièce, qui est déjà fort obscène, l'auteur nous avertit qu'il fait des sacrifices à la pudeur.

(2) Pantagruel, livre II.

(3) Le commentateur a bien raison de voir dans ces personnages autre chose que des pédans ridicules; mais il se trompe sans doute, quand il pense que sous le masque de Marphurius, Molière pourrait bien se railler du doute méthodique de Descartes.

(4) *Orasius Tubero*, de *tuber* motte et ὁραω, voir. La famille Le Vayer s'appelait primitivement *Le Voyer*. V. Niceron, t. XIX. Plus tard, dans la *Promenade* et dans l'Hexaméron, il se représente sous le nom de *Tubertus Ocella*, qui a le même sens.

on peut dire que l'ouvrage a lui-même peu de solidité, tenant en quelque façon le milieu entre la satire et la philosophie, entre le livre et le pamphlet. Cependant, comparé avec les œuvres du même temps, il ne laisse pas d'avoir un rang avantageux dans notre histoire littéraire. Le Vayer est le premier, dit Voltaire, qui ait écrit en prose dans notre langue, des dialogues supportables (1). Lors de l'apparition d'Orasius Tubero, le dialogue était un genre délaissé, méprisé même par le public (2); c'était comme une espèce d'aversion, qui durait encore douze ans après, lorsqu'il publia le premier volume de ses Opuscules (3). La mode des dialogues revint pourtant parmi les gens de lettres, et Le Vayer sans doute y avait contribué (4).

Par la composition et par le style, aussi bien que par la pensée, Orasius Tubero appartenait à un siècle, qui commençait à disparaître; et cela est également vrai de toutes les œuvres de La Mothe-Le-Vayer. Il ne voit son sujet, qu'à travers l'érudition, à travers tout ce qui a été dit et pensé avant lui. Autorité, scepticisme, instrument de la libre pensée, méthode philosophique, tout est pour lui dans l'érudition. Le Vayer et Naudé continuaient en langue vulgaire l'école des savants de la renaissance. L'exemple de Montaigne les avait pu tromper; et si leur erreur se prolongea, si Le Vayer parut s'obstiner dans cette ancienne façon d'écrire, c'est que le livre des Essais avait formé un public, et donné une espèce de popularité à l'érudition. Mais en quoi Montaigne et Le Vayer diffèrent profondément, l'é-

(1) Edit. Beuchot, t. XXXIX, p. 201.

(2) V. Lettre servant de préface au 1er vol. d'Oras. Tubero.

(3) V. de la Lect. de Platon et de son Eloq. Opusc., 1re part.

(4) V. Baillet, Jugement des savants, vol. VII. Epître à M. d'Arzeille. — L'auteur forme ainsi sa citation. « *Orasii Tuberonis Epist.* » Lamonnoye y voit trois erreurs, faute d'avoir compris qu'il s'agit ici de l'épître servant de préface à Orasius Tubero. Le seul tort de Baillet est d'avoir mis sa citation en latin.

rudition est le tout de Le Vayer; dans Montaigne elle est l'accessoire. « Certes, dit-il, j'ai donné à l'opinion publicque, que ces paremens empruntez m'accompaignent; mais je n'entends pas qu'ils me couvrent, et qu'ils me cachent : c'est le rebours de mon desseing, qui ne veulx faire montre que du mien, et de ce qui est mien par nature; et si je m'en feusse cru, à tout hazard, j'eusse parlé tout fin seul. Je m'en charge de plus fort touts les iours, outtre ma proposition et ma forme première, sur la fantaisie du siècle et par oysifveté.. » (1)

C'est un grand secret, dit Le Vayer, de recueillir soigneusement de certaines pensées singulières, qui se présentent à notre imagination en lisant, et d'en étendre le raisonnement au plus tôt, parce qu'on les perd pour jamais, si l'on n'use de cette diligence (2). Ce secret c'est le sien même, quand il écrivait; souvent au début de ses ouvrages, il annonce en toute naïveté, non pas ce qu'il a pu trouver dans son esprit, comme on a coutume de faire, mais bien ce qu'il a trouvé dans ses livres. L'habitude du lieu commun avait gagné tous les gens de lettres. Le Vayer la partageait non seulement avec Costar (3) et autres tels ravaudeurs, mais avec Balzac, avec les princes même de la littérature (4). Tous n'avouaient pas leurs larcins d'aussi bonne grâce. Mais Le Vayer n'avait garde de dissimuler ses allégations, qui étaient sa gloire la plus friande. Cependant cette pillerie toute innocente n'était pas pour échapper à la critique de ses rivaux. Son style, selon Chapelain, est clair, mais sans

(1) Essais, III, ch. 12, p. 400. — V. la note de M. J.-V. Leclerc.

(2) De la Lecture, etc. Opusc., 3e part.

(3) V. Lettre à M. de Seurhomme, Entret. de Voiture, p. 405. Le Vayer, tout grand picoreur qu'il était, a été bien picoré par Costar. V. Ménagiana II, 184, suiv.

(4) V. Balzac, 9e diss., ch. 3, t. 2, p. 626. Je ne commence qu'à entrer en belle humeur, et entamer mes lieux communs; mais le mal est que je ne puis pas, etc.

élégance et sans figures; il est méthodique en tout ce qu'il traite et épuise les matières, quoiqu'il y mette peu du sien (1). « C'est un galant homme, dit Balzac, il ne laisse pas d'avoir de l'esprit, quoiqu'il se serve la plupart du temps de celui d'autrui (2). » Aussi Le Vayer ne manque jamais de rompre une lance pour les citations (3). La philosophie et la littérature lui semblent être en péril, dès qu'on fait mine de ne goûter pas cette prose, où foisonne le grec et le latin. C'est là ce que Naudé avait la bonhommie d'appeler le style de Montaigne et de Charron (4).

A ce genre d'écrire, qui rappelle si bien la renaissance, Orasius Tubero joint un langage, qui paraît être de vingt ans en arrière de ses contemporains ; et vingt ans à l'égard du langage, c'était beaucoup pour un public, qui vit en un demi-siècle quatre révolutions se succéder dans la langue, avec Amyot, d'Ossat, Du Perron et Coeffeteau. Au reste, La Mothe-Le-Vayer parut toujours suivre avec peine et de loin, le rapide progrès qui se fit sentir dans la langue française à cette époque. On aura lieu de revenir plus tard sur le point des progrès de la langue, et l'on dira quelle part Le Vayer prit au débat littéraire, qui naquit de ces changements.

III.

Plusieurs motifs ont engagé à étendre cette analyse des dialogues d'Orasius Tubero. Premièrement, c'est l'ouvrage le plus connu de Le Vayer, et qui mérite le mieux de l'être (5) ; c'est dans ce livre encore qu'il a dit le plus hardiment sa pensée. Enfin, dans la volumineuse collection de ses

(1) Mél. tirés des lettres mss. de Chapelain, p. 225.

(2) Lettre à Chapelain, 4 janvier 1639, cf. Vigneul-Marville, Mélanges, t. II.

(3) V. Oras. Tub., Lettre prélimin. du 2e vol. Considérat. sur l'Eloq. II, 1re part., p. 274—284. Opusc., 3e part., de la Lecture, etc., II, 2e part., p. 514, suiv. Doute sceptique si l'étude, etc. V. II p., p. 404, suiv.

4) V. Coups d'état, avertissement.

(5) V. M. Cousin, Cours de l'hist. de la philosophie moderne.

ouvrages, il n'en est guère qui ne soit un développement, souvent même une copie de quelque page d'Orasius Tubero; jusque là, qu'on trouve Le Vayer tout entier dans ces deux petits volumes (plût à Dieu qu'il eût voulu s'y tenir), et qu'on a cru pouvoir se borner à cette étude partielle, pour faire connaître le philosophe sceptique. Cependant, pour donner quelque preuve de cette assertion, et compléter ensemble l'idée qu'on se doit faire de La Mothe-Le-Vayer, on ajoutera quelques rapprochements tirés de ses autres écrits sur la philosophie.

Les dictionnaires bibliographiques les plus récents contiennent cette erreur, que les dialogues d'Orasius Tubero sont imprimés, dans l'édition générale des œuvres de Le Vayer, sous le titre de Promenade (1). La Promenade et l'Orasius Tubero sont deux livres différents; mais la confusion qu'on fait ici, semble naître aisément de la ressemblance des deux livres. La Promenade est composée aussi de neuf dialogues; l'auteur y est également déguisé sous le voile d'un pseudonyme, et Orasius Tubero est devenu Tubertus Ocella. Mêmes lieux communs de philosophie pyrrhonienne et de scepticisme chrétien; mêmes parodoxes; mêmes satires; mêmes allusions. On retrouve dès le début ces relations de voyage, si chères à Orasius Tubero, grossies de quelques-unes plus nouvelles (2). La géographie pourtant a fait des progrès, et l'auteur n'y demeure pas étranger (3). Ici, c'est le Banquet sceptique qui reparaît dans le troisième dialogue; là, c'est le Mariage, dans le quatrième; et bien que trente-deux hivers aient passé sur la tête d'Orasius Tubero, il aime encore les gaillardises. Partout on découvre les vestiges épars de l'ignorance louable (4), de la Vie pri-

(1) Brunet, Manuel du libraire, et Quérard, France littéraire.

(2) Promenade IV, 1re part., p. 102. *Ibid.*, p. 224.

(3) Promenade, p. 83 suiv.

(4) 2e et 6e dialogues.

vée (1), de la Politique (2), de l'Opiniâtreté (3), de la Divinité (4). Ce qui distingue Tubertus Ocella, c'est qu'il est plus sage, comme aussi moins spirituel. En un mot, la Promenade est une copie plus bienséante, mais plus froide, que l'auteur semble substituer à un modèle, qu'il ne veut pas perdre, et qu'il n'ose pas avouer.

Le Petit discours chrétien, de l'Immortalité de l'âme, peut être considéré comme la rançon des hardiesses philosophiques d'Orasius Tubero (5). Il n'est pourtant que la reproduction affaiblie de la doctrine d'Orasius sur l'âme; le tour même et l'expression sont conservés dans quelques pages. Sauf le développement plus étendu et plus spécial, que l'on trouve dans le Discours de l'Immortalité de l'âme, les changements subis par Orasius Tubero rappellent assez ceux que l'on voit dans la deuxième édition de la Sagesse. Charron avait dit de l'immortalité de l'âme, que « c'était la chose la plus utilement creue, la plus faiblement prouvée et establie par raisons et moyens humains; » il y substitua plus tard ces mots : « la plus utilement creue, *aucunement* (6) assez prouvée par plusieurs raisons naturelles et humaines, mais proprement et mieux establie par le ressort de la religion, que par tout autre moyen (7). » Le Vayer fait de même, dans son Petit discours chrétien; il accorde que les preuves de l'immortalité de l'âme lui sont, jusqu'à un certain degré, suffisantes, après avoir dit dans ses dialogues, qu'on ne peut apporter en cette matière, de raisons humaines si fortes, qui n'aient leur revers, prouvant tout autant pour l'immortalité de l'âme des brutes, ou qui ne soient balancées par d'autres

(1) 9e dialogue.
(2) 8e et 9e dialogues.
(3) 9e dialogue.
(4) 5e dialogue.
(5) Il parut en 1636, trois ans après Orasius Tubero.
(6) *Aucunement* employé à l'affirmative, en *quelque façon*.
(7) Charron, de la Sagesse, 1re éd., I, ch. XV; 2e éd., I, ch. VIII.

raisons aussi puissantes (1). On vient de dire que ce Discours de l'immortalité était comme un gage, que le pyrrhonien était obligé de fournir. Malgré les contradictions, où le scepticisme reparaît, surtout vers la fin du livre, si cet ouvrage est un peu plus dogmatique que les autres, c'est qu'alors, moins que jamais, il était possible de se montrer pyrrhonien à l'égard de l'âme. L'âme, sans doute, est le maître problème de toute la philosophie, de tous les âges de la raison humaine. Mais combien y devait être intéressé un siècle, qui contenait en ses flancs la plus belle solution qui en ait été donnée! Le siècle, qui fut clos par l'avènement de Descartes, au milieu de toutes les ruines morales et religieuses qu'il avait entassées, s'était toujours rallié autour du dogme de l'immortalité de l'âme. Dans les livres, dans les chaires, dans les compagnies, dans les universités, il poursuivit l'idée d'atteindre à cette vérité sublime par les ressources de la pensée humaine. On dirait même que, fatigué par fois de la lutte, il voulut, par la voie des conciles, demander définitivement à Dieu, s'il avait accordé à la raison de l'homme la force qui lui était nécessaire, pour s'élever au dogme de son immortalité (2). La Mothe-Le-Vayer et son livre appartiennent à cette époque agitée. On y trouve un trait caractéristique. Il raconte que le P. Baranzano, son ami, lui avait souvent assuré, et toujours sous le bon plaisir de Dieu, qu'il le reverrait, s'il partait le premier de ce monde, afin de l'instruire de l'état des âmes après la mort; et il ajoute que son ami n'y a jamais satisfait, la Providence en ayant autrement ordonné (3).

Mais en quoi le Discours de l'immortalité et les pages

(1) Oras. Tub., II, 103.

(2) Conciles de Vienne et de Latran.

(3) Disc. chrét., III, 1re p., p. 450; Homilies, XII, p. 188. C'est l'histoire de la promesse de Canius Julius à ses amis, dans Sénèque, de Tranquill. vitæ, I, 14. Marsile Ficin et Michel Mercator s'étaient fait réciproquement la même promesse, et Ficin, qui mourut le premier, y fut fidèle, s'il en faut croire Baronius; Annales, liv. V.

correspondantes d'Orasius Tubero font revivre pour nous l'époque dont on vient de parler, c'est qu'ils procèdent du novateur, qui souleva tous les orages de cette question, de Pomponace. Tous les livres du temps sur l'âme, étaient des réponses à Pomponace (1). La Mothe-Le-Vayer revient trois fois sur le fameux débat du novateur avec le péripatéticien Niphus (2). Naturellement il accepte la distinction établie par Pomponace; il reçoit le dogme de l'immortalité des mains de la foi, il le tient supérieur à tout effort de la raison; non seulement on ne peut le démontrer dans les limites du péripatétisme; mais il est plein de dispute dans toute l'étendue de la philosophie (3). Hors du christianisme, il y a eu de grands hommes et des plus gens de bien, qui ont cru l'âme mortelle; c'est faire tort à la religion de l'autoriser, et avec elle l'immortalité de l'âme, sur des opinions humaines prises de la philosophie; et pourquoi cet article de l'Immortalité ne dépendrait-il pas de la foi chrétienne, aussi bien que ceux de la Trinité, de l'Incarnation et de la Résurrection (4)? Le *Discours chrétien* contient trente-trois preuves de l'immortalité de l'âme. Bonnes et mauvaises, elles sont tirées indifféremment de Platon, d'Aristote, de Plotin, de Porphyre, de Saint-Thomas. Quelques-unes ont été d'aventure tirées du livre même de Pomponace, et Le Vayer n'a garde d'ajouter la réfutation qui les suivait. Il semble que le sceptique ait voulu faire preuve de bonne volonté; il ramasse des arguments, partout où il en rencontre; ce n'est pas sa faute, s'il n'en trouve pas de démonstratif (5).

(1) Niphus, Favellus, Contarini, Ant. Sirmond, V. Bayle, art. Pomponace.

(2) Oras. Tub., I, 362; II, 102, Disc. chrét., 410, 411.

(3) Oras. Tub., II, 103. — Le Vayer, p. 362 du 1er vol., rappelle la fameuse distinction de Pomponace, d'une manière bien confuse, et qui a été interprétée par Bayle. V. art. Pomponace.

(4) Oras. Tub., II, 103, 104, Disc. chrét., 478-480. Cf. Pomponace, de Immortalitate animæ, ch. XV.

(5) Gassendi, dans son livre sur la Vie d'Epicure, p. 557, ne fait mention

A la lecture du Discours chrétien, une réflexion se présente à l'esprit. Pomponace avait déclaré qu'il tenait impossible de prouver l'immortalité, non seulement dans les termes de la doctrine d'Aristote, mais absolument par aucune preuve ou moyen philosophique (1). Les écoles se crurent si fortes contre le novateur, qu'elles acceptèrent la lutte dans les termes les plus étroits, et qu'elles prétendirent le battre sur le terrain même du péripatétisme, dans son propre domaine. Cent ans plus tard, quand Le Vayer écrit ses Dialogues et son Discours chrétien, non seulement Aristote, non seulement Platon, mais les Néo-Platoniciens, mais les philosophes de la Scholastique, mais toutes les écoles réunies en faisceau ne peuvent plus tenir tête à Pomponace. Sans doute dans ce mélange de preuves, il y a encore quelques éléments de conviction, et tout n'est pas pourri dans ce ruineux échafaudage. Mais tout est à refaire, et par la base; car de mettre la démonstration de l'immortalité au bout d'un débat si pénible, si aventureux, et de n'y parvenir enfin qu'après tant de circuits et d'incertitudes, il y a trop à risquer, et le scepticisme a trop beau jeu. Il faut désormais tirer l'idée de l'âme des notions primitives; il faut conquérir ce dogme du premier pas (2). Vienne une philosophie, qui mette immédiatement l'âme hors de cause, et la délivre de cette phalange inutile, compromettante d'arguments; qui ne voit que le siècle, que l'avenir lui appartient? Comparez aux trente-trois preuves de La Mothe-Le-Vayer, l'argument

que de vingt-trois preuves apportées par Le Vayer en faveur de l'Immortalité de l'âme; celui-ci lui dit un jour en riant, qu'il lui avait soustrait dix arguments. Gassendi lui promit sérieusement de corriger cet endroit à la première occasion. Lettres de Le Vayer, XCVII, t. VII, 1re p., p. 48.

(1) V. le Préambule et le chap. XVe du *de Immortalitate*. — Bayle a tort, ce semble, de ne voir que la doctrine d'Aristote intéressée dans le livre de Pomponace.

(2) V. M. Cousin, Cours de l'hist. de la phil. mod., IIe leçon.

si simple et si beau de la distinction de l'âme et du corps; tout le cartésianisme n'est-il pas là (1)?

Autre réflexion. Le Vayer, en son Discours chrétien, établit sur la foi la complète assurance de l'immortalité. Au sixième dialogue d'Orasius Tubero, l'assurance unique de cette vérité est dans la religion; et il est permis de croire que c'était là sa véritable pensée. Combien pense-t-on qu'un tel dénûment de preuves naturelles devait livrer d'hommes à l'incrédulité? Combien peu cette humilité de la raison, parfois sincère, plus souvent feinte et perfide, dut-elle toucher de cœurs? On a dit, et, ce semble, avec raison, que Descartes était impossible sans le Christianisme. Cette liaison qui fera l'éternel honneur de Descartes, ne donne-t-elle pas lieu de penser que sa généreuse philosophie devint le refuge de plus d'une âme ébranlée? et serait-ce porter trop haut sa gloire, que de prétendre qu'il servit aux desseins de la Providence sur un siècle, qui vit la glorieuse et souhaitable alliance de la raison et de la foi (2)?

En un mot, le Discours chrétien est de 1636, les Méditations de Descartes de 1641. En 1636, beaucoup d'esprits croyaient la foi intéressée dans le débat de Pomponace;

(1) Méditation, VI, 18.

(2) Voici, au sujet des personnes que le cartésianisme convertit à la religion, les propres paroles d'Arnauld : « N'a-t-on pas sujet de croire que Dieu, qui se sert de ses créatures, comme il lui plaît, et qui cache, sous des moyens humains, les ordres admirables de sa Providence, a eu pour but la guérison de ces malades, en les forçant d'entrer dans de justes défiances de leurs fausses lumières, lorsqu'il leur a suscité un homme, qui a eu tant de qualités naturelles, si propres à les toucher, une pénétration d'esprit tout à fait extraordinaire dans les sciences les plus abstraites, une application à la seule philosophie, ce qui ne leur est point suspect, une profession ouverte de se dépouiller de tous les préjugés communs, ce qui est fort à leur goût, et qui, par cela même, a trouvé moyen de convaincre les plus incrédules, pourvu qu'ils veuillent seulement ouvrir les yeux à la lumière qu'on leur présente, qu'il n'y a rien de plus contraire à la raison, que de vouloir que la dissolution de notre corps soit l'extinction de notre âme.? » Diffic. propos. à MM. Steyaert, IXe part., p. 81, suiv.

il y avait péril à enseigner que l'école était dans l'impuissance de démontrer l'immortalité de l'âme ; et cependant on était plus ou moins persuadé de cette impuissance. Cinq ans après, l'argument cartésien venait désintéresser la foi ; et il ne fut bientôt personne qui n'osât dire, que les principes de la vieille philosophie étaient incapables de fournir une bonne preuve de l'immortalité.

A parcourir les autres ouvrages de La Mothe-Le-Vayer, on s'assure de plus en plus, que toute sa philosophie est dans les dialogues d'Orasius Tubero. On y trouve la première forme, le premier essai et généralement le meilleur, de toutes ses pensées, même de celles qui sont étrangères à la philosophie. Si l'on n'avait pas formé le dessein de parler à part de la Vertu des payens, on en trouverait la source au cinquième dialogue, de la Divinité, où il maintient avec saint Justin, que tous ceux qui ont suivi le droit usage de la raison naturelle, avant la venue du Messie, étaient véritablement chrétiens ; et au septième, de l'Opiniâtreté, quand il prétend, qu'avant la découverte de l'Amérique, les Indiens se pouvaient sauver, au dire des plus équitables théologiens, dans l'innocence de la loi naturelle (1). S'il n'était pas plus expédient de faire un article séparé du débat soutenu par Le Vayer, au sujet de la langue et de la critique littéraire, on trouverait déjà cette lutte dans la préface du second volume, et dans les premières pages du dialogue de l'Opiniâtreté (2).

Des *Opuscules*, des *Petits traités en forme de lettres*, des *Homilies*, il suffira de dire que c'est la menue monnaie d'Orasius Tubero. Un grand nombre de ces petits écrits sont des pièces détachées des dialogues. L'auteur reprend successivement ses lieux communs de sceptique et ses paradoxes : tantôt c'est l'éloge des ânes qui revient dans une

(1) Oras. Tub., I, 383-384 et II, 206, 207.

(2) Oras. Tub., II, 175-192.

lettre ; tantôt la satire des femmes et du mariage dans un opuscule ; ici l'on décrie la vie active, la magistrature ; là on fait le panégyrique de l'ignorance. Voici la réfutation de la logique, qui reparaît sous le titre de disputes, de querelles opiniâtres ; celle de la physique, sous le nom de l'âme, du corps, des couleurs, des monstres, etc. ; celle de la morale, sous la forme de la loi, de la prudence, du mensonge, du larcin. En un mot, l'ouvrage d'Orasius Tubero est comme le père de toute une famille de livres et de livrets ; famille nombreuse, car il s'agit de plusieurs centaines de traités : les Opuscules, les Lettres, les Homilies sont les plus petits de la famille, et les plus petits ne sont pas les moins bavards.

Le livre de *Prose chagrine* ne se dérobe pas davantage à cette sorte de filiation. C'est encore un reflet de ses dialogues primitifs, reflet assombri, dernière lueur d'un scepticisme morose et découragé. Il y a des traits contre les abus qu'on fait de la religion ; il y en a contre les méchants théologiens et les mauvais catholiques, puis vient le tour de la justice et des Parlements ; enfin il ne ménage pas les maltôteries, les fourbes des traitants et sous-traitants. « Ne semble-t-il pas que la France soit de tous côtés au pillage ? et quel chagrin ne doit-on pas concevoir contre des gens, qui se lavent les mains dans le sacré sang du peuple, et particulièrement contre ceux qui le mettent à parti (1) ? » La seconde partie de *Prose chagrine* contient une défense du scepticisme. Cette doctrine ne se contredit pas elle-même, en proférant que rien n'est certain ; tout spécieux qu'est le dilemme qu'on a bâti là-dessus, il n'y a point de si petit logicien, qui n'ait connaissance de ce que les sceptiques y ont répondu, et comme ils ont fait aisément concevoir, de quelle sorte cette proposition de l'incertitude de

(1) Prose chagrine, III, 1re p., p. 277. — Voilà un point de contact avec La-bruyère, et ce n'est pas le seul.

toutes choses se comprend et s'enveloppe elle-même. D'autre part, il est faux que la sceptique bien entendue fasse des blessures mortelles au Christianisme, puisqu'elle fait profession de tenir ses principales certitudes de la foi. Quant aux miracles, les pyrrhoniens étant accusés de les abolir tous, en défendant de déférer au rapport des sens, qui en sont les témoins, ils n'opèrent dans la religion que par la foi, aidée de la grâce, tant s'en faut qu'ils dépendent absolument des sens. Toutes les religions n'ont-elles pas publié leurs miracles? Le moyen de fonder notre créance, en cette matière diverse et trompeuse, autrement que sur l'autorité même de la religion? (1) Tout ceci rappelle assez les dialogues de l'Ignorance louable, et de la Divinité ou de la diversité des religions.

Il y a pourtant quelque chose dans ce livre de *Prose chagrine*, qui ne se trouvait pas dans Orasius Tubero : ce sont des réflexions sceptiques sur la médecine. C'était l'unique science, qui avait trouvé grâce devant le philosophe pyrrhonien ; car on ne peut prendre au sérieux quelques traits, qui sont dans un de ses opuscules, et dans une lettre, et qu'il a recueillis pour se jouer, comme il nous en avertit lui-même (2). On peut ajouter que cette immunité accordée à la médecine par le scepticisme était dans l'ordre. Il faut se rappeler que Timon de Phliunte, ami et disciple de Pyrrhon, était médecin ; qu'Agrippa, que Ménodote, et le plus illustre d'entre tous, Sextus Empiricus, étaient médecins ; que Sorbière, Naudé, Gui Patin, et nombre d'amis ou disciples de Le Vayer étaient médecins. Le pyrrhonisme formé en corps de science, est né de l'ancienne médecine; et quelle autre science paraissait mieux faite pour produire

(1) Prose chagrine, III, 1re p., p. 299-318. Cf. Vertu des payens, article Pyrrhon, où les mêmes questions sont traitées.

(2) De la Santé et de la Maladie, II, 2e p., p. 214, 216. Cf Lettre XCVI, VII, 1re part., p. 42.

la révolte de la pratique contre la théorie, la guerre aux principes et aux causes au nom des faits, la négation de la science au profit d'un art empirique? Une hérésie en médecine proclame le néant de la théorie : dès ses premiers pas hors des limites de l'art de guérir, elle trouve le scepticisme, s'en empare, et lui donne la forme scientifique; voilà le pyrrhonisme et Sextus Empiricus. Une école née de la sorte n'était pas pour tourner ses armes contre la médecine. Sextus témoigne lui-même que les pyrrhoniens ne furent jamais sceptiques dans la vie usuelle, et par conséquent dans la pratique médicale (1). Si Montaigne poursuit les médecins de ses railleries, c'est qu'il n'est point d'une école; son scepticisme est au fond sans tradition, il est tout personnel; il a vu souffrir son père; il souffre lui-même de la colique, de la gravelle : l'expérience qu'il a faite des secours de l'art, a produit en lui, à tort ou à raison, le doute à l'endroit de la médecine. Mais Le Vayer est un douteur plus scientifique. Disciple d'une école, il en est devenu le chef. D'où vient qu'il n'imite pas le silence de ses maîtres à l'égard des médecins? d'où vient surtout qu'il change d'opinion à soixante-dix-huit ans, qui est l'âge où il écrivit Prose chagrine? Est-ce qu'il se croyait désormais hors d'atteinte? (2)

On peut affirmer que le livre de Prose chagrine, quoi qu'en dise Niceron, ne parut pas avant 1665 (3) : c'est

(1) Adv. Math., lib. I, ch. 7, 10, 11, 33. Cf. Not. Fabric. ad Agathiam inter testimonia de Sext. Empirico, editioni illius præmissa.

(2) Michel de Montaigne s'est trop hâté : s'il eût eu quatre-vingt-dix ou cent ans, avant que médire de la médecine, il eût pu avoir quelque couleur de raison; mais ayant été maladif de bonne heure, et n'ayant vécu que soixante-dix ans (c'est cinquante-neuf qu'il fallait dire), il faut avouer qu'il en a payé trop tôt l'amende; les sages voyageurs ne se moquent des chiens du village, qu'après qu'ils en sont éloignés, et qu'ils ne peuvent plus en être mordus. Gui Patin, Lettres, I, 362.

(3) V. à l'Appendice.

l'année même de l'*Amour médecin*. Les mêmes événements qui ont fourni à Molière sa première satire contre la médecine, ont pu inspirer à La Mothe-Le-Vayer ses premiers doutes. Les incidens de la maladie de Mazarin, ses dernières paroles au roi, que tous ses médecins n'étaient que des charlatans, les scènes bouffonnes qui se jouaient à l'occasion du célèbre vin émétique, les vacarmes que firent en 1664 les facultés de Rouen et de Marseille, dans leurs disputes avec les apothicaires, les injures, les vérités désagréables qu'on se dit de part et d'autre, le charlatanisme dévoilé de quelques-uns, la défiance répandue contre tous les autres, que fallait-il de plus? c'était pour dégoûter les plus complaisants, et pour ébranler les moins sceptiques. Mais le pauvre Le Vayer avait un grief bien plus sensible contre les médecins; et encore que son cœur ne semble pas un instant s'échapper dans ses instances sceptiques contre eux, cependant la blessure est visible, et la douleur est mal dissimulée dans le chagrin et la noire humeur du philosophe. Il avait perdu son fils en 1664.

Ce fils fut tué par trois médecins (1), qui purent se reconnaître au théâtre, l'année suivante En mettant ces personnages ou leurs collègues sur la scène, en les affublant d'un nom à la grecque, qui ne laissait pas d'être fort transparent, Molière et Boileau ne songeaient-ils pas à leur ami commun, l'abbé Le Vayer, mort de trois médecins de la cour? En effet, ce rapprochement du philosophe et du poëte, sur le point de la médecine et de la mort de l'abbé Le Vayer, n'est pas dicté par la fantaisie; leur douleur fut commune. Le grand Molière adressa au vieux La Mothe-Le-

(1) Gui Patin, Lettres, III, 484. Bodineau, médecin du roi par quartier, était un affamé. Brayer administrait le vin émétique pour plaire à Guénaut, qui devait le pousser à la cour. Esprit, médecin du duc d'Anjou, n'ordonnait jamais d'autre remède; il eût fait mourir Louis XIV, l'an 1658, si on l'eût écouté. Gui Patin, II, 248; III, 437; III, 89.

Vayer un sonnet sur la mort de son fils. Le sonnet contient quelques beaux vers, et est accompagné d'une lettre, qui vaut encore mieux que le sonnet (1).

Quoi qu'il en soit, depuis ce moment, Le Vayer revint sur la médecine, dans tous ses ouvrages sceptiques, c'est-à-dire, dans le Doute sceptique sur l'étude des belles-lettres, dans les Problêmes sceptiques, et dans le Discours, pour montrer que les doutes de la philosophie sceptique sont de grand usage dans les sciences. Mais non seulement il honore la personne du médecin, non seulement il déclare qu'il ne connaît point d'homme plus studieux, ni qui pénètre plus avant dans les livres; il est encore plein de réserve à l'endroit de la science, et ne veut pas être compté au nombre de ses ennemis.

Parmi les traités sceptiques de Le Vayer, il en est un dont le sujet spécial ne permet pas de le ranger parmi les livres sortis d'Orasius Tubero; on veut parler du Discours sceptique sur la musique. Ce petit discours est adressé au P. Mersenne, auteur de l'Harmonie universelle. Mersenne avait prié Le Vayer de lui donner par écrit ce qu'il lui avait dit de ses pensées sur la musique, dans quelques entretiens. Il en reçut une pièce sur ce sujet, rédigée à la hâte, qu'il inséra telle quelle dans son livre. Le Vayer en conçut quelque mauvaise humeur (2). Il retoucha ce discours pour le publier lui-même. L'auteur élève des doutes sur la théorie de la musique. Mais il ne va pas au fond des choses; il accumule exemples et autorités pour et contre la musique, pour et contre les mathématiques, qui en contiennent les premiers principes. Mersenne avait exagéré l'utilité des ma-

(1) V. plus haut, p. 15.

(2) Avertissement de l'éditeur, t. V, 2e p. A cette occasion, il peut dire ou répéter le mot qu'on lui attribue, que le P. Mersenne était le bon larron. Mersenne était habile à se servir des pensées des autres.

thématiques, dans cette théorie; c'est l'avis de Montucla, qui se rencontre ainsi avec La Mothe-Le-Vayer. Au reste, celui-ci n'a fait en ce discours, qu'un commentaire de quelques chapitres de Sextus Empiricus contre les mathématiciens et les musiciens; et par ce côté, le discours sceptique sur la musique; qui se termine d'ailleurs par une profession pyrrhonienne, rappelle encore le dialogue d'Orasius Tubero.

Après avoir établi que tous les écrits philosophiques de La Mothe-Le-Vayer se ressemblent et procèdent presque tous d'un livre primitif, dont ils forment l'interminable lignée, une question se présente à l'esprit. Si pendant trente-sept ans, et dans le cours de quinze à vingt volumes, l'auteur a reproduit incessamment les mêmes pensées philosophiques, comment se fait-il qu'il ait soutenu lui-même le fardeau d'une si longue redite? Nous répondons simplement par l'érudition. Aux époques où l'on goûte l'érudition, où on l'accueille pour elle-même, elle suffit pour renouveler des pensées vieillies, et donner le droit de refaire des livres déjà faits. L'érudition n'a pas de limites; elle connaît à peine le mien et le tien : c'est ce qui la rend inépuisable. Le Vayer, à cet égard, appartient à la littérature de la renaissance; il continue en français ce que les Scaliger et les Juste-Lipse avaient fait en latin. Il ne fait pas état de donner au public toujours du nouveau; après avoir traité même plusieurs fois d'un sujet, à grand renfort de citations et de rapprochements, il y revient franchement, naïvement, s'il a pu recueillir dans ses livres un nouveau bagage; sa conscience est en repos, pourvu qu'il respecte le bien des contemporains. « Prendre des anciens, et faire son profit de ce qu'ils ont écrit, c'est comme pirater au-delà de la ligne; mais voler ceux de son siècle, et s'approprier leurs pensées et leurs productions, c'est tirer la laine au coin des rues, c'est ôter les manteaux sur le Pont-Neuf (1). »

(1) Lettre CXXXIX, t. VII, 2e part., p. 142.

Mais à la fin le public des Provinciales et des Maximes parut dégoûté de tant de mémoire, et de si peu de génie. L'érudition perdit sa faveur. Le Vayer s'en est plaint dans Prose chagrine : on ne voulait plus de ces travaux, qui sentaient l'huile de l'étude, et qui tenaient trop du lieu commun (1). Le Vayer lui-même eut quelque scrupule à l'endroit de ses redites. « Peut-être m'est-il arrivé, dit-il, de répéter quelque petite chose, que j'avais déja écrite ailleurs, ce que j'évite néanmoins très-soigneusement. Je crois qu'en ce cas là, l'on devra excuser une personne, qui peut tantôt disputer à Origène sa qualité de *syntactique,* que lui acquit la multitude de ses compositions, sans tirer de parallèle entre leur grand mérite et le néant de mes petits travaux (2) » Il s'excuse encore par l'exemple d'Isocrate, qui proteste quelque part, qu'il ne fera pas difficulté de redire ce qu'il avait déjà donné au public, ne devant pas être de pire condition, que ceux qui se servaient de ses ouvrages précédents. « Assez de personnes, dit-il, ne s'étonneront pas que je m'applique cet exemple. » Le Vayer en effet avait eu aussi ses plagiaires (3). Tout grand picoreur qu'il était, il avait été, ainsi qu'on l'a vu, picoré par Costar. Mais le bon vieillard ne voyait pas que le goût des plagiaires avait changé avec celui du public, et que désormais personne ne le volait plus, que lui-même.

IV.

Après avoir parcouru les ouvrages du philosophe, qui était le moyen le plus sûr de recueillir les traits de son scepticisme, on fera le rapprochement de nos principaux sceptiques avec La Mothe-Le-Vayer, afin de lui marquer

(1) Prose chagrine, 1re partie. III, 1re part., p. 286 et suiv. Cf. Homilie, XXII, t. III, 2e part., p. 351.

(2) Prose chagrine, 3e part., III, 1re part, p. 382.

(3) V. Ménagiana, loc. cit., et Homilie XXIII, III, 2e part., p. 359.

sa place parmi eux, et de réunir les traits, que nous avons trouvés épars dans ses livres, en une physionomie plus saisissable et plus vivante.

En philosophie, il semble que les penseurs soient tour à tour destinés à remplir un de ces trois rôles : de philosopher pour son compte, c'est à dire, de donner pour but à sa pensée, l'exercice et le perfectionnement de ses propres facultés. Un penseur de la sorte ne mérite pas toujours le nom de philosophe; mais il survit souvent à bien des philosophes, parce que son livre peut éveiller des sympathies dans bien des âmes, et sa sagesse privée devenir la sagesse d'une infinité de ses semblables.

Ou bien de compter autour de soi des disciples, de fonder une école, d'adopter un système. Dans ces conditions, l'esprit est plus expansif; il se porte au-delà de soi; il cherche dans la pensée le pain des âmes, non pour soi, mais pour toute son école; c'est une famille; et plus elle lui est chère, plus il est exclusif. Le reste est l'objet ou de ses attaques, ou de son mépris, ou de son indifférence.

Ou bien de descendre vers la multitude, et de l'intéresser dans les débats, qui d'habitude se livrent au-dessus de sa tête; en un mot de populariser une philosophie. Cette tâche veut moins de force que de souplesse, moins de suite que de flexibilité, moins de profondeur que d'étendue; il y faut non pas tant un philosophe qu'un écrivain de journaux; il s'y livre plus d'escarmouches que de batailles rangées. Tromper l'adversaire par les diversions, revenir sans cesse à la charge, craindre moins les redites que les longueurs, ne laisser point de relâche à la presse, faire plus d'opuscules que de livres, et plus de fragments que d'opuscules, voilà comment s'y gagnent les victoires.

Non seulement ces trois rôles ont trouvé leur application dans l'histoire du scepticisme français; mais encore ils se sont succédé progressivement. Le scepticisme a été d'a-

bord isolé, personnel; puis il s'est formé en école; puis encore il s'est fait populaire. Et qu'on ne pense pas que nous abandonnions ici notre division du pyrrhonisme philosophique et du religieux. De part et d'autre la marche nous semble la même; toujours le doute, d'abord individuel, va se généralisant et s'étendant. Le septicisme se transformant en ces trois manières, d'un côté, passe de Montaigne à Charron, et de Charron à Bayle; de l'autre, va de Pascal (1) à Huet, et de celui-ci à un philosophe dont le nom trop près de nous doit être passé sous silence.

Montaigne est tout personnel; il décrit ses mœurs pour se corriger; il ne s'est pas plus fait lui-même, que son livre ne l'a fait; c'est un livre consubstantiel à son auteur; c'est un membre de sa vie (2). Au lieu de chercher dans les anciens la vérité de toutes choses, ainsi que l'on faisait alors, il la cherche en soi, et comme il n'y trouve ni tout ce que dit Aristote, ni tout ce que dit Platon; comme il y découvre ensemble un peu de ce qu'ils affirment et un peu de ce qu'ils nient, beaucoup de motifs de doute et peu d'éléments de certitude, il est pyrrhonien. Mais prenez garde, c'est de ce pyrrhonisme qui produira plus tard la vérité! il a rappelé l'homme à l'étude de soi; il a porté un grand coup au syllogisme; il a rendu quelque autorité à la conscience. Pensée neuve et féconde, il a senti que tout homme porte la forme entière de l'humaine condition. Les auteurs se communiquent au peuple par quelque marque spéciale et étrangère; lui, le premier, par son être universel; comme Michel de Montaigne, non comme grammairien, ou poète, ou jurisconsulte (3). Il s'est donc raconté lui-même; s'il s'est rencontré avec tel philosophe ancien, c'est par cas d'aventure;

(1) Nous expliquerons plus bas à quel titre le nom de Pascal doit figurer dans l'histoire du scepticisme.

(2) Essais, III, 9, p. 287; II, 18, p. 368 et suiv.

(3) III, 2, p. 24.

de quel régiment était sa vie, il ne l'a su qu'après qu'elle était exploitée, employée. Nouvelle figure, un philosophe imprémédité et fortuit (1). N'est-ce pas merveille, comme il a conscience de sa spontanéité?

Mais quel homme sera cru parlant de soi, en un temps si corrompu, lorsqu'il en est peu ou point qui trouvent créance parlant d'autrui, où il y a moins d'intérêt à mentir (2)? Il faut que la sincérité du philosophe soit une leçon pour son siècle, le siècle de la dissimulation; il faut que ses discours soient conformes à ses mœurs, bas et humbles; s'il a des faiblesses, qu'il les avoue; s'il a peu de repentir, qu'il le déclare; s'il est content de lui-même, qu'il le dise. Ne vous plaignez pas, ô Arnauld, ô Nicole, ô Pascal, ô Malebranche, ne vous plaignez pas de ce qu'il parle trop de soi. Eh! ne le fallait-il pas, pour contraindre le monde de penser à soi? Ne vous indignez pas, s'il est satisfait de lui-même; il ne forme pas le cœur, il le récite (3). Sa conscience n'est ni celle d'un ange, ni celle d'une brute, mais la conscience d'un homme; il n'enseigne pas, il raconte. Montaigne est tout entier dans sa personne, dans ses impressions, dans ses souvenirs. A ce peuple qui ne fait recette que de témoignages imprimés, qui ne croit pas les gens, s'ils ne sont en livre, ni la vérité, si elle n'est d'âge compétent, il alléguera aussi volontiers un sien ami, qu'Aulugelle et que Macrobe, ce qu'il a vu lui-même, que ce qu'ils ont écrit; il montrera que la vérité, pour être plus vieille, n'en est pas plus sage; qu'il faut avoir l'esprit de faire valoir ce qui se passe devant nous, et de le juger assez vivement, pour le tirer en exemple; qu'il vaut mieux enfin puiser sa philosophie dans ce qui se voit en son village, que dans la boutique de Plantin ou de Vascosan (4).

(1) II, 12, p. 191.
(2) II, 18, p. 370.
(3) III, 2, p. 23.
(4) III, 13, p. 438.

Le seizième siècle fut partagé entre la révolte et l'autorité; si l'autorité est impérieuse, la révolte n'est pas moins despotique. Placé entre ces deux tyrannies, Montaigne n'y échappe, qu'en se dérobant au dogmatisme. A l'une il répond : Je ne sais; à l'autre, peut-être. D'où vient qu'il est à la fois indépendant et soumis. Indépendant, on lui fait haïr les choses vraisemblables, quand on les lui plante pour infaillibles (1); il ne se croit pas tenu d'accepter même ce qu'il ne peut réfuter. Il veut demeurer apprenti jusqu'à soixante ans; la recherche fait le progrès. Qui veut guérir de l'ignorance, il faut la confesser. Soumis, il n'a guère pris d'opinions que par autorité et à crédit; il s'en applaudit, parce qu'on ne saurait plus mal choisir que par soi, en un siècle si faible (2). Il ne reconnaît à la raison privée, qu'une juridiction privée; et à tous ses jugements il ajoute ce refrain, non pas de cérémonie, mais de naïve et essentielle soumission : Je parle sous forme d'enquête et d'incertitude, et m'en rapporte, pour la solution, purement et simplement aux créances communes et légitimes (3). Partagé souvent entre ces deux principes, joignant une mâle liberté à la docilité d'un enfant, Montaigne a pu donner l'essor aux deux écoles du scepticisme français. Si Bayle et La Mothe-Le-Vayer sont ses héritiers directs, Huet et Pascal sont ses collatéraux.

Il n'a outré aucune doctrine; et encore qu'il ait ses caprices, ce sont caprices d'homme d'esprit et d'honnête homme. Ce sont fantaisies de conversation, de *conférence*, et qui ne sont jamais des paradoxes. Ce point suffit pour le tirer de la foule de nos pyrrhoniens. Singulier sceptique, qui atteint presque toujours la vérité, gagne le cœur, persuade l'esprit, fortifie la raison! De la connaissance de sa

(1) III, 2, p. 361 et suiv.
(2) III, 12, p. 371.
(3) III, 2, p. 26.

volubilité, il a engendré en soi une certaine constance d'opinion. Dégoûté de la nouveauté, quelque visage qu'elle porte (1), il a appris par expérience à respecter la tradition. Voilà bien un scepticisme né du sein de ce siècle, et de l'âme de ce grand homme! Voilà bien un livre de bonne foi, où le doute, sans calcul ni système, se dresse spontanément entre l'autorité qui nie le progrès, et la raison qui affirme l'infaillibilité. Livre véritablement humain, où l'homme se reconnaît mieux qu'en tout autre, ni si haut ni si bas que le font la plupart des philosophes! Livre essentiellement français, où notre nation retrouvera sans cesse l'image de ses misères et de son génie! Livre qui vivrait toujours, étant sorti du cœur, quand bien même il ne serait pas écrit d'un style enchanteur, et d'une langue à l'éternelle jeunesse!

En passant de Montaigne à Charron, le scepticisme perd son caractère personnel; il s'adresse à des disciples, devient un enseignement, et se traduit en préceptes généraux. Il n'a plus ses libres allures, ni son heureuse indifférence; il est désormais méthodique. C'est un système qui a marqué ses limites, et dont les partisans sont dès ce moment solidaires entre eux. Ce n'est plus eette ignorance et cette incuriosité de Montaigne, qui formaient un si doux chevet pour une tête bien faite; c'est désormais une laborieuse ignorance, une savante incuriosité. La raison de Montaigne a pu sommeiller sur ce chevet si mol et si doux; mais il est maintenant livré aux disputes des écoles, et qui pourrait y retrouver le sommeil, avec le bruit qu'elles mènent à l'entour?

On a dit de Charron qu'il imitait Montaigne. N'est-il pas plus juste de dire que c'est le même homme généralisé, parvenu à l'état d'un système et d'une science; en un mot que c'est Montaigne, cessant d'être Michel de Montaigne, et devenant comme le type de l'humanité? Charron recueille les

(1) I, 22, p. 133; II, p. 227.

pensées et les sentiments de son maître et ami, et il en fait une philosophie; et ce livre de la Sagesse pourrait s'appeler le livre de l'imitation de Montaigne, par une allusion que nous faisons sous toutes réserves, à un nom très-saint et à un ouvrage inspiré d'en haut.

Indiquons, par quelques traits, cette manière de transformation, par laquelle, caractère, habitudes, pensées, sensations, tout Montaigne enfin est tour à tour idéalisé dans Charron.

S'il est une qualité propre à Montaigne, une qualité intime de sa nature et de son œuvre, c'est cette franchise absolue, cette volonté de tout dire, de laquelle seule pouvait sortir une fidèle peinture de soi. Ce qu'il dit de cet amour du vrai, les termes éloquents, où il représente son horreur pour le mensonge, deviennent entre les mains de Charron une suite de conseils généraux, un chapitre sur la flatterie et la dissimulation (1). Charron, au sujet de la repentance, qu'engendre la méchanceté, recommande la pratique d'une ingénue et sincère confession de toutes nos actions et pensées; il veut que la hardiesse de confesser serve à brider la hardiesse de faillir, ou plutôt il veut que tout le monde fasse ce que faisait Montaigne en son particulier; « je me suis ordonné, disait celui-ci, pour excuser la licence de ses écrits, d'oser dire tout ce que j'ose faire. » Et voilà que l'aveu charmant de je ne sais quelles faiblesses, voilà que le trait le plus original d'un caractère unique, n'est plus qu'une lèçon de morale, presque un lieu commun (2). Que Montaigne fatigué de la mobilité de son siècle, s'écrie : Je suis dégoûté de la nouveauté; Charron tiendra pour dommageable tout changement de loi et de créance, et ce sera une maxime de sagesse de déclarer tous novateurs, gens

(1) Montaigne, II, 18, p. 370-372, et Charron, III, 10.
(2) Montaigne, III, 5, p. 83, 86, et Charron, II, 3, p. 335.

suspects, dangereux et à chasser (1). L'auteur de la Sagesse a consacré tout le premier livre à la connaissance de soi et de l'humaine condition. Cette théorie de la nature de l'homme, de ses facultés et de ses passions, cette peinture de notre faiblesse et de notre vanité, ce dénombrement des distinctions et des inégalités qui nous séparent, tout cela est né du cœur de l'auteur des Essais; tout cela, avant d'être un système, a été le naïf témoignage d'une conscience repliée sur elle-même, sur ses impressions et ses souvenirs. En faut-il d'autres preuves? Le hasard voulut que Montaigne fût un jour employé à consoler une dame affligée. Il usa de diversion, espérant que le succès en serait meilleur. Que nous devions à cette circonstance un chapitre des Essais, cela n'est pas étonnant; mais elle nous a encore valu un chapitre de la Sagesse, et Charron a fait de la diversion un remède général contre la tristesse (2).

Il n'est rien de quoi Montaigne, songe-creux de sa nature, se soit plus entretenu que de l'idée de la mort. Parmi les dames et les jeux, c'est souvent la pensée dont il est préoccupé. Il s'exerce à la mort; et ce n'est pas l'approche du jour fatal qui le jette en cet exercice; il n'y a que quinze jours qu'il a franchi trente neuf ans; et il compte bien vivre pour le moins encore autant (3). Il prend ses mesures pour ce jour suprême; il arrange sa mort à l'avance; une mort recueillie, calme et solitaire, convenable à sa vie retirée et privée, une mort entourée seulement d'inconnus, plutôt à cheval que dans un lit, hors de sa maison et loin des siens. C'est vers ce but de la mort que sont tournées toutes ses pensées; c'est au jour de la mort qu'il remet l'essai du fruit de ses études; on verra là si ses discours lui partent de la bouche ou du cœur. Autant il

(1) Montaigne, I, 22, p. 133; et Charron, II, ch. 8, p. 392, et III, 3, p. 480.
(2) Montaigne, III, 4, p. 61 et suiv. — Charron, III, 29, p. 666.
(3) Il se trompait dans son calcul, il mourut dans sa soixantième année.

y a dans ce chapitre d'observations particulières à Montaigne, à son génie, à son humeur, autant Charron saura en tirer de préceptes et de maximes; et la mort de Montaigne devient à peu près la mort de tout le monde (1).

Ouvrez le livre de la Sagesse, au chapitre de l'amour ou amitié; l'âme de Montaigne y respire, toute pleine encore du souvenir de la Boëtie; au chapitre du devoir des parents et enfants; c'est celui de Montaigne sur l'instruction des enfants; c'est le beau présent qu'il fit à Mme Diane de Foix, comtesse de Gurson, pour l'héritier qu'elle attendait; ce sont les retours sur son enfance et sur l'éducation qu'il reçut de feu son père; au chapitre de la Mesnagerie; vous entrevoyez l'intérieur de Montaigne; un maître qui aime l'ordre et la netteté au prix de l'abondance; qui regarde à la nécessité, peu à la parade; qui n'oblige ses gens à bien faire, que par une entière confiance; des valets qui ont la garde de la bourse; qui lui viennent dire au bout de deux mois, qu'il a dépensé quatre cents écus, au lieu de lui rebattre les oreilles tous les soirs de trois, cinq, sept; une maison enfin, où il reste toujours la portion du glaneur.

Peu s'en faut que Charron n'ait tiré de la vie publique de son maître, les préceptes qu'il donne aux hommes d'Etat, et qu'il ne fasse la leçon aux princes et aux grands, en leur proposant pour modèle la mairie de Michel de Montaigne à Bordeaux. Ménager sa volonté, épargner ses affections, mesurer son dévoûment, tels étaient les aphorismes politiques de Montaigne; il les avait créés pour son propre usage, en se souvenant de son vieux père, qui, l'âme cruellement agitée de cette tracasserie publique, oubliait le doux air de sa maison et son ménage et sa santé. Il loue d'ailleurs ceux qui suivent un autre train, et n'a garde

(1) Montaigne, I, 18 et 19; et III, 9. — Charron, II, 11.

de proposer ses maximes à d'autres; Mais Charron serait bien fâché de s'en priver, et de perdre l'occasion de découper dans la vie de son maître une page de plus, qui fera si bonne mine dans sa théorie.

Est-ce à dire que Charron ne soit qu'une pâle copie de Montaigne? Ce serait une grande erreur, et une grande injustice. Nous n'avons eu d'autre but que de montrer le scepticisme, d'abord naissant au cœur d'un homme et des entrailles d'une conscience; puis se convertissant en un système, en un corps d'enseignement; nous avons voulu le surprendre à son passage entre ces deux états, et faire voir, le livre en main, comment s'accomplissait ce travail de généralisation. A Charron revient l'honneur d'avoir fondé l'école, d'avoir proclamé le principe. Si Montaigne était le bréviaire des libres penseurs, Charron fut leur drapeau. Ses emprunts n'intéressent pas sa gloire; il ne les déguise pas; il les conserve en termes exprès. Quel que soit le mérite d'une philosophie, il y a une grande distance de la pensée personnelle à la profession, et c'est cette distance que Charron a franchie.

Mais poursuivons; car nous touchons presque à La Mothe-Le-Vayer, pour le regard de la doctrine comme du temps. La profession est l'exercice même de la liberté. Elle en est la preuve et la garantie. A cet égard, Charron efface Montaigne, et demeure le chef du pyrrhonisme indépendant. Le public se doit contenter que l'on se conforme à lui en toutes les apparences; qu'a-t-il à faire de l'âme du sage, de ses pensées et jugements? Ils gouverneront tant qu'ils voudront sa main, sa langue, mais non pas son esprit, s'il leur plaît; il a un autre maître. Empêcher la liberté de l'esprit, l'on ne saurait; le vouloir faire, c'est la plus grande tyrannie qui puisse être; le sage s'en gardera bien; il se maintiendra en sa liberté, et ne troublera pas celle d'autrui (1).

(1) De la Sagesse, II, 2, p. 288.

On a vu que Le Vayer trouve dans le scepticisme une préparation non pareille aux leçons de l'Evangile ; mais cette préparation est à ses yeux un titre, un avantage pour le scepticisme ; elle n'est pas le but et la fin de sa philosophie. Charron est encore ici son guide, et à cet autre point de vue, celui-ci est toujours le maître du pyrrhonisme indépendant. Le scepticisme lui est un moyen de servir la religion et la piété, de propager et de conserver le christianisme. Il lui semble que, pour installer la chrétienté en un peuple mécréant, comme les Chinois, par exemple, ce serait une très-belle méthode de commencer par leur prêcher Pyrrhonisme et Nouvelle Académie ; puis, ayant bien battu et gagné ce point, de leur proposer les principes de l'Evangile, comme envoyés du ciel. Mais, quoi qu'on pense de cette préparation évangélique, elle n'est non plus le but de Charron que de Le Vayer. Son but est ailleurs, et ce n'est qu'en passant, qu'il indique les rapports du pyrrhonisme avec la religion. « J'ai fait ici, dit-il, une digression à l'honneur de notre règle contre nos ennemis. Revenons (1). »

En devenant la doctrine d'une école, le scepticisme prit aussitôt l'esprit de secte. Charron est plein de mépris pour le vulgaire. Il faut fuir la hantise et la fréquentation du peuple ; il faut surtout se garder de ses jugements, et, sans faire bruit, tenir toujours son petit bureau à part (2). Avoir l'esprit libre, douter en ses jugements, tel est le propos du sage. Les autres sont gens qui ne savent rien, par cela même qu'ils pensent savoir, et bien tenir la vérité en leur manche ; gens faibles, qui ne sauraient se tenir droit sur leurs pieds ; il faut qu'ils soient appuyés ; qui ne peuvent vivre, sinon en alliance, ni se maintenir libres ; gens nés pour la servitude, qui craignent les lutins, ou que le loup les mange, s'ils

(1) De la Sagesse, II, 2, 299, 300.
(2) De la Sagesse, II, 1, p. 279.

étaient seuls (1). Si l'on y regarde de près, Charron ne cherche pas le grand nombre des disciples; il en veut un choix. Il voit trois étages dans le monde, les théologiens, le commun des hommes et les philosophes (2). C'est à ceux-ci qu'il s'adresse, à ceux-ci qu'il réserve la liberté. Quand il dit le peuple, le commun, ce sont des termes qui sentent leur aristocratie intellectuelle. Dans La Mothe-Le-Vayer, les mots sont les mêmes, les choses sont différentes. L'auteur parle au public, non plus à quelques esprits d'élite; et s'il dit le peuple, le commun, à l'exemple de son maître, ce n'est plus cette foule de gens trop petits et trop minces pour goûter à la liberté; ce sont ceux qui ne la connaissent ou qui ne la veulent pas; c'est un peuple qui porte également la bure ou l'hermine, la soutane ou les crochets (3).

Le sage de Charron étant si fort éloigné du vulgaire, devra s'en rapprocher par les apparences. S'il était au dehors tel que dedans, il heurterait par trop le monde : s'il était au dedans tel qu'au dehors, il ne serait plus sage. Il jouera deux rôles et deux personnages : l'un étranger et apparent, l'autre propre et essentiel; l'habile homme fera bien sa charge, et ne laissera pas de bien juger la sottise ou la fourbe qui y est. Il faut discerner la peau de la chemise (4). *Universus mundus exercet histrioniam.* Point de passion ni d'ardeur; on y perd la liberté; on y perd le jugement. C'est folie d'épouser un parti d'une trop grande affection; il faut de bonne foi reconnaître le bien qui est aux adversaires, et le mal qui est en ceux que l'on suit; hors le nœud du débat, il faut garder égalité d'âme et indifférence (5). On reconnaît là le parti politique de nos guerres religieuses. Un tel parti dut compter

(1) De la Sagesse, II, 2, p. 298.
(2) Préface de la 2e édition.
(3) Petit traité scept., V, 2e part., p. 141.
(4) De la Sagesse, II, 2, p. 289 et 311 cf. Montaigne, III, 10, p. 334.
(5) Sagesse, II, 2, p. 310 cf. Montaigne, III, 10.

dans ses rangs plus d'un pyrrhonien. Le pyrrhonisme naît volontiers du sein des guerres civiles et des révolutions; il contribue sans doute au rétablissement du calme et du repos; mais il porte plus tard des fruits bien amers.

Plus on étudie Charron et Le Vayer, plus on s'assure de la distance qui les éloigne de Huet et de Pascal. Ceux-ci prétendent absorber la raison dans la foi; ceux-là n'aspirent qu'à les séparer. C'est ce que Charron appelle distinguer la prud'hommie de la religion. Il ne veut pas que l'on soit homme de bien, à cause qu'il y a un paradis et un enfer; c'est une chétive et misérable sagesse, de fuir le mal, non parce que la nature et la raison, c'est-à-dire Dieu, le veut ainsi; non parce que la loi du monde dont vous êtes une pièce, le requiert, mais parce que vous n'osez, mais parce que vous craignez d'être tancé, d'être battu. Qui est homme de bien par scrupule et religion, ne l'est pas assez; gardez-vous-en et ne l'estimez guère; qui a religion sans prud'hommie est plus dangereux que celui qui n'a ni l'un ni l'autre (1). Voilà des maximes hardies, dont on pourra peut-être abuser; mais qu'on les place en leur lieu, dans un livre destiné aux gens qui pensent; en leur temps, à la suite de la ligue, entre le meurtre de Henri III et celui de Henri IV; qu'on les place au milieu d'un siècle de confusion et de troubles, où il se fit tant de mal au nom de la plus sainte des religions, et l'on comprendra que le danger alors n'était pas à dire ces paroles, mais à ne les dire pas; on comprendra que la religion même, en tant qu'elle est faite pour l'humanité, avait besoin du secours de toutes les facultés humaines; que, pour procurer l'alliance si désirée de la raison et de la foi, il fallait laisser la raison croître et grandir en liberté, prouver sa force. On s'étonnera seulement que ce soit le scepticisme qui ait pris en main ses droits, et l'on ne sentira plus que le besoin d'admirer les voies de l'esprit humain, qui fait

(1) Sagesse, II, 5, p. 359 et suiv.

naître le bien du mal, et les éléments de la certitude du sein même du pyrrhonisme.

Cette distinction de la religion et de la prud'hommie est le fond du pyrrhonisme indépendant. Elle croît et se modifie avec l'école même; dans Montaigne, penseur isolé, elle est un besoin de conscience, un principe de liberté; dans Charron, chef d'école, elle est une des couleurs de son drapeau, une des parties de son programme; dans Le Vayer, philosophe presque populaire, elle est une arme de sa polémique, elle lui dicte la Vertu des payens.

Mais la philosophie de Charron tient à son époque par un nœud plus étroit, par le doute même qui fait son essence. L'empire d'Aristote commençait à passer; le syllogisme semblait destiné à lui survivre, et c'est avec le syllogisme même qu'on battait en brèche celui qui l'avait inventé. Il y avait des disputes plutôt que de la philosophie; on tenait des propositions plutôt que des opinions; et Bacon disait des docteurs de ce temps : *Quærunt quod pronuntient, non quod sentiant.* Le moyen de désarmer tant de raisonneurs par le raisonnement, et de trouver un argument vainqueur de tous les autres? Le doute seul pouvait déconcerter les pédans; le doute capricieux, insaisissable, qui ne raisonnait pas, mais qui leur faisait tomber les armes des mains. « Ils aiment bien mieux, dit Charron, un affirmatif testu et contraire à leur parti, contre lequel ils puissent donner et exercer leur métier, qu'un modeste et paisible qui doute et surseoit son jugement, contre lequel leurs coups s'émoussent (1). »

Au reste Charron n'entre pas dans la discussion des systêmes; son doute non plus que celui de Le Vayer, ne choisit pas entre Carnéade et Pyrrhon; il court d'abord à la pratique; il est ensemble académique et pyrrhonien. C'est affaire aux Grecs de bâtir leur scepticisme sur des principes rigoureux, et de faire de la négation de la science,

(1) Sagesse, II, 2, p. 295.

une science exacte, approfondie. De tout cela le scepticisme moderne ne retient guères que le fait du doute; peu lui importe l'imperfection de la théorie; il ne poursuit que les applications. Montaigne, avons-nous dit, a très-bien distingué le Pyrrhonisme de la nouvelle Académie; mais ce point lui est fort indifférent; sa philosophie, sa morale n'y sont pas le moins du monde intéressées; et cette distinction n'est qu'un trait ingénieux du chapitre si savant et si divers de l'apologie de Sebonde.

Il y a encore une différence très-sensible entre Montaigne et Charron, et qui explique l'influence et la destinée de leurs livres. Montaigne était cavalier, gentilhomme, écrivant comme les honnêtes gens conversent, quoique conversant avec des traits d'énergie, de grâce, de finesse, qui n'appartiennent qu'aux grands écrivains; aimable et spirituel et sentant sa société choisie; libre et sincère, et plein d'aisance dans son tour et dans sa pensée; joignant une extrême candeur à une nature extrêmement cultivée, en homme qui aime le monde et qui n'a rien à cacher de soi. Il compose sans autre règle que celle de l'art de conférer; sautant d'un sujet à un autre, il fuit la méthode qui est faite pour les gens de métier; il trouve le bon air, sans le chercher, quoi qu'en dise Pascal (1); que dis-je? il en est le premier type et le premier modèle; et si jamais il se fait une histoire complète de la société polie, son nom sera peut-être la fidèle expression d'une époque de cette histoire. Tout gentilhomme au fond de sa province avait un Montaigne sur le manteau de sa cheminée (2). Il concourut successivement à l'éducation de toutes les classes, et l'on peut dire que toute la nation ou s'y est reconnue, ou en a retenu quelque chose. Une légère teinte de scepticisme a toujours été de bon air en ce pays; mais, il le faut dire à

(1) Pascal, Pensées, éd. Faugère, II, 27.

(2) Huetiana, article, Essais de Montaigne.

notre honneur, l'excès du scepticisme y a toujours été de mauvais air, comme toute exagération de la mode.

Ceci nous ramène à Charron et à Le Vayer. Ce n'est pas que Charron soit tombé dans cet excès, qui a fait perdre son crédit au scepticisme. En supprimant dans la Sagesse le pyrrhonisme, il resterait encore une œuvre raisonnable, un juste traité de morale. Mais Charron était prêtre et théologien; son livre tout plein de méthode et de divisions, qui attristaient et ennuyaient Pascal (1), a toute la mine d'une Somme. Ce n'est plus cette naïveté, ces fantaisies qui vous font penser, mais qui n'engagent personne, pas même l'auteur. Tout est désormais pris au sérieux, à la lettre. On sait que Montaigne légua les armes de sa maison à son disciple C'était comme le blason nécessaire à cette philosophie de gentilhomme; mais il ne lui légua point cet air cavalier, qui seyait si bien aux hardiesses du pyrrhonisme. La robe de Charron est partout apparente; son livre a charge d'âmes; et la forme même et la composition de cette œuvre ne sont pas pour avertir les consciences. Le P. Garasse se trouvait bien en peine pour détromper les jeunes seigneurs, qui prenaient ce livre de la Sagesse en qualité de livre spirituel (2). Sorel n'est pas un grand critique; mais il a bien rencontré, quand il a dit : « Charron est plus dangereux que Montaigne, qui était un cavalier, parce qu'on lit son livre comme une pièce recevable (3). » Aussi Charron fut-il tenu pour le chef des esprits indépendants, qu'on appelait déjà les esprits forts (4).

C'est avec La Mothe-Le-Vayer que le scepticisme paraît

(1) Pensées, éd. Faugère, II, 27.

(2) Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, p. 1015.

(3) Bibl. franç., p. 92.

(4) Le terme d'esprit fort nous semble dater de Charron, II, ch. 5, p. 358. Les termes de bon esprit et de bel esprit sont de la même époque. Celui de bon esprit a conservé son acception favorable, en dépit des efforts du P. Garasse. V. Doctrine curieuse.

baisser d'un degré comme philosophie, et tout ensemble s'exagérer et se rapetisser, s'exagérer dans les petites choses, et se rapetisser dans les grandes. Ainsi qu'on l'a dit plus haut, il a jeté presque tout son feu dans Orasius Tubero; toutes ses hardiesses sont dans ce livre; encore faut-il ajouter qu'elles prennent le tour de la satire, et que ce n'est pas un livre sérieux. Mais depuis ce livre et dans ce livre même, Le Vayer s'est appliqué à fuir les grandes, les hautes questions, ou, s'il les aborde, ce n'est pas pour les mesurer, les soulever, les pénétrer, c'est pour y jeter quelques fleurs d'érudition, fleurs communes et faciles. Bien différent en cela de Charron, « Ne pensez pas, dit-il, que je me veuille résoudre à vous débiter les lois de la sagesse, et les règles qu'en ont prescrites, ceux qui ont été assez hardis pour en traiter. Pour ne rien dire des anciens, Charron qui l'entreprit, il n'y a guères, y réussit si peu avantageusement pour lui, qu'ayant ému bien des frélons contre sa réputation, il se vit réduit à la nécessité d'écrire une petite Sagesse qui fut presque une rétractation de la première (1). »

En revanche il va fort loin dans les petites questions. C'est là qu'il se donne carrière. Dans cette voie il aboutit aux jeux d'esprit. Point de milieu en effet; ou le scepticisme est sérieux, et il conduit à l'abîme; ou il est frivole, et il se perd dans les pauvretés du paradoxe. C'est dans Le Vayer que le scepticisme, cet ennemi particulier des pédants, prit à son tour un air de pédanterie (2). On a vu qu'il y avait force paradoxes dans les dialogues d'Orasius Tubero. On en peut dire autant de ses autres écrits; ce sont paradoxes innocents pour la plupart, ou dont le péril n'est pas prochain; on y discute de l'amitié, du mariage, de la santé, des songes, de la patrie, de la vieillesse, de la

(1) Prom., 6e dial., IV, 1re part., p. 193 et suiv.

(2) V. Lettre XCVII, p. 51.

vie, de la mort, de mille choses qui subsistant par leur propre force, demeurent ce qu'elles sont, malgré les étranges thèses de l'auteur. Les petits nuages qu'il en tire ne contiennent pas la tempête; mais qu'un sceptique plus téméraire ou plus habile à généraliser, les groupe et les amasse, et il en obscurcira tout ce que nous avons de grandes vérités. Bayle, comme on sait, aimait à s'appeler comme Jupiter un assembleur de nuages.

Le Vayer porta le paradoxe jusque dans sa vie; il poursuivait ainsi la révolte contre la coutume et la cérémonie; c'était une exagération du précepte de Charron. La cérémonie du monde, à vrai dire, n'est que vanité; le sage se doit bien garder de cette contrainte; seulement Charron veut qu'il accorde quelque chose au monde (1). De là ce caractère bourru, dont Vigneul Marville nous a laissé le portrait; de là ces façons et vêtements d'un autre âge (2). Il en devint presque misanthrope. La haine de la raison, dit Platon, et la haine des hommes ont la même cause (3). Après de nombreux mécomptes sur les hommes et sur les choses, on finit par se croire plus honnête ou plus sage que les autres, et l'on demeure persuadé qu'il n'y a aucune vérité dans les choses, ni dans les hommes aucune vertu. C'est dans cette disposition d'esprit, qu'il écrivit Prose chagrine. L'auteur s'y fait voir fort mécontent de son siècle. Il est plus d'un philosophe que le paradoxe a jeté dans la misanthropie.

Bayle, successeur naturel de La Mothe-Le-Vayer, est beaucoup plus philosophe que lui jusque dans le paradoxe. Il le va chercher en des régions plus hautes, et la science est intéressée dans ses débats. Ce sont de belles thèses de philosophie, d'histoire, de critique; surtout des thèses du

(1) Sagesse, II, 8, p. 394 et suiv.

(2) V. p. 12.

(3) Phédon, V. M. Cousin, p. 258 et suiv.

jour et du moment, qui passionnent les esprits. Bayle était fait pour ouvrir le siècle du paradoxe; il était singulièrement doué pour le trouver hardi, ingénieux, ayant bien des airs de la vérité. Les paradoxes de Le Vayer paraissent comme égarés en un temps, où ils sont en si faible estime; les siens ne semblent ni heureux ni bien trouvés; on les dirait seulement jetés en cette époque, pour servir de lien entre les témérités du seizième siècle et celles du dix-huitième.

Bayle n'aime peut-être pas davantage les grandes questions, les sujets élevés ou généraux (1); s'il les traite c'est d'une manière subsidiaire, épisodique. Il se tient assez près de terre, comme Le Vayer; mais ce n'est pas pour fuir l'orage; s'il préfère le particulier au général, et le domaine de la vie usuelle à celui de la philosophie, c'est plus par amour de la réalité que par crainte du péril. La pensée de Le Vayer demeure toujours vague et indéterminée; hors de là il ne voit que propos dangereux et matières odieuses. Bayle a créé la critique; Le Vayer s'est arrêté au lieu commun.

Mais n'oublions pas que Le Vayer vivait presque un siècle plus tôt, à Paris, à la cour et dans la maison du roi; et si l'on peut affirmer que le scepticisme a été de quelque utilité dans la marche de l'esprit humain, et dans le mouvement des opinions, accordons quelque indulgence à ce vieux philosophe, modeste représentant de la libre pensée, qui fesait la raison chétive et petite, afin qu'il y eût aussi pour elle une petite place.

Et puisque nous parlons du siècle de La Mothe-Le-Vayer, quelques mots sur ce point nous feront mieux comprendre sa pensée. Les dialogues d'Orasius Tubero parurent vers 1633, douze ans après la première édition grecque de Sextus Empiricus. Notre Sextus, disait Le Vayer au premier

(1) Notice sur Bayle, par M. Damiron, Monit. Univ., 1er mars 1848.

dialogue (1), s'est contenté de quelques observations singulières, ou en petit nombre, qui est trop peu de chose pour en tirer d'assez grandes conséquences... Il n'a eu d'autre intention, que de nous ébaucher cette matière si abondante, et nous ouvrir ce chemin, qu'il savait s'étendre à l'infini. Ces paroles indiquent le but cherché par Le Vayer dans tous ses livres; elles indiquent aussi la distance qui le sépare de Charron. Il a passé plus avant dans la théorie; et ses livres sont la paraphrase ou le commentaire de Sextus. Développer les moyens de l'*Epoque*, et les rendre populaires, voilà ce qu'il a fait dans tous ses livres; voilà ce qui lui appartient en philosophie. Cela en vaut-il la peine? Ecoutons Bayle sur ce propos : « A peine connoissoit-on dans nos écoles le nom de Sextus Empiricus. Les Hypotyposes pyrrhoniennes n'étoient pas moins ignorées de nos philosophes que les terres australes (2). » Ajoutons pourtant qu'il attribue à Gassendi l'honneur du pyrrhonisme découvert et mis à la portée de tout le monde (3). Pourquoi n'a-t-il pas dit La Mothe-Le-Vayer?

A ce point de vue du développement du pyrrhonisme, nous reconnaissons que Le Vayer fut à Charron à peu près ce qu'à Pyrrhon fut Empiricus; il fut sceptique plus absolu en morale; il étendit le scepticisme à toutes les branches de la science, et donna naissance au scepticisme érudit, d'où la critique devait sortir. D'ailleurs, venu en un temps de stérilité, il ne créa rien, non plus que les dogmatiques de son époque, et comme ceux-ci n'étaient que la reproduction du passé, il n'offrit lui-même dans ses livres, que la renaissance et la paraphrase de Sextus Empiricus. On se rappelle le fameux arrêté du parlement contre toute philosophie nouvelle. Cet arrêté fut pris en 1624. Le pyrrhonisme de Le

(1) Oras. Tub., I, p. 22 et suiv.
(2) Bayle, art. Phyrrhon.
(3) V. *ibid.*

Vayer parut comme une réaction contre la philosophie des colléges. Toute sa valeur est dans une aspiration sincère vers la liberté ; il se cantonna d'ailleurs dans Sextus, comme ses adversaires l'étaient dans Aristote et Saint-Thomas. Et de Descartes et de Spinoza, pas un mot, ou peu s'en faut, quoiqu'il ait prolongé sa carrière jusqu'en 1672. On voit assez par là pourquoi nous avons fait tant d'instances, pour établir que les dialogues d'Orasius Tubero étaient de 1633, et que depuis, l'esprit de l'auteur demeura toujours dans les termes de cet ouvrage. Au contraire, son héritier en scepticisme, Bayle, parut naître du sein même des disputes de son temps; disputes grandes et solennelles, disputes de haute philosophie et de théologie transcendante, où l'on n'entendait plus l'écho affaibli d'Aristote ou de Platon, mais bien la voix vivante des maîtres nouveaux, et où, par-dessus les noms de Descartes, de Leibnitz et de Spinoza, retentissaient ceux de Rome, de Genève et de Louis XIV. Du conflit de tant de dogmatismes impérieux et puissants, du combat des opinions et de la force, du concours même des événements devait sortir naturellement, et quand même il n'y eût pas eu de Sextus au monde, ni de La Mothe-Le-Vayer pour frayer le chemin, un pyrrhonisme spontané, variable comme la lutte même, savant du reste comme tous les grands docteurs auxquels il devait tenir tête, et dialecticien autant qu'il le fallait être, en un temps où la dialectique jeta son plus vif éclat. N'est-ce pas là Bayle tout entier? et en ce sens, n'est-il pas le sceptique moderne par excellence?

Le doute, qui est l'initiative même en philosophie, compta beaucoup d'adhérents au dix-septième siècle, et fut le point de départ des dogmatiques. Si Charron et Montaigne ont préparé les esprits pour Descartes, La Mothe-Le-Vayer a complété leur œuvre. Il le faut donc regarder du même biais que tous ceux, dont les efforts ont appelé ou rendu possible l'avénement du Cartésianisme. Il n'y a pas d'apparence que

le génie de Descartes n'ait pas mesuré l'abîme qu'il franchissait au début, ou que, s'il en eût eu le loisir, il eût reculé devant un tel passage. Mais il est permis de penser que ce n'est pas à plaisir qu'il débutait par le doute, et qu'un victorieux comme lui n'avait pas besoin de se jouer du danger, pour augmenter le mérite de sa victoire. Le doute comme point de départ était devenu nécessaire; ce n'est pas Descartes qui a créé cette situation; il la trouva toute faite. Notre sceptique Le Vayer fut un des ouvriers qui s'y employèrent; et, sans savoir pour qui il travaillait, il dégrossissait et débitait le bloc de Sextus Empiricus, huit ans avant l'avénement de la métaphysique cartésienne.

Au reste, il ne combattit jamais le cartésianisme; c'était affaire à d'autres d'attaquer une école qui tenait pour la liberté de la pensée et de la raison; et l'instinct de Le Vayer ne pouvait s'y tromper. Seulement une doctrine qui faisait tant d'état des mathématiques, et si peu de l'histoire et de l'antiquité, n'était pas pour plaire à un philosophe, qui prisait si fort l'érudition, et, en bon disciple de Sextus, avait décrié les mathématiques (1). C'est ce que l'on voit dans trois passages, qui sont les seuls où il fasse allusion, et de fort loin, au cartésianisme (2)

(1) Disc. sceptique sur la musique, Cf. lettre XLIV, et ailleurs.

(2) « On peut prononcer sans mécompte de la plupart de nos novateurs, la même chose qu'Aristote impute à d'autres, au dernier chapitre du premier livre de sa Métaphysique, qu'ils ont voulu faire des belles mathématiques une fort laide et fort mauvaise philosophie. Car, comme il ajoute si bien à la fin du second livre, les évidences et les certitudes de la mathématique ne doivent être exigées qu'aux choses qui sont dépouillées de toute matière : c'est pourquoi ceux qui veulent être trop mathématiciens dans la physique, prennent un très-mauvais chemin, et qui n'est pas naturel; *non est naturalis modus*, ajoute-t-il; *tota enim natura forte habet materiam.* » Prose chagrine, III, 1re part., p. 251, Cf. Doutes de la philosophie sceptique, V. 2e part., p. 52.

«Nous ne commettons pas une petite faute, quand nous voulons assujettir la nature aux règles des mathématiques, ou aux fines conclusions de la logique, comme depuis peu l'on a tâché de faire inutilement... Comment serions-nous bons phy-

Que Bayle soit cartésien, c'est un fait dont nous ne sommes pas chargé de rendre compte. Il nous paraît cependant qu'il s'explique, et par les considérations qui précèdent, et par cette réflexion, que Descartes, à la façon de Socrate, était le père de toutes les grandes écoles, qui se partageaient alors les esprits, au moins sur le continent, et que ce n'est pas merveille, si, en face de tous ces dogmatismes d'une époque, s'est élevé un pyrrhonisme sorti en quelque sorte du même ordre d'idées, et du même fonds de doctrine. De même Pyrrhon pouvait aussi se dire, et se disait sans doute le disciple de Socrate. D'ailleurs, ainsi que plusieurs l'ont fait voir, Bayle a retenu du cartésianisme, surtout ses paradoxes et ses témérités; il prenait en main cette doctrine, comme la meilleure arme pour combattre (1); et, à tort sans doute, mais cela nous suffit pour voir son intention, il trouvait Descartes plus pyrrhonien en quelque sorte que Pyrrhon. « Le cartésianisme, dit-il, a mis la dernière main à l'œuvre..... Il a, à l'égard de l'existence des corps, des principes encore plus hardis que toutes les hypothèses des anciens pyrrhoniens (2).

Ne cherchons pas dans Le Vayer, non plus que dans Bayle, un système bien arrêté; « Je philosophe au jour la journée, » dit-il, et, s'il embrasse une opinion, c'est toujours sous la réserve

siciens, si nous nous assujettissions servilement aux maximes, soit d'Aristote, soit d'Euclide, dont on fait aujourd'hui si grande conscience de se départir? » Doutes de la philosophie, V. 2e part., p. 52, Cf. Prose chagrine, III, 1re part., p. 251.

« Vous avez connu de ces novateurs qu'on pourrait comparer, dans le dessein qu'ils ont eu, à un roi de la Chine, qui fit brûler tous les livres de son Etat, comme dangereux et nuisibles, afin qu'abolissant la mémoire de ce que ses prédécesseurs avaient exécuté, il ne fût parlé que de lui. » Lettre CXXXVIII, VII, 2e part., p. 129.

(1) V. M. Damiron, Philosophie du XVIIe siècle, p. 53; M. Boullier, hist. de la révol. cartésienne, p. 310.

(2) V. Bayle, art. Pyrrhon.

d'en pouvoir changer (1). Pourtant il a généralement plus de suite et d'uniformité; il est toujours le disciple de Sextus. Bayle n'appartient pas à une secte; il ne s'appartient pas à lui-même; en quoi il est peut-être plus parfait pyrrhonien.

Tous deux ont une philosophie de circonstance, qui fuit les sujets généraux, et se prend aux questions qu'amènent les événements (2). C'est ici que Le Vayer se sépare de ses devanciers, et annonce son successeur, celui qui devait, selon l'expression de Voltaire, perfectionner le genre des journaux (3). Ainsi que nous l'avons dit, la tendance du scepticisme a été de quitter les régions de la théorie, de courir à l'application, de se faire de plus en plus populaire. Lamothe-Le-Vayer a déjà quelques traits du journaliste; il se mêle aux débats politiques, par deux pamphlets contre l'Espagne et la maison d'Autriche, et par deux petites dissertations sur la bataille de Lutzen, et sur la trève des Pays-Bas (4); à ceux de la théologie, par la Vertu des Payens et quelques petits écrits sur la même matière; à ceux de la philosophie ou de la morale, par ses innombrables opuscules, dialogues et discours, où il renouvelle, sous toutes les formes, ses instances sceptiques, contre tous les tenants du scientifique tournoi; à ceux de la littérature et de la grammaire, par ses Considérations sur l'éloquence, ses lettres sur les Remarques de Vaugelas, ses Observations sur la lecture et sur la composition, etc..... Le fond de sa polémique ne pouvait être sérieux sur quelques points; en politique, par exemple; car il n'eût pas été de son temps. Sur d'autres, je veux dire sur la théologie et la religion, il pouvait aller plus loin;

(1) V. Lettre LXXXI et ailleurs.

(2) V. pour Bayle M. Damiron, notice sur Bayle, Moniteur, 1er mars 1848.

(3) Ed. Beuchot, XIX, p. 202.

(4) Contrariété des humeurs qui se trouvent entre certaines nations. — En quoi la piété des Français diffère de celle des Espagnols, IV, 2e part. — Discours sur la bataille de Lutzen. — Discours sur la proposition de trève aux Pays-Bas, IV, 1re part.

c'était alors le champ de la dialectique ; mais il courait fortune d'être réduit au silence ; et d'ailleurs, rien n'autorise à penser qu'il n'eût pas la foi ; sur d'autres encore, à savoir sur les matières de philosophie, il est encore très-faible ; mais bien qu'il fût presque contemporain de Descartes, il appartient à l'âge précédent pour la science. Bayle, a dit Voltaire, est l'avocat-général des philosophes ; il fait le relevé de leurs opinions et de leurs erreurs. Mais les questions en litige étaient nouvelles ; les parties étaient puissantes. La Mothe-Le-Vayer n'intervenait qu'en un fort vieux procès, où les vivants n'étaient plus intéressés.

La Mothe-Le-Vayer touche encore au journaliste, par la recherche de l'à-propos ; il compose son opuscule des Monstres, au sujet de deux sauvages, mâle et femelle, qu'on voulait avoir été vus parmi les montagnes du Dauphiné (1). Il traite des organes des sens, à l'occasion d'uu aveugle né de Poitiers (2). Il discute des songes et de l'action des facultés de l'âme pendant le sommeil, à la suite d'une singulière expérience, qui avait été faite. Il s'agissait d'un nommé Lefèvre, de Rouen, qui répondait, étant endormi, en toutes les langues où on l'interrogeait, quoiqu'il ne les sût pas ; et, chose singulière, dans les hypothèses qu'il forme à ce sujet, l'auteur rencontre celle d'une sorte de magnétisme, où l'on ne s'attendrait pas à cette époque (3). Un médecin de Paris, pour ne préjudicier à la santé de personne après sa mort, ne voulut pas être enterré dans l'église. Notre auteur y trouve matière à plaider pour l'inhumation hors des villes (4). Des censures s'élèvent contre le théâtre ; il écrit sa lettre des Récréations honnêtes (5). La mort de Mazarin lui fournit des

(1) III, 1re part., p. 145.
(2) Lettre LXV.
(3) Lettre LXI.
(4) Lettres CXXXVII et XXIII.
(5) Lettre LXXX.

considérations sceptiques sur le gouvernement politique (1). Les controverses de la grâce lui dictent sa lettre de la science qui est en Dieu (2). Ici c'est la nouvelle d'une victoire qui donne carrière à son érudition sceptique; là, c'est l'autopsie d'un corps patibulaire; ce traité est dû à la nouvelle d'un empoisonnement dans la ville d'Angers; cet autre à l'annonce d'un stratagême employé par les Napolitains contre les Espagnols (3).

Nous ne parlons ni des occasions particulières et personnelles, qui paraissent l'avoir engagé à traiter certains sujets, comme le soin des enfants, la consolation, les afflictions, les conseils à un homme de lettres; ni des circonstances générales, qui ont tiré de lui des écrits sur les controverses, sur la dévotion, sur les voyages, sur la grammaire et autres matières dont le public était alors occupé. Qu'il nous suffise d'établir qu'on trouve déjà chez lui ce caractère si visible dans Bayle, d'un philosophe qui met la science à la suite des idées du jour, et fait gloire de suivre le mouvement des esprits, plutôt que de le diriger (4).

Un philosophe de la sorte produit beaucoup plus d'opuscules que de livres; il compose peu; il n'aspire jamais à une forme définitive et complète. Le Vayer est dispersé en fragments, autant que Bayle lui-même. Orasius Tubero est partagé en neuf dialogues; la Promenade également; l'Héxaméron rustique en six journées; l'Instruction du Prince en sept traités. La moitié de la Vertu des Payens se divise en une suite d'articles. Le Jugement sur les historiens anciens est une série de notices. Les Opuscules sont au nombre de vingt-huit; les Problèmes sceptiques au nombre de trente-

(1) Lettre CXL.

(2) Lettre XCIX.

(3) Lettres XXX, LXIII, LII, XXXVII.

(4) V. notice sur Bayle, Moniteur universel, 1[er] mars.

un (1). Il a fait vingt-sept homilies académiques, et cent cinquante traités sous forme de lettres. Ajoutez à cette énumération, dix-sept ouvrages encore plus ou moins morcelés, et vous aurez une idée fidèle de cette philosophie éparpillée, de cette érudition en menus morceaux, qui attendait Bayle, pour être rangée dans le seul ordre qui lui convînt, celui d'un dictionnaire.

La critique est née du scepticisme érudit; Bayle en est l'expression déjà complète; il l'a portée dans la philosophie, dans la morale, dans l'histoire. Dans Le Vayer elle ne fait que de naître; elle est chez lui ce qu'elle est dans les érudits de l'âge précédent. Le Jugement des historiens anciens n'est ni en avant, ni en arrière de son siècle. Baillet pense que Le Vayer s'est trouvé fort soulagé du travail des autres, qui avaient écrit avant lui sur ce sujet (2). Struve partage le même sentiment (3). Mais il y a quelques efforts nouveaux dans la Vertu des Payens. C'est déjà un essai de l'application de la critique à la philosophie. Gundling, savant historien de la philosophie, avouait que ce livre lui avait donné les premières idées solides et historiques de la philosophie payenne. Au reste, il le faut reconnaître, La Mothe-Le-Vayer aimait l'érudition pour elle-même. La philosophie n'a rien à voir dans une foule de ses écrits, de ceux même où il a fait voir le plus d'esprit et de connaissances. Tel est l'Hexaméron rustique, dont nous avons parlé dans le premier chapitre.

Un trait qui nous semble digne de remarque dans un pyrrhonien, c'est que Le Vayer ne fait presque aucun usage de la dialectique. Il aime à soutenir les thèses contraires; il débat le pour et le contre; mais il ne raisonne pas; ses

(1) C'est le chiffre des problèmes de Plutarque. — Le Vayer était regardé comme le Plutarque de son siècle, et il s'efforçait en toutes manières de ressembler au philosophe grec.

(2) Jugem. des savants, II, 121.

(3) Introd. in notit. rei litter., c. VIII, § 37.

arguments ne sont que des exemples ou des autorités. Il n'y a pas lieu de s'étonner d'une telle absence de discussion sérieuse, et de controverse réelle. Les questions qu'il soulève exigent rarement qu'il se mette en frais de dialectique. Plaider la cause du mariage et du célibat, louer ou blâmer le sentiment de l'amour de la patrie, exagérer ou amoindrir l'utilité des voyages, faire l'éloge ou la satire de l'amitié, s'exercer à soutenir le pour et le contre, en une foule de sujets analogues, tout cela n'est qu'une série de lieux communs, où le raisonnement serait de trop (1). La Mothe-Le-Vayer, en bon pyrrhonien, tient la balance sceptique; il met dans les deux plateaux, non pas les arguments opposés, mais les témoignages et les citations en sens contraire, et l'on peut s'assurer que la balance demeurera toujours égale; il a un fonds trop riche de ce genre de preuves, pour être en peine d'établir l'équilibre.

Les mêmes conditions qui ont fait de la philosophie de Bayle un pyrrhonisme sérieux, spontané, profond, en ont dû faire aussi un chef-d'œuvre de dialectique. Voltaire a nommé Bayle le dialecticien le plus parfait. Un des ministres constitutionnels de ce siècle, qui a fait voir un grand talent de dialectique dans le barreau qui le fit connaître, et à la tribune où il soutint des combats, raconte qu'il passa deux années de sa jeunesse dans une mansarde, en compagnie avec le dictionnaire de Bayle, qui devint son maître unique dans l'art de la dispute.

La Mothe-Le-Vayer était un sophiste inoffensif; ses lieux communs furent en possession d'amuser quelque temps des esprits familiers avec l'érudition; puis ils furent oubliés; mais plus d'un sophiste célèbre du dix-huitième siècle sut exhumer de ce poudreux répertoire tel jouet vieilli, qui, dans ses mains exercées, et en un temps de combat, devint une

(1) Promenade, IV. — Homil. académ. III, 2e part., p. 2. Opusc. II, 2e part., p. 3-5. Homil. acad., III, 2e part., p. 13, 8, 14, 25, etc.

arme dangereuse. La Mothe-Le-Vayer a souvent fait les frais de l'érudition des petits philosophes de l'âge suivant.

Il est le devancier de l'école du dix-huitième siècle, et si Bayle, au sens de Voltaire, était le père de l'église des sages, La Mothe-Le-Vayer en était au moins le patriarche. Voltaire prit son nom pour pseudonyme de ses Idées sur la religion (1); il est juste de dire que Le Vayer n'a jamais pensé un mot de ce qui compose cet opuscule. Mais son pyrrhonisme, la singularité de ses opinions, l'imprudence de quelques mots lui donnèrent bruit d'esprit fort et d'athée. Il eut besoin souvent de professer son respect pour la religion, et de se laver du reproche d'impiété; mais il ne doit pas être compté au rang des libertins; c'était enfin, comme beaucoup l'entendaient alors, non pas un philosophe (le mot faisait ombrage), mais un honnête homme (2).

Pascal et Huet ne forment qu'un accessoire dans notre sujet. D'un côté, nous avons établi que le principal ouvrage de La Mothe-Le-Vayer a paru vers 1633, trente-sept ans avant les Pensées de Pascal, au lieu de 1671, date qui le placerait un an après. Ensuite, nous avons trouvé Le Vayer dans une voie toute différente, dont le but avoué était beaucoup moins la religion que l'indépendance de la pensée; nous l'avons vu marcher dans cette voie entre Charron et Bayle. Mais on connaît un sujet par les contraires comme par les semblables, et l'on jugera peut-être nécessaire de compléter cette série des sceptiques français par des noms, qu'elle réclame à plus ou moins juste titre. D'ailleurs, cette voie différente part du même point; et il est bon d'en dire quelques mots, ne serait-ce que pour éviter les méprises.

Pascal est-il sceptique? question débattue par les écrivains les plus autorisés; faut-il dire résolue? nous ne savons; mais nous dirons franchement notre pensée : il y a quelque excès

(1) Ed. Beuchot, XXXIX, 374.

(2) Lettre CXLIX.

dans les deux opinions contraires, et voici quel serait notre jugement :

Non, Pascal n'est pas sceptique.

Oui, le scepticisme peut se trouver dans les Pensées de Pascal.

Pascal n'est pas sceptique, parce qu'il n'a pas de système; parce qu'il n'en discute aucun comme philosophe; parce que ses pensées ne sont pas un livre de philosophie; parce que tous ses écrits antérieurs ou étrangers aux Pensées, ses lettres, préfaces, fragments, pensées diverses, où l'on pourrait plutôt chercher l'esprit du philosophe, contiennent ou supposent le dogmatisme; parce que, dans ce livre des Pensées, il entre dans les vues de toutes les écoles, sans se lier à aucune, dans les replis de toutes les consciences, sans songer à autre chose qu'à édifier la foi; parce qu'il y a mis pêle-mêle les rectifications et les erreurs, les objections et les réfutations; parce que ce sont des notes enfin, comme le génie sait les prendre, avec des traits sublimes, mais rapides, avec des clartés vives, mais des obscurités; parce qu'enfin on ne juge personne sur des pièces douteuses, contradictoires, quand sa pensée est manifestée par des témoignages authentiques, irrécusables.

Le scepticisme peut se trouver dans les Pensées de Pascal; car Pascal en a fait un chapitre de son livre, une partie de son ouvrage; car il s'en est servi, comme il a fait de toutes nos faiblesses; car c'est là aussi une des armes, dont il veut abattre l'orgueil humain, et l'immoler au pied des autels; car dans cet amas de fragments, de matériaux rassemblés de toutes parts, pris dans toutes les sectes et toutes les écoles, il y a une pâture pour toutes les opinions humaines, surtout pour celles qui se nourrissent des misères de l'homme; car il y a aussi le pessimisme; car on y a trouvé de même la misanthropie; car, si cela était une question du jour, on y trouverait le machiavélisme; car nous serions peu étonnés

qu'on y eût trouvé déjà le communisme; car en approfondissant la petitesse et la pauvreté de notre nature, il a dû rencontrer le pyrrhonisme, comme il rencontre des philosophies plus généreuses, en s'élevant à ses grandeurs; car enfin, sur le seuil de la vérité éternelle, où ce livre est placé, la science humaine pâlit, et nos certitudes paraissent des doutes.

D'une part, si le livre des Pensées n'avait pas fait beau jeu au pyrrhoniens, il n'eût pas atteint son but, qui était de montrer à la nature toutes ses plaies; mais en tout il faut voir la fin, et nous demanderons si les Pensées sont un livre contre la philosophie. D'autre part, si Pascal eût été sceptique, n'eût-il pas combattu les dogmatiques de son temps? qu'est-ce qu'un mot ou deux sur Descartes, et qui apparemment ne font pas partie de son grand ouvrage? Est-ce ignorance? est-ce timidité? Qui le croira de Pascal? Pourquoi se taire des philosophes vivants, lorsqu'il y en avait de si considérables, et ne parler que de deux ou trois écoles de l'antiquité, des Stoïciens, des Épicuriens, des Pyrrhoniens? Ou nous nous trompons fort, ou Pascal en est au berceau même de la religion; là, il met en regard l'antiquité et le christianisme, les philosophes et Jésus-Christ. Entre les philosophes, il prend d'un côté ceux qui n'ont vu que la grandeur de l'homme, et de l'autre, ceux qui n'ont vu que sa petitesse. Le christianisme a le premier montré tout ensemble sa petitesse et sa grandeur; et voilà le problème de la destinée humaine résolu; voilà tout le livre de Pascal; car n'est-ce pas là tout le christianisme?

Après cela, nous ne ferons pas difficulté d'avouer, que l'on sent dans les Pensées des tendances extrêmes. La religion ne demande pas que l'on abaisse l'homme si fort. L'homme retient encore une portion de ce qu'il était avant la déchéance; notre nature actuelle dérive de notre nature première; et notre chûte y a laissé pourtant quelque lumière,

afin que nous fussions capables au moins d'espérer la délivrance. Nous avouerons même qu'il a pu faire la part trop belle aux pyrrhoniens. Mais, qu'on y prenne garde, cet aveu, ne va pas à faire de Pascal un sceptique; il nous amène tout au plus à le retrouver janséniste jusqu'au bout. Le jansénisme n'est pas sceptique, parce qu'il ne commence ni ne finit par le doute, parce qu'il n'est pas une philosophie. En d'autres termes, ce que nous avons dit de Pascal est également vrai du jansénisme. Il sert peut-être le doute sans le vouloir. Ce n'est pas parce qu'il doute, qu'il est ce que nous le voyons; ce n'est pas le vide et la peur qui le jettent dans cet excès, c'est l'enthousiasme. Le jansénisme est en quelque sorte l'ultra-christianisme. Port-Royal traite de payens tout ce qui n'admet pas sa théorie de la grâce. Avec sa doctrine, il n'y a plus de nature; la nature est absolument ennemie de la grâce : il faut qu'elle soit supprimée. C'est en ce sens que les tendances de Pascal sont extrêmes, et nous croyons que le résultat le plus clair des pensées nouvellement découvertes, c'est de marquer dans Pascal la persistance de l'esprit de Jansénius et de Saint-Cyran.

Arrêtons-nous pourtant; car nous ne voudrions pas tenir le livre des Pensées pour janséniste. Mais nous nous féliciterons, et beaucoup sans doute le feront avec nous, que ce livre n'ait pas été terminé. Tel qu'il était dans l'édition primitive, tel qu'il est encore maintenant, c'est un livre purement chrétien. Qui sait si l'ensemble et les parties une fois achevés, la doctrine de l'auteur, devenue manifeste, n'eût pas compromis son succès? Ce n'est qu'en mettant la clé de voûte que l'édifice tombe ou se tient, prouve sa faiblesse ou sa solidité; ce n'est qu'en remontant aux principes, qu'on fait voir sa pensée entière. Qui peut dire que ce palais n'eût pas été gâté par les sombres rayonnements du jansénisme, et que plusieurs de ces traits sublimes que nous

admirons, n'eussent pas été le couronnement de quelque erreur?

Puissions-nous avoir risqué cette opinion sans offenser la mémoire vénérée de Pascal! Dieu seul a lu dans sa conscience. Pour nous, tout ce que nous avons osé dire, c'est qu'il y a quelques hyperboles dans ce livre, peut-être celles du génie, et que ces magnifiques débris suffisent à la gloire de Pascal, et ne laissent pas de place au regret.

Ainsi, bien que Pascal ne soit pas pour nous un sceptique, nous avons pu, nous avons dû rappeler son nom et commencer par son livre, ce peu de réflexions sur le point du scepticisme religieux. Les moyens qu'il tire du pyrrhonisme devaient s'adresser à quelques âmes, qui ne pouvaient être prises que par là. Les instances qu'il fait au nom de cette doctrine ne sont pas imaginées à plaisir. Il les emprunte à une partie de ceux qu'il veut convertir; ou elles naissaient spontanément de certaines dispositions, qui se faisaient dans les esprits. Il y a toute apparence que le livre des Pensées fut reçu comme un remède salutaire pour les esprits légers, plutôt indévots qu'incrédules, qui se croyaient plus philosophes que chrétiens, mais qui n'étaient ni chrétiens ni philosophes (1). C'était là aussi le but de Pascal. Mais ses lecteurs sont allés plus loin que lui. Libres de bâtir dans leur pensée le mystérieux monument, dont ils avaient entre les mains les pièces, ils l'ont peut-être altéré. Si dans les rangs les plus élevés de la science, le ressentiment honorable d'un mépris plus janséniste que chrétien, à l'endroit de la philosophie, a pu faire juger que Pascal fût un sceptique, ce n'est pas merveille que des esprits d'une médiocre portée, des cœurs animés de sentiments mystiques, et de je ne sais quelle aversion pour la philosophie, aient peut-être trouvé dans les Pensées de Pas-

(1) Bussy Rabutin, par exemple, auquel Me de Scudéry recommandait la lecture des Pensées. V. les réflexions sur ce livre, dans les lettres de Me de Scudéry.

cal un pyrrhonisme, dont ils se seront applaudis comme d'un triomphe. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qne la société du temps, qui goûta le plus les Pensées de Pascal, nous voulons dire la société de Mes de Lafayette, de Scudéry, de Sévigné, fut aussi celle qui vit naître les premiers efforts du scepticisme contre l'Ecole cartésienne. C'est un petit fait bien isolé; mais il nous suffit pour servir de transition de Pascal à l'évêque d'Avranches.

Un intervalle immense sépare Huet de Pascal. Si le scepticisme peut à peine trouver quelque support dans les Pensées, le traité de La Faiblesse de l'esprit humain est un abrégé de Sextus Empiricus et de tous les pyrrhoniens. Pascal n'avait affaire qu'aux libertins et mauvais chrétiens; Huet s'est fait pyrrhonien pour combattre le cartésianisme. Bossuet disait de la philosophie cartésienne : « Je vois naître de son sein et de ses principes à mon avis mal entendus, plus d'une hérésie; et je prévois que les conséquences, que l'on en tire contre les dogmes que nos pères ont tenus, la vont rendre odieuse, et feront perdre à l'Eglise tout le fruit qu'elle en pouvait espérer, pour établir dans l'esprit des philosophes sa divinité et l'immortalité de l'âme. » Ne demandons pas à Huet ce jugement élevé, cette sûreté de vues. Il ne sut mesurer ni son entreprise à ses forces, ni le remède au mal qu'il prétendait guérir. L'aberration de son pyrrhonisme laisse à jamais une tache sur sa mémoire, qui était des plus pures et des plus aimables; et il en a été puni par les éloges de Voltaire. Il porte tout seul, il faut le dire, la responsabilité de cette folie. Nous ne voyons pas qu'il y ait entre les jésuites et lui aucune communauté d'idées à cet égard. Les jésuites ont applaudi à ses efforts contre Descartes; mais Leibnitz n'en a-t-il pas fait autant? Nous croyons voir dans Huet des préoccupations toutes différentes, un intérêt plus honorable que celui d'un parti,

ou d'une querelle de colléges et de congrégations. Huet appartint au monde une partie de sa vie; il fut longtemps partagé entre la société et la retraite, entre les livres et les salons. Cette alliance des choses mondaines et de la vie sérieuse, qu'on nous paraît avoir si mal interprétée, ce mélange du bel esprit, du savant et de l'homme de Dieu, lui fesait une position particulière, et lui donnait une influence, qui a besoin d'être expliquée.

Dans ce siècle, où la sociabilité sembla parvenir à son degré de perfection, il y eut des rapprochements nouveaux entre les différentes parties de la société, entre les diverses régions de la pensée; certains hommes représentèrent, dans des compagnies souvent frivoles, la science qui avait vécu jusque là dans la retraite. Ils établirent un lien de plus entre le monde et les lettres, entre les femmes et les savants. Ils mirent au service des idées, des passions du présent, les secours qu'ils pouvaient puiser dans le passé, et prêtèrent l'autorité de leur érudition aux instincts parfois peu éclairés, mais tout-puissants du grand nombre. Huet nous semble être un de ces hommes. Il fréquentait la société dont nous avons parlé plus haut; cette société, où les femmes tenaient le haut bout, et où les hommes étaient représentés surtout par M. de Montausier (1); société qui faisait suite aux précieuses, comme la maturité de la femme spirituelle et pieuse fait suite aux grâces et à la charmante pruderie de la jeune fille; société partagée entre les honnêtes romans et la dévotion; société très-cultivée, mais surtout par le cœur, où l'on avait de Descartes et de la raison ces défiances, que l'on trouve exprimées dans les lettres de Mme de Sévigné.

Quand l'érudit Huet écrit le Discours de l'origine des romans, on voit le savant qui plaide la cause de la littérature superficielle; son opinion est d'un grand poids pour ces femmes qui voient leur goût justifié, pour ces hommes

(1) La Censure de la philosophie cartésienne est dédiée à M. de Montausier.

qui suivent l'exemple des femmes, afin de leur plaire, et approuvent ce qu'elles ont approuvé. La querelle était entre le roman et la littérature sérieuse; celle-ci est désormais décriée sous le nom de pédanterie; et Huet a tiré de l'érudition des secours pour la ruine même de l'érudition.

Quand il écrit la Censure de la philosophie cartésienne, il commet encore envers la science une trahison, non moins téméraire; faut-il dire, également innocente? Sans songer à mal, sans doute, mais oubliant qu'il est des concessions qu'on ne doit jamais faire, il s'applique à légitimer encore des préjugés vulgaires. On tenait en défiance Descartes, faute de l'entendre, et la raison, faute de la maîtriser. Huet se chargea d'autoriser cette injustice, et de trouver dans la philosophie les moyens de prouver a ce monde si peu philosophe qu'il avait raison. Engagé dans cette mauvaise voie, il n'en put sortir. Le goût du siècle donna gain de cause au Discours de l'origine des romans; mais la force de la vérité fit tomber ses vieilleries pyrrhoniennes. Les Questions d'Aunay vécurent sur les témérités de Spinoza; mais tout le monde condamna le Traité de la faiblesse de l'esprit humain.

Nous n'avons pas parlé de Simon Fourher, le *Restaurateur de la Nouvelle Académie*. Mais, outre qu'il est peu connu, il n'eût fait que nous acheminer au pyrrhonisme de l'Evêque d'Avranches; il appartient au même mouvement d'opinion, à la même société que ce dernier. Il subit même son influence, et paraît avoir suivi, quoique assez mal, sa direction (1).

On le voit, le pyrrhonisme religieux a suivi la même marche que le philosophique ou indépendant. Il naît au fond de quelque conscience, et a toutes les marques de la spontanéité. Il naît, selon nous, moins dans l'âme de Pascal que dans celle de ses lecteurs; il le découvre, non pas en lui, mais dans les cœurs qu'il veut fléchir. C'est dans cette

(1) V. Fragm. philosoph. de M. Cousin, 3e série, t. III, p. 149, 151, 153.

mesure seulement que le nom de Pascal appartient à l'histoire du scepticisme; il accepte le terrain des sceptiques, afin de donner le coup de grâce à l'incrédulité, après l'avoir battue sur les autres points. Après lui le pyrrhonisme religieux se forme en école; il est professé ouvertement, il se pose en système, avec un but bien défini, de diminuer, de détruire même le domaine de la raison pour en grossir celui de la foi. Ce pyrrhonisme a trouvé aussi bien que l'autre ses *journalistes;* il s'est fait également populaire; mais cette partie de son histoire est trop près de nous, et trop loin de Le Vayer, pour appartenir à notre sujet.

CHAPITRE III.

DE LA VERTU DES PAYENS.

En passant de Charron à La Mothe-Le-Vayer, nous avons vu que la distinction de la prud'hommie et de la religion, c'est-à-dire la sécularisation de la morale, était un des caractères de ce pyrrhonisme indépendant; que cette idée fondamentale avait crû et grandi depuis Montaigne, et que le traité de la Vertu des Payens en était le développement. Telle est la liaison qui rattache cette partie à la précédente. Nous y trouvons une transition naturelle entre les livres sceptiques de La Mothe-Le-Vayer, et sa polémique sur une question de théologie, et tout ensemble, une explication de ce fait singulier d'un pyrrhonien, qui défend la cause de la raison humaine, et d'un esprit douteur et indifférent, qui soutient la lutte avec effort sur un point de doctrine.

En cette controverse de la Vertu des Payens, il est un point généralement ignoré, mais plutôt oublié qu'inconnu; et nous désirons le mettre d'abord en lumière. C'est sous

les auspices de Richelieu que ce livre fut écrit. La théologie un peu mondaine qui s'y trouve, est autorisée en secret par l'Etat et par le ministre. Les coups portés ici au jansénisme, ou si l'on veut au *Cyranisme* (1), et qui atteignent même au-delà, ne partent pas seulement, comme ils paraissent, d'un philosophe; ils viennent de plus haut.

On sait qu'Antoine Arnauld fit un traité de la Nécessité de la foi en Jésus-Christ, pour répondre au livre de la Vertu des Payens. Ce traité ne fut publié qu'après la mort du grand docteur, par Dupin, avec une préface, dont nous tirons quelques mots. « L'auteur avait fait cet ouvrage pour défendre une proposition, qu'il avait mise dans une de ses thèses, dans laquelle il soutenait la nécessité de la foi en Jésus-Christ, et concluait contre le salut des Payens et des Infidèles. Il parut, en ce temps-là, quelques discours sceptiques sur diverses matières, parmi lesquels il y en eut un sur la Vertu des Payens, dans lequel on insinua que Socrate, Platon, Aristote, Diogène, et quelques autres philosophes qui avaient moralement bien vécu, avaient pu recevoir en l'autre vie la récompense de quelques actions vertueuses, sans avoir la foi en Jésus-Christ. L'auteur de la Nécessité de la Foi composa ce traité pour combattre une proposition si scandaleuse, et qui tendait au déisme. » Dupin ajoute enfin qu'il n'a point voulu toucher au style du livre, ni même y rien réformer. Le public, pense-t-il, aimera mieux qu'on lui ait donné l'ouvrage d'un aussi grand homme, tel qu'on l'a trouvé, que si l'on avait hasardé d'y faire quelque changement.

Il y a dans cet avertissement plusieurs erreurs de conséquence, et qui donneraient une fausse idée de la part de La Mothe-Le-Vayer dans cette importante controverse. Il y a quelque apparence, malgré l'affirmation de Dupin, que

(1) V. les livres jansénistes. Passim.

celui-ci a changé la forme de l'ouvrage. Arnauld avait suivi pied à pied le texte de son adversaire, et il le réfutait de même, selon les éditeurs des œuvres complètes d'Arnauld (1). Dupin divisa le livre par chapitres, fit disparaître le texte de Le Vayer, et se permit d'abréger même la réfutation. Sans entrer dans l'examen des preuves qui en sont données par les éditeurs, nous nous contentons de regretter ces changements; et encore que ce livre d'Arnauld n'ait paru qu'après sa mort, nous aurions peut-être trouvé, dans l'ouvrage plus fidèlement conservé, d'utiles secours pour apprécier les tendances du traité de la Vertu des Payens, et les motifs qui engagèrent l'auteur à le publier.

Passons à une autre inexactitude, et qui a plus de conséquence pour nous. S'il était vrai que l'illustre docteur eût fait son livre de la Nécessité de la Foi, pour défendre une proposition, qu'il avait mise dans une de ses thèses, il suivrait peut-être de là que Le Vayer aurait eu le dessein général de répliquer à des thèses de Sorbonne, ce qui est impossible, ou du moins qu'il aurait voulu les discuter en passant, ce qui ne l'est guère moins. Le moment approchait, sans doute, où le siècle allait s'intéresser dans les discussions de la Faculté; mais on ne répondait pas à des thèses par des livres de forme profane et de langue vulgaire. Mais Dupin s'est trompé; et loin que le docteur ait été obligé d'écrire un livre pour défendre ses propositions, ses dernières thèses étaient au contraire un extrait et une suite de son ouvrage de la Nécessité de la Foi, qu'il avait achevé plus de trois mois auparavant (2). Le témoignage du P. Quesnel et des éditeurs d'Arnauld (3), sur ce point, pourrait nous suffire; mais la lecture des thèses d'Arnauld ajoute beaucoup de probabilité à cette opinion.

(1) Lausanne, 1775-1780, t. X, préf. historique, p. X et suiv.

(2) P. Quesnel, Disc. historique, p. 29.

(3) Œuvres complètes, t. X, préf. hist., p 9.

En écrivant le traité de la Nécessité de la Foi en Jésus-Christ, Arnauld songeait non seulement à La Mothe-Le-Vayer, mais encore au P. Ant. Sirmond, ami de Le Vayer, protégé comme lui du Cardinal, et auteur de la Défense de la Vertu. Le P. Sirmond ayant prétendu fonder sur l'autorité des Pères, et surtout de Saint-Thomas, cette proposition, que l'amour de Dieu se réduisait à l'observation des préceptes, se fourvoya tellement dans ce livre, qu'il fut désavoué de sa compagnie. Comme on le voit, la doctrine de la *Défense de la Vertu* touchait de fort près à celle de la *Vertu des Payens;* peut-être même passait-elle plus avant encore.

On n'entreprendra pas de donner une idée du livre du P. Sirmond, quel que soit le lien qui le rattache à l'ouvrage de La Mothe-Le-Vayer. Pascal en fait une courte analyse dans la dixième provinciale, et ça été l'occasion d'une de ses pages les plus éloquentes. Arnauld fit, dans la même année, une réponse à *la Défense de la Vertu,* dans l'Opuscule qui a pour titre, *Extrait de quelques erreurs contenues dans le livre du P. Sirmond,* etc. Ses dernières thèses, celles qui portent le titre de Vespérie, *theses pro actu Vesperiarum,* soutenues vers la fin de 1641, contiennent tout ensemble le résumé de ces deux ouvrages de polémique, dont l'un avait été mis au jour, celui contre le P. Sirmond, et dont l'autre, celui contre Le Vayer, fut mis en réserve, et demeura dans les papiers d'Arnauld, comme si le grand lutteur, ayant soulevé sa massue contre cet adversaire imprudent, l'eût ensuite estimé indigne de ses coups.

Après avoir, d'une part, battu en brèche la Vertu des Payens et leur justification devant Dieu, contre le philosophe, et avoir défendu, d'autre part, le précepte de l'amour de Dieu contre le jésuite, Arnauld confond ces deux disputes en une seule dans les thèses troisième et cinquième de sa Vespérie. Un passage des citations dans la seconde impres-

sion de la Vertu des Payens indique fort bien que Le Vayer voulut répondre à quelques mots des thèses d'Arnauld (1).

Joignons à ces différentes preuves l'autorité d'Hermant, chanoine de Beauvais, dans son histoire manuscrite que nous avons déjà citée. Il prouve que les principales propositions d'Arnauld étaient tirées de la *Vertu des Payens* et de la *Défense de la Vertu*, dont l'ouvrage de Le Vayer était le corollaire. Enfin, il assure que le livre de Le Vayer fut publié au commencement de 1641.

Comme le traité du P. Sirmond est du mois de février 1641, et que la Vespérie d'Arnauld est du 18 décembre de la même année, nous pouvons désormais affirmer que, dans cette année de 1641, solennelle pour Arnauld, puisqu'elle se termina pour lui par la collation du bonnet de docteur, le P. Sirmond ouvrit la lutte, non pas contre Arnauld, mais contre quelque adversaire dont le jeune licencié embrassa la cause; qu'il fut aussitôt suivi et secondé par La Mothe-Le-

(1) « Finis legis charitas : nec legis modo, sed et omnium scripturarum divinarum, quæ non præcipiunt nisi charitatem, nec culpant nisi cupiditatem, et eo modo informant mores hominum. Qui charitatis præceptum ad aliorum tantum præceptorum observationem, non ad interiorem cordis erga Deum affectum, nos obligare contendit, doctrinam morum a fundamentis evertit, suoque exemplo probat, quam nefarie dicatur illam a recentioribus potiusquam ab antiquis patribus esse desumendam. » Voilà pour le P. A. Sirmond.

« Nunquam licet falsæ religionis sacros ritus usurpare, ideoque dogma est impietatis plenissimum, veteres philosophos per publicam gentilismi professionem a salute consequenda probiberi non potuisse, quod eo tantum animo falsis Diis sacra fecerint, ut unius Dei virtutes multis nominibus invocarent. »

« Inter promissionis filios, Socratem, vel quemvis alium e gentilibus philosophis, a patribus fere omnibus et in primis a Justino, Chrysostomo, Ambrosio, Augustino annumeratum fuisse, *fœda in patres calumnia est.* » Voilà pour La Mothe-Le-Vayer; et il s'est si bien appliqué ces paroles, qu'il dit dans ses Preuves des citations publiées plus tard : « C'est une erreur évidente, *fœdaque in patres calumnia* (pour user des termes dont on s'est voulu servir là dessus) d'écrire, que jamais saint Justin, saint Chrysostôme ni aucun des pères n'ont cru que Socrate, ou quelqu'autre tel philosophe gentil, pût participer à la miséricorde de Dieu. » T. V, 1re part., p. 60.

Vayer ; qu'Antoine Arnauld répondit à chacun d'eux, et qu'enfin il leur jeta un dernier défi dans un acte public.

Mais ce défi s'adressait en effet plus haut, et atteignait Richelieu lui-même, Richelieu dans toute sa puissance, Richelieu au moment où, jouissant de son triomphe et n'ayant plus d'ennemis, il semblait vouloir étendre encore son empire, en le portant jusque dans le domaine des âmes, et faire sentir son joug dans les lettres, dans la théologie, dans les consciences. Quelques mots sont nécessaires, pour indiquer comment le ministre prit part à ces controverses, et comment le traité de la *Vertu des Payens* servit à remplir ses vues.

Le janséniste Hermant, dont nous venons de parler, insinue que la Vertu des Payens était le fruit d'une sorte de conspiration, qui éclata, en 1641, contre la morale chrétienne, sous la protection du cardinal de Richelieu (1). « Ce livre, dit-il encore, ne demeura pas sans réponse. M. Arnauld était trop amateur de la vérité et des saints ses défenseurs, et en particulier de saint Augustin, pour demeurer dans le silence, dans une occasion où elle était si injurieusement traitée». Il eût pu ajouter que l'abbé de Saint-Cyran, redouté de Richelieu, même dans sa prison, inspirait les répliques contre la théologie ministérielle, soutenait les courages, et dirigeait particulièrement Arnauld, son disciple. Les lettres d'Arnauld (2) font voir assez qu'il attendait de Vincennes, les instructions pour la conscience et le mot d'ordre pour le combat. On croit qu'il communiqua son livre, *de la Nécessité de la Foi*, à Saint-Cyran. C'était au moins la conjecture du P. Quesnel. Ce père pensait que c'est à ce livre que Saint-Cyran faisait allusion dans une

(1) Hist. manusc. du jansénisme ; liv. II, ch. 10. Bibliothèque nationale, 911, saint Germain, 3 v. in-folio.

(2) V. les lettres de cette époque, dans les premiers volumes de la collection des œuvres complètes d'Arnauld.

lettre à son disciple, du 9 octobre 1641. « Il eût souhaité, disait-il, de voir quelques endroits traités avec plus d'étendue, particulièrement celui où il est dit, qu'il faut faire les bonnes œuvres par principe de grâce, et qu'elle est nécessaire pour chaque bonne œuvre (1). » En même temps, Arnauld l'entretenait de sa polémique contre le P. Sirmond : « J'ai fort pesé ces paroles de votre dernière lettre, que Dieu m'appelle à des combats, qui me causeront des blessures, et peut-être la mort..... Je me suis offert aujourd'hui de bon cœur à la messe, pour être le martyr de la *charité* et de *l'amour*, comme les autres saints l'ont été de la vérité de Jésus-Christ (2). » Cette dernière lettre semble être une réponse à la suivante, que nous tirons de la collection des lettres chrétiennes de Saint-Cyran, et qui a une force et une valeur singulière, pour expliquer et confirmer notre pensée sur les rapports d'Arnauld avec le prisonnier de Vincennes, en cette année 1641.

Observons d'abord qu'il n'est pas douteux que cette lettre soit adressée à Arnauld. Non seulement cela est indiqué dans la clé de ces lettres (3); mais la suscription porte : *A un docteur de Sorbonne de ses amis, sur une traverse qu'on lui avait suscitée*, et l'éditeur, d'Andilly, ajoute en note : « On a mis sous ce nom de docteur, toutes les lettres adressées à ceux qui le sont maintenant, quoiqu'ils ne le fussent pas au temps que quelques-unes ont été écrites. » Cette lettre, étant du mois d'août 1641, était écrite en effet quatre mois avant qu'Arnauld fût docteur. Nous n'en citons que des extraits : « Vous êtes dans la main de Dieu ; il ne vous conduira pas par des voies toutes douces que l'homme désire.. Il n'est pas besoin de me dire qui sont ceux qui vous ont traversé. *Je les connais par de si notables expériences*, que la vôtre

(1) Justific. de M. Arnauld, disc. hist., p. 30.

(2) 15 septembre 1641, à M. de Saint-Cyran.

(3) Recueil de quelques pièces pour servir à l'hist. de Port-Royal.

m'est superflue. J'admirais que la passion tardât tant à éclater contre vous, après les vérités que vous aviez soutenues en public, il y a déjà longtemps (1). Si vous ne m'aviez fait une si particulière déduction de votre affaire, je n'aurais pu avoir de telles pensées, qui sont en moi des pensées de joie, de ce qu'il a plu à Dieu vous exclure avec honneur d'une telle maison, sans vous séparer d'une telle compagnie. Si vous n'eussiez été à Dieu, à sa charité et à sa vérité, le monde ne se fût pas mis en peine de vous traverser... Vous ne pouvez point douter que je ne sois à vous *ad conviven-dum et commoriendum. Eadem velle et eadem nolle, ea demum vera amicitia*, disaient les Payens dans un livre *de nos Pères;* mais être obligé d'en user dans la communauté de toutes choses, en y comprenant la mort, cela n'appartient qu'à l'amitié parfaite des chrétiens (2). »

Quel est cet ennemi si puissant, qui a poursuivi le maître, et qui continuera de le poursuivre dans son disciple? Il est impossible de le méconnaître, c'est Richelieu, Richelieu qui avait dit de Saint-Cyran à M. le Prince, « Savez-vous bien de quel homme vous me parlez? Il est plus dangereux que six armées (3). » Richelieu, qui se piquait de théologie, voyait en lui un Luther ou un Calvin (4). Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer les griefs de Richelieu contre Saint-Cyran; celui-ci en comptait dix-sept. Mais il n'est pas douteux que la cause réelle de l'emprisonnement de Saint-Cyran, fût dans ses opinions sur l'attrition (5). Que le ministre ait eu à cet

(1) Il s'agit des mêmes doctrines sur l'amour de Dieu et la Vertu des Payens, exprimées dans ses autres thèses de la Tentative et de la Sorbonique, et dans tout son cours de bachelier et de licencié depuis 1635.

(2) Lettres chrétiennes et spirituelles, t. II, lettre XIV, écrite du bois de Vincennes, au mois d'août 1641.

(3) Port-Royal, Sainte-Beuve, II, p. 21.

(4) M. de Bausset, Hist. de Fénelon.

(5) Ibid., I, p. 498.

égard des preuves ou seulement des indices entre les mains, contre l'inflexible et redouté *directeur*, peu importe. Richelieu comme théologien, comme homme pratique, comme homme d'Etat, comme ministre du Roi, voulait couper court à une doctrine, qui renversait ses idées sur l'amour de Dieu et la morale, qui rétrécissait en définitive la voie présentée aux chrétiens par le concile de Trente, qui ouvrait le champ aux controverses, et recommençait les disputes de la réforme, qui enfin jetait le trouble dans la conscience d'un roi timide, et pouvait un jour ébranler la confiance du prince dans un ministre peu dévot.

C'est la doctrine de Louvain que Richelieu prétendait emprisonner. Mais à peine Saint-Cyran est-il enfermé au donjon, que la doctrine persécutée se répand avec *l'Augustin* de Jansénius. Elle triomphe des persécutions du ministre. Cependant de toutes parts s'élèvent des contradictions. Deux livres paraissent sous la protection du Cardinal. L'un est d'un simple régent, mais neveu du P. Jacques Sirmond, confesseur du roi; l'autre est d'un homme de lettres tiré de la foule par le ministre, et désigné par lui pour être le précepteur du Dauphin. L'un traite de l'amour de Dieu; c'est la partie théologique de la question; l'autre, de la vertu des philosophes et des Payens; c'est la partie morale. Tous deux ensemble ils complètent la matière, et forment un corps de morale entendue de la façon la plus large et la plus facile, et profondément opposé à cette morale nouvelle, qui s'en vient inquiéter les consciences, et troubler des intérêts divers. Séparés comme ils sont, ces deux livres ont un but et des lecteurs différents. Le premier est pour les clercs, docteurs et congrégations; le second, pour le public. On sait que le premier est patroné par le ministre, et c'est bien ainsi que les adversaires eux-mêmes l'entendent. Seulement l'événement prouvera que l'auteur a fait sagement de ne pas invoquer le nom de son patron; car Riche-

lieu eût couru fortune d'être désavoué avec le P. Sirmond (1). On ne peut douter que le second ne se recommande de la bienveillance du Cardinal-duc, pour peu qu'on en lise la dédicace. On y exalte les vertus chrétiennes et plus qu'héroïques de son Eminence; et, quoique l'auteur dise qu'il a choisi son sujet, il autorise pourtant son livre du nom de Richelieu. D'ailleurs il n'y avait pas péril à proférer le nom du ministre en un livre fait par un laïque, et dans une matière beaucoup moins délicate que l'amour de Dieu.

En réfutant ces deux livres, Arnauld s'attaquait à celui-là même, qui tenait son maître sous les verroux. Ce ne serait donc plus sans motif réel que le ministre aurait témoigné quelque mauvais vouloir à Antoine Arnauld, et il ne serait plus nécessaire de recourir à je ne sais quel pressentiment, pour l'expliquer : « Tous les biographes, dit M. de Sainte-Beuve, ont insisté sur ce qu'Arnauld, qui jouissait de l'hospitalité de Sorbonne (*Hospes Sorbonicus*), n'aurait pu, malgré l'éclat de ses thèses, devenir associé de la maison (*Socius Sorbonicus*) du vivant de Richelieu. » Et, en effet, Arnauld reçu docteur en 1641, ne put être admis comme membre de la société de Sorbonne, qu'à la Toussaint de 1643. Lorsqu'il voulut l'être en même temps que docteur, en 1641, on souleva un article du réglement contre lui : il avait fait son cours de philosophie pendant et non avant la licence, comme l'exigeaient les statuts. La plupart des docteurs de cette maison étaient d'avis qu'on passât outre en sa faveur; deux voix résistèrent. On en référa au Cardinal, qui était

(1) Richelieu, notre premier homme d'Etat qui ait prétendu que rien ne se fît sans l'Etat, faisait faire une critique du Cid en même temps qu'une réfutation des doctrines *cyranistes*. Par une singulière coïncidence, on trouve parmi ceux qui furent chargés d'examiner le Cid, l'académicien Sirmond, frère du jésuite. Les deux frères échouèrent également, puisqu'on fut obligé de remplacer Sirmond l'académicien dans cet office de censure littéraire.

proviseur de Sorbonne. Il se prononça, d'un air de regret, pour l'observation stricte du réglement (1).

Richelieu ne fut pas le seul patron de la Vertu des Payens. La Mothe-Le-Vayer se mit encore à l'abri du nom de Séguier, dans ses Preuves des citations ajoutées au texte. Il se recommandait de cette nouvelle autorité, soit dès la première édition, dans une demi-feuille de réponses et de justifications, placée à la fin du livre (car l'ouvrage de Le Vayer avait suscité des contradicteurs, étant encore sous presse, comme celui de Jansénius; et l'on se procurait les feuilles au fur et à mesure de l'impression); soit, ce qui est plus croyable, dans la seconde édition qu'il en fit avec les Preuves des citations, alors que, le Cardinal étant mort, il fallait chercher un autre appui. Le chancelier Séguier avait succédé à Richelieu comme protecteur de l'Académie, et il n'était pas favorable aux jansénistes. Il avait vu avec peine la retraite du célèbre Lemaître (2). Il dirigea les poursuites contre Saint-Cyran, et fit dépouiller les trente ou quarante volumes in-folio de ses manuscrits (3). Plus tard il assistait par ordre du Roi aux séances de la Faculté, lors de la censure contre Arnauld; et il y venait, avec son cortège de cérémonie, huissiers et hoquetons, sous prétexte de maintenir l'ordre, et de commander la liberté, mais dans le vrai, pour surveiller et faire incliner les voix (4).

La Mothe-Le-Vayer ne pouvait mieux s'adresser. Il transcrivit une demi-page de l'aïeul du chancelier, et s'autorisa de son sentiment sur les philosophes payens, dans le qua-

(1) Sainte-Beuve, II, 21. — Lescot, confesseur de Richelieu, fut un des opposants. — Suivant Bayle et l'auteur de l'histoire abrégée d'Arnauld, c'était moins le zèle du règlement qui faisait agir ainsi le Cardinal, que la connaissance qu'il avait de l'étroite union, qui était entre M. Arnauld et M. de Saint-Cyran. V. Bayle, article Arnauld, note C.

(2) Sainte-Beuve, I, 396 et suiv.

(3) Ibid., I, 500 et suiv.

(4) Ibid., II, 528.

trième chapitre des *Éléments de la connaissance de Dieu et de soi-même* (1). Arnauld n'ayant pas publié la Nécessité de la Foi, Le Vayer ne put répondre qu'aux propositions soutenues en Sorbonne, et où son livre de la Vertu des Payens était intéressé. C'est ce qu'il fit dans les Preuves des citations dont il grossit son volume, en y ajoutant quelques réflexions sur les points les plus agités dans le débat. Tel est le côté historique du livre de la *Vertu des Payens*, indiqué avec de graves erreurs par Dupin, passé sous silence par les biographes et éditeurs de La Mothe-Le-Vayer, et seulement entrevu par les éditeurs des œuvres complètes d'Arnauld. Nous tâcherons de faire voir le côté philosophique dans l'étude même de cet ouvrage.

Ce livre est composé de deux parties : la première traite des trois états, où s'est trouvée l'humanité; à savoir, du droit de nature, de la loi, et de la grâce. On y cherche quelle est la vertu, et quel est le mérite des œuvres des Payens en ces trois états; et l'on examine, en général, ce qui peut être pensé chrétiennement du salut des Payens, que nous tenons avoir moralement bien vécu. La seconde contient la vie des plus éminents philosophes, et de ceux qui semblent avoir le plus mérité du genre humain; et l'on y balance le respect qui est dû à la mémoire de quelques infidèles et idolâtres, qui ont acquis beaucoup de réputation parmi les anciens.

L'auteur fait une ouverture au sujet qu'il se propose, par un avant-propos où il examine cette pensée commune à beaucoup de personnes, que dans la doctrine de saint Augustin, les vertus des infidèles ne sont que des vices, et

(1) Comme on a pris quelquefois cet ouvrage pour un livre du temps de Louis XIII, il n'est pas inutile d'observer ici qu'il s'agit de messire Pierre Séguier, président en la cour de parlement de Paris, sous les derniers Valois. A sa mort, en 1580, il laissa comme héritage à ses enfants, ce livre de philosophie morale, écrit en latin, et que le chancelier fit mettre en français par Colletet, en 1636.

leurs meilleures actions, que de véritables péchés. Il rapporte quelques passages de ce grand prélat, pour désabuser ceux qui le font être de ce sentiment. Saint Augustin ne feint pas de déclarer en beaucoup d'endroits que les vertus des infidèles ont reçu des récompenses, temporelles, il est vrai, comme leurs vertus mêmes. Dieu aurait donc récompensé le vice, dans la doctrine qu'on prête à saint Augustin. Au reste, l'Eglise a déterminé ce que nous devons penser là-dessus, quand la bulle des papes Pie V et Grégoire XIII condamna les propositions de Michel Baïus, dont la trente-cinquième portait que toutes les œuvres des Payens n'étaient que des péchés, et les vertus des anciens philosophes que des vices. Le Vayer remonte donc jusqu'au Baïanisme, pour découvrir les origines de l'opinion de ses adversaires. Et, en vérité, Jansénius est l'héritier direct de Baïus, et les propositions de l'un et de l'autre allaient à établir que sans la Foi, et avant la Foi, l'homme n'était pas placé entre le bien et le mal, mais entre diverses cupidités, dont l'une l'emportait sur l'autre (1). Mais où l'on trouve déjà la tendance quelque peu pélagienne de notre philosophe, c'est dans le rapprochement des erreurs de saint Augustin. Il ne néglige pas d'infirmer par là son autorité; et tombant dans la même faute que ses adversaires, qui tenaient pour dogmes précis, ce qui n'était souvent dans ce Père qu'une exagération de sa pensée, il abuse à son tour de ce qui a pu échapper à sa plume, et tourne contre lui ses erreurs sur les Antipodes, sur la patrie de Phérécyde, sur les prétendues lettres de Saint-Paul à Sénèque, sur les actions moyennes en morale, autant de choses, où la Foi n'est pas intéressée.

Il y a peu de discussion sur l'état du droit de nature. Non seulement les premiers patriarches ont été sauvés; mais il est presque universellement reçu, en théologie, que peut-

(1) V. Hist. du Baïanisme, par le P. Duchesne, p. 364 et suiv.

être quelques-uns de ceux qui ont vécu dans le premier état de notre nature, avant qu'aucune loi particulière n'eût obligé les hommes, ne laissèrent pas d'être du nombre des élus, ayant obtenu, par leur repentir et par la miséricorde divine, la rémission de leurs fautes. Car les seuls semi-Pélagiens ont cru qu'aucun ne se pouvait sauver dans la loi de nature, s'il ne s'était tenu exempt de tout crime, et qu'il ne l'eût jamais violée, ce qui semble être au dessus des forces de notre humanité (1).

C'est avec l'état de la loi que commencent les vraies difficultés de la question. Selon le concile de Trente, personne n'a jamais été justifié ni sauvé que par le moyen de la foi. Or cette foi étant, ou expresse et développée, c'est-à-dire la foi explicite, par laquelle nous croyons en Jésus-Christ, l'unique médiateur, ou obscure et enveloppée, c'est-à-dire la foi implicite, comme l'avaient les Hébreux, il semble que les Payens, qui n'ont jamais eu ni l'une ni l'autre, et qu'on nomme pour cela infidèles, n'aient jamais pu, en nulle façon, pour sages et pour vertueux qu'ils fussent, grossir le nombre des élus, ni participer à la béatitude éternelle.

Mais, outre qu'une décision si formelle paraît bien rigoureuse, n'est-il pas à craindre que l'homme, méprisant trop sa nature et les œuvres dont elle est capable, renonce à tout effort, sous prétexte d'attendre tout du ciel, et finisse par compter orgueilleusement sur sa justification, ou par se livrer lâchement au sombre dogme de la fatalité?

Des pères et de graves docteurs tant anciens que modernes ont été plus favorables aux Payens (2). Tous les Payens n'ont pas été peut-être infidèles, ni tous idolâtres. Quelques-uns ont pu posséder cette foi tacite et enveloppée, qui n'est pas toujours uniforme, et qui peut être diverse selon les temps,

(1) Cassien, Collat., 8, c. 23.

(2) Vertu des Payens, 1re part., Etat de la loi.

les lieux et les personnes (1). Si la foi implicite des Patriarches a été illuminée jusqu'à ce point, qu'ils croyaient certainement l'Incarnation future du fils de Dieu, et les plus essentiels mystères de la Rédemption, les moindres d'entre les Juifs n'en avaient qu'une connaissance voilée et une foi obscure. Malgré l'immense distance qui sépare les Grecs et les Latins des Juifs, c'est-à-dire ceux qui vivaient dans une profession publique de l'idolâtrie, de ceux qui étaient dans les termes de la loi mosaïque, il est permis de penser que les plus éclairés d'entre les Payens ont pu être animés d'une foi analogue à celles des moins éclairés entre les Juifs. Encore faut-il maintenir ce point dans le doute, et se contenter de laisser son libre cours à la justice de Dieu, que nous avons mauvaise grâce à vouloir limiter. Mais approfondir curieusement cette question, chercher quels sont ceux qui, au sein de l'idolâtrie, ont eu réellement la foi implicite, et à force de vertus ont pu mériter la grâce divine, c'est toucher visiblement au semi-pélagianisme. Si La Mothe-Le-Vayer n'y tombe pas entièrement, c'est qu'il s'exprime toujours avec doute. Mais d'examiner par quelles œuvres humaines, on s'est avec quelque apparence élevé jusqu'à la source de la grâce, à établir que cette grâce peut être méritée, il n'y a qu'un pas, il n'y a que la distance qui sépare les prémisses de la conséquence.

En cette question il y a en présence deux principes humainement inconciliables, et qu'on ne peut pourtant sacrifier l'un à l'autre, le libre arbitre et la grâce. Sacrifiez-vous le libre arbitre? vous tombez dans le fatalisme. Sacrifiez-vous la grâce? vous êtes pélagien. Subordonnez-vous, même infiniment peu, la grâce à une action, même infiniment petite, du libre arbitre, vous êtes semi-pélagien. L'union de ces deux principes est un mystère. Ne cherchons pas à l'é-

(1) Saint Thomas, Somme, II, 2., quest. 2, art. 7.

luder dans la religion; nous le retrouverions tout entier dans la philosophie.

Le sort de Socrate et des Payens vertueux au point de vue de la foi, est donc impliqué dans ce mystère, et tous les mystères sont en Dieu. Ne bornons pas, n'élargissons pas sa justice; car elle est infinie. En la bornant, nous serions avec Michel Baïus et les jansénistes; en l'élargissant, nous serions avec Cassien, avec Calixte et le luthéranisme du second âge (1). Ne condamnons personne; soyons avec l'Eglise et tenons-nous à la tradition.

La faute de La Mothe-Le-Vayer est donc dans les instances qu'il fait pour la béatitude des Payens. Son mérite est d'avoir contribué à les relever de l'anathême janséniste, d'avoir rendu à Socrate et à tant d'autres, les vertus dont on les voulait dépouiller. Nous verrons plus bas de quelle conséquence a pu être pour l'avancement de la raison, ce livre qui alliait le généreux principe d'une morale séculière et philosophique aux préjugés et aux fausses lumières d'une scholastique surannée. Il y a donc en cet ouvrage deux idées, l'une philosophique, où réside ce qu'il a de bon et de vrai, l'autre théologique, où gît son erreur. Il a eu le tort de les mal distinguer, et ici comme ailleurs Le Vayer n'est ni tout à fait ancien, ni tout à fait moderne. Par la portion philosophique de son livre, il appartient aux temps nouveaux; par la théologique, il tient à la renaissance et au moyen-âge. C'est ce qu'il est aisé de voir par l'analyse de ses autorités et de ses citations.

Disons-le d'abord; la béatitude des Payens vertueux est une idée du moyen-âge. Elle s'était produite déjà dans Pélage; mais elle avait été étouffée aussitôt, comme la dernière lueur d'un esprit ancien dans un monde profondément renouvelé. Quand elle reparut, quelques siècles après, elle

(1) Bossuet, hist. des Var., liv. VIII, p. 330-334.

fut tout autre. Elle n'avait plus un caractère hostile ou même simplement critique et raisonneur, à l'égard de la religion. Au contraire, elle semble naître spontanément d'une ignorante et naïve sensibilité, d'une compassion que les rigoureux peuvent appeler charnelle, mais qui nous paraît touchante, pour le sort des malheureux morts dans l'idolâtrie. Les imaginations des poètes remplies du souvenir d'Alexandre, de Trajan, de Virgile, d'Aristote, aimaient à se bercer de l'espoir de leur salut, grossissant les pieuses légendes de la conversion de ces grands hommes, en s'efforçant, dans leurs innocentes visions, de les apercevoir au sein des cieux entr'ouverts. L'Homère du moyen-âge, Dante, philosophe et théologien, ne pouvait oublier les Payens dans sa Divine Comédie. Il leur ouvre des cercles et des demeures bienheureuses. Trajan est dans le Paradis sur la foi des légendes; Caton règne dans un brillant Elysée.

His dantem jura Catonem.

Il a la garde de l'entrée du Purgatoire. Si Aristote, si Socrate, Platon et toute la philosophique famille sont aux enfers, ils occupent un séjour de paix et de gloire (1). C'est ainsi que le poète concilie son admiration et sa reconnaissance avec les décrets de la théologie. S'il dit :

A questo regno non salì mai chi non credette in Cristo
Nè pria, nè poi che'l si chiavasse al legno;

« Jamais on ne vit monter en ce royaume, celui qui ne croyait pas dans le Christ, soit avant, soit après qu'il fût mis en croix; » il ajoute :

Ma vedi, molti gridan Cristo, Cristo,
Che saranno in giudicio assai men prope
A lui, che tal che non conobbe Cristo.

« Mais prends garde; beaucoup s'écrient : O Christ, ô

(1) Purgatorio, I, Inferno IV. Voy. Dante et la philosophie catholique au 13e siècle, par M. Ozanam, p. 340, 398.

Christ, qui, au jour du jugement, seront beaucoup plus loin de lui que tel ou tel, qui ne connut pas le Christ (1). »

Voi mortali, tenetevi stretti
A giudicar, che noi, che Dio vedemo,
Non conosciamo ancor tutti gli eletti.

« Vous, mortels, soyez réservés dans vos jugements; car nous, qui jouissons de la vue de Dieu, nous ne connaissons pas encore tous les élus. Il y a beaucoup d'âmes qui sont parvenues à la gloire d'en haut, que, sur la terre, nous tenions pour mortes sans la foi (2). »

Et pour faire voir comme le cœur du poète théologien est rempli de cette idée,

Solvetemi spirando il gran digiuno,
Che lungamente m'ha tenuto in fame,
Non trovandoli in terra cibo alcuno.
Sapete come attento io m'apparecchio
Ad ascoltar; sapete quale è quello
Dubbio, che m'è digiun cotanto vecchio.

« Apaisez cette faim qui depuis longtemps m'a dévoré, ne trouvant pas de nourriture sur la terre. Vous savez avec quelle attention je suis prêt à vous écouter; vous savez quel doute fait naître en moi cette faim que j'éprouve depuis si longues années (3). » Ce doute c'est le problème du salut des Payens. Nous tenons ici le point de jonction entre l'indulgence des sympathies populaires et les hardiesses de la controverse. Et qu'on ne pense pas que les objections ne soient pas dès lors franchement posées.

Un uom nasce alla riva
Dell'Indo, e qui vi non è chi ragioni
Di Cristo, nè chi legga, nè chi scriva,
E tutti suoi voleri ed atti buoni

(1) Paradiso, XIX.
(2) Paradiso, XX.
(3) Paradiso, XIX.

Sono, quanto ragione umana vede,
Senza peccato in vita od in sermoni.
Muore non battezzato e senza fede;
Ov'è questa giustizia che'l condanna?
Ov'è la colpa sua, sed ei non crede?

« Un homme naît sur la rive de l'Indus, où il n'est personne qui parle, ni qui lise, ni qui écrive rien du Christ; toutes ses volontés, toutes ses actions sont bonnes; autant que la raison humaine y peut atteindre, il est sans péché dans sa vie et dans ses discours; il meurt sans le baptême et sans la foi; où est cette justice qui le condamne? où est sa faute, s'il n'est pas croyant (1)? »

La béatitude des Payens était désormais une question agitée dans les écoles, et quand elle n'y eût pas pénétré par l'influence des opinions populaires, elle devait infailliblement s'y faire jour, avec les doctrines même des philosophes, dont les âmes étaient intéressées dans la question. Tous ces grands philosophes paraissaient avoir été inspirés d'en haut pour servir de guide à la raison humaine. L'admiration passa-même dans quelques uns jusqu'à cet excès, de croire qu'Aristote avait été le précurseur du Verbe divin dans les choses de la nature, comme saint Jean l'avait été dans les choses de la grâce. Qui sait si l'influence même de la morale d'Aristote, et de cette théorie qui mettait en si haut prix les vertus intellectuelles, ne servit pas beaucoup pour la justification du philosophe de Stagire et des autres, qui avaient un si grand nombre de ces vertus-là à mettre dans la balance? Quoi qu'il en soit, une fois l'idée venue au jour, elle ne pouvait pas périr. La raison éveillée de son sommeil s'en empara. Tant qu'une alliance étroite unit la philosophie et la théologie, c'est-à-dire durant la plus belle période de la scholastique, celle de saint Thomas, les docteurs ne franchirent pas les justes limites; ils ne firent voir

(1) Paradiso, XIX.

ni trop de penchant pour les philosophes, ni trop de zèle contre eux. Sans forcer les portes du ciel, on laissa dans le doute ce qui pouvait être laissé dans le doute, et la théologie put ouvrir sans danger pour la foi, quelque espérance aux grandes âmes, qui avaient amassé du pain de la science, assez pour nourrir une suite de siècles.

La période suivante vit les excès de la scholastique; et la thèse plus ou moins déclarée de la béatitude des Payens fut un de ces excès. La philosophie qui avait crû sous l'aîle de la théologie, était un de ces enfants drus et forts de La Bruyère, qui battent leur nourrice. Il les fallait désormais séparer; ce qui arriva plus tard par la force des choses; mais les attaches qui ont vieilli ne se défont pas en un jour. Alors on vit naître les propositions hardies, les questions indiscrètes, les curiosités frivoles. Les souverains pontifes, les conciles, les docteurs autorisés n'ont pas trop de toutes leurs forces, de toutes leurs sévérités, pour contenir toutes ces démangeaisons d'innover. C'est encore une époque de foi; l'incrédulité ne s'est pas encore glissée dans la maison; mais la raison n'a pas son logis à part, et veut pourtant faire la maîtresse. Elle gâte tout, voulant tout régler; de là les erreurs des casuistes; de là les apologies outrées pour les Payens. Quoi de plus? la béatitude des Payens était et devait être la dernière conséquence de l'abus de la philosophie dans la théologie.

En jetant les yeux sur la liste des autorités dont Le Vayer s'est prémuni, nous pouvons suivre à travers les temps, la marche de l'idée qui nous occupe. Les premiers noms dont il se prévaut sont ceux de saint Denis l'Aréopagite, de saint Justin martyr, de saint Jean-Chrysostôme, d'Hermas, dans son livre du Pasteur, de saint Clément d'Alexandrie et de saint Augustin (1). La période représentée

(1) T. V, 1re part., p. 26-38.

par ces Pères ne semble pas fort préoccupée du salut des Payens, et, quoi qu'en dise Le Vayer, les textes qu'il produit ne sont pas concluants. Presque toujours ils sont subordonnés à quelque thèse différente de celle que nous examinons. Ainsi saint Justin, rapprochant Socrate des Chrétiens et des Patriarches n'a d'autre visée que de défendre le Christianisme au tribunal des Payens (1). Quelques passages de saint Jean-Chrysostôme paraissent favorables au salut des Payens vertueux (2); mais il en est beaucoup plus qui les condamnent et nous forcent de prendre d'un autre biais les premiers. Le livre du Pasteur est recommandé par des Pères de l'Eglise; mais c'est un livre apocryphe, incomplet, morcelé, où l'on trouve plus d'imagination que de doctrine, et qui ne peut faire autorité. Divers lieux de saint Clément d'Alexandrie semblent être à première vue pour Le Vayer. On sait qu'il considère la philosophie des Grecs comme un acheminement à Jésus-Christ. Suivant cette pensée, il incline à croire que les Juifs, les philosophes Grecs et les Chrétiens adoraient un même Dieu. Il ajoute que comme Dieu pour sauver les Juifs leur donna des Prophètes, il suscita aussi à même fin des gens de bien et des philosophes parmi les Grecs; et il croit selon le livre du Pasteur qu'il cite, que les Gentils vertueux reçurent l'Evangile aux Enfers, lorsque Jésus y descendit, ou bien par la prédication des Apôtres (3). Mais il n'est personne qui ne voie, que ces philosophes grecs ne sont assimilés aux prophètes que d'une manière figurée. Cette préparation à l'Evangile par la philosophie, suppose même la nécessité de l'Evangile, et quant à la délivrance des Gentils aux enfers, c'est une légende comme la justification de Trajan, et qui est rapportée par saint Clément sur la foi du livre d'Hermas. Y aurait-il de l'apparence de

(1) T. V, 1re part., p. 27, 28.
(2) Ibid., p. 29, 30.
(3) Ibid., p. 34, 35.

prendre sérieusement le témoignage de saint Augustin en faveur du salut des Payens? N'est-ce pas en outrant la pensée de saint Augustin qu'on les condamnait si sévèrement? Le Vayer devait se borner à réclamer justice en faveur de leurs vertus au nom même de saint Augustin, et montrer à ceux qui se disaient les disciples de ce père, qu'ils n'étaient réellement que ceux de Baius.

Le Vayer allégue mal à propos saint Anselme, saint Bruno, saint Jean de Damas (1). Le Sermon pour les morts, connu sous le nom de saint Jean de Damas, n'est pas de lui (2); il ne contient d'ailleurs que le récit de la descente de Jésus aux enfers, et de la délivrance des Gentils; et il y ajoute l'histoire de Trajan, tiré des peines éternelles par la prière de saint Grégoire. Le commentaire sur le second chapitre de l'Epître aux Romains, donné par Le Vayer à saint Bruno, fondateur des Chartreux, est formellement pour le salut des Payens vertueux; mais il appartient à Brunon de Signi (3). Enfin le commentaire sur la même Epître, attribué à saint Anselme, est l'ouvrage d'Hervé, moine de l'abbaye de Bourdieu, diocèse de Bourges (4). Au reste, Le Vayer paraît l'avoir mal pris, et tout ce que l'auteur allégué dit des Gentils, doit s'entendre des Gentils appelés comme les Juifs à la vie éternelle.

Entre tous ces passages, on n'en peut donc guère citer, qui donnent gain de cause à La Mothe-Le-Vayer. Nous ajouterons encore qu'aucun ne paraît annoncer jusqu'ici une controverse à l'égard du salut des Payens, si ce n'est celui de saint Bruno, et il est apocryphe.

Avec saint Thomas, les autorités sur cette question prennent un autre caractère. Désormais leurs témoignages sont

(1) T. V, 1re part. p. 30, 33.
(2) V. Arnauld, Nécessité de la Foi, t. X.
(3) V. Œuvres d'Arnauld, Addition à la Nécessité de la Foi, t X, p. 369.
(4) Ibid., p. 369.

plus précis; on voit qu'il s'agit d'une thèse débattue dans les écoles; et les textes sont presque tous des solutions données *ex cathedra*. Les passages de saint Thomas sont nombreux; nous avons déjà dit (1) qu'il renferme la question dans ses justes limites. Il ne sacrifie pas absolument les Payens vertueux non idolâtres; mais il ne trahit pas le dogme de la grâce. Il reconnaît ouvertement la vertu des Payens, et quant au salut, il exige d'eux une foi moins explicite.

C'est ici que les adversaires de Le Vayer commencent à tomber dans l'excès. Au fond, et quoi qu'ils en disent, ils tiennent que les vertus des infidèles ne sont que des vices. Ils ne peuvent souffrir cette distinction de foi explicite et foi implicite. A la vérité, ils suppriment, autant qu'ils peuvent, le nom de saint Thomas, jugeant bien que de mal parler d'un si grand personnage, c'est se condamner soi-même. Ils se rejettent sur les scholastiques postérieurs qui ont exagéré en effet la doctrine de saint Thomas; mais leur blâme remonte jusqu'au docteur angélique. C'est à lui qu'ils ont affaire, et ils se donnent mille peines, pour lui donner un biais favorable à leur cause (2). Saint Cyran disait de saint Thomas : « Nul saint n'a tant raisonné des choses de Dieu. » Le grief secret de Port-Royal contre saint Thomas, c'est qu'il a fait prévaloir l'habitude de traiter la théologie par méthode. Il est le maître de la scholastique, de cette théologie où Port-Royal croyait voir le naufrage de la tradition (3). Ennemis déclarés de la scholastique et du moyen-âge, les jansénistes furent aussi les adversaires naturels de la Vertu des Payens, et nous y voyons une preuve

(1) Le Vayer n'en cite qu'une partie, t. V, 1re part., p. 38-40.

(2) Jansénius, en plus de vingt endroits de son Augustin. — Arnauld, t. X. — Vertu des Payens, t. V, 1re part., p. 75.

(3) Fontaine, Mémoires sur Port-Royal, I, 176. Sainte-Beuve, Port-Royal, II, 35.

de plus que la Vertu des Payens est issue de la scholastique.

Dans la période suivante, les philosophes payens gagnent tous les jours plus de terrain, et l'on peut mesurer les progrès de leur crédit à l'accroissement continu de l'autorité d'Aristote. D'Ailly, Gerson, Nicolas de Clémengis déplorent le dégât qui se fait dans la théologie, et le mélange du sacré au profane. Les prédicateurs oublient trop souvent l'Evangile pour les auteurs payens. Saint Vincent Ferrier s'écrie dans un de ses sermons : « Paulus dicit : Prædicate Evangelium; non dicit, Ovidium vel Virgilium, vel Horatium; sed prædicate Evangelium... Prædicate Evangelium, quia prædicare verba damnatorum damnatio est : dicit enim Hieronymus, quod Aristoteles et Plato in inferno sunt. » (1) Comme on le voit, c'était sur la foi des Payens que le profane se glissait dans la chaire. On voulait ajouter à l'autorité des Pères celle des philosophes. « Tous les jours, dit Le Vayer, le nom de Sénèque est entendu dans nos chaires catholiques, et les plus zélés prédicateurs le citent souvent pour imprimer l'amour de la vertu dans l'esprit de leurs auditeurs (2). » Ce mélange, cette confusion dont La Bruyère s'étonna plus tard, était du mauvais goût théologique plus encore que littéraire.

Entre les scholastiques récents, Le Vayer choisit deux des plus autorisés, Tostat, évêque d'Avila, et Dominicus Soto, confesseur de Charles-Quint. Leur suffrage est pour les Payens vertueux, sans conclure pour leur béatitude. Il n'a garde d'oublier Sepulveda, qui a écrit pour la félicité éternelle d'Aristote. Il ajoute encore à l'appui divers auteurs, tant théologiens que philosophes et critiques, tels que Casalius, évêque portugais, Léonard Aretin, Raphael de Volterre, Sixte de Sienne, Lefèvre d'E-

(1) Launoy, de Varia Aristotelis fortuna, c. X.

(2) T. V, 1re part. p. 350.

taples, Pomponace, Campanella, Hieronymus Aleander, le P. Dujarric, le président Séguier, saint François de Sales, etc. C'est un mélange qui est dans les habitudes de La Mothe-Le-Vayer. Il eût pu, en un mot, prendre à témoin toute la Renaissance.

Dans les deux siècles qui virent la résurrection de l'antiquité, il dut arriver souvent, selon l'expression de saint Jérôme, que l'humanité se réveilla payenne. C'est dans ce naïf enthousiasme que les savants étaient tentés de s'écrier : Saint Socrate, priez pour nous. Qu'on y prenne garde, cette confusion d'idées annonçait une foi mal entendue; mais c'était de la foi. Laissez croître cet esprit mal défini d'examen et de libre pensée; il fera l'essai de ses forces sur la religion dont les liens l'entourent; et une de ses premières armes, ce sera la Vertu des Payens.

Résumons ce qui regarde l'état de la loi. La Mothe-Le-Vayer plaide avec raison la cause des Payens; et il demeure véritablement philosophe, tant qu'il s'agit de leurs vertus qu'on méconnaissait; il penche trop pour eux, et se montre assez mauvais théologien, quand il leur veut garantir la félicité à venir. Les jansénistes sont injustes envers les grands hommes de l'antiquité, dont ils ravalent les vertus au rang des vices; mais ils sont plus fondés en raison, quand ils leur refusent toute assurance en l'éternelle béatitude. Pour soutenir ces deux thèses contraires, La Mothe-Le-Vayer est obligé de glisser sur les Pères pour arriver en hâte aux scholastiques des derniers temps, dont il outre encore l'indulgence; et les jansénistes sont contraints de passer par dessus la scholastique pour remonter à saint Augustin et aux Pères, dont ils exagèrent la sévérité.

Passons à l'état de la grâce et à la considération des Payens, qui ont vécu depuis la nativité de Jésus-Christ.

Ici, Le Vayer va plus loin encore, en appliquant aux nations où l'Evangile n'a pas pénétré, les raisonnements qu'il a faits pour les Payens dans l'état de la loi. Cependant saint Thomas est très positif en ce point, et il a prononcé que, si l'on se pouvait sauver avec la Foi implicite, avant la venue du Messie, il n'en était pas ainsi, depuis qu'il a paru dans le monde, et que son Testament y a été publié partout (1). Que faire contre un tel texte? Il faut renoncer à compter pour soi saint Thomas, et en appeler à des arguments, là où il faudrait des autorités.

Dieu ne se lie pas tellement les mains qu'il ne puisse sauver, quand il lui plaît, ceux qu'il favorise de ses grâces surnaturelles. Le Vayer cite pour exemple l'histoire de la délivrance de Trajan par les prières de saint Grégoire-le-Grand, dont nous avons déjà parlé, quoique Bellarmin, Baronius, avec assez d'autres bons auteurs, n'aient pris cette relation que pour une fable. Il ajoute ce qui s'est écrit du salut de l'idolâtre Falconille, qu'on veut avoir été rachetée des peines éternelles par l'intercession de sainte Thècle, première martyre du Christianisme. Il ne dit pas que ces deux légendes ne sont fondées que sur les révélations de sainte Brigitte, et sur un sermon apocryphe de saint Jean de Damas. Il est vrai que saint Thomas même semble à Le Vayer avoir reçu pour véritable la délivrance de Trajan; mais le docteur angélique ne la prend que pour exemple, sans l'examiner (2).

Ensuite, notre auteur se demande s'il est bien vrai que Jésus-Christ ait été annoncé par toute la terre. Les anciens

(1) Vertu des Payens, t. V, 1re part., p. 77. Saint Thomas, Somme, 2, 2, quest. 2, art. 7.

(2) Deus ex liberalitate bonitatis suæ eis (Trajano et similibus) veniam contulit, quamvis æternam pœnam meruissent. Somme I, dist. 43, qu. 2, art. 2.

Pères sont affirmatifs sur ce point. Les scholastiques modernes ne font pas difficulté d'être d'un avis différent, et Le Vayer est avec eux. Cette question, qui a ses dangers, était inévitable, après la découverte des deux Indes; et, au moment même où l'on acquérait la certitude d'une terre australe jusque-là inconnue, et qu'on supposait aussi grande que les trois parties de l'ancien monde ensemble (1).

Cela posé, puisqu'il se trouve encore des Payens, qui sont dans une ignorance aussi excusable, que pouvait être celle des anciens, il n'y aurait point d'apparence de condamner les uns, après avoir prononcé en faveur des autres. Cette idée inspire à Le Vayer une de ses meilleures pages. Il suppose qu'un homme vertueux des pays encore inconnus, se porte, par la seule lumière de sa raison, à reconnaître un seul auteur de toutes choses. « Je veux croire, dit-il, que les genoux en terre et les bras croisés vers le ciel, il use de cette prière dans une extrême répentance, de ce qu'il pouvait avoir fait de mal : Mon Dieu, qui connaissez le plus sécret de mon âme, j'implore votre miséricorde et je vous supplie de me conduire à la fin pour laquelle vous m'avez créé. Si j'avais assez de lumière pour m'y porter de moi-même, il n'y a rien que je ne voulusse faire pour y arriver, et pour me rendre agréable à votre divine majesté, que je révère avec la plus profonde humilité que je puis. Excusez mon ignorance et me faites connaître vos saintes volontés, afin que je les suive de toute la force que vous m'avez donnée, désirant plutôt mourir que de faire jamais aucune action qui vous puisse déplaire. S'il arrive qu'immédiatement après cet acte de contrition, capable, selon Tostat, d'effacer toute sorte d'idolâtrie et de crimes, ce pauvre gentil vienne à mourir, soit par quelque cause

(1) T. V, 1re part., p. 78-85.

interne de maladie subite, ou par un accident inopiné du dehors, comme de la chûte d'un arbre ou d'une maison voisine, le jugerons-nous damné (1)? »

Oui, répondaient ouvertement les jansénistes; non, répondait intérieurement La Mothe-Le-Vayer. Avec les uns, nous offenserions la liberté humaine et la justice de Dieu; nous tomberions gratuitement dans le fatalisme. Avec l'autre, nous ferions cette faute, de croire qu'il suffit de demander la grâce divine pour l'obtenir, et nous serions semi-pélagiens. Est-il donc si difficile de reconnaître et d'avouer qu'il y a un mystère dans l'union de la liberté de l'homme et de la puissance de Dieu, et qu'en touchant à l'un ou à l'autre, on tombe également dans l'erreur? Quand des théologiens plus raisonnables ont soutenu, ou bien que l'hypothèse dont il est parlé plus haut n'a jamais pu arriver, la Providence divine ne le permettant pas, ou bien que Dieu susciterait plutôt un ange pour annoncer Jésus-Christ à ce pauvre sauvage, que de souffrir la perte de son âme, qu'ont-ils fait, nous le demandons, que de reconnaître à la fois la liberté humaine et la puissance de Dieu, sans prétendre tracer leurs voies et fixer leurs limites?

Rappelons ici que Le Vayer n'avance rien en cette matière, sans quelque doute; il termine cette première partie de l'ouvrage par des observations générales sur les trois états, où il fait des efforts pour se séparer de Pélage et de Zwingle. Le premier voulait que, sans la foi du médiateur, les Payens vertueux eussent été sanctifiés par les seules forces de leur libre arbitre; le second, dans son Exposition de la foi, promettait à François Ier qu'il verrait en Paradis, Hercule, Thésée, Antigone, Numa, Aristide, les Catons, et beaucoup d'autres semblables mêlés avec les Patriarches, la Sainte Vierge, saint Jean et les Apôtres (2). « Nous ne de-

(1) Vertu des Payens, t. V, 1re part., p. 89.

(2) Hist. des Var., II.

vons pas désespérer, dit Le Vayer, de la miséricorde de Dieu à l'égard des Payens, qui ont eu la raison pour guide de leurs actions, et par elle la foi implicite de notre Sauveur..... Mais, bien qu'on se puisse promettre cela, généralement parlant, de la bonté de leur Créateur, ce n'est pas à dire pourtant qu'il y ait lieu de s'assurer de la félicité d'aucun d'eux en particulier, comme nous ne doutons point de celle de nos Saints que l'Eglise a canonisés (1). » Tenons-lui compte de cette réserve, et quoique ses raisonnements soient ceux-là même qu'on employait pour défendre l'erreur, reconnaissons que ses conclusions sont moins éloignées de la vérité.

Nous ne ferons pas une longue analyse de la seconde partie ; c'est une suite de notices sur les principaux philosophes payens. Nous y retrouvons l'élément théologique qui est le côté faible de l'ouvrage, et c'est même ici qu'il trahit toute sa faiblesse. En effet, tant que la question du salut des Payens demeure dans les termes généraux, il est impossible de nier que parmi les Gentils il ait pu s'en trouver quelques uns de sauvés. Mais, quand on vient à déterminer les faits et les personnes ; quand il faut choisir dans le monde payen des hommes qui, pour vertueux qu'ils soient, ont vécu en pleine idolâtrie ; les juger l'Evangile en main ; les admettre au partage de cette grâce redoutable, qui est si fort au dessus de nos mérites, tout chrétiens que nous sommes ; mettre en balance, d'un côté le souvenir favorable mais peu concluant de quelques Pères de l'Eglise ; de l'autre mille témoignages précis, unanimes, d'auteurs payens qui leur nuisent par leurs propres louanges, l'entreprise paraît alors ou bien téméraire, ou bien puérile, et les difficultés de la question frappent tous les yeux.

En revanche, c'est dans cette seconde partie que l'on

(1) T. V, 1re part., p. 95.

trouve le vrai mérite philosophique de l'ouvrage, et si l'auteur ne réussit pas à convertir ces philosophes en autant de bienheureux, il fait voir avec plus de succès l'estime et le respect qui leur sont dus. En exposant leurs principes de philosophie et de morale, il fait comme une histoire abrégée de la morale naturelle et humaine; en appréciant leurs vertus, il mesure le degré d'autorité qui leur doit être accordé. Le ton général est celui de l'apologie. Le Vayer défend les doctrines qui furent enseignées dans les plus célèbres écoles, et prend en main la cause de leurs maîtres les plus éminents.

Les hommes illustres qui vécurent en dehors du Christianisme, trouvèrent plus d'un défenseur dans cette génération amoureuse de l'antiquité profane. L'*Apologie des grands hommes accusés de magie* n'est pas autre chose. Gabriel Naudé rencontre à chaque instant La Mothe-Le-Vayer. Tantôt c'est sur la salvation d'Aristote; tantôt sur le démon de Socrate; ici c'est la défense de Pythagore; là celle de Démocrite; dans l'un comme dans l'autre, on cherche si tel philosophe a perdu ou sauvé beaucoup d'âmes; si tel autre connaissait à fond la théologie et croyait à la Trinité (1).

Au milieu de ces dissertations, il y a pourtant une juste connaissance des systèmes, et c'est un des premiers essais d'histoire de la philosophie en langue française. On a déjà fait connaître le jugement du savant Gundling sur cet ouvrage (2). Les philosophes auxquels Le Vayer a consacré un article, sont au nombre de onze : Socrate y figure comme père de la morale, et comme le plus juste d'entre les Payens. Pythagore, Platon, Aristote, Diogène, Zénon, Epicure et Pyrrhon y sont placés à titre de chefs d'écoles. Confucius y représente un monde payen, étranger à l'antiquité, et dont

(1) Gabriel Naudé, Apologie des grands hommes, etc., I, 238-242, 205, 224-231, 146-174.

(2) Avertissement de l'édit. de Dresde, t. V, 1re part.

la connaissance récemment acquise était venue compliquer encore les controverses. Sénèque y est admis comme un philosophe venu après la Rédemption ; Julien, comme un payen dont la damnation ne peut guère être douteuse, mais qui mérite du respect pour des vertus qui sont incontestables. Tous ces noms ont suscité des disputes ; et à titre d'apologie, la Vertu des Payens en devait faire mention.

Celui de Socrate provoquait un débat avant même que le livre fût achevé d'imprimer. Le Vayer avait rapproché la mort de Socrate de celle de notre premier martyr. « Il semble, dit-il, qu'on puisse en quelque façon nommer Socrate le premier martyr du Messie à venir, comme nous savons que saint Etienne l'a glorieusement été du même Messie déjà venu. » Il se défendit dans une note d'avoir égalé le philosophe au martyr. « Comme les dernières feuilles de ce livre roulaient sous la presse, on m'a donné avis que quelques personnes qui avaient eu la curiosité de les voir, à mesure qu'on les tirait, s'étaient scandalisées, de ce que j'écris ici à l'avantage de Socrate, comme si je l'avais voulu égaler à notre grand proto-martyr saint Etienne ; ce qui est très-éloigné de mon intention (1). » Il y a beaucoup d'apparence qu'Arnauld fut de ces personnes, et nous voyons dans le Traité de la *Nécessité de la Foi*, les sévères reproches qu'il en fait à l'auteur de la Vertu des Payens (2).

Le Vayer défend aussi Diogène contre le P. Garasse, qui le traitait de faquin. Il n'y avait entre Diogène et Démocrite, disait le P. Garasse, « d'autre différence que celle qui pourrait être entre maître Guillaume et Jean Farine, entre Brusquet et Pantalon, l'un étant un fat, l'autre un farceur. » Ce Père n'était pourtant pas défavorable au salut des Payens vertueux (3). La question lui étant posée, il

(1) T. V, 1re part., p. 113-115.

(2) Œuvres complètes, t. X.

(3) Doctrine curieuse, p. 135-137.

accordait que plusieurs gens de bien s'étaient sauvés dans la gentilité. Le bon Père se bornait à demander qu'on ne voulût pas *mettre* et *fourrer* en Paradis tout ce qu'il y avait de poètes, d'orateurs et de philosophes anciens. On peut voir, par un passage de la Doctrine curieuse, comme ce sujet occupait les honnêtes gens du temps (1). Le Vayer entame un plus important débat, en justifiant la morale d'Epicure, et il annonce le travail de Gassendi.

Pyrrhon lui sert d'occasion pour résoudre les difficultés qu'on élève sur le scepticisme. C'est une apologie de sa propre philosophie, qu'il a reproduite dans Prose chagrine. En rompant une lance pour Confucius, il avait pour lui quelques Pères jésuites, auteurs des Relations nouvelles de Chine; et c'était le commencement d'une querelle, où les jansénistes devaient prendre leur revanche.

Sénèque et Julien viennent ensuite; deux noms qui devaient servir de drapeaux. Voltaire et Diderot s'en emparèrent plus tard; mais Le Vayer avait un motif particulier pour parler de Julien dans la *Vertu des Payens*. Dans son livre de l'Instruction du prince, il avait mis cet empereur au nombre des guerriers les plus illustres, ajoutant que sa seule apostasie l'empêchait d'être le premier des Césars (2). On l'accusa de ramasser les cendres de Julien pour les consacrer, et d'élever des autels à un apostat. Cette accusation venait-elle des jansénistes et de ces adversaires dont il se plaint encore ailleurs? C'est ce que nous sommes encore portés à croire, sans pouvoir l'affirmer. Quoi qu'il en soit, Le Vayer explique ici sa pensée; il a pu rendre justice à Julien, sans vouloir le mettre au-dessus des empereurs chrétiens.

Montaigne fut de même très-favorable à Julien, et de même

(1) Doctrine curieuse, p. 250-265.

(2) T. I, 1re part., p. 130.

il en fut blâmé (1). Il paraît assez, par la doctrine soutenue dans la Vertu des Payens, que le cardinal de Richelieu ne fut pas touché de cette critique de détail sur l'Instruction de Monseigneur le Dauphin.

Nous avons recueilli les circonstances, qui ont visiblement donné naissance au livre de la Vertu des Payens. Nous avons montré, dans la série même des autorités produites par Le Vayer, le progrès successif de l'idée qui règne dans son ouvrage; il ne reste plus qu'à présenter quelques considérations, sur le jugement qu'on en doit porter.

La question de la Vertu des Payens étant un complément de la théorie de la grâce, le livre de La Mothe-Le-Vayer venait à son heure et en son temps. A prendre ces débats d'une manière philosophique, les controverses de la grâce et du libre arbitre parurent animer alors tout ce qui portait le nom de chrétien, depuis Rome jusqu'à Genève. Le synode de Dordrecht était aux uns, ce que le formulaire fut aux autres; et si, d'un côté, l'on était divisé sur la doctrine de l'Augustin, de l'autre, la grâce universelle était adoptée par Saumur et rejetée par Sedan (2). Aussi la Vertu des Payens eut-elle ses partisans chez les protestants, comme chez les catholiques; et sans compter Zwingle, qui était du siècle précédent, les arminiens, les sociniens, et les déistes d'Angleterre plaidaient la même cause que Le Vayer, avec moins de ménagements. Un fait si général contenait sa part d'erreur et sa part de vérité.

Le mauvais côté de la Vertu des Payens, c'est de favoriser le pélagianisme, et de tendre au déisme, comme à sa dernière conséquence. En effet, pourquoi le divin Rédempteur serait-il descendu sur la terre; pourquoi se serait-il revêtu de l'humanité; pourquoi serait-il mort sur la croix, si l'homme est de condition assez haute, pour s'élever jusqu'à

(1) Essais, II, 19, p. 373. Note de M. J. V. Leclerc.
(2) Hist. des Var., XIV.

la vérité, jusqu'à la grâce, par ses propres forces? Pourquoi la grâce elle-même, si la liberté de l'homme est assez parfaite, assez constante, assez sûre d'elle-même pour s'en passer? Pourquoi une révélation, si elle ne nous apporte rien que nous ne sachions découvrir par notre seule raison? Port-Royal eut un admirable pressentiment de toutes ces conséquences, que le temps devait produire. Il exalta la grâce divine, parce qu'il prévoyait l'exaltation de la liberté humaine. Heureux s'il avait su s'arrêter! Avec Le Vayer on touche à l'indifférence des religions; on va plus loin; on force le Christianisme à faire sa part au paganisme, aux idolâtries de toute sorte; on fait servir la théologie à la ruine de la tradition, et la religion au renversement de la religion même; on ouvre enfin la carrière aux incrédules du dix-huitième siècle, avec le secours des scholastiques et des Pères de l'Eglise.

Le bon côté de la Vertu des Payens est d'avoir contribué au développement de la morale philosophique, c'est-à-dire, de ce qu'il y a de plus grand et de plus beau dans la société civile; cette morale est la morale des honnêtes gens, nécessaire aux sociétés humaines, comme l'air est nécessaire à la vie; imparfaite, sans doute, mais capable de progrès indéfinis, parce qu'elle puise ses éléments dans tous les systèmes, dans toutes les consciences, et qu'elle ne retient que la vérité; impérissable, parce qu'elle est le plus bel exercice et la plus belle conquête de la raison; utile à la religion même, parce que la religion est faite pour l'humanité. Port-Royal en faisait bon marché; et cependant, n'est-ce pas à son tribunal qu'il traduisait les casuistes? A qui s'adressent les Provinciales, et que peuvent-elles signifier, si l'on ne suppose pas une morale des honnêtes gens? Oui, cette morale existait, et c'est l'honneur de La Mothe-Le-Vayer d'y avoir travaillé. Écartez de son livre les prétentions d'une mauvaise théologie; écartez la béatitude des

Payens, où il se donne mille peines, et qui est l'écueil de son ouvrage; il restera une apologie des plus grands philosophes de l'antiquité, où l'on mesure équitablement leur part d'estime et d'autorité; il restera un bon livre, où un philosophe digne de ce nom revendique les droits de la morale et de la philosophie.

CHAPITRE IV.

DES DISPUTES RELATIVES A LA LANGUE FRANÇAISE.

I.

Au moment d'entreprendre l'analyse de ces disputes au sujet de la langue, le temps présent nous remet en mémoire un passage de Montaigne, où il admire ceux qui s'arrêtent à défendre à toute instance des formes de langage, au milieu d'un siècle livré aux troubles et à l'agitation. « Il n'est pas temps, dit-il, de se laver et descrasser, quand on est atteinct d'une bonne fiebvre; c'est affaire aux seuls Spartiates de se mettre à se peigner et testonner, sur le poinct qu'ils se vont précipiter à quelque extrême hazard de leur vie. » Mais une pensée plus douce nous ramène à notre sujet. Il s'agit ici d'une des gloires de la France; et, comme l'a dit un homme d'esprit et de cœur, la passion du bon langage est une passion nationale.

L'époque de Vaugelas est l'époque même de la fixation de la langue. Son livre des Remarques eut une influence décisive sur la langue française; il en détermina les caractères principaux, et traça la voie qu'elle devait suivre dans l'avenir. La Mothe-Le-Vayer, presque seul au milieu d'un concert unanime de louanges, ayant élevé la voix contre ce maître universellement reconnu, se trouva placé dans une position singulière, et qu'il ne partagea qu'avec un ou

deux autres, celle d'un écrivain qui remontait le torrent, et combattait cette entreprise de fixer la langue, où gens de lettres, courtisans, académie, sociétés et cabinets, firent conspirer tous leurs efforts.

Aussi le rôle de Le Vayer est-il comme agrandi par l'inégalité même du combat, et bien qu'il n'ait écrit sur cette matière qu'un ou deux opuscules et quatre lettres, c'est dans ce peu d'écrits qu'on voit revivre les principes vaincus et abandonnés, dans la lutte mémorable du passé de la langue avec son avenir.

Pour juger en connaissance de cause et le mouvement signalé par le livre de Vaugelas, et la résistance opposée par Le Vayer, il faut savoir où en était la langue; ou en d'autres termes, pour réviser ce procès que notre auteur a perdu, il est d'abord nécessaire de connaître l'état de la question.

Ab Jove principium... On peut dire que toute notre langue est contenue dans Amyot. « Tous ses magasins, dit Vaugelas, et tous ses trésors sont dans les œuvres de ce grand homme, et encore aujourd'hui, nous n'avons guère de façons de parler nobles et magnifiques, qu'il ne nous ait laissées; et, bien que nous ayons retranché la moitié de ses phrases et de ses mots, nous ne laissons pas de trouver dans l'autre moitié presque toutes les richesses dont nous nous vantons, et dont nous faisons parade (1). » En effet, trois éléments ont concouru à grossir notre langue du seizième au dix-septième siècle; le vieux français, qu'on appelait gaulois, les langues antiques et l'italien. Tous trois occupent une large part dans Amyot; par une puissance de capacité singulière, sa diction présente comme le vaste confluent de trois fleuves qui se mêlent ensemble, pour être soumis plus tard à un travail d'épuration aussi sévère, que le mélange avait paru facile.

(1) Préface des Remarques sur la langue française, I, p. 69.

Il n'est pas besoin de prouver qu'Amyot est rempli de tours et de mots italiens; un homme célèbre, et qui avait le secret de cette belle langue d'Amyot, l'a montré suffisamment (1). Nous dirons seulement, après quelque étude consacrée à nos vieux prosateurs, qu'il n'en est pas un qui doive autant à la langue italienne. Ce qu'il a retenu des langues antiques est aussi considérable; il y a peu de grec, on sait qu'il en traduisit beaucoup avant de le savoir; et pourtant il serait aisé d'en trouver chez lui bien des traces; mais il y a beaucoup de latin; car on sait encore qu'il traduisait souvent ses auteurs grecs sur des traductions latines; et d'ailleurs le latin n'était-il pas le répertoire commun? Qu'il ait uni à tout cela le vieux fonds de notre langue, tel qu'il était sorti du conflit des dialectes de nos provinces, c'est ce qui ne saurait être douteux dans un écrivain, qui passe pour être si éminemment français.

Après Amyot, le travail fut d'élaguer (2), de réduire, de simplifier; jamais d'accroître, ou si quelques-uns voulurent inventer après lui, ils eurent un mauvais succès. Ce fut le tort de Ronsard et de Du Vair (3). Il arriva même qu'on prit pour nouveau, ce qui était de la langue d'Amyot. « J'ai trouvé dans Amyot, dit Vaugelas, beaucoup de phrases que nous croyons nouvelles (4). » L'histoire de notre français est donc tout entière dans l'épuration progressive de cette langue, la plus féconde peut-être qui fut jamais.

L'épuration commença par l'élément italien. Suivant la coutume, la phrase italienne, étant la plus nouvelle, eut aussi la plus grande vogue, surtout en une cour presque

(1) P. L. Courrier, notes sur les romans grecs.
(2) Vaugelas, Préface, p. 69.
(3) Vaugelas, III, 405.
(4) Vaugelas, III, 181.

italienne, et fut aussi, la première, destinée à périr (1). Le français italianisé s'éclipse avec les Valois; un souffle du midi l'emporte. Montaigne fait un choix dans Amyot; car sa langue, tout abondante qu'elle est, l'est déjà moins; elle dédaigne visiblement les formes d'au-delà des monts. Alors s'introduisent quelques formes, les seules peut-être qu'Amyot ne connaissait pas, les gasconismes. Ils entrent dans la langue avec Montaigne, et à la cour avec Henri IV. Mais ils ne fleurirent ni dans l'une ni dans l'autre. Ceux de Montaigne sont relevés par ses contemporains (2); ceux de Henri IV par Malherbe; il en resta pourtant quelques-uns, comme on peut s'en assurer dans Vaugelas (3).

D'Ossat, Duperron, Coëffeteau, continuèrent cette œuvre d'élimination; les mots italiens s'effacent de plus en plus; les tournures, les liaisons, les conjonctions italiennes se conservent encore, soit par nécessité; elles étaient peut-être indispensables en une langue qui en manquait naturellement; soit par les circonstances; la diplomatie, le séjour d'Italie et de la cour de Rome ne pouvaient manquer de laisser une empreinte dans les écrits de ces prosateurs; soit par pure inadvertance; les tours et les liaisons sont les emprunts qui se trahissent le moins facilement.

Mais où leur travail semble trancher dans le vif, et paraît réellement destructeur, c'est dans l'élément gaulois, dans le vieux français dont nous sommes si loin, et qu'il n'est plus temps désormais de faire revivre. Plusieurs causes diverses amenèrent ce résultat; d'abord le goût du public et les lois de l'usage, dont les auteurs étaient singulièrement esclaves, et en particulier, Coëffeteau (4);

(1) Henry Estienne, Dialogues sur le nouveau françoys italianisé.

(2) Etienne Pasquier, Lettre à M. de Pelgé, liv. XVIII, lettre 1re.

(3) Remarques, III, p. 11, 15, 404.

(4) Vaugelas, III, 348.

les revirements des partis, les progrès de la société, des débats célèbres, un mouvement d'idées continuel concoururent à cet amour du nouveau et à ce dégoût du passé; ensuite, le besoin d'une langue oratoire, dans une époque qui avait vu la Ligue, et qui vit les derniers états-généraux; dans un royaume qui avait un roi orateur, et dont la diplomatie commençait à s'étendre sur toute l'Europe; enfin, la nature même des travaux littéraires, qui n'étaient que des traductions, non plus de celles où le traducteur se met au lieu et place de son auteur, et trahit plutôt la pensée de son original que le génie de la langue (le temps d'Amyot était passé); mais bien de celles où l'on guinde sa langue jusqu'à la hauteur, jusqu'à l'emphase vraie ou supposée de son modèle, sans qu'une telle torture, chose singulière, profite beaucoup à la fidélité. Tel fut surtout Coëffeteau.

Notre langue sortit de ces épreuves, diminuée et appauvrie; mais que de richesses encore! D'ailleurs cette noblesse, cette dignité nouvelle qu'elle faisait voir, n'était pas d'emprunt; c'était son bien. Nous aimons à le remarquer. Coëffeteau n'employait en quelque sorte pas un mot, pas un tour qui ne fût dans Amyot; pas un qui ne fût consacré par un assez long usage (1). Le néologisme est chose toute moderne parmi nous. Le dix-septième siècle a parlé la même langue que le seizième; il a vécu sur le même patrimoine; seulement il s'est contenté de la moitié, et Amyot a eu cette gloire de laisser une langue, qui a suffi aux usages divers de plusieurs générations.

Nous avons choisi dans la foule d'Ossat, Duperron et Coëffeteau, parce qu'ils sont la base même de l'œuvre de Vaugelas, et qu'ils ont en effet amené la prose française, de ce qu'elle est dans Amyot, à ce que nous la voyons dans

(1) Vaugelas, III, 220, 348 et ailleurs.

Pascal et Bossuet. Mais, ne l'oublions pas; ils ont toujours suivi le public; ils ne l'ont pas dirigé. Le mouvement venait de la société polie, qui commençait à prendre conscience d'elle-même. La société polie existait avant l'hôtel de Rambouillet. Balzac parle de la cour de la Reine Marguerite et de celle de la princesse de Conti (1). Étienne Pasquier, dont il faut tenir compte parmi nos littérateurs et grammairiens de ce temps, fut plus d'une fois des soupers de la Reine Marguerite, et aussi des savantes discussions qui s'y engagèrent (2). Brantôme et Bassompierre furent les types, et plus tard les débris de l'une et de l'autre de ces deux cours (3).

Il était dans la nature des choses, que l'influence de ces sociétés tournât au profit de la délicatesse; et de la bonne, qui épure le goût, qui tend à la justesse de l'expression et à la propriété des termes; et de la mauvaise, qui enfante le caprice, affaiblit la vigueur, et craint de ressembler au vulgaire. Il en est des paroles comme des choses; ce qui est vieux déplaît aux femmes et aux courtisans. « Les femmes, dit La Bruyère, les gens de la cour, et tous ceux qui n'ont que beaucoup d'esprit sans érudition, indifférents pour toutes les choses qui les ont précédés, sont avides de celles qui se passent à leurs yeux, et qui sont comme sous leur main (4). »

Ç'a été une heureuse fortune pour notre langue qu'elle fût assez riche pour fournir, et à l'usage d'une nation composée alors de parties si diverses, et au goût d'une société choisie, qui cherchait à tout prix à se distinguer par son langage. S'ils n'y avaient pas trouvé tant de choix, il n'est pas douteux que les délicats se fussent jetés en dehors pour

(1) Lettres à Chapelain, Elzevir, p. 213.

(2) Notice de M. Petitot sur les Mémoires de Marguerite.

(3) V. Petitot, Notice sur Marguerite, et Biographie universelle, art. Conti.

(4) La Bruyère, Disc. sur Théophraste.

se contenter. Dans les conditions où ils trouvaient la langue, ils purent successivement italianiser, gasconiser, latiniser leur français, sans sortir beaucoup du domaine commun; ils eurent enfin et surtout la ressource d'abandonner l'ancien français, et de le rejeter, comme un habit à la mode du bon vieux temps.

Ainsi donc, de quelque biais qu'on les regarde, les changements de la langue ne furent que des éliminations continuelles. On ôta successivement ce qui déplaisait aux différentes époques; on serait allé sans doute éliminant toujours, et la langue fût devenue le domaine étroit et changeant d'un public restreint, capricieux, dégoûté, si le remède ne s'était trouvé à côté du mal. L'excès du changement fit naître un besoin de stabilité. Sans doute la langue avait paru sans cesse en mouvement depuis Joinville, et ainsi que l'observe l'illustre auteur de la préface du dictionnaire de l'Académie, elle avait pu vieillir de Villon à Marot (1). Mais jamais ses évolutions n'avaient été plus rapides que dans la première partie du dix-septième siècle. Tout le monde, en quelque sorte, en avait le sentiment. Pellisson rapporte les plaintes qu'on faisait de cette extrême mobilité (2). Il semblait que de faire des remarques sur la langue fût une entreprise inutile; elles ne pouvaient servir que bien peu de temps. On tenait, pour ainsi dire, à bonheur de pouvoir être lu pendant vingt-cinq ou trente ans (3); et Vaugelas lui-même s'en fût contenté. Enfin, on ne pouvait pas même observer le *nonum prematur in annum,* de crainte d'arriver au milieu d'une langue nouvelle; et quand Vaugelas travaillait pendant de longues années sa traduction de Quinte-Curce, on le comparait à ce barbier de Martial, qui faisait si lentement son office, que, durant qu'il rasait la seconde

(1) Sixième édition.
(2) Hist. de l'Académie, I, p 151.
(3) Remarques, I, 67, 70.

moitié d'une barbe, la première avait le temps de repousser (1).

Imposer quelque limite à ces changements, fixer la langue, était donc la nécessité reconnue de tout le monde. Chacun y contribua pour sa part; Vaugelas eut le mérite de réunir toutes ces forces en un faisceau; et ce que l'académie ne pouvait accomplir qu'un demi-siècle plus tard, et après l'épreuve des chefs-d'œuvre que la langue attendait encore, Vaugelas l'ébaucha dans son livre des Remarques. Quoiqu'il l'eût écrit sous la dictée du public, ce livre eut la gloire de fixer la langue, que dis-je? il eut cette gloire précisément parce que tout le monde s'y reconnut.

En effet, Vaugelas n'eut qu'à relever fidèlement les observations qui partaient de tous côtés. Jamais époque ne fut plus curieuse de langage, plus chatouilleuse à l'endroit de la correction. « Il ne faut, dit Vaugelas, qu'un mauvais mot pour faire mépriser une personne dans une compagnie, pour décrier un prédicateur, un avocat, un écrivain (2). » Lettres, écrits, conversations, tout était rempli de discussions sur cette matière. Les amis et les gens de lettres se consultaient sur les difficultés de la grammaire (3). La cour elle-même contestait sur les mots. A l'hôtel de Rambouillet, société modèle du temps, il n'y avait pas d'occupation plus sérieuse que les questions de langage. L'académie française, excitée par le goût public, et poussée par le zèle de ses priviléges, provoquait tous ces efforts et les encourageait; elle appelait à sa barre les contestations, et prononçait des décisions souveraines (4). Des consultations étaient même demandées de l'étranger; des plai-

(1) V. Hist. de l'Académie, Eloge de Vaugelas.

(2) Vaugelas, I, 54.

(3) Balzac, Lettres à Chapelain, Elzevir, p. 70, 99, 151, 193 et suiv., 211 et suiv.

(4) Hist. de l'Académie, I, 157, 158.

deurs disputant sur des mots vinrent chercher dans l'académie des secours pour gagner leur cause (1). Il est vrai que le parlement jaloux ne laissait pas souvent de prétexte à ce dernier abus.

L'académie une fois établie comme tribunal d'appel en fait de langage, il y eut des tendances excessives à la souveraineté. Le grand Corneille en souffrit, lui dont la langue ne concorde pas toujours avec l'académie et Vaugelas : « J'attends avec beaucoup d'impatience, dit-il à Bois-Robert, les sentiments de l'académie, afin d'apprendre ce que dorénavant je dois suivre. Jusque-là je ne puis travailler qu'avec défiance, et n'ose employer un mot en sûreté (2).» Il y eut les rigoureux et les relâchés ; les rigoureux, c'était Gomberville, qui se vantait de n'avoir jamais employé le mot *car* dans les cinq volumes de Polexandre (3) ; c'était Sirmond, le frère du jésuite, qui voulait que tous les académiciens fussent obligés par serment à employer les mots approuvés par la pluralité des voix dans l'assemblée; de sorte, dit Pellisson, que si cette loi eût été reçue, quelque aversion particulière qu'on eût pu avoir pour un mot, il eût fallu nécessairement s'en servir; et qui en eût usé d'autre sorte, aurait commis non pas une faute, mais un péché (4). Les relâchés eurent leur modèle dans La Mothe-Le-Vayer, qui méprisait fort les scrupules de grammaire ; semblable à ces bons pères, dit encore Pellisson, qui accoutumés à leur ancienne discipline un peu relâchée, ne peuvent souffrir, quoique d'ailleurs fort bons religieux, qu'on vienne les réformer, et les réduire à un genre de vie plus régulier et plus austère (5)

(1) Hist. de l'Académie, 158, 159.
(2) Lettre de Corneille à Bois-Robert, 15 novembre 1637.
(3) Hist. de l'Académie, I, 66, 67.
(4) Ibid., p. 33.
(5) Ibid., Eloge de La Mothe-Le-Vayer.

Vaugelas tint la balance entre les uns et les autres. Il dirigea l'académie à travers ces deux écueils, de la délicatesse, qui conduit à la corruption du goût, et de la négligence, qui ramène à la barbarie. Nous voudrions pouvoir dire qu'il ne donna jamais d'avantages à la délicatesse. Mais il avait à lutter contre un mouvement qui durait dès longtemps, et à retenir la langue sur une pente, où elle se trouvait poussée depuis un siècle.

Les Remarques sur la langue française de Vaugelas furent publiées en 1647 (1); elles provoquèrent quatre lettres que Le Vayer publia cette année même, et un gros volume que Scipion Dupleix fit paraître en 1651. Pour conserver à ces lettres de Le Vayer et à quelques opuscules encore, où il touche le même sujet, tout l'intérêt qu'il est possible de leur donner, nous entrerons dans quelque détail sur Vaugelas, auquel il tint tête, et sur Dupleix, dont il fut secondé. Aussi bien n'aurait-on pas autrement une juste idée de son rôle dans cette guerre littéraire.

On s'attend bien que Vaugelas n'annonce pas le projet de fixer la langue française. Son dessein est plus modeste; il ne prétend ni abolir des mots, ni en faire, mais seulement montrer le bon usage de ceux qui sont faits, et s'il est douteux ou inconnu, l'éclaircir et le faire connaître. Il n'entreprend pas de se constituer juge des différends de la langue. Il ne veut être qu'un simple témoin, qui dépose de ce qu'il a vu et entendu; c'est un homme qui a fait un recueil d'arrêts, qu'il donne au public. « C'est pourquoi, dit-il, ce petit ouvrage a pris le nom de Remarques (2). »

Mais, avant tout, il faut établir la nécessité de ces remarques; nous ajouterons, la nécessité de fixer la langue;

(1) Nous nous servons de l'édition de Th. Corneille avec les notes de Chapelain et de Patru. On sait que le commentaire de Corneille est en quelque sorte celui de l'Académie. V. d'Olivet, Hist. de l'Académie, II, 63.

(2) I, 18.

car c'est là l'œuvre de Vaugelas, encore qu'il ne le dise pas, encore qu'il ne le sache qu'à moitié lui-même. Or, il est des gens qui ne reconnaissent pas cette nécessité. Ce sont des écrivains modernes qui déclament contre le soin de la pureté du langage. Vaugelas ne nomme pas ces auteurs, qui, par avance, ont pris à tâche d'attaquer ses Remarques, dont ils savaient le projet; ce sont des personnes qu'il fait profession d'honorer. D'ailleurs, lorsqu'ils ont écrit, ils n'étaient pas encore initiés aux mystères de notre langue, où depuis ils ont été admis, et sont entrés si avant, qu'ils ont pris des sentiments tout contraires (1). Mais, si Vaugelas ne nomme pas ces adversaires, il ajoute des citations, et discute des opinions qui désignent ouvertement Le Vayer.

Cette discussion, à laquelle il consacre seize pages de sa préface, est tirée d'un livre que Le Vayer avait publié en 1638; en quoi nous voyons que Vaugelas préparait déjà ses Remarques à cette époque, et que Le Vayer, qui entrait cette année-là même à l'Académie, était déjà en pleine lutte avec lui. Il s'agit des Considérations sur l'éloquence française de ce temps (2). Dans cet écrit Le Vayer s'indignait de ce qui lui paraissait une servile contrainte à l'égard des mots. « N'est-ce pas une chose digne de risée, disait-il, de voir soutenir qu'on doit bien s'empêcher de prononcer la *face* pour le *visage* de qui que ce soit, si l'on ne parle de celle du grand Turc? qu'il ne faut pas dire que quelque chose *s'abat,* à cause que c'est faire une vilaine allusion au *sabbat des sorciers*? qu'on se doit servir de l'adverbe *tandis*, et non pas de *pendant que*, afin de s'éloigner des mots de *pendart* et de *pendant* d'épée? » Remarquez en passant que Vaugelas se défend dans sa préface d'une partie de ces observations ou de ces délicatesses; ainsi le scrupule sur le *s'abat*

(1) I, 51, 67.

(2) Œuvres complètes, II, 1re part., p. 183.

et sur le *pendant que* vint à la conscience, qui le croirait?... de Scudéry, quand il faisait sa critique du Cid (1). « On m'a donné pour certain, continue Le Vayer, que tel d'entre eux avait été vingt-quatre heures à rêver comme il éviterait de dire, *ce serait*, trouvant qu'il y aurait aux deux premières syllabes, un de ces mauvais sons que les Grecs nous ont enseigné de fuir, sous le nom de cacophonie. J'ai ouï dire qu'un autre a soutenu, que c'était fort improprement parler de répondre, il est *midi et demi*, qui signifie, disait-il, dix-huit heures, et qu'il fallait dire précisément, il est *demi-heure après midi*. Et n'a-t-on pas donné depuis peu au public de bien gros volumes, où l'on a eu la curiosité de se passer de l'une de nos plus ordinaires conjonctions, dont on avait conspiré la perte (2)? Si nous en croyons ces messieurs, Dieu ne sera plus *supplié*, il faut qu'il se contente d'être *prié*, puisque le mot de *supplier* est impropre à son égard. il n'y aura plus de *souveraineté* au monde, parce qu'elle sonne trop mal à leur oreille, qui ne peut souffrir qu'une *souveraine puissance*. Il ne faudra plus parler de *vénération*, mais seulement de *révérence*. Parmi eux, c'est être vieux gaulois de dire *lequel*, *duquel*, *eu égard*, *âpreté*, avec une infinité d'autres paroles qui sont dans l'usage ordinaire, et si vous vous servez d'une diction qui entre dans le style d'un notaire, il n'en faut point davantage pour vous convaincre, que vous n'êtes pas dans la pureté du beau langage (3). »

Quoique Le Vayer ait raison sur quelques points, soit contre des puristes subtils, soit contre Vaugelas lui-même, la conclusion de tout ceci c'est le mépris de la grammaire,

(1) V. Corneille, édit. de Voltaire, 1er vol.

(2) La conjonction *car*. — V. l'article de Vaugelas, Remarques nouvelles, II, 468 et suiv. Voiture, Lettre sur *car* à Mlle de Rambouillet; et La Bruyère, chap. De quelques usages, édit. Walkenaer, p. 548.

(3) Œuvres, II, 1re part., p. 207-211.

c'est la résistance à la réforme, à la fixation des règles et des lois.

Rien n'égale l'orgueil de notre brave Le Vayer, quand il prétend que les hommes, que l'esprit élève par dessus le commun, ne s'amusent pas à des choses si fort au dessous d'eux; quand il dit qu'il faut un esprit fort petit pour s'arrêter à ces bagatelles; quand il veut bien donner à ses adversaires (l'on voit assez à qui ce discours s'adresse), le conseil de faire des traductions. Comme il ne leur manque que la valeur des pensées, et qu'ils ont l'élocution excellente, ils appliqueront la beauté de leur langage à des pensées toutes faites (1). Rien n'égale au contraire la réserve et la candeur de Vaugelas. Il laisse de côté tout ce qui est personnel; il discute les principes, et se contente de relever les exagérations. Le Vayer a fait valoir des textes contre le soin de la pureté; Vaugelas fait voir que, de ses allégations, il n'en est pas une seule qui prouve ce qu'on prétend, ni qui en approche; elles sont toutes contre ceux, qui ont beaucoup plus de soin des mots que des idées, ou qui péchent par une trop grande affectation soit de paroles, soit de figures, soit de périodes; toutes choses que Vaugelas condamne aussi bien que son adversaire, et qui n'ont rien de commun avec le sujet dont il traite (2).

Mais un autre préjugé s'élève encore contre les Remarques de Vaugelas (substituez encore à ces mots, ceux-ci, contre la fixation de la langue). Le changement perpétuel de l'usage rend ses efforts inutiles; ses Remarques ne pourront servir longtemps, parce que, ce qui est bon maintenant, sera mauvais dans quelques années, et ce qui est mauvais sera bon. Vaugelas répond d'abord à l'objection, par l'exemple d'auteurs qui ne sont plus, et qui n'ont rien perdu de leur réputation; et c'est ce qui nous vaut en quel-

(1) Œuvres, II, 1re part., p. 212, 207, 272, 274.

(2) Remarques, I, 55.

ques lignes, le plus bel éloge qui ait été fait d'Amyot. Mais ce qui nous paraît digne d'admiration, c'est la persuasion où il est que le fonds de ses Remarques n'est pas sujet aux changements. C'est ici que l'on voit comme il a l'intelligence de son œuvre et de sa mission. « Je pose, dit-il, des principes, qui n'auront pas moins de durée que notre langue et notre Empire. Mes maximes pourront servir à la postérité, de même qu'à ceux qui vivent aujourd'hui; et quand on changera quelque chose de l'usage que j'ai remarqué, ce sera encore selon ces mêmes remarques que l'on parlera autrement que ces remarques ne portent. » Mais observez comme il a pénétré au cœur même de la langue française. « Il sera toujours vrai que les règles que je donne pour la netteté du langage et du style subsisteront, sans jamais recevoir de changement (1). » Cette phrase contient le secret de toute la période qui a suivi et dont nous sommes encore témoins; ce sont ces règles sur la netteté qui ont été les plus puissantes, les plus durables; c'est aussi dans ces règles que se trouve le germe de l'excès, de la corruption, de la décadence; c'est par là surtout que Vaugelas a laissé une ouverture, à ceux qui firent le dégât dans notre belle langue.

Si, pour réussir dans l'entreprise de fixer le langage, il fallait avoir la certitude qu'il le serait désormais, on voit assez par là que Vaugelas satisfaisait à cette condition. Mais voici qui est bien plus positif : c'est une prévision des destinées de la langue, qui mérite d'être admirée, après ce que nous avons vu de l'extrême mobilité, dont elle était

(1) Comparez ce passage à la page 90 : « Il n'y a jamais eu de langue, où l'on ait écrit plus purement et plus nettement qu'en la nôtre, qui soit plus ennemie des équivoques et de toute sorte d'obscurité, plus grave et plus douce tout ensemble, plus propre pour toute sorte de styles, plus chaste en ses locutions, plus judicieuse en ses figures, qui aime plus l'élégance et l'ornement, mais qui craigne plus l'affectation. »

travaillée. « Un de nos maîtres, dit Vaugelas, ajoute une raison qui ne peut pas venir d'un esprit ni d'une suffisance vulgaires. Il soutient que, quand une langue a nombre et cadence en ses périodes, comme la française maintenant, elle est en sa perfection, et qu'étant venue à ce point, on en peut donner des règles certaines qui dureront toujours. » Quel est ce maître? est-ce Balzac? est-ce Chapelain? Si c'est Balzac, il le faut plaindre de n'avoir pas songé à cette observation, dans son Discours de l'éloquence, adressé à Costar. Nous pencherions plutôt pour Chapelain qui était meilleur critique, et d'un meilleur goût, malgré sa Pucelle. Quoi qu'il en soit, Vaugelas n'a garde de s'attribuer l'honneur de cette idée : « Pour moi, dit-il avec sa candeur habituelle, c'est assez qu'on m'ait permis d'en toucher un mot en passant, et d'attacher cette pièce comme un ornement à ma préface (1).

Vaugelas réunissait tous les avantages qui pouvaient assurer le succès. Il était né *en bon lieu*; il avait vécu trente-cinq ou quarante ans à la cour; dès sa tendre jeunesse, il avait fait son apprentissage de la langue auprès de Duperron et de Coëffeteau. Sortant de leurs mains, il avait eu un continuel commerce de conférence et de conversation, avec tout ce qu'il y avait d'hommes distingués à Paris en ce genre. Enfin, il avait vieilli dans la lecture de tous les bons auteurs (2). Son autorité n'avait pas d'égale ; Balzac écrivait à L'Huillier, avant les Remarques : « Je vous *félicite* d'avoir M. de Roncières pour gouverneur, etc... Si le mot de *féliciter* n'est pas encore français, il le sera l'année qui vient ; et M. de Vaugelas m'a promis de ne lui être pas contraire, quand nous solliciterons sa réception (3).

(1) I, 67-73.
(2) I, 26.
(3) Remarques, II, 92. Note de Th. Corneille.

Le livre des Remarques est le fruit des plus longues observations. L'auteur amassa péniblement son trésor ; tout y concourut, et la cour, et la ville, et les provinces, et les salons, et les carrefours ; le mauvais usage y est observé pour confirmer le bon, et Vaugelas ne dédaignait pas de recueillir des matériaux, même aux enseignes des marchands, et aux écriteaux des chambres garnies (1). Aussi le voyons-nous souvent noter l'âge des mots, et marquer le temps de leur durée.

Mais c'est dans l'académie qu'il trouva le plus de secours. Les décisions de cette compagnie lui fournirent une partie de ses Remarques (2). L'ordre même de ces Remarques, s'il y a quelque ordre, rappelle le plan que Vaugelas proposait pour le dictionnaire, et que Pellisson rapporte en même temps que celui de Chapelain, qui fut d'abord préféré. Parfois ces remarques ne sont que l'analyse d'une discussion, dont l'auteur fut témoin. Dupleix lui reproche de ne faire souvent que des comptes-rendus ; mais il en faut savoir gré à Vaugelas ; il n'en était que plus fidèle à son entreprise.

La règle souveraine, admise par Vaugelas comme par Horace, c'est l'usage. Il y a, selon Vaugelas, le bon et le mauvais usage ; le mauvais se forme du plus grand nombre de personnes ; le bon est composé de l'élite des voix, et c'est celui que l'on nomme le maître des langues. C'est la façon de parler de la plus saine partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps. Ce n'est pas pourtant que la cour ne contribue incomparablement plus à l'usage que les auteurs ; car la langue parlée est la première en ordre et en dignité, puisque la langue écrite n'en est que l'image. Le consentement des bons auteurs est comme le

(1) I, 364 ; III, 98.

(2) Pellisson, Hist. de l'Académie, I, 66.

sceau qui autorise le langage de la cour (1). Nous touchons ici aux maximes les plus caractéristiques de Vaugelas. Le bon et le bel usage ne sont qu'une même chose; et le dessein de ce livre est de condamner tout ce qui n'est pas de l'un et de l'autre. Dans la vie civile et dans le commerce ordinaire du monde, il n'est pas permis aux honnêtes gens de parler jamais autrement que dans le bon usage, ni aux bons écrivains d'écrire autrement aussi que dans le bon usage. Il en est ainsi, en quelque style qu'ils écrivent, sans même en excepter le bas. Il ne faut pas croire, comme font plusieurs, que, dans la conversation et dans les sociétés, il soit permis de dire, en raillant, un mauvais mot, et qui ne soit pas du bon usage; ce n'est pas de cette façon qu'il se faut imaginer, que l'on passe pour homme de bonne compagnie (2); entre les fausses galanteries, celle-ci est des premières (3).

Ceux-là se trompent, qui donnent au peuple toute juridiction sur la langue. Ils sont abusés par l'exemple de la langue latine, où le peuple romain avait l'empire, et par la différence qui est entre *plebs* et *populus*. Ce mot de *peuple* ne signifie parmi nous que ce que les Latins appellent *plebs*, et il ne saurait être le maître que du mauvais usage (4). C'est Le Vayer qu'il accuse de trop donner au peuple. Le Vayer, il est vrai, avait dit, dans son *Eloquence française*, que le peuple fait valoir les dictions nouvelles, et décrédite celles que bon lui semble (5). Mais si cette confusion du bon et du bel usage est une erreur, La Mothe-Le-Vayer ne s'en défendit pas beaucoup mieux

(1) I, 20-22.

(2) N'a-t-on pas dit que ce terme était de la fin du siècle passé? — Il est dans Vaugelas.

(3) I, 46-49.

(4) I, 49-53.

(5) Œuvres de Le Vayer, II, 1re part., p. 214.

que ses contemporains. Il y a de l'apparence que cette idée plus simple, plus populaire du bon usage se produisit dans l'académie, et qu'on eut lieu de s'y expliquer plus ouvertement que Le Vayer n'avait pu faire dans quelques timides paroles; mais le bel usage gagnait tous les jours plus de terrain; et dans ses lettres sur les Remarques (1647), Le Vayer laissa de côté cette partie de la question. Le progrès du bel usage est extrêmement sensible de Henri IV à Louis XIV. Il commença par les vers. Malherbe réservait la beauté du langage à la poésie, et laissait la bassesse à la prose; et c'est de lui que Vaugelas veut parler, quand il dit : « Je n'ai jamais pu comprendre comme un des plus célèbres auteurs de notre temps a été infecté de cette erreur. » Henri IV demandait un jour à Malherbe, s'il fallait dire une *cueiller* ou une *cueillère ;* Malherbe le renvoya aux crocheteurs du Port au Foin, comme il avait accoutumé, dit Tallemant des Réaux (1). En 1647, le triomphe du bel usage était complet.

Il est aisé aujourd'hui de relever les tendances extrêmes de cette aristocratie du langage. On peut même, sans beaucoup de peine, indiquer quelques excès qui en furent la conséquence. Faut-il pour cela nous joindre à Garat, dans sa préface du dictionnaire de l'académie, et conclure qu'il ne fallait pas consulter le beau langage du beau monde, comme une autorité qui décide ou tranche tout, parce que le beau monde pense et parle souvent très mal, parce qu'il laisse périr les étymologies et les analogies, parce qu'il est capricieux? Croirons-nous, avec lui, que le bon langage n'est composé que des vrais rapports des mots et des idées, et que la vraie langue d'un peuple éclairé n'existe réellement que dans la bouche et

(1) Historiettes, I, 165.

les écrits de ce petit nombre de personnes, qui pensent et parlent avec justesse (1)? Quand tout cela serait vrai, où étaient les écrits, d'où l'on pouvait tirer cette langue, à l'époque de Vaugelas? Où trouver un langage autorisé, prédominant, si ce n'est dans la cour? Fallait-il renoncer à fixer la langue française, quand tout le monde en proclamait la nécessité? Fallait-il attendre que les chefs-d'œuvre fussent venus, quand peut-être l'œuvre de Vaugelas était nécessaire pour les faire éclore? Bien plus, il y a cette différence entre le temps de Vaugelas et le nôtre, que la langue aujourd'hui est toute dans les écrits, et qu'alors elle était surtout dans la parole; où donc la saisir, où la surprendre, si ce n'est au milieu de ces compagnies, de ce monde, de cette cour qui, presque seule, avait le loisir et le secret de la conversation, et jouissait des plaisirs de la société polie?

Disons-le donc; si le livre de Vaugelas a été le signal de la fixation de la langue, c'est qu'il l'a prise telle qu'elle était, non pas telle qu'il l'avait faite, fière, amoureuse du bel air, orgueilleuse même, si l'on veut, et qu'il la répandit dans le domaine public; c'est qu'il prévint le retour de ses caprices et de ses fantaisies, en la mettant sous la garde la plus sûre, celle de tout le monde. Désormais elle parut stable, parce qu'elle fut assise sur une large base, le consentement de tous. A la prendre ainsi, son œuvre est la plus populaire qui fût au monde; il seconda le mouvement naturel des esprits, qui aspiraient à des jouissances d'un ordre plus élevé, et au lieu de faire de vains efforts pour imposer aux grands seigneurs le langage de la foule, il enseigna à la foule le langage des grands seigneurs.

Mais le trait le plus saillant, le plus singulier de Vaugelas, n'est pas tant sa déférence envers la cour, que son

(1) Dict. de l'Académie, 5e édition.

penchant pour l'autorité des femmes en fait de langage. « Quand je dis la cour, j'y comprends les femmes comme les hommes, et plusieurs personnes de la ville où le prince réside, qui par la communication qu'elles ont avec les gens de la cour, participent à sa politesse. » Cette manière d'entendre la cour étend le droit de suffrage à presque toutes les femmes de la société polie d'alors. Le livre des Remarques vient en partie d'elles, et il retourne à elles. Aussi l'auteur y a-t-il mis peu d'érudition, et s'il y a parfois un peu de latin, c'est à la prière de quelques amis, et de façon que le texte français n'en fut pas troublé. C'est encore pour cela que les Remarques sont jetées sans ordre; l'ordre grammatical ne servirait qu'aux personnes qui savent les parties de l'oraison, et par conséquent la langue latine; car c'étaient deux choses inséparables, et ce n'était qu'avec le latin qu'on se faisait entendre dans le pays de Despautère. « J'ai conçu mes Remarques d'une sorte, dit Vaugelas, que les femmes et tous ceux qui n'ont nulle teinture de la langue latine, en peuvent tirer du profit (1). » « Dans les doutes de la langue, dit-il ailleurs, il vaut mieux pour l'ordinaire consulter les femmes, et ceux qui n'ont point étudié, que ceux qui sont bien savans en la langue grecque et en la latine. » Les premiers ne connaissant point d'autre langue que la leur, quand on vient à leur proposer quelque doute de la langue, vont tout droit à ce qu'ils ont coutume de dire ou d'entendre dire, qui est proprement l'usage; ceux qui possèdent plusieurs langues, particulièrement la grecque et la latine, corrompent souvent leur langue naturelle par le commerce des étrangères, ou bien ont l'esprit partagé sur les doutes qu'on leur propose, par les usages différents des autres langues (2).

En donnant cette autorité aux femmes, Vaugelas était

(1) I, 78.

(2) III, 284 et suiv.

conséquent avec son système, qui est celui de l'usage, même contre la science et la raison. Les femmes étaient la meilleure autorité à consulter, rien ne venait altérer dans leur bouche l'usage, ni la science des étymologies, ni les rapports des langues anciennes, ni même l'orthographe qu'elles ignoraient. Les précieuses ne savaient pas l'orthographe; et c'est parce qu'elles ne la savaient pas, et qu'elles la voulaient rendre moins difficile, qu'elles imaginèrent le projet de la simplifier. Ce fut l'entreprise qu'elles tentèrent avec Claristhène (Leclerc), et où elles ne laissèrent pas d'avoir quelque succès (1). Mais en devenant savantes, les femmes perdaient ce qui avait fait leur mérite et leur avantage. Elles cessaient d'être les témoins naïfs de l'usage; et sans leur primitive et heureuse ignorance, Vaugelas n'eût pas dit : « Les gens de lettres, s'ils ne hantent la cour et les courtisans, ne parlent pas si bien ni si aisément que les femmes, ou que ceux qui, n'ayant pas étudié, sont toujours dans la cour (2).

Donnons quelques exemples du poids que Vaugelas accorde à leur témoignage. Il croit qu'*ouvrage* est toujours masculin; mais les femmes, parlant de leur ouvrage, le font féminin et disent : *Voilà une belle ouvrage, mon ouvrage n'est pas faite.* Il semble qu'il leur doive être permis de nommer comme elles veulent, ce qui n'est que de leur usage. Plusieurs de nos meilleurs écrivains font *amour* du masculin, et même à la cour on a introduit cet usage; mais la plupart et particulièrement les femmes le font du féminin. Ayant le choix libre, Vaugelas est de leur avis. L'estime du langage des femmes sembla communiquer au français d'alors quelque chose de plus féminin. Nous aurons l'occasion de parler de l'adoucissement de la prononciation; mais il

(1) Somaize, Dictionnaire des Précieuses. — M. Rœderer, Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie, p. 146-149.

(2) III, 286.

semble à Vaugelas que par une inclination naturelle, notre langue se porte au féminin plutôt qu'à l'autre genre; et, selon Dupleix, la complaisance est devenue si grande à la cour et à Paris envers le sexe féminin, que l'on fait féminins beaucoup de mots qui étaient masculins. Enfin Patru nous apprend que Vaugelas ayant consulté sur le mot *de serge* la cour, la lecture des auteurs et les gens savants dans la langue, et tout le monde ayant opiné pour *serge,* il en parla à une femme, la plus illustre de toutes, Mme de Rambouillet, qui fut pour *sarge,* et son autorité l'emporta. La grande Arténice changea trop tard d'avis pour faire changer cette remarque (1). Cette influence des femmes sur le langage, favorisée mais non créée par Vaugelas, se lie étroitement avec toutes les influences qu'elles ont exercées sur notre société. C'est un rapport inévitable entre notre langue et notre civilisation. Il n'est aucune langue en Europe, où les femmes aient eu tant d'autorité, parce qu'il n'est aucun pays, où elles aient eu un si grand rôle dans les salons. Les langues où elles ont laissé le moins de traces, sont parlées dans des pays où les hommes n'ont de conversations qu'avec les hommes (2). L'autorité singulière des femmes de ce temps explique naturellement leur supériorité en fait de langage. Ce sont elles qui parlèrent le mieux, parce que ce sont elles qui en donnèrent les lois; et si Paul-Louis Courrier a pu dire avec exagération, que la moindre *femmelette* du dix-septième siècle écrivait mieux sa langue que Diderot et Dalembert, c'est que Diderot et Dalembert n'avaient que deux alternatives, ou d'obéir, ou de faire infraction aux règles établies par les femmelettes du dix-septième siècle.

L'ascendant des femmes profita beaucoup à l'éducation morale et littéraire des classes élevées; pour leur plaire, il

(1) III, 89, II, 434, 435, II, 167.
(2) M. Rœderer, Société polie, p. 24.

fallut parler le français avec pureté (1). La politesse de notre langue a été puisée aux mêmes sources que celle de nos mœurs. « La politesse de notre galanterie, dit Huet, vient à mon avis de la grande liberté dans laquelle les hommes vivent avec les femmes. Elles sont presque recluses en Italie et en Espagne, et sont séparées par tant d'obstacles, qu'on les voit peu, et qu'on ne leur parle presque jamais. De sorte qu'on a négligé de les cajoler agréablement, parce que les occasions en étaient rares. L'on s'applique seulement à surmonter les difficultés de les aborder, et cela fait, on profite du temps sans s'amuser aux formes. Mais en France les dames, vivant sur leur bonne foi, et n'ayant point d'autres défenses que leur vertu et leur propre cœur, elles s'en sont fait un rempart plus fort et plus sûr que toutes les clefs, que toutes les grilles, et que toute la vigilance des duègnes. Les hommes ont donc été obligés d'attaquer ce rempart par les formes, et ont employé tant de soins et d'adresse pour le réduire, qu'ils s'en sont fait un art presque inconnu aux autres peuples (2). »

Cette page de Huet nous semble manquer à l'ouvrage plein d'esprit et de goût de M. le comte Rœderer; nous l'avons reproduite, parce que la conversation si éminemment française des deux sexes, contient presque le germe de toutes les beautés et de tous les défauts de notre langue. C'est de là qu'elle a tiré sa noblesse et son aisance, sa décence et son honnête liberté, ses fantaisies et sa réserve, ses dégoûts mêmes, ses subtilités, ses fausses délicatesses. L'empire des femmes sur la langue commença à déchoir avec

(1) Il y eut un gentilhomme qui dit hautement qu'il n'irait point voir M. de Montausier, tandis que Mlle de Rambouillet y serait, et qu'elle s'évanouissait quand elle entendait un méchant mot. Un autre, en parlant à elle, hésita longtemps sur le mot *d'avoine, avoine, aveine, avoine,* dit-il; de par tous les diables! on ne sait comment parler céans. Tallemant des Réaux, II, 251.

(2) De l'Origine des Romans; 1678, p. 161, 162

leur empire même sur la société, et par des causes analogues. Tant que l'un et l'autre furent exercés simplement, naïvement, grâce au consentement des hommes, et aux avantages naturels des femmes, la langue et la société s'en trouvèrent bien. Quand les femmes voulurent raffiner sur les mœurs et les relations sociales, quand elles voulurent cesser d'être illettrées et se jeter dans la grammaire, elles gâtèrent tout. Les Précieuses firent vœu solennel de pureté dans le style, et de pruderie dans les mœurs, d'extirpation des mauvais mots et des syllabes déshonnêtes (1). Pour signaler sa décence, on prit des précautions qui blessaient la vraie pudeur; pour faire sentir la propriété de ses termes, on affecta un purisme qui n'était plus de la langue française.

En prenant la cour pour modèle, Vaugelas fit beaucoup pour l'unité de l'idiôme français; et quoique une langue vraiment nationale eût presque effacé les dialectes, dès le seizième siècle, cependant il en restait assez de traces pour nuire à la perfection de l'ensemble. Le langage de la ville n'aurait pas eu facilement raison des langages de la province, si la cour n'avait tranché le différend. Il fallut, à peine de manquer de pureté dans la langue, vivre parmi les courtisans et les gens de lettres; et ne pas s'imaginer, comme dit Vaugelas, que de faire de temps en temps quelque voyage à la cour, et quelque connaissance avec ceux qui sont consommés dans la langue, pût suffire au dessein de parler purement; il fallut être assidu dans la cour et dans la fréquentation de ces sortes de personnes, pour se prévaloir de l'un et de l'autre, et craindre de se laisser corrompre insensiblement par la contagion des provinces, en y faisant un trop long séjour (2). Vaugelas observe un as-

(1) Somaize, Dict. des Préc. — M. Rœderer, p. 145 et suiv. Comparez les Précieuses ridicules et les Femmes savantes de Molière.

(2) I, 25.

sez bon nombre de termes et de phrases qui appartiennent aux Parisiens, aux Normands, aux Auvergnats, à ceux de delà la Loire, et surtout aux Gascons, qui avaient régné pendant quelque temps. Nous n'appuyons pas beaucoup sur ces détails; l'unité de la langue ne rencontrait plus d'obstacles. A peine Dupleix éleva-t-il la voix, et pour cause, en faveur de quelques gasconismes. Une réflexion seulement nous sera permise. Un grand travail d'assimilation s'opéra vers cette époque. Toute la vie politique et littéraire de la France vint affluer au cœur même de l'État; c'étaient deux faces diverses d'un même fait. La force du gouvernement servit sans doute l'idiôme national; mais celui-ci le lui rendit avec usure; et si l'unité de la langue doit quelque chose à Richelieu, l'unité du pays ne doit pas moins à l'académie et à Vaugelas.

Nous savons désormais que l'usage est déterminé par la cour et les femmes, et vérifié par la lecture des bons auteurs, et la fréquentation des personnes consommées dans la langue. Mais l'usage est déclaré ou douteux; Vaugelas cherche de combien de manières il peut être douteux, et par quelles voies diverses on peut l'éclaircir. Fidèle à son système, il préfère toujours les voies de l'expérience et du témoignage, entourant l'un et l'autre de toutes les précautions nécessaires. A défaut de l'usage, on peut se fonder sur l'analogie qui n'en est que la copie. Mais c'est là le dernier recours des langues; ceux-là se trompent lourdement, et pèchent contre le premier principe des langues, qui veulent raisonner sur la nôtre, et approuver ou condamner selon les décisions de la raison. L'usage fait beaucoup de choses par raison, beaucoup sans raison, et beaucoup contre raison. Les exemples allégués pour montrer ce que fait l'usage sans raison ou contre raison, sont assez mal choisis. Car, de dire que la variation ou la ressemblance des temps et des personnes aux conjugaisons des verbes, est toute fortuite, et

que l'imparfait *j'aimais* pourrait aussi bien signifier ce que signifie le futur *j'aimerai*, sans la fantaisie des premiers hommes qui ont fondé la langue, et qui l'ont ainsi voulu, il n'y a pas la moindre apparence, et c'est l'excès de l'empirisme en grammaire. Néanmoins, cet empirisme déclaré en fait de langues, est bien préférable au raisonnement, quand il est faux ou mal instruit des faits. S'élever contre l'usage établi au nom de la raison est une entreprise déraisonnable. Vouloir que l'un n'ait rien ou peu de chose à voir avec l'autre, ce n'est pas encore bien l'entendre; le plus sûr est d'accepter l'usage; et, comme il a pour garantie la raison de tout le monde et de plusieurs générations, de croire que le temps vient tôt ou tard l'éclaircir ou le justifier.

Avec tous les tâtonnements de la raison individuelle, jamais on n'eût fixé la langue, et d'ailleurs on n'eût fait que la gâter. Quelques-uns, croyant trouver d'abord le pourquoi des termes et des phrases, marchaient d'autant plus au hasard, qu'ils se croyaient guidés par la raison. Vaugelas parut et nia hardiment la raison dans le langage. C'était un heureux excès qui coupait court aux erreurs; il proclama l'absolue autorité de l'usage. Dès-lors, il n'était plus besoin que de le déterminer fidèlement; et celui-là seul le pouvait faire, qui, partant du fait établi, principe d'une admirable simplicité, observa, écouta, enregistra assez longtemps pour présenter aux classes élevées de la nation une langue où elles se reconnurent.

« Les Doctes veulent encore se prévaloir du grec et du latin; mais il faut les prier de se ressouvenir que l'usage ne s'attache point aux étymologies, et qu'il n'en dépend qu'autant qu'il lui plaît. D'aller au contraire, ce serait montrer que l'on ne sait pas sa langue maternelle, mais que l'on sait la grecque, et il est sans comparaison plus honteux d'ignorer l'une que l'autre (1). » Ceci s'a-

(1) Remarques, I, 314.

dresse à Le Vayer. La science est ici peu considérée; on a beau invoquer Priscien et toutes les puissances grammaticales; la raison a succombé, et l'usage est demeuré le maître (1). Le P. Bouhours a très bien dit de Vaugelas : « Les raisonnements qu'il fait ne sont ni vagues, ni faux; il ne s'amuse point à des questions inutiles; il ne remplit point son livre de fatras et de je ne sais quelle érudition, qui ne sert à rien (2). »

On a beaucoup parlé de la sévérité de Vaugelas; elle tient beaucoup moins à son caractère, qui était doux et modeste, qu'à la nature de son principe de l'usage, qui est inflexible. Il n'y a point en effet de règle plus sévère que l'usage bien constaté; la question n'est plus que de reconnaître le fait établi. Il y a, selon Vaugelas, cette belle différence entre les personnes et les mots, que, quand une personne est accusée, et que l'on doute de son innocence, on doit aller à l'absolution; mais, quand on doute de la bonté d'un mot, il faut, au contraire, le condamner et se porter à la rigueur (3).

Vaugelas a répété, en plusieurs endroits, que nous sommes plus réguliers que les Latins, et c'est ce qui paraît à Dupleix une rodomontade digne des Espagnols. Mais le premier pénétrait bien mieux le génie de notre langue, et la suite des changements qu'elle devait éprouver. Fondée sur l'usage, notre langue ne peut souffrir le néologisme. Il n'est permis à qui que ce soit de faire de nouveaux mots, non pas même au souverain (4). M. Pomponius Marcellus eut raison de reprendre Tibère d'en avoir fait un, et de dire qu'il pouvait bien donner le

(1) II, 218.

(2) Remarques nouvelles du P. Bouhours, p. 537.

(3) III, 278.

(4) Un commentateur de Molière n'a pas bien pris ce jugement de Vaugelas, — V. Femmes savantes.

droit de cité romaine aux hommes, mais non pas aux mots, son autorité ne s'étendant pas jusque-là. Il en est des mots comme des modes; les sages ne se hasardent jamais à faire ni l'un ni l'autre; mais si quelque téméraire ou quelque bizarre, pour ne pas lui donner un autre nom, en veut bien courir la chance, et qu'il soit si heureux qu'un mot ou qu'une mode qu'il aura inventée, lui réussisse, alors les sages, qui savent qu'il faut parler et s'habiller comme les autres, suivent, non pas, à le bien prendre, ce que le téméraire a inventé, mais ce que l'usage a reçu; et la bizarrerie est égale de vouloir faire des mots et des modes, ou de ne les vouloir pas recevoir après l'approbation publique. Cette bizarrerie était celle de Le Vayer; il la portait également dans sa mode de parler et de se vêtir; il tenait à ses vieux habits et à son vieux langage.

Telles sont les principales maximes de Vaugelas. Le fonds de sa doctrine, c'est l'empire souverain de l'usage; il traita la langue française, comme une langue qui n'avait aucun passé; cette idée originale finit à peu près par triompher dans l'académie; on abandonna bientôt les listes d'auteurs adoptés comme *textes de langue*, et le plan interminable de Chapelain. On revint à l'usage, et l'on se mit à composer le dictionnaire, non des auteurs, mais de la langue (1).

L'usage, selon Vaugelas, peut être saisi et reconnu, étant borné dans un cercle étroit, celui de la cour.

Il s'imposa par tout le royaume, comme tout ce qui venait d'en haut, et rayonna dans tous les sens, comme tout ce qui partait du centre.

Il fit une large part aux femmes, parce qu'elles contribuèrent le plus à la politesse du siècle, et à la conversa-

(1) Hist. de l'Académie. I, 132-141. Dict. de l'Académie, 6e édit., p. 12 et suiv.

tion, parce qu'elle fut le principal instrument de la civilisation.

II.

La Mothe-Le-Vayer publia ses quatre lettres sur les Remarques, dans l'année même où les Remarques avaient été publiées. Il les adressa à son ami Gabriel Naudé, qui était, comme lui, peu curieux des scrupules de langage, si nous en croyons Le Vayer, et le style même du savant bibliothécaire (1). On voit assez le progrès de la réputation de Vaugelas, par la manière différente dont Le Vayer l'a traité dans les Considérations sur l'éloquence française, où il dédaigne même de le nommer, et dans les lettres où il ne feint pas de reconnaître son mérite. Il honore désormais celui qui a pris la peine de donner au public ces belles Remarques, et qui s'applique à mettre notre langue dans la plus grande pureté dont elle est capable (2). « Ces Remarques, dit-il, contiennent mille belles règles sur notre langue, dont je tâcherai de faire mon profit (il tint parole); et je tiens que leur auteur est un des hommes de ce temps, qui a eu le plus de soin de toutes les grâces de notre langue (3). »

Des motifs personnels sont mêlés à l'intérêt de la cause que Le Vayer défend. La censure que Vaugelas avait faite, dans sa préface, des Considérations sur l'éloquence, le touchait sensiblement. « J'ai été très aise que l'auteur se soit déchargé de ce qu'il avait sur le cœur, et qui le devait sans doute incommoder depuis un si longtemps. Car vous savez bien qu'il y a dix ans que le livre, dont il rapporte les textes, fut imprimé, et je m'étonne seulement que le

(1) Quatre ans plus tard, à l'occasion d'un procès, Gabriel Naudé montrait plus de déférence à l'endroit des grammairiens, et consultait l'Académie française sur l'usage du mot *rabougri*. Pellisson, Hist. de l'Académie, I, 158.

(2) Œuvres VI, 2e part., p. 1-4.

(3) Œuvres VI, 2e part., p. 52.

mal qu'il pouvait faire, et qui demandait, suivant lui, un fort prompt remède, lui ait permis de nous laisser durant ce terme dans le péril. » Le Vayer se met donc en devoir de prouver qu'il n'a garde d'être contre la pureté du style.

On lui reproche, dans tous les raisonnements qu'il fait de la langue, de ne parler jamais de l'usage. Il l'a pourtant nommé deux fois dans ses Considérations. Enfin, on explique mal les passages et allégations d'auteurs, qui permettent de négliger l'excessive affectation de la pureté. (1)

On trouve les mêmes préoccupations dans les critiques de détail sur les Remarques. Une bonne part des fautes, des négligences, des archaïsmes relevés par Vaugelas, se retrouvent dans les écrits de Le Vayer. Quelques exemples même étaient tirés de ses livres. Ainsi, dans la CCIXe remarque : « *Je suis pour soutenir cette proposition*, comme l'a écrit un de nos auteurs modernes, n'est ni usité ni bon. » Th. Corneille nous apprend que cet auteur moderne, c'est Le Vayer. Celui-ci ne feint pas de s'en apercevoir dans ses lettres, non plus que de beaucoup d'autres corrections, où le style de ses livres antérieurs était intéressé. Pour n'en citer que quelques exemples, Le Vayer passe sous silence les remarques sur les termes de *fleurissant* pour *florissant*, de *rencontre*, employé au masculin, de *vieil testament*, et des locutions *aussi que*, *comme ainsi soit que*, *quant et quant*, toutes façons de parler qu'il prodiguait dans ses premiers ouvrages; c'étaient autant de termes abandonnés par le public. Mais il s'opiniâtre à la défense de ceux qu'il retenait encore, et dont le sort paraissait douteux. En tenant tête à Vaugelas, il combattait moins pour la langue que pour ses livres ; il consentait

(1) VI, 2e part., p. 3-10.

à sacrifier quelque chose de son antique et poudreux langage ; mais il ne voulait pas se remettre à l'école ; et surtout il ne voulait pas d'une entreprise qui vieillissait d'emblée, même ses livres à venir, de trente ou quarante ans.

Aussi Le Vayer apporte-t-il de l'aigreur dans cette dispute, où Vaugelas est plein de modération. Le Vayer s'offense même des éloges de son adversaire. « Peut-on mieux, dit-il, donner un soufflet en disant *ave?* » Et il l'accuse d'épancher contre lui une bile qui a eu le temps de se recuire pendant dix ans (1). Il le plaisante même sur le lieu de sa naissance. « *Les tremblements de terre à quoi ce pays est sujet,* malgré M. de Vaugelas, ne vaut rien du tout, si ce n'est peut-être dans la Savoie, d'où il est, qui est fort sujette à de tels accidents. (2) »

Cette opposition littéraire de Le Vayer fut trop personnelle, pour qu'il en sortît des résultats sérieux. Le crédit de Vaugelas l'emporta aisément. Tout ce que l'académie avait de plus beaux esprits ou d'hommes versés dans la langue, était pour Vaugelas.

Rien n'était plus contraire à la cause de la langue que le mépris des difficultés de grammaire. Rien n'était moins fait pour réussir, en une époque que nous avons vue si fort occupée des questions de langage. Ce mépris que Le Vayer affecta toujours pour ce qu'il appelait les pointilleries de diction, était tout son principe et toute sa loi. Il ressent je ne sais quelle aversion pour ces détails de la langue, et il trouve qu'il y a de la honte à s'amuser encore à des questions de grammaire (3). Il n'y a rien de plus ennemi des productions du génie que ces soins trop exquis du langage ; un homme qui travaille de la

(1) On sait que les Considérations sur l'éloquence parurent en 1638, et les Remarques en 1647. V. Œuvres, VI, 2e part., p. 41, 42, 51.

(2) VI, 2e part., p. 23.

(3) Lettres, VI, 2e part., p. 2.

sorte, dans une crainte perpétuelle de pécher contre les règles de la grammaire, ressemble proprement à ceux qui cheminent sur la corde, que l'appréhension de tomber ne quitte jamais, et qui ne songent qu'à faire pas à pas le petit chemin qu'ils ont entrepris. (1). Il y a des auteurs qui font pitié par la contrainte qu'ils s'imposent, et qui s'amusent à je ne sais quelles petites fleurettes; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui écrire de jolies choses; tout leur soin, toute leur application ne va qu'à certains mots choisis, à certaines cadences de période. Il est constant qu'il n'y a point de siècle, où il ne se rencontre d'importuns censeurs, qui, sur le prétexte de quelque règle de grammaire mal établie, pensent acquérir de la réputation en reprenant ce qu'ils n'entendent point. Les jurisconsultes ont arrêté qu'il valait mieux absoudre dix coupables, que de condamner un innocent. Ces gens-là veulent tout au rebours appauvrir notre langue en faisant périr plutôt dix mots passables, pour peu qu'ils leur déplaisent, que d'en recevoir un qui n'a pas leur suffrage (2).

Le Vayer n'a garde, dans sa Rhétorique du Prince, d'oublier de prémunir son élève contre l'excès de la pureté. Les maîtres de l'éloquence ont fait un défaut de n'en vouloir avoir aucun, et une espèce de vice d'éviter le vice avec trop de curiosité (3).

Ces adversaires de la pureté grammaticale formèrent une véritable école, où se trouvaient réunis de vieux écrivains, des savants d'un autre âge, des orateurs émérites, d'anciens magistrats. Les déclamations de Le Vayer contre les grammairiens, et sa Rhétorique du Prince nous remettent en mémoire un passage d'une rhétorique manus-

(1) Lettres VI, p. 63, 64, cf. I, 2e part., p. 221.

(2) V. Lettre CXXXIX. Des Scrupules de grammaire, VII, 2e part. On se souvient du passage de Vaugelas, où Le Vayer fait allusion.

(3) Œuvres, I, 2e part., p 220.

crite, qui est sans doute d'un procureur général près le parlement de Paris, et peut-être du célèbre Talon. Il forme aussi des plaintes contre les partisans d'une excessive pureté. « Sous le règne, dit-il, de Mgr le cardinal de Richelieu, qui a affecté l'empire des lettres françaises, aussi bien que de l'Etat, il s'est levé un essaim d'auteurs, qui se sont appelés académiques (1), nouvelle secte en France, qui sont plus scrupuleusement attachés à cette pureté de diction. » Cette extrême correction lui paraît contraire à l'agréable et facile volubilité de paroles que l'éloquence réclame. « La douceur du style est ignorée de tous ces grands sectateurs de la pureté (2). » On reconnaît là le laisser-aller de nos vieux prosateurs, et l'esprit de la magistrature, qui souffrait avec peine l'établissement de l'académie.

Plus tard, quand on créa le mot de *puriste*, qui fut toujours pris en mauvaise part, Le Vayer ne manqua pas de l'imposer à ses adversaires (3). Il fut toujours quelque peu en arrière de son siècle; et ce qui augmentait surtout cet air de vétusté, c'est qu'il faisait peu de cas de l'orthographe, laissant à l'imprimeur la moitié des soins qu'il fallait prendre à cet égard (4).

Vaugelas avait donc toute raison pour le traiter en ennemi de la pureté; il avait trouvé le joint; c'était là le dernier mot de ceux qui lui résistaient; c'était par là aussi qu'il ruinait toutes leurs objections.

Il semble encore que rien ne convînt mieux au génie de Le Vayer, que de s'opposer au dessein de fixer la langue. C'était porter le pyrrhonisme jusque dans le domaine de la

(1) C'était le premier nom des académiciens. V. Pellisson, Hist. de l'Académie.

(2) Institution oratoire. Manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal, Belles Lettres, 521, in-folio, 4. Ce manuscrit est de l'année 1653.

(3) Doute sceptique, V, 2e part., p. 360.

(4) V. la première préface de la Promenade, IV, 1re part., p. 1-6.

parole et de l'éloquence. « Après tout, dit-il, nous serons toujours contraints d'avouer sceptiquement, que dans cette faculté oratoire, aussi bien qu'en toute autre, la plupart des choses sont problématiques, et que ce qu'un siècle trouve bon, est souvent improuvé par celui qui suit. » Il termine ses lettres sur les Remarques par des instances sceptiques, où il est aisé de voir comment ses idées sur la langue sont les conséquences naturelles de sa philosophie.

C'est une chose digne d'observation, que le spectacle des changements de la langue ait fait naître dans Vaugelas l'idée de la fixer, et dans Le Vayer la persuasion qu'il était impossible de le faire. « J'ai remarqué, dit celui-ci, une infinité de mots et autant de façons de parler, qui étaient en usage, il y a trente ans, dont on fait difficulté de se servir aujourd'hui. » Et il en conclut que tout est flottant ici comme ailleurs (1). Rapprochez de ce scepticisme littéraire la belle page de Vaugelas, où il pressent la durée de son entreprise, et l'état de glorieux repos où la langue se va fixer; et vous aurez la juste mesure de ces deux hommes, et l'aperçu le plus intéressant de la controverse qu'ils soutinrent l'un contre l'autre.

Le Vayer fit en ceci la même erreur qu'en philosophie. Il ne fut pas de son temps; il ne sentait pas que son époque tendait énergiquement vers le dogmatisme. Tout le monde, ainsi qu'on l'a dit, était travaillé du besoin d'imposer des lois sévères à la langue. Les questions de mots et de phrases occupaient les esprits. « Il ne faut qu'un mauvais mot, dit Vaugelas, pour faire mépriser une personne dans une compagnie, pour décrier un prédicateur, un avocat, un écrivain. » C'est un fait qu'il établit, et s'il y a quelque excès, la faute en est à son temps. Le Vayer ne l'a pas compris, et il tient ce discours pour un aussi grand blasphème dans

(1) VI, 2e part., p. 66-71, et IV, 1re part., p. 12-15.

cette matière, qu'on en puisse jamais prononcer. « A la fin l'on voudra qu'un prédicateur prenne garde de plus près aux lois de la rhétorique, qu'à celles du décalogue, et qu'un avocat songe davantage aux règles de Despautère, qu'aux constitutions de Tribonien (1). » C'est fort mal l'entendre, et prendre pour une maxime de Vaugelas ce qui est l'énoncé d'un fait; et rien ne prouve mieux combien Le Vayer et ceux qui l'ont suivi, étaient étrangers au mouvement qui se faisait alors dans les esprits (2).

Observons encore le peu de temps et de soin qu'il donnait à ces matières. Vaugelas publie ses Remarques après trente ou quarante ans d'étude; Le Vayer donne aussitôt après des lettres, où il prétend battre en brèche l'œuvre de tant d'années. Il admire ce qu'il appelle les supputations chronologiques de son adversaire, et s'étonne qu'il connaisse l'âge des mots, le temps de leur naissance ou de leur fin (3). Il ne concevait pas tant d'exactitude et de suite en des choses, dont il faisait si peu d'estime.

La Mothe-Le-Vayer n'a aucun principe sur la langue; car l'indifférence et l'incorrection n'en sont pas. Il est vrai qu'il défend souvent les vieux mots et les vieilles phrases; mais c'est plutôt par hasard que de propos délibéré. On ne peut dire que dans cette lutte, il soit le champion de notre ancienne langue; il ne tient ni à Jacques Amyot, ni à Montaigne, ni à Duperron, ni à Coëffeteau. Il les connaît beaucoup moins que Vaugelas; il ne les cite jamais, ou les

(1) Remarques, I, 54. Œuvres de Le Vayer, VI, 1re part., p. 11, 12.

(2) Voici quelques lignes de la logique de Port-Royal sur le même sujet. « Vaugelas dit en un endroit qu'un mauvais mot fait plus de tort à un prédicateur ou à un avocat qu'un mauvais raisonnement. On doit croire que c'est une vérité de fait qu'il rapporte, et non un sentiment qu'il autorise; et il est vrai qu'il se trouve des personnes qui jugent de cette sorte; mais il est vrai aussi qu'il n'y a rien de moins raisonnable que ces jugements. » Œuvres philosophiques d'Arnauld. Edit. de M. Jourdain, p. 266.

(3) VI, 1re part., p. 57.

décrie, parce que celui-ci les exalte (1). Il tient à sa facilité, à son abandon, à son *incuriosité* grammaticale. La comparaison de Pellisson est excellente; sa règle d'écrire n'est que le relâchement des règles; c'est quelque chose comme le probabilisme en fait de langage; pour autoriser un mot et une phrase, il suffit de quelque exemple. La nécessité de contredire Vaugelas lui fit défendre d'anciennes façons de parler; et comme le désir de la correction et des règles était né d'un esprit nouveau, et d'un monde plus jeune, Le Vayer ennemi déclaré de la correction, fut rejeté comme malgré lui sur le terrain de la vieille langue.

N'ayant pas de principes, il n'a garde de réfuter sérieusement ceux de son adversaire; pourtant une aussi belle préface que celle de Vaugelas voulait être discutée. Il répond à ce qu'elle contenait de personnel; mais les doctrines n'en sont pas examinées. A peine trouve-t-on quelques débris de discussion, qui se mêlent par hasard à ses critiques sur les Remarques.

Il n'oppose aucun principe au principe de l'usage établi par Vaugelas; il ne paraît même pas entendre l'usage autrement que lui. Le but de ses lettres n'est que de montrer quelques erreurs de Vaugelas, et de donner à connaître que ses Remarques ne sont fondées que sur des sentiments particuliers. Surtout il ne faut pas prendre ces sentiments pour ceux de l'académie; si les règles de Vaugelas venaient de si bonne part, il les faudrait respecter comme des oracles, et Le Vayer se ferait gloire d'y déférer; mais ce serait une grande injustice d'attribuer à tout un corps des opinions singulières, qui ne doivent être considérées que comme le sont celles des particuliers (2). Malgré toutes ces précautions, Le Vayer ne pouvait séparer la cause de l'académie de celle de Vaugelas qui en était l'oracle.

(1) VI, 1re part., p. 21, 22.
(2) VI, 1re part., p. 5, 6, 52.

Il n'a pas de méthode, non plus que de principes; il aborde la critique de détail sur les Remarques, sans s'attacher à réfuter la préface, qui présente un ensemble de doctrines, sans observer d'autre ordre que celui du livre qui n'en a pas, et sans se donner plus de peine que de repasser feuille par feuille, les endroits où il a mis une petite marque, en faisant sa première lecture (1).

Il se contente de relever quelques contradictions de Vaugelas. Par exemple, les censures de celui-ci ne peuvent subsister, s'il est vrai, comme il l'établit, qu'il y ait fort à dire entre *bien parler* et *parler grammaticalement*, et que le bel usage soit celui qui va contre les règles. On peut défendre cent choses que Vaugelas ne trouve pas à son goût, quand on reconnaît que c'est la richesse de notre langue, de pouvoir dire une même chose de deux façons. S'il n'y a jamais de mauvais son, quand l'oreille y est accoutumée, il faut donc approuver les termes qu'il blâme dans les meilleurs auteurs, et dont l'oreille de ceux-ci selon toute apparence, était satisfaite. Enfin, si l'on déclare que de mettre quelque chose en question, c'est une preuve infaillible que l'usage ne l'a pas décidé, l'usage est vraiment douteux, toutes les fois que les décisions de Vaugelas trouveront des contradicteurs (2). A travers toutes ces pointilleuses disputes, on entrevoit quelque chose de vrai; c'est qu'en reconnaissant l'usage pour seul maître, il fallait s'en tenir uniquement à ses décisions, et demeurer empirique jusqu'au bout. Nous verrons en tirant quelques conclusions, que Vaugelas est allé plus loin. Au reste, quoi que Vaugelas eût pu faire, Le Vayer se fût toujours montré contraire à ses Remarques. Il ne cessa jamais de former des invectives contre ceux qu'il appelait des éplucheurs de paroles et de syllabes. Toute règle nouvelle lui était un joug insupportable, et dans tout gram-

(1) VI, 1re part., p. 17, 18.
(2) VI, 1re part., p. 55-58.

mairien qui eût voulu déterminer l'usage, il eût trouvé un Vaugelas. Il l'eût trouvé jusque dans Ménage, dont le goût n'était pas fort sévère, mais qui était grammairien. Ménage lui-même estimait, et avec raison, que la langue était tout autre dans les écrits que Le Vayer publia avant les Remarques de Vaugelas, et dans ceux qu'il donna depuis. Jusque là, dit-il, il écrivait en vrai Gaulois (1). Ménage et Le Vayer disputaient sur la langue. La troisième journée de l'Hexaméron rustique contient une discussion qu'ils eurent sur le mot de *pochette*, et Ménage ne l'oublia point dans ses Observations sur la langue française (2). Cette dispute littéraire qui nous occupe, était la querelle de notre vieille prose et de la nouvelle. Elle commença avant la publication des Remarques. Avant même que Vaugelas eût de la célébrité, elle existait déjà entre Balzac et Le Vayer. Ils furent rivaux, et fleurirent tous deux dans une période assez stérile. Mais Balzac fut le modèle de cette prose, qui était tout entière dans le soin et le triage des beaux mots. Le Vayer parut à la tête de ceux qui méprisaient ces harmonieuses périodes souvent creuses et vides de sens. L'un tenait la forme en grande vénération, et n'avait pas autre chose; l'autre prisait uniquement le fonds, et peut-être il n'en avait pas beaucoup plus.

Balzac fut le plus heureux; il mourut de bonne heure, et eut Vaugelas pour lui.

Ces beaux diseurs de jolies choses, ces raffineurs de langage, à qui Le Vayer ne laisse pas de relâche, ne sont autres que Balzac et ses amis; et Balzac s'en doutait bien. « Il n'y aura point de mal, dit-il, de communiquer la première partie de ma Relation à Ménandre au savant M. de La Mothe, afin de savoir de lui, si toute notre éloquence fran-

(1) Ménagiana, III, 392.

(2) Hexaméron rustique, p. 71, 72, où le nom de Ménalque désigne Ménage. Cf. Observations de Ménage sur la langue française, I, 134.

çaise n'est qu'un arrangement de mots, et une harmonie de périodes (1). » La Mothe-Le-Vayer parut avoir l'avantage durant la vie de Richelieu. On sait que Balzac déplut au ministre. « Le cardinal de Richelieu, dit Le Vayer, dans l'Hexaméron rustique; déclara hautement qu'il ne voulait point être loué par un homme capable de donner au moindre des siens, les mêmes éloges qu'il eût pu recevoir de lui. Jamais Balzac n'eut de part aux bonnes grâces de ce grand prélat. Comme il avait le discernement fin, il ne se contentait pas des jolies choses qu'on vante si fort aujourd'hui; il en voulait de belles et de bonnes....... Il trouvait qu'il n'écrivait rien pour l'âme, mais simplement pour les oreilles. Et il était persuadé qu'on ne pouvait lui retrancher les hyperboles qu'il débitait si agréablement, non plus que son *cacozèle*, sans le dénuer de son principal ornement (2). »

Après la mort de Richelieu, poètes, prosateurs, Académie reprirent leur liberté; et l'école de Balzac eut un plein succès. Depuis ce temps, malgré le crédit et les fonctions importantes où fut Le Vayer, sa prose perdit de plus en plus la faveur publique; ce fut son tour d'être jaloux, comme il le reprochait à son rival; et dans son dernier ouvrage, dans l'Hexaméron rustique, il fit une critique assez amère de Balzac, dont les livres, bien que l'auteur ne vivait plus, avaient un succès plus heureux que les siens (3). Il mit cette critique sous le couvert du nom de Ménage (Ménalque), qui la désavoue dans le Ménagiana.

(1) Lettres à Chapelain, liv. IV, p. 163. C'est une allusion aux Considérations sur l'éloquence française.

(2) Hexaméron rustique, p. 143, 144. Le cacozèle est le principal grief de Le Vayer contre ses adversaires; on le retrouve dans la Rhétorique du Prince, et dans les Considérations sur l'éloquence. — Le P. Goulu, cet infatigable ennemi de Balzac, n'avait eu garde d'oublier le *cacozèle*. Balzac se plaint comiquement du P. Goulu et de certaines *mâles bêtes* qu'il a été quérir en pays étranger, comme des *cacozèles*, des catachrèses, des sarcasmes et autres semblables animaux. Relation à Ménandre, 3e partie.

(3) Hexaméron rustique, 5e journée.

Ce n'est point une digression que nous avons faite ici. Balzac commença l'œuvre accomplie par Vaugelas; Le Vayer continua contre le second la lutte commencée avec le premier. De ses Considérations sur l'éloquence jusqu'à son Hexaméron rustique, en passant par les lettres à Gabriel Naudé, et par ses divers traités ou opuscules sur la langue et la littérature, c'est toujours la même cause qu'il défend, la cause de l'incorrection, du laisser-aller, d'une liberté indiscrète, dont le dernier mot était moins de conserver les droits de la langue ancienne, que de résister à l'établissement des lois.

Le Vayer paraît avoir la même déférence que Vaugelas pour la cour. C'est un pays où il se pique d'avoir des intelligences, et parmi les premiers personnages. Il prétend quelquefois avoir pour lui le témoignage des courtisans (1). En effet, il avait été particulièrement accueilli de Richelieu, et dans cette année même de 1647, il était nommé précepteur de Monsieur, frère du Roi. « C'est un des doctes de la cour, » dit Scipion Dupleix, qui le prend à témoin de la langue, qui se parlait dans cette région privilégiée (2). Cependant il cède plutôt à une opinion commune, qu'il ne reconnaît aux courtisans le droit de fixer l'usage.

Il accorde moins à l'autorité des femmes; et à propos d'une difficulté de la langue, il se permet à leur endroit une plaisanterie qui n'est guère bienséante. « Vous ne devez pas avoir trouvé mal plaisant, que l'auteur des Remarques appuie toute sa règle sur l'autorité des femmes, qu'il a consultées là-dessus, et qui sont toutes de son-avis. Sans doute qu'elles devaient être alors dans le dégoût ordinaire à celles de leur sexe. S'il eût retardé sept ou huit jours à leur proposer sa question, il les eût trouvées d'un tout autre sentiment. En tous cas, je soutiens, que par ses propres princi-

(1) VI, 1re part., p. 26, 42.

(2) Dupleix, Liberté de la langue, p. 231, 603.

pes, puisqu'elles n'étaient pas alors de la plus saine partie de la cour, qui fait le bon usage, selon la définition qu'il en donne dans sa préface, il n'y a point d'apparence de les rendre juges en dernier ressort de ce différend. Elles me pardonneront, s'il leur plaît, cette petite raillerie, qui ne diminue rien du respect que je leur ai toujours porté (1). » Il ne se soucie pas autrement de discuter la maxime de Vaugelas, où les femmes sont presque tenues pour juges souverains, ni d'en examiner les conséquences bonnes ou mauvaises.

En défendant la cause de notre prose antique avec sa noblesse, son abondance et sa facilité, Le Vayer rencontre le grief le plus vrai, le plus juste qu'on pût avoir, je ne dis pas contre Vaugelas, mais contre l'usage nouveau qui s'était introduit. Ces nouvelles maximes paraissent tendre à la destruction de notre langage. « Les dictions et les phrases qu'on veut abolir, forment un nombre prodigieux; il n'y a rien de plus odieux que d'abolir et de détruire. » Vaugelas est comparé à l'Ange exterminateur; et « jamais, suivant Le Vayer, les renards de Samson ne mirent tant de désolation dans la moisson des Philistins, que ces Remarques sont capables d'en causer, parmi tout ce que nous avons d'œuvres d'éloquence (2). »

En résumé, Le Vayer ne défend aucun principe; il n'attaque même pas ouvertement ceux de Vaugelas; il se place sur le terrain même de son adversaire; et ses prétentions ne vont qu'à redresser des erreurs dans les Remarques, et à montrer qu'il met ses sentiments particuliers au lieu de l'usage. De là deux conséquences : l'une, qu'il manque d'originalité, n'osant ou ne voulant pas apporter dans la controverse des maximes contraires à celles de Vaugelas; l'autre, qu'en se soumettant aux idées généralement admises,

(1) VI. 1re part., p. 33, 34.

(2) VI, 1re part., p. 53, 54.

il fit accueillir une partie de ses critiques, et conserva le renom d'un homme versé dans la connaissance de la langue; en sorte que ce qui diminue notre intérêt pour lui, est peut-être aussi ce qui lui donna quelque succès.

Thomas Corneille, dans ses notes sur les Remarques, tient La Mothe-Le-Vayer pour un maître dans la langue, et il le met souvent à côté de Ménage. Presque toutes les critiques de Le Vayer sont indiquées et discutées dans ces notes. Cette estime de Th. Corneille était partagée par l'Académie. L'abbé d'Olivet, dans l'Histoire de l'Académie, nous apprend que ces notes sont le résumé des observations de l'Académie elle-même sur les Remarques de Vaugelas. Cette compagnie, reconnaissant qu'un commentaire de ce genre ne pouvait être l'œuvre d'une multitude d'auteurs, à cause de la difficulté d'accorder tous les goûts, autorisa Th. Corneille à profiter des lumières communes, et à publier en son nom les observations recueillies par lui comme secrétaire. Tous ceux qui s'occupèrent de ces matières, Chapelain qui prit part à l'examen des Remarques, Patru qui leur consacra un commentaire publié plus tard, Ménage et Bouhours qui soulevèrent d'autres débats sur la langue, et poursuivirent la carrière entreprise, tous ont consulté La Mothe-Le-Vayer, et quelquefois ils ont décidé comme lui. Sur cinq cent quarante-sept Remarques de Vaugelas (1), et dont quelques-unes contiennent beaucoup de matières, La Mothe-Le-Vayer a fait un bien petit nombre d'observations qui aient réussi. Cependant, parmi les termes qu'il a revendiqués à la langue, et qu'elle a conservés, nous citerons *superbe*, substantif, *en somme*, *longuement*, *lors de*, *courroucé*, *au surplus*, *esclavage*, *aviser*, *de façon que*, *futur*, *préalable*, *gracieux*, *entaché*. Quelques autres durèrent quelque temps encore, ou ont été rajeunis, tels que, *voire même*, *qui* répété plusieurs

(1) Nous ne comptons pas un supplément de quarante-deux nouvelles remarques publiées plus tard.

fois pour énumérer, *aller diminuant, d'aventure, succéder* pour réussir, *ses père et mère*.

III.

Scipion Dupleix n'affecte pas un moindre mépris des difficultés de la langue que Le Vayer. Il ne doute pas que ceux qui considéreront les ouvrages d'excellent et sérieux argument, qu'il a mis au jour depuis cinquante ans, ne trouvant étrange, qu'il produise aujourd'hui des observations sur la langue française, qui ne sont que des bagatelles de grammaire. Là dessus le voilà qui fait une pompeuse énumération de ses livres. Tout ce que l'histoire de la philosophie a de plus élevé s'y trouve. «Quelle apparence y a-t-il que ce même esprit, après la spéculation de tant de sublimes, célestes et divins objets, se soit précipité tout à coup, comme par une chûte de Phaëton, dans ces bas lieux, pour le captiver à des occupations si abjectes que les principes de la grammaire, qui ne consistent qu'en lettres, syllabes, mots et locutions, premier exercice des enfants, dès lors qu'ils commencent à montrer quelque usage de la raison (1)? »

Ce début fait voir d'abord combien était loin des idées de ce siècle, cet homme d'un autre âge qui préparait en pleine Gascogne, dans la ville de Condom, et pendant quatre années d'études, une réfutation des Remarques de Vaugelas. Il vint en effet en 1651 à Paris, pour faire imprimer son ouvrage au moment même où mourait Vaugelas; et son livre n'eut pas même l'avantage d'être lu de son adversaire (2). Si Le Vayer, pour défendre sa vieille prose et son laisser-aller qui lui était si cher, passait déjà pour un écrivain suranné, qu'était-ce donc que Dupleix, le philosophe de Marguerite de Navarre, et l'historiographe de Louis XIII, sinon la vieille langue elle-même, exhumée au

(1) Liberté de la langue française dans sa pureté, 1651, p. 2 et 3.

(2) V. Guy Patin, Lettres.

milieu d'un siècle qui ne la comprenait plus? Lui seul ne sentait pas combien il était vieux. « Quoique j'aie atteint l'âge de quatre-vingts ans, je ne me trouve point pourtant assailli de faiblesses et d'infirmités; je n'eus jamais les puissances de l'âme plus entières..... » Comme Le Vayer et bien plus que Le Vayer, il s'opiniâtre contre l'établissement des règles. « La corruption du siècle paraît si extrême en France, pour ce qui est de l'exercice des bonnes lettres, que la plupart de ceux qui y étudient, et qui même y ont fait quelque progrès, emploient leur principal exercice à une trop scrupuleuse pureté de style, du langage, des termes, des phrases ou locutions; ils s'attachent trop à la prononciation, à l'accent et à l'orthographe, au lieu de songer à leur matière et à leurs raisonnements..... »

Dupleix combat *pro aris et focis*, et il semble que toutes les fois qu'une faute, une négligence est corrigée, c'est à ses livres qu'on en veut. « Tous ces grimauds qui n'ont pas assez de suffisance pour mordre sur mes écrits touchant le sujet, plantent la dent sur mon style, et y remarquent certains termes et certaines phrases de l'ancien usage... Or d'autant que les Remarques du sieur de Vaugelas sur la langue française fournissent à ces syllabaires et raffineurs de style une ample matière d'exercer leurs corrections, et qu'ils en font leur oracle, j'ai desseigné d'impugner particulièrement cette pièce, afin de faire voir qu'ils se trompent bien souvent avec leur auteur et maître (1)... C'est une haute présomption à ces grammairiens à la mode, de vouloir supprimer des mots et des phrases par cette seule considération, qu'elles ne sont pas dans leur approbation, quoique de doctes hommes les emploient tant en parlant qu'en écrivant (2). »

L'œuvre de Dupleix n'est pas plus exempte de motifs personnels que celle de Le Vayer. Ce gros volume de sept

(1) Liberté de la langue, p. 5-8.

(2) Ibid., p. 14.

cent quatre pages est destiné à prêter main forte à ses non moins gros devanciers. « Quoique j'aie été offensé, et le sois tous les jours par quelques uns de ces Zoïles, en ce que par vanité ou par malice ils censurent le style de mes écrits, j'appelle à témoin le ciel et la terre, que je ne produis point cette œuvre par un esprit de vengeance ni de haine, ni par aucune passion déréglée; mais seulement pour défendre ma réputation, en leur faisant voir leurs erreurs (1). »

Dupleix se met à la suite de Le Vayer; celui-ci est à ses yeux le pivot de l'académie (2); il transcrit dans sa préface cinq pages de la quatrième lettre à Gabriel Naudé; et dans le cours de l'ouvrage il est rare qu'il ne se range pas à l'avis de l'auteur des lettres (3).

Autant les lettres sur les Remarques sont superficielles, autant la *Liberté de la langue*, est un livre pesant, et qui sent sa scholastique. On y reconnaît celui qui traduisit Aristote pour la reine Marguerite. Il y a divisions, subdivisions, principes, observations, toute la sécheresse requise pour n'être pas confondu avec les grammairiens à la mode (4). Son ouvrage a trois parties; dans la première il attaque les principes; dans la seconde il discute le détail des remarques; dans la troisième il fait un sommaire des remarques bonnes et utiles. Il recueille dans Vaugelas jusqu'à vingt-six principes; c'est beaucoup trop; sa réfutation s'égare dans les détails oiseux, et les points importants sont mal discutés (5).

(1) Liberté de la langue, p. 16.

(2) Ibid., p. 20.

(3) Le Vayer fut un peu ingrat envers Dupleix, dans son ouvrage *Du peu de certitude en l'histoire*, il le traite fort mal. Œuvres complètes, V, 2e part., p. 475.

(4) Dupleix fit un autre ouvrage de grammaire : *Obscuriores et rudiores Despauteri versus in grammatica lingua, in dilucidiores et elegantiores commutati*. Paris, 1664, in 4o. Cet essai, fait pour Louis XIV, ne réussit pas.

(5) Dupleix relève péniblement les contradictions de Vaugelas. Celui-ci a coutume de s'en rapporter aux courtisans; en leur absence, il s'en fie à Coëffeteau, à Malherbe, et enfin aux auteurs les plus célèbres. Dupleix a coté vingt endroits

On voit que le plan était bon, mais qu'il n'en a pas tiré parti. Tel qu'il est pourtant, ce livre attaque plus ouvertement les maximes de Vaugelas; il démasque mieux les prétentions du parti qui ne voulait pas la réforme, et à ce titre il mérite quelque intérêt.

Dupleix repousse la définition de l'usage selon Vaugelas; comment peut-on déterminer la plus saine partie de la cour, ni des auteurs du temps? Qui est celui qui a l'autorité d'en faire l'élite (1)? Ces objections, comme on le voit, vont à nier le droit de fixer l'usage, et tendent à la suppression des règles. D'autre part, comprendre les femmes comme les hommes dans la plus saine partie de la cour, cela est ridicule; à moins qu'on ne produise en tout temps des femmes, qui aient deux conditions nécessaires pour discerner le bon usage du mauvais; l'une, qu'elles soient instruites des règles de la grammaire et de la rhétorique; l'autre, qu'elles soient bien versées en la langue latine, et même en la grecque (2). Il faudrait, en tout cas, qu'elles attendissent que leurs mots ou leurs tours nouveaux fussent autorisés par le consentement des écrivains, qui, selon Vaugelas, est le sceau de l'usage; et ce serait, sans mentir, une cruelle gêne aux femmes d'esprit, qui ont pour le moins autant de peine à se taire, que de plaisir à parler, surtout quand elles croient débiter de belles paroles (3). Ce n'est pas qu'on ne doive approuver la déférence que les galants hommes ont de tout temps rendue aux dames, avec un respect civil, tant en leurs paroles qu'en leurs actions, et même en leurs gestes; mais

où les courtisans sont trouvés en faute par Vaugelas lui-même; quatorze où il condamne de même Coëffeteau; quinze où Malherbe a tort; cinq où Malherbe et Coëffeteau ensemble sont repris; cent douze où des écrivains célèbres, même de l'Académie, partagent le même sort. Ce détail suffit à donner une idée du goût de ce livre.

(1) Liberté de la langue, p. 24.

(2) Ibid., p. 25.

(3) Ibid., p. 27.

cela ne se doit pas étendre jusqu'à l'abolition des mots nécessaires (1).

N'admirera-t-on pas cette autre objection, dont s'est avisé Dupleix, contre l'autorité des femmes en fait de langage? S'il arrive que les femmes soient d'un autre sentiment que les hommes, comment vider le différend ? Qui trouvera le moyen de les mettre d'accord (2) ?

Mais en voilà bien assez sur cet article ; aussi bien Dupleix est-il lassé de tant *grammatiser* contre des hommes, qui méprisent ordinairement les préceptes de la grammaire, et contre les femmes de leur conseil, qui les ignorent (3).

Dupleix n'a pas beaucoup plus de déférence pour les courtisans que pour les dames ; il va même tout d'abord au fond du débat. Il conteste la supériorité de la parole sur les écrits ; car c'est là la maxime capitale de Vaugelas, celle dont toutes les autres ne sont que les conséquences. Vaugelas et l'Académie ont établi l'excellence de la langue parlée, de la langue essentiellement vivante, dans l'époque où l'idiôme français parut réunir les conditions les plus heureuses de vigueur, de fermeté, de goût et de richesse. Dupleix, Le Vayer et leurs adhérents soutenaient la cause de la langue écrite, avec d'autant moins de raison et de justesse, qu'elle n'avait pas encore produit de ces modèles dont l'autorité s'impose à tout le monde.

Avec Vaugelas on vit triompher la langue de la conversation, qui est la plus française de toutes ; cette langue admirablement sociable, qui devait être l'instrument et le véhicule de la politesse, des mœurs et des esprits. Avec Le Vayer et Dupleix, on eût eu la langue des livres ; langue plus savante, plus compréhensive, mais plus variable et plus flottante ; langue admirable, sans doute, puisqu'elle est celle de la poé-

(1) Liberté de la langue, p. 606.
(2) Ibid., p. 25.
(3) Ibid., p. 268.

sie et de l'éloquence; mais langue moins vivante en quelque sorte, et surtout moins sympathique. C'est là le trait le plus original non seulement de Vaugelas, mais de la langue française. Les exemples et les autorités de langues anciennes et modernes, paraissaient être plutôt pour Dupleix et Le Vayer; c'est le mérite singulier de Vaugelas, de l'Académie, de tout le dix-septième siècle, d'avoir procédé d'une manière contraire.

Nous n'entrons pas dans le détail des réfutations dont Vaugelas est l'objet; peu nous importe que Dupleix rompe des lances pour la raison contre l'usage, ou qu'il démontre à grand renfort de syllogismes, que la parole étant l'organe de la raison, ne doit point produire des effets contraires à sa fonction. Cette proposition ne vaut que ce que valent les conséquences qu'on en sait tirer (1).

Il est plus heureux quand il entrevoit qu'il y a une notable différence entre le bon et le bel usage; pour établir un bon usage, il suffit qu'il soit approuvé et déclaré généralement pour tel : mais le bel usage, outre cette approbation générale, qui le fait recevoir pour bon, doit être plus élégant, plus poli et mieux limé que le commun. « Ce qui est du bon style des langues ne laisse pas d'être bon, en tant qu'il est congru, et qu'il a son emploi, quoiqu'il ne soit pas beau (2). » Mais il s'en faut qu'il aperçoive les conséquences de ce principe. Il n'a pas vu que le bel usage selon Vaugelas prendrait désormais un pouvoir tyrannique, qu'il favoriserait le penchant de ce siècle à mettre de la grandeur partout. Le bel usage, devenu beaucoup plus qu'un précepte de style et de goût, converti désormais en une règle inflexible de langage, répandit sur le style je ne sais quel air de sublimité monotone, dont on se plaint quelquefois. Cet effet se produisit peu à peu; une foule de grands écri-

(1) Liberté de la langue, 57-65.

(2) Ibid, p. 78.

vains s'affranchirent de cette chaîne dorée ; mais le précepte de Vaugelas demeura le plus fort ; que dis-je ? on outra beaucoup ses conséquences. En véritable homme de cour, il laissait à la grandeur ces airs de simplicité familière, heureux mélange dont elle a le secret ; mais on devint chatouilleux à l'excès pour tout ce qui sentait la bassesse ; et la naïveté de la langue fut un peu sacrifiée. Heureux les genres de littérature, que leur destinée n'appelait pas à cultiver le beau langage ! Vaugelas excepte en effet le burlesque, le comique en sa propre signification, et le satirique, qui sont trois genres, dit-il, où très-peu de gens s'occupent (1). Heureux nous-mêmes, puisque nous trouvons dans ces parties de notre littérature de grandes richesses, qui ne s'y fussent pas conservées, si l'empire du bel usage se fût étendu jusque là !

Dupleix, avons-nous dit, est un homme d'un siècle déjà passé ; c'est un débris de la cour de Marguerite, égaré au beau milieu du dix-septième siècle. Il s'en réfère aux auteurs du temps des Valois ; il cite par exemple un poème qui fut présenté à la reine quarante-cinq ans plus tôt (2).

Il tient aux vieux préjugés comme aux vieux mots, et s'anime d'une belle indignation, à propos de l'horoscope que Vaugelas fait du mot de *sériosité,* violant, comme on voit, d'une façon téméraire, les mystères augustes de l'astrologie judiciaire. N'était-ce pas en effet une étrange profanation, que d'employer l'influence des astres, qui ne regarde que les personnes illustres, pour la naissance, le progrès et l'établissement d'un méchant mot nouveau (3).

Il se plaint de la mollesse des contemporains, qui disent *demoiselle* au lieu de *damoiselle ;* c'est une nouveauté aussi efféminée qu'irrégulière. « Les hommes doctes tiennent ce

(1) Remarques, I, 47.

(2) Si nous avons bonne mémoire, il s'agit d'un poème de Malherbe.

(3) Liberté de la langue, p. 557.

ramollissement de langage pour une preuve du relâchement de la générosité et vigueur mâle des Français ; vu même que de tout temps et encore aujourd'hui les nations martiales affectent le langage mâle et grave, qui paraît plus sans doute avec l'*a* qu'avec l'*e* (1). »

Dupleix n'est pas seulement le champion de la vieille langue ; il est le représentant de l'influence gasconne, qui disparaissait déjà de la langue française. On n'a pas oublié qu'il était de nation gasconne. Il examine les gasconismes condamnés par Vaugelas; et apporte dans la discussion, des exemples venus de Condom et de Bordeaux. A son avis, ce ne sont pas des barbarismes, comme le prétend Vaugelas; mais des idiotismes, c'est-à-dire des locutions ou façons de parler propres à certaine nation, pays ou province.

Dupleix était donc trop loin du goût et des idées de son siècle, pour espérer quelque succès. Une circonstance venait s'y joindre encore, qui devait nuire à son livre. Vieux serviteur dévoué de Richelieu, qui lui faisait écrire en quelque sorte sous sa dictée, l'histoire de Louis XIII, comme il n'avait pas la faveur de Mazarin, il eut l'imprudence de maltraiter ce cardinal dans son épître préliminaire. Mazarin était alors en exil, mais cet exil ne dura pas longtemps, non plus que la joie indiscrète du bonhomme. Sa déclamation contre Mazarin servit mal à recommander son volume.

L'influence de Dupleix fut à peu près nulle. Nous avons vu que Thomas Corneille, dans son commentaire sur Vaugelas, cite presque toutes les critiques de La Mothe-Le-Vayer; il ne fait cet honneur à Dupleix qu'une seule fois (2).

Il faut pourtant rendre à celui-ci cette justice, qu'il a bien rencontré quelquefois. Ainsi il veut qu'on dise *recouvré* et non pas *recouvert*, quand c'est le participe du verbe *recouvrer; mercredi* au lieu de *mécredi;* cet *homme-ci* pour cet

(1) Liberté de la langue, p. 114 et suiv., et 320.

(2) Remarque CCCIX^e.

homme ici (1). Il veut que l'on conserve les mots de *nonchalamment, expédition, banquet, banqueter, ambitionner, amour* au masculin (2). Chose singulière! Dupleix entend par *festin* le repas où il peut y avoir quelque excès, et par *banquet* celui où il n'y en a point; qu'en diraient nos contemporains? Enfin il défend ces façons de parler : *quant à moi, c'est chose glorieuse, n'en pouvoir mais* (3).

L'ouvrage se termine par un article sur l'orthographe de certains mots, qui est beaucoup moins suranné que le reste du livre ne semblerait le promettre.

Scipion Dupleix nous offre donc l'image de la vieille langue se révoltant contre son réformateur. Bien que l'étude de son livre ne fût pas une partie essentielle de notre sujet, cependant c'est un fidèle commentaire des Lettres sur les Remarques, et l'on y trouve à découvert ce que Le Vayer, ou s'efforçait de cacher, ou se voulait dissimuler à lui-même, le mépris des règles, les anciennes habitudes d'écrire, le regret d'un temps et d'une langue qui n'étaient plus. Au reste, la vieille langue fut mal défendue : il faut à de tels emplois des hommes qui aient passé toute leur vie en cette étude; comment l'espérer de ceux qui méprisent cette occupation? Il y faut aussi des hommes dévoués, et les deux adversaires de Vaugelas ne songeaient guère qu'à la gloire éclipsée de leurs livres.

IV.

Nous croyons avoir montré, d'une part, que l'œuvre de Vaugelas était appelée par les besoins d'une langue qui allait se corrompre à force d'instabilité; de l'autre, qu'elle réu-

(1) Liberté de la langue, p. 330, 329, 222.

(2) Ibid, p. 360, 274, 166, 140, 142.

(3) Ibid., p. 229, 189, 325. — Sur cette expression *n'en pouvoir mais*, qui est souvent mal comprise, voici ce que dit Dupleix : « *Il n'en peut plus*, signifie défaut de pouvoir ou de forces; et *il n'en peut mais* descharge de coulpe et de crime, et marque innocence, » p. 326.

nissait toutes les conditions pour réussir au siècle où elle paraissait. Il nous reste à signaler quelques côtés faibles dans cette entreprise, et à justifier par là les résistances qu'elle rencontra.

S'il y a quelque excès dans Vaugelas, il est généralement la conséquence de ses maximes : ce sont des fautes qu'il ne pouvait éviter. Nous avons déjà parlé de l'abus du bel usage. Ajoutons que le hasard eut une grande part dans ce bel usage. Vaugelas n'admit dans le beau langage que les mots et les locutions, qui se trouvèrent en faveur à la cour, au moment où il écrivait. Or, nous savons par lui-même combien de termes avaient régné à la cour, qui depuis quinze ans n'y paraissaient plus, et combien d'autres, proscrits durant plusieurs années, avaient fini par rentrer en grâce. Le choix fut donc souvent arbitraire et fortuit, et la noblesse des expressions et des phrases n'eut qu'une date.

Le triomphe du bel usage eut encore ce résultat, que la langue noble et même poétique fut toute de termes et de phrases empruntées à la cour, c'est-à-dire nouvelles et au goût du jour, et que les vieux mots et les vieilles tournures, contrairement aux autres langues et surtout à la langue latine et à la grecque, demeurèrent dans le domaine du mauvais usage, c'est-à-dire dans le langage du peuple, et dans les basses branches de la littérature.

La supériorité de la langue parlée sur la langue écrite eut aussi des suites considérables; et le triomphe de la langue française sur toutes les autres n'est pas la moindre; mais quelques-unes sans doute furent moins heureuses. La langue perdit beaucoup de ressources qui sont utiles dans les livres, et qu'on néglige dans la conversation. Vaugelas a parfaitement vu que le style réclame des particules, qu'on a coutume d'omettre en parlant (1). Nos écrivains tendant tou-

(1) Remarques, I, p. 45.

jours à rapprocher le style de la parole, ont fait disparaître presque entièrement et particules et conjonctions.

Mais, où Vaugelas fit ses plus grands efforts, et laissa les traces les plus durables, c'est dans tout ce qui tendait à la correction et à la pureté de notre langue. C'est par là aussi qu'il donne le plus de prise à la critique. Il a, sans le vouloir, ouvert la carrière aux délicats et aux scrupuleux. En travaillant aux lois qui étaient indispensables, il est tombé quelquefois dans cette manie de réglementer, qui a possédé presque tous nos grammairiens. Quand le signal est donné de tendre à toute force vers un idéal de correction et de pureté, quand cet idéal, dont la nature est d'être indéfini, invite les écrivains à enchérir même sur les maîtres en l'art d'écrire, il peut se faire sans doute que le goût se corrompe à force de raffinement, et que le scrupule impose de nouvelles entraves. A notre avis, c'est ce qui est arrivé à notre langue française. Voltaire condamne les tours les plus français de Corneille. Buffon, Rousseau, que dis-je? Massillon et Fénelon lui-même sont fort loin, non seulement de la prose, mais de la langue même de Pascal; et aujourd'hui, quand nous voyons des personnes accuser à chaque instant des tours pénibles, des phrases languissantes, des archaïsmes dans Bossuet, nous sommes tentés d'admirer encore moins leur peu d'habitude de cette belle langue du dix-septième siècle, que leur franchise à prononcer même contre Bossuet, quand le goût et la langue qui ont prévalu le veulent ainsi. Notre langage, dit M. Villemain, est devenu plus grammatical et moins français (1).

Vaugelas a donné des exemples dont on a fait abus; il était curieux de la netteté; on devint subtil; on afficha la correction. D'ailleurs, il y avait une ouverture facile à ces raffinements. La belle règle de l'usage préservait la langue

(1) Préface du Dictionnaire de l'Académie, 6e édit., p. XXII.

contre toute atteinte sur les mots et les expressions; mais l'usage est moins explicite et moins décisif sur les périodes, sur les phrases, sur les tours et les constructions. Ici Vaugelas était presque livré à lui-même et à ses inspirations de grammairien. Aussi est-ce sur ce point qu'il donne quelquefois la main aux puristes, et qu'il contredit souvent non seulement les écrivains de son temps, mais encore Pascal, Bossuet, Sévigné. Nous ne parlons pas de La Fontaine, parce qu'il recherchait les vieilles formes de langage.

Indiquons quelques exemples. Vaugelas fait de la symétrie et de la régularité, non seulement une qualité de style, mais une condition nécessaire de la netteté; il tient pour une règle de choisir entre deux tours, celui qui satisfait le mieux les oreilles délicates (1).

Il s'efforce de bannir les transpositions de la prose, ce qui serait bien dans une certaine mesure; mais faut-il condamner celle-ci, qui est de Malherbe, et qui rappelle tant d'excellentes tournures de nos bons prosateurs? « Si vous réservez l'honneur de vos bonnes grâces à celui qui les désire avec plus d'affection, je ne pense point qu'il y en ait un, *qui plus que lui se doive justement promettre* la gloire d'y parvenir. » Est-ce le lieu de dire : Voyez, je vous prie, l'embarras de ces dernières paroles (2)?

Il n'est pas moins ennemi des équivoques; c'est affaire aux paroles, dit-il, de faire entendre le sens, et non pas au sens, de faire entendre les paroles, et c'est renverser la nature des choses, que d'en user autrement (3). Très-bonne maxime, mais dont il ne faut étendre l'usage, qu'aux phrases qui manquent de clarté.

Rien n'est plus contraire à la netteté que la longueur des périodes et des parenthèses, surtout si elles sont embarras-

(1) Remarques, III, 329.
(2) Ibid., III, 423.
(3) Ibid., III, 433-440.

sées, et qu'elles n'aient pas, pour ainsi dire, des reposoirs (1). Vaugelas recommande l'exemple de celles d'Amyot; en effet, rien ne ressemble plus à une période d'Amyot qu'une période de Bossuet; mais les écrivains et les prosateurs qui vinrent après Vaugelas, ne se contentèrent pas de si peu.

On peut dire qu'il n'y a pas de préjugé plus répandu en fait de goût, que l'horreur que nous avons des *qui* et des *que* multipliés dans une phrase. Combien on en trouve cependant, je ne dis pas dans nos vieux prosateurs, mais dans Bossuet, dans Pascal, dans tous ceux qui ont écrit et parlé avec aisance cette langue heureuse, où l'on ne sent jamais d'effort. C'est de Vaugelas que date ce préjugé, qui aujourd'hui a force de loi.

Si nous descendions au détail de ses Remarques sur le *qui* relatif séparé de son antécédent, sur la nécessité de répéter l'adjectif *tout* devant chacun des substantifs qui en dépendent, de reproduire les articles devant tous les noms, le pronom *le* devant les deux verbes qui le peuvent régir, les prépositions devant chacun des régimes (2), nous aurions souvent l'occasion de montrer qu'il a tracé la voie, où tout le monde est entré après lui, et qu'il n'est presque pas une de ses corrections ou de ses règles, qui n'ait été accueillie et même exagérée; et nous serions fondés à dire qu'il a le premier porté la main sur la généreuse liberté de notre ancien langage, et que cette première atteinte peut-être nécessaire, a eu des imitateurs trop ardents, qui croyaient continuer l'œuvre de Vaugelas.

Il en est de l'épuration des langues, comme de la culture d'un terrain. Il en faut extraire les pierres, et les jeter en dehors de son champ; mais il est des bornes à ce tra-

(1) Ibid., III, 441 et suiv.

(2) Remarques, I, 470, III, 120, 192, 228, 313, 388, 406, 407, et ailleurs.

vail, et à force d'ôter les moindres cailloux, la terre perdrait toute consistance.

Gardons-nous cependant de confondre Vaugelas avec ceux qui suivirent. Il ouvrit une issue à la délicatesse, et si l'on veut à la subtilité; mais il fit beaucoup pour l'avancement de la langue. L'excès même de curiosité dans la correction pouvait être nécessaire, pour balancer l'excès de négligence et d'abandon; si la clarté est, du consentement de tout le monde, le mérite le plus éminent de la langue française, ne nous plaignons pas trop des efforts même exagérés, par lesquels nous y sommes parvenus. D'ailleurs Vaugelas réforma beaucoup plus qu'il ne détruisit. Il établit des lois, non pour abolir, mais pour conserver. Nous avons dit que le dix-septième siècle parlait la langue d'Amyot avec mesure, avec choix. Vaugelas qui en fut le grammairien le plus intelligent, ne combattit la vieille langue que sur les points où elle contrariait l'usage de la cour; et c'est un de ses principes, qu'un mot ancien, qu est encore dans la vigueur de l'usage, est incomparablement meilleur à écrire qu'un tout nouveau, qui signifie la même chose.

C'est dans le même esprit qu'il recommande les tours consacrés par l'usage contre la raison. Il n'y a point à son avis de locution qui ait si bonne grâce en toutes sortes de langues, que celles que l'usage a établies contre la règle, et qui a comme secoué le joug de la grammaire; *aliud est latine, aliud grammatice loqui.* Ainsi *il se vient justifier* est préféré à *il vient se justifier,* non seulement parce que l'usage en est plus fréquent, mais parce qu'il y a je ne sais quelle grâce dans la transposition. On doit être curieux de toutes les façons de parler établies contre la règle, comme d'un ornement du langage; ce sont d'élégantes manières de dire, dont la noblesse consiste à s'affranchir de la servitude grammaticale et de la phrase vulgaire. Voilà des traits originaux dans Vaugelas, qui disparurent dans ses successeurs, avec

bien des beautés que la langue avait retenues du seizième siècle, et dont il plut au dix-huitième de se priver.

Une autre maxime de Vaugelas, qui n'est pas moins excellente, c'est que tous les sons auxquels l'oreille est accoutumée, doivent être tenus pour harmonieux; ailleurs, il veut, pour conserver les richesses de la langue, que l'on puisse dire une même chose de deux façons, plutôt que d'une seule. Ces aphorismes ont été abandonnés de ses successeurs; ils suivent les principes contraires, lors même qu'ils ne les professent pas ouvertement.

C'est ainsi que le siècle de Vaugelas conserva une infinité de formes pleines d'une noble liberté, qui ont été abandonnées, les unes par dégoût, les autres par délicatesse, d'autres enfin par scrupule ou vaine subtilité. Ces formes, qui ont aujourd'hui le charme, je dirai presque les inconvénients de la nouveauté, se retrouvent dans le seizième siècle, et surtout dans Amyot. Vaugelas, en contribuant à fixer la langue, prolongea leur existence; et si un grand nombre ont péri, c'est aux écrivains et aux grammairiens, c'est aux âges suivants et à nous-mêmes qu'il faut nous en prendre.

CHAPITRE V.

DE L'INSTRUCTION DU PRINCE.

I.

« Je m'étais toujours persuadé, dit Gabriel Naudé dans son Mascurat, qu'une des difficiles choses qui fût en cour, était le choix des hommes. Mais je l'éprouvai entièrement, lorsqu'il fut question de donner un précepteur au roi. L'intention de la reine et de ses ministres étant de commettre à cette charge l'un des plus suffisants et des plus renommés

et estimés personnages qui fût en France, on jeta premièrement les yeux sur M. de La Mothe-le-Vayer, comme sur celui que le cardinal de Richelieu avait destiné à cette charge, tant à cause du beau livre qu'il avait fait sur l'éducation de M. le dauphin, qu'eu égard à la réputation qu'il s'était acquise, par beaucoup d'autres compositions françaises, d'être le Plutarque de la France. Mais la reine ayant pris résolution de ne donner cet emploi à aucun homme qui fût marié, il fallut, par nécessité, songer à un autre, qui fut M. Aubert, abbé de Saint-Rémy, principal du collége de Laon, chanoine de ladite ville, et professeur du roi en langue grecque; mais ni lui, ni M. Gassendi, cet unique oracle en notre siècle de la philosophie, des mathématiques, de l'astronomie, et de tout ce qu'il y a de meilleur, ni aussi M. Rigaud, quoiqu'il soit le coryphée de nos humanistes, après avoir été mis à la coupelle du cabinet, sans qu'eux-mêmes en fussent avertis, n'y résistèrent pas si bien que M. l'abbé de Beaumont, docteur en théologie, et maintenant très digne évêque de Rhodez, qui fut aussi préféré à une autre des plus brillantes lumières du clergé (1). »

Cette énumération n'est pas complète; il y faut ajouter un nom; ou plutôt trois noms seulement furent sérieusement débattus, La Mothe-Le-Vayer, Arnauld d'Andilly et Hardouin de Péréfixe, abbé de Beaumont. Chacun de ces hommes représentait un principe différent, qui donnait une grande importance au choix qu'on allait faire.

Robert Arnauld d'Andilly, conseiller d'état, ayant passé avec honneur par des fonctions considérables, chef de l'illustre famille des Arnauld, avait reçu de la reine, avant la

(1) Mascurat, p. 375 et suiv. — L'auteur de la vie de La Mothe-le-Vayer, placée en tête de l'édition de Dresde, ne comprenant pas l'expression de *mis à la coupelle du cabinet*, tombe dans une faute grave, en disant que tous ces personnages furent placés près du roi, les uns après les autres, et qu'ils ne purent demeurer longtemps dans ce poste. I, 1[re] part., p. 48 et suiv.

mort de Louis XIII, l'assurance qu'elle mettrait le dauphin entre ses mains, pour l'élever comme il voudrait (1). Ses mémoires seuls, rédigés en 1667, imprimés en 1734, en faisaient foi. Un savant et ingénieux écrivain, dans un livre dont l'unique tort est de conserver quelque rancune à des cendres refroidies, a découvert une pièce qui ne laisse aucun doute sur ce point (2). C'est un billet qui se trouve parmi les papiers de famille de Robert, enveloppé dans une feuille qui porte ces mots : « Billet de feu M. de Saint-Ange à M. d'Andilly, touchant le dessein qu'avait la reine de mettre le roi entre ses mains. » Le billet est conçu en ces termes : « Du premier juin 1644, du château. J'ai reçu la vôtre par le pourvoyeur; je suis bien aise que vous ayez mandé à..... qu'il envoyât du petit Muzac à sa maîtresse, et je sais que, depuis douze jours, elle a dit, qu'un des plus grands regrets qu'elle eût, était qu'il eût de certaines opinions; et que, sans cela, il n'y eût eu personne en France, entre les mains duquel elle eût voulu mettre le roi, qu'entre les siennes. (3). »

En supposant que la reine eût eu un tel penchant pour d'Andilly, qu'elle eût fermé les yeux sur ses opinions religieuses, croirons-nous que Louis XIV eût apporté sur le trône les doctrines de saint Cyran et de Port-Royal, et que les destinées du jansénisme eussent été changées? L'influence d'un précepteur, quand elle est combattue par tous les exemples, tous les conseils, toutes les séductions, toutes les in-

(1) Mém. de d'Andilly, Collect. Petitot., 2e S., t. 34, p. 75.

(2) La vérité sur les Arnauld, par M. Varin, ancien doyen de la faculté des lettres de Rennes, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal.

(3) Suivant une habitude de ce temps-là, qui faisait qu'on employait les chiffres, et qu'on prenait des manières détournées pour écrire aux personnes, il faut lire ainsi le commencement : « Je suis bien aise que vous ayez envoyé du petit Muzac à votre maîtresse. »

Muzac était le secrétaire de Robert, et envoyer du petit Muzac, c'était écrire à la reine. V. Vérité sur les Arnauld, I, p. 21-23, II, p. 52.

trigues même qui entourent le prince, est trop incertaine et trop peu durable pour triompher complètement de tant d'obstacles. D'autre part, Arnauld d'Andilly connaissait la cour autant qu'homme du monde. Il eût été ce qu'il s'était montré jusque-là près du duc d'Orléans ou du cardinal de Richelieu, et ce que fut son fils, Simon de Pompone, près de Louis XIV; grand seigneur et honnête homme, ami de Port-Royal et courtisan, choses qui n'étaient pas incompatibles. Cependant il ne faut pas croire que, dans les fonctions où il faillit être placé par la reine, le janséniste se fût entièrement effacé. Un Arnauld, nommé précepteur du roi, n'eût pas manqué de voir le doigt de Dieu dans sa nomination. Si l'on est curieux de savoir quel eût été l'esprit de l'éducation du prince, sous un maître janséniste, on peut voir le livre de Nicole sur ce sujet. Par exemple, un tel maître n'eût jamais cessé de l'être, en quelque instant que ce fût; et c'eût été la première pierre d'achoppement. « Les précepteurs ordinaires, dit Nicole, ne se croient obligés d'instruire les princes qu'à certaines heures, et lorsqu'ils leur font expressément ce qu'ils appellent leçon; mais l'homme dont nous parlons, n'a point d'heure de leçon; ou plutôt il fait à son disciple une leçon à toute heure; car il l'instruit souvent autant dans le jeu, dans les visites, dans les conversations, etc... (1) » Surtout ce précepteur n'eût pas oublié de considérer, que le temps de la jeunesse est presque le seul temps, où la vérité se présente aux princes avec quelque liberté; il eût regardé cet enfant-roi commis à ses soins, comme approchant sans cesse d'une nuit profonde, où la vérité l'abandonnerait un jour; il se serait hâté de lui dire, et de lui imprimer dans l'esprit tout ce qui lui était le plus nécessaire, pour se conduire dans les ténèbres, que sa condition apportait avec soi par une es-

(1) De l'Éducation d'un prince, Paris, 1670, p. 10.

pèce de nécessité (1). A coup sûr, il eût combattu cette disposition naturelle de Louis XIV aux mouvements vifs et violents, aux grands divertissements, aux grandes passions, qui agitent beaucoup le cœur et l'esprit (2). Le succès en aurait été fort incertain ; mais, eût-il réussi, qu'il ne fût parvenu peut-être qu'à jeter l'âme du prince en des combats et des tiraillements perpétuels, avec la perte de son repos personnel, et la perte beaucoup plus grave de tant de chefs-d'œuvre et de monuments, que nous devons aux goûts, aux plaisirs et aux passions même de ce monarque. Il eût hâté ce temps de dégoût et d'ennui qui prit en effet Louis XIV vers la fin de sa carrière ; ce temps, où il était devenu *inamusable*, et qui a toujours coutume de venir, quand on a renoncé à la dissipation d'une vie très agitée. La vieillesse de Louis XIV, poursuivi par l'ennui au sein même de la dévotion, peut nous donner une idée de ce qu'eût été tout d'abord Louis XIV, élevé par un parfait janséniste.

N'oublions pas cependant que tout ceci n'est qu'hypothèse. Quand même Arnauld d'Andilly, à force de prudence et de tempéraments se fût maintenu en un poste si difficile pour lui, l'expérience de Bossuet et du grand Dauphin, l'expérience de tout le monde et de tous les jours permet-elle d'asseoir sur les éléments, même connus, d'une éducation, quelque conjecture des fruits qu'elle peut un jour porter ?

D'Andilly raconte ainsi comment la Reine abandonna les vues qu'elle avait sur lui. « Le fantôme du jansénisme empêcha Sa Majesté de continuer dans ce dessein. Mais y eût-elle persévéré, M. le cardinal Mazarin aurait-il pu y consentir ? Ceux à qui Dieu fait la grâce de mépriser tout ce qui les regarde en particulier, pour ne considérer que lui seul, et

(1) De l'Éducation d'un prince, p. 23.

(2) Ibid., p. 29 et suiv.

ne penser qu'à s'acquitter de leur devoir, ne sont pas propres à des favoris (1). »

Il ajoute encore une petite anecdote, qui nous paraît décisive. « Je revins de Pompone, dit-il, pour aller rendre mes remercîments à Sa Majesté; et, sur ce qu'elle me dit : Vous aimiez donc bien M. de Saint-Cyran? et que je lui répartis : Je lui avais, Madame, de si grandes obligations, que je l'aimais plus que ma vie; il y a même ajouté celle de me donner son cœur par testament, et j'estime plus cela... Sur ce mot de cela Sa Majesté, par une présence d'esprit admirable, me répondit en serrant le bras du roi, qu'elle menait par la main : *que d'être cela.* » « Fine ironie, dit M. Varin, qui sous le voile du badinage, annonçait à Robert qu'il avait choisi entre l'amitié de Saint-Cyran et la royauté. » N'était-ce pas plutôt dire que d'Andilly avait sacrifié à Saint-Cyran, l'espoir d'être précepteur du roi, et les mots *d'être cela* au lieu de s'appliquer à la personne même du prince, ne doivent-ils pas l'être à l'action que faisait la reine, de conduire le prince et de le mener par la main? Mais n'insistons pas sur un si petit fait, et ne prétendons pas avoir plus de sagacité que M. Varin et d'Andilly.

La Mothe-Le-Vayer était tout l'opposé d'Arnauld d'Andilly. C'était un philosophe, peu courtisan, qui avait renom de vertu, mais d'une foi un peu équivoque, plein d'érudition et de souvenirs payens. Il avait combattu les doctrines de Saint-Cyran, tandis que l'abbé était au donjon de Vincennes; il était l'ami du P. Sirmond, qui avait pris sa part du combat; tous deux avaient lutté sous les auspices du cardinal de Richelieu, et le jeune frère de d'An-

(1) Mém. de d'Andilly, Collect. Petitot, 2e S., t. 34, p. 75.

Il est à remarquer que la page qui suit cette réflexion, fut destinée par Louis XIV à être insérée dans les instructions dressées par lui pour le dauphin. V. Œuvres de Louis XIV, t. II, p. 394.

dilly, Antoine Arnauld, leur avait tenu tête à tous deux (1). Le Vayer avait publié beaucoup de livres qui méritaient leur récompense. Plusieurs écrits contre l'Espagne et la maison d'Autriche, lui avaient gagné la bienveillance de Richelieu; c'étaient les *Discours sur la contrariété d'humeurs, sur la bataille de Lutzen, sur la trève des Pays-Bas; le Discours de l'histoire,* dédié au ministre, et où l'on répondait aux accusations des Espagnols, en réfutant les erreurs de leur historien Sandoval; enfin le traité *En quoi la piété des Français diffère de celle des Espagnols,* où l'on examinait les reproches faits par l'Espagne à la France, et en particulier par les universités de Salamanque et de Louvain, sur les alliances que nous avions avec les Hollandais, les Suédois et autres peuples protestants.

Quand la naissance d'un dauphin, en retirant au duc d'Orléans sa qualité d'héritier présomptif, promit un long avenir à la puissance du ministre, celui-ci dut songer à le mettre un jour en des mains qui auraient toute sa confiance. Il y a toute apparence que le livre de l'Instruction de Monseigneur le Dauphin fut entrepris, pour donner à Le Vayer l'occasion d'essayer ses forces et d'établir ses droits. Ce livre parut en 1640 avec l'évidente protection du Cardinal. Il est offert à Richelieu. « J'entreprends, dit l'auteur, de traiter ici de l'instruction du prince, et d'y employer les heures de mon étude, qui vous sont dédiées, croyant que je ne saurais choisir un sujet, qui donne à votre Eminence une plus solide satisfaction. » Le Vayer semble parler pour lui-même, quand il assure que ceux qui seront honorés de la charge d'instruire le Dauphin, y apporteront une extrême diligence, jointe à une parfaite connaissance de tout ce qu'il y faut observer. S'il ne craint pas de traiter d'une matière presque épuisée par tant d'autres, il y est convié par le désir de s'oc-

(1) V. le chapitre III.

cuper aux choses qui doivent plaire à Son Eminence (1). Il sait toutes les grâces que le Cardinal demande à Dieu pour le Dauphin dans ses ardentes prières; il veut témoigner son propre zèle par cet écrit, si Son Eminence permet qu'il sorte sous l'autorité de son nom (2).

Une lettre de Balzac que nous avons citée dans la biographie de Le Vayer donne à penser que le Cardinal avait d'autres vues sur notre auteur, qui n'étaient pas moins avantageuses. Mais on y voit que, dès l'année 1641, tout le monde pensait que Le Vayer serait chargé de l'instruction du prince. La Vertu des Payens qui parut, comme nous croyons l'avoir prouvé, en 1641, fut une preuve de plus du dévouement de Le Vayer, et de sa liaison avec le Cardinal. Le succès de ce livre, qui fut trouvé trop favorable au paganisme, diminua-t-il la confiance que le Cardinal avait dans notre philosophe? Il n'y paraîtrait guère, d'après la dédicace du Traité de la Liberté et de la Servitude. Ce livre ayant été publié en 1643, peu de temps après la mort de Richelieu, est dédié au cardinal Mazarin; mais on y rappelle que Richelieu l'avait pris en sa protection, et que Mazarin lui-même l'avait vu entre les mains du Cardinal-duc.

Mais en 1644, sous un autre ministre, fort indifférent sur les matières de la grâce, sous une régente qui avait quelque amitié pour d'Andilly, au milieu du bruit que suscitait encore le livre de la Fréquente Communion, publié l'année précédente, après la délivrance de l'abbé de Saint-Cyran, il était presque impossible d'espérer que l'auteur de la Vertu des Payens fût nommé précepteur du roi. Sans que le conseil entrât dans l'examen des principes du philosophe, il était de la prudence la plus vulgaire, de ne donner gain de cause ni aux jansénistes ni à leurs adversaires

(1) Œuvres, I, 1re part., p. 3, 10, 17.

(2) Ibid., p. 322.

les plus compromis, et de regarder comme périlleux au milieu des hasards d'une régence mal affermie, ce qui avait paru praticable sous l'empire d'un tout puissant ministre; et, pour rappeler ce que nous avons déjà dit, Le Vayer ne fut pas choisi, par cela même qu'il était l'opposé d'Arnauld d'Andilly.

Mais il y a toujours quelque avantage à être désigné d'avance pour quelque fonction. On en retient je ne sais quel droit de priorité; le public s'accoutume à vous tenir pour nommé, et quand ce choix n'a pas de suite, il semble que vous souffriez une injustice. L'honneur d'avoir été choisi par Richelieu ne laissa pas d'accompagner La Mothe-Le-Vayer; il fut d'ailleurs bien accueilli, récompensé même par le cardinal Mazarin; nous en avons la preuve dans plusieurs dédicaces de notre auteur, et dans un passage du Mascurat de Gabriel Naudé (1).

D'autres considérations plaidèrent encore en sa faveur. De 1644 à 1647, il publia un grand nombre d'écrits, où il fit de nouvelles preuves de son immense savoir et de la variété de son érudition, en évitant avec soin les matières chatouilleuses, ou en mettant ses pensées dans un jour plus favorable. Nous voulons parler de presque tous ses Opuscules, du premier recueil de ses lettres, et, en particulier, de ses lettres sur les Remarques de Vaugelas. Il ne publia, dans cette période, qu'un ouvrage de quelque étendue, et c'est le Jugement sur les anciens historiens, où il ne touche pas un mot de philosophie ni de théologie; c'est un pur livre de science, où Le Vayer mettait le premier en français et dans un seul volume commode pour l'étude, ce qui n'était écrit qu'en latin et fort dispersé dans les ouvrages des savants (2). On ne vit de Le Vayer, pendant ces quatre années, qu'un traité philosophique, mais fort court et sous forme de

(1) Mascurat, p. 237.

(2) Œuvres, IV, 2e part., avant-propos.

badinage. C'est le *Petit traité sceptique sur cette commune façon de parler : N'avoir pas le sens commun.* Il est dédié, non pas à la reine, il est vrai, mais à M. de Lionne, secrétaire des commandements de la reine. L'intention de l'auteur, comme il le fait voir dans l'Epître préliminaire, est d'expliquer sa philosophie aux honnêtes gens de la cour, qui sont peu versés en ces matières, et de leur montrer qu'un peu de scepticisme, dont on use en raillant et sans conséquence, vaut mieux que les maximes hardies des docteurs qui se tiennent pour infaillibles, et surtout s'accorde mieux avec l'esprit de la religion. Il enseigne comme il faut prendre du bon biais, sa doctrine de la Vertu des Payens. « Il y a, dit-il, des opinions étranges et particulières, qui ne souffrent pas que la moindre lumière du ciel ait éclairé les ténèbres du Paganisme. Mais vous n'ignorez pas aussi, Monsieur, de combien d'inconvénients sont suivis de tels sentiments, nouveaux dans l'école. » Enfin, et c'est ce qui nous paraît le plus important, une seconde édition de la Vertu des Payens parut en 1647, augmentée des preuves des citations, c'est-à-dire d'un supplément de notes, où l'auteur répondait aux objections des adversaires, et donnait à ses opinions un tour beaucoup plus avantageux, expliquant quelques endroits, qui pouvaient donner de l'ombrage, accusant Jansénius, qu'il avait jusque-là négligé, et s'attaquant même au docteur Antoine Arnauld ainsi que nous l'avons démontré.

On ne s'étonnera pas désormais qu'ayant manqué en 1644, la première place qui fût dans le royaume, pour un homme de lettres, il ait obtenu la seconde en 1647. Il fut nommé cette année-là précepteur de Philippe, duc d'Anjou, frère unique du roi. Placé sous les yeux de la reine et du ministre, il gagna sans doute toute leur confiance, et cinq ans après, il fut appelé près du roi lui-même pour un certain temps.

Hardouin de Péréfixe, abbé de Beaumont, ne le cédait ni pour la naissance, ni pour le mérite, à ses compétiteurs. Il était d'une ancienne maison du Poitou, qui fournissait au roi des officiers distingués (1). Elevé près du cardinal de Richelieu, il avait donné les preuves de son savoir sur les bancs de Sorbone, et avait été reçu docteur. De là, il était passé dans la maison du cardinal, avec le titre de maître de la chambre (2). Richelieu au lit de la mort, avait recommandé au feu roi de le nommer évêque; il avait même témoigné le désir que l'abbé de Beaumont fondât l'église de la Rochelle, la ville calviniste, en qualité de premier évêque. Péréfixe avait fait voir beaucoup de modestie dans cette occasion; et comme, après l'expédition de son brevet, on avait trouvé quelque difficulté dans l'exécution, il s'était retiré chez lui pour se dérober à l'honneur et au fardeau de l'épiscopat (3). La recommandation de Richelieu était ici encore plus puissante. L'abbé de Beaumont avait vécu dans son intimité; il avait reçu des preuves non équivoques de son affection.

Mais ce qui devait emporter la balance en sa faveur, c'est qu'il appartenait à l'Eglise. Il n'est pas douteux que le conseil examina ce côté de la question. La difficulté qui s'éleva contre Le Vayer sur ce qu'il était marié, semble l'indiquer, et comme tous ceux qui, selon Gabriel Naudé, furent débattus après lui, étaient dans les ordres, il est visible qu'on résolut d'abord de choisir un précepteur dans l'Église, et qu'entre tous les abbés qui furent proposés, on préféra Péréfixe. Dans le siècle précédent, les précepteurs des rois étaient gens d'église, sans doute; mais ce n'était

(1) Orais. funèbre de Hardouin de Péréfixe, par de Fromentières, Œuvres mêlées, Paris, 1690, p. 68, 69. Cf. Gallia Christ., VII, 180.

(2) De Fromentières, Œuvres mêlées, p. 71; Gallia christ., VII, 180; Mém. de Montglat, Collect. Petitot, 2e S., t. 49, p. 459.

(3) De Fromentières, p. 86.

pas à ce titre qu'on les choisissait, et il n'y avait guère d'hommes, qui eussent les connaissances requises pour cette fonction, si ce n'est dans l'ordre ecclésiastique. Ainsi quand Jacques Amyot était chargé d'instruire les enfants de France, c'était beaucoup moins le prêtre que l'homme de lettres, qui était nommé précepteur. Plus tard, Henri IV choisissait un laïque, d'ailleurs plein de vertu et de religion, pour instruire le prince de Condé; c'était Nicolas Lefèvre, l'ami de P. Pithou. Marie de Médicis, après la mort de Henri IV, n'hésita pas à nommer ce même savant, précepteur du roi Louis XIII (1). Anne d'Autriche, Espagnole, et petite fille de Philippe II, n'avait peut-être pas beaucoup de pente à suivre ces exemples. Mais une cause plus générale et plus élevée devait influer sur le choix du conseil. Les Protestants commençaient à perdre leurs franchises et leurs priviléges; la religion de l'Etat exerçait un empire à peu près absolu, et le règne qui commençait devait voir la révocation de l'édit de Nantes. Du moment qu'une alliance intime allait unir la société civile et la société religieuse, dans le temps même du triomphe du droit divin, quand le roi, personnifiant en lui l'état, attachait à lui l'église de France par le lien des libertés gallicanes, était-il possible, était-il raisonnable d'élever le roi, comme tout autre de ses sujets, sans le concours spécial de l'église, d'instruire sans l'intervention des évêques, cet évêque extérieur? Sans doute le conseil d'Anne d'Autriche ne pouvait avoir que le vague sentiment de cette nécessité. Mais après la destruction des forteresses calvinistes, quand le schisme janséniste commençait à inquiéter l'Église, la logique des faits et du gouvernement voulait qu'on demandât à l'Église, un précepteur pour le roi.

(1) V. Moreri, article Nicolas Lefèvre, et Baillet.

Cette idée encore confuse en 1644, apparut dans toute son évidence, en 1671, quand il fallut désigner un maître pour le fils de Louis XIV; et sur qui tomba le choix de ce prince, qui savait si bien choisir? sur Bossuet, sur celui qui devait faire la Politique sacrée, et attacher son nom à la déclaration de 1682. En cette année même, mourut le précepteur de Louis XIV, Péréfixe; et l'orateur qui prononça son oraison funèbre à Notre-Dame, en présence de plusieurs évêques, du Parlement, de l'Académie française, des dignitaires du royaume, de Fromentières, dont nous avons tiré déjà plusieurs détails, ne manqua pas d'insister sur ce privilége qui appartenait à l'Eglise, d'élever les rois très chrétiens. Après s'être demandé de quelle profession doit être le précepteur d'un roi, unissant les deux exemples donnés par Anne d'Autriche et par Louis XIV, et les deux noms de Péréfixe et de Bossuet, « je ne crois pas, dit-il, que l'on puisse davantage disputer à l'Eglise l'honneur d'instruire les souverains, le Roi paraissant avoir décidé la chose en sa faveur, et par ce qu'il a éprouvé lui-même, et par ce qu'il vient de faire. » Et plus loin : « Nos Rois sont les fils aînés de l'Eglise; n'est-il donc pas bien juste que la mère qui les enfante les élève (1). »

Et ce n'était pas une question de convenance ou de privilége. Il fallait instruire le roi en des matières, où les laïques manquaient de l'autorité nécessaire. Il le fallait préparer à gouverner les affaires de l'Eglise. En effet, l'abbé de Beaumont ne faillit pas à cette partie de ses devoirs; et Louis XIV fit voir une parfaite connaissance de l'administration ecclésiastique (2). Il n'est pas de notre sujet d'examiner le bon ou le mauvais côté d'une politique, qui enchaînait ensemble le roi et l'Eglise, qui donnait à la majesté royale un caractère religieux, et faisait du souverain non seulement l'image,

(1) De Fromentières, Œuvres mêlées, p. 76, 78.

(2) Ibid., p. 80.

mais le lieutenant même de Dieu. Il nous suffit de pouvoir dire que cette politique dicta désormais les choix que l'on fit, de précepteurs pour les rois.

Hardouin de Péréfixe fut nommé précepteur de Louis XIV, âgé de sept ans, le 28 mai 1644 (1).

Quand Philippe, duc d'Anjou, eut le même âge, on lui donna pour maître La Mothe-Le-Vayer (1647).

Le Vayer écrivit plusieurs ouvrages pour l'éducation du prince; quelques-uns sont adressés directement au roi. Comme il fut pendant quelque temps le précepteur du roi et de son frère ensemble, et que les mêmes traités étaient destinés à Louis XIV et à Philippe, nous les examinerons tous à la fois. Notre philosophe s'appliqua, peut-être sans beaucoup de fruit, à faire naître dans le duc d'Anjou le goût des lettres, et de ceux qui les cultivent. « Je donnai, dit l'abbé de Marolles, en 1653, une traduction de Perse et de Juvénal, que je dédiai à Monsieur, qui la reçut par les mains de M. La Mothe-Le-Vayer, son précepteur, et eut la bonté de me faire savoir par un gentilhomme de sa maison, qu'il m'en savait gré. Je le fus remercier d'une si grande grâce, et je puis bien croire que les bons offices de M. de La Mothe me l'avaient procurée, lui qui avec tant de générosité a toujours fait profession d'obliger ses amis, et surtout ceux qui s'appliquent aux lettres (2). »

L'abbé Le Vayer secondait son père dans ses fonctions. Il publia en 1656 une traduction de Florus, à laquelle le prince avait travaillé; elle parut sous le nom de Philippe de France, duc d'Orléans. « Cette version qui est bonne, dit Lenglet-Dufresnoy, a été formée sur les traductions de Monsieur (3). »

(1) V. la Gazette et le Gallia Christiana, VII, 180.

(2) Mém. de Marolles, abbé de Villeloin, t. I, p. 368.

(3) Lenglet-Dufresnoy, Méthode, t. III, p. 217; Lettres de Gui Patin, t. II, p. 240.

Cependant les efforts de La Mothe-Le-Vayer, pour faire aimer le travail à son élève, étaient combattus par diverses influences. On dit que Mazarin, qui s'était établi surintendant de l'éducation des deux frères, s'appliquait, de l'aveu de la reine, à *viriliser* l'un, et à *efféminer* l'autre. Il disait à Le Vayer : « De quoi vous avisez-vous de faire un habile homme du frère du roi? S'il devenait plus savant que le roi, il ne saurait plus ce que c'est d'obéir aveuglément (1). »

« Ce prince, dit Me de Motteville, eut de l'esprit aussitôt qu'il sut parler. La netteté de ses pensées était accompagnée de deux belles inclinations, qui commençaient à paraître en lui (1647), la libéralité et l'humanité. Il serait à souhaiter qu'on eût travaillé à lui ôter les vains amusements, qu'on lui a soufferts dans sa jeunesse. Il aimait à être avec des femmes et des filles, à les habiller et à les coiffer. Il savait ce qui seyait à l'ajustement, mieux que les femmes les plus curieuses..... On pouvait croire que si les années ne diminuaient point la beauté de ce prince, il en pourrait disputer le prix avec les plus belles dames (2). »

La Porte, premier valet-de-chambre de Louis XIV, se plaignait à la reine, que le roi demeurât chez lui le moins qu'il pouvait, qu'il était toujours chez sa mère, où tout le monde l'applaudissait, et où il n'éprouvait jamais de contradiction (3). Cela était également vrai de Philippe de France; Anne d'Autriche était fort aise que ses enfants s'amusassent chez elle, en sorte que ces princes ne sortirent jamais tout-à-fait des mains des femmes. Philippe, d'un caractère beaucoup moins solide que son frère, entraîné par les exemples et les conseils de jeunes courtisans, poussé peut-être par une volonté supérieure, qui le livrait sans frein à ses

(1) Biographie Universelle, art. Philippe de France, duc d'Orléans.

(2) Mém. de Me de Motteville, Collect. Petitot, 2e S., t. 37, p. 267.

(3) Mém. de La Porte, Collect. Petitot, 2e S, t. 59, p. 419.

penchants frivoles; Philippe, qui appartenait beaucoup plus à ses jeunes compagnons, et à quelques femmes intrigantes qu'à son précepteur, reçut de bonne heure les premiers germes de la corruption. Le joug salutaire du travail, le noble aiguillon de l'émulation eussent pu le sauver; mais il ne tint pas à notre bon philosophe, qu'il prît en sa compagnie l'amour de l'étude et des mâles occupations. Les séductions, les intrigues, les calculs même de la politique furent contre lui. De même, quand des serviteurs dévoués ou habiles pour tirer le prince de l'espèce d'abaissement où il était plongé, firent briller à ses yeux la gloire des armes, à plusieurs reprises, il trouva des forces qu'on ne lui aurait pas crues, et parut avec honneur à la tête des armées françaises. Mais la raison inflexible du gouvernement absolu le fit bientôt rentrer dans sa malheureuse mollesse, et dans ses honteux plaisirs. Ce n'était plus la politique de Mazarin; c'était la jalousie de Louis XIV, qui le condamnait à l'inaction, où il se flétrissait de plus en plus. Etrange destinée d'un prince retenu dès sa première enfance dans une vie méprisable, par la fatale condition de frère cadet du roi!

Philippe de France, dès l'âge de treize ans, jouait un rôle dans le ballet de *La Nuit* de Benserade; le jeune marquis de Villeroy, fils de son gouverneur, élevé avec lui, était habillé en femme, tandis que Monsieur représentait son galant. Philippe lui-même aimait à paraître sous les vêtements de femme; la beauté de son visage en était souvent le prétexte. Ces sortes de déguisements eurent l'influence la plus fâcheuse sur les mœurs de la cour, et particulièrement sur celles du jeune duc d'Anjou et de ses favoris. On peut voir dans les mémoires de Melle de Montpensier le détail de ces mascarades, beaucoup moins innocentes au fond qu'elles ne paraissaient (1). Nous ne transcrirons pas la belle et terrible

(1) Mém. de Melle de Montpensier, Collect. Petitot, 2e S., t. 42, p. 406-408. Cf. Walkenaer, Mém. sur Sévigné, I, 496, II, 106, 482 et suiv.

page de Saint-Simon sur le caractère de Monsieur, frère du roi; c'est une de celles par où il mérite le mieux le nom de Tacite français (1). Mais nous plaindrons le vertueux La Mothe-Le-Vayer, vertueux malgré son imprudent pyrrhonisme, d'avoir eu pour élève ce prince chargé de tant de flétrissures, qui donna l'exemple des débauches grossières, et des plaisirs réprouvés; rejetant même ce voile de décence, dont Louis XIV du moins couvrait la volupté. Il n'y a sans doute ici qu'un rapprochement fortuit; mais il semble que le lien, qui existe entre cette corruption et celle du siècle suivant, rattache par un nouveau côté les doctrines de Le Vayer à celles des philosophes du dix-huitième siècle. Des deux parts un scepticisme insensé dans les leçons des maîtres; d'affreux dérèglements dans les disciples. Les maîtres, il est vrai, valaient mieux en général qne leurs leçons; mais les disciples se montraient beaucoup plus conséquents.

Nous avons dit que Le Vayer fut quelque temps précepteur du roi; il n'y a pas d'apparence qu'il en ait jamais eu le titre; mais il en remplit au moins une année les fonctions, et ses travaux servirent également à l'instruction des deux frères. Pellisson nous apprend qu'il a rempli cette charge auprès du roi pendant un an. Le chroniqueur, Pierre de Saint-Romuald, nous fait savoir que cette fonction commença au mois de mai 1652, et qu'elle fut donnée par le propre choix de la reine mère à La Mothe-Le-Vayer (2). Comme Pellisson écrivait un an après, en 1653, on ne peut pas conclure de son texte, ainsi que Bayle en fait l'observation, que cette fonction n'ait duré qu'un an. De plus les traités composés par Le Vayer pour l'instruction du prince depuis 1652 jusqu'à 1657, c'est-à-dire la

(1) Mém. du duc de Saint-Simon, édit. de 1829, t. 3, p. 166.

(2) Hist. de l'Acad., I, 352. — Pierre de Saint-Romuald, Continuat chronic. Ademar, p. 334, 335. — Bayle, art. Vayer, note C.

Politique, l'*Economique*, la *Logique* et la *Physique* sont adressés au roi, tandis qu'il n'en est pas de même de la *Géographie*, de la *Rhétorique* et de la *Morale*, qui ont paru en 1651. Mais les Etats de la France que nous avons parcourus, portent toujours dans la charge de précepteur du roi, Messire Hardouin de Péréfixe, abbé de Beaumont, et ensuite évêque de Rhodez. Le Vayer n'y figure pas ; il n'est même pas marqué comme précepteur de Philippe de France. En revanche les plus petits officiers de la maison du duc d'Anjou y trouvent leur place, avec leurs qualités et le chiffre de leurs gages. Le Vayer fut donc appelé, soit à seconder, soit à suppléer Péréfixe dans les fonctions dont celui-ci retint toujours le titre et les principaux soins. Nous avons un texte de Le Vayer pour nous confirmer dans cette opinion. « Vous savez, dit-il, dans le neuvième dialogue de la Promenade, comme je suis souvent intervenu aux divertissements studieux de notre incomparable monarque (1). »

En effet, l'abbé de Beaumont fut désigné évêque de Rhodez, le 10 juin 1648, et consacré à Ruel, le 18 avril 1649 (2). Il se trouva dès lors partagé entre son diocèse et ses devoirs de précepteur du roi. L'évêque se rendit plusieurs fois dans son église, quand les voyages et les expéditions du roi, que les événements rendirent fréquents, lui donnaient quelque liberté. Il y fit même un assez long séjour à l'occasion de la peste, dont la ville de Rhodez et les environs furent ravagés (3). On peut supposer que La Mothe-Le-Vayer le remplaçait, et en particulier durant cette absence prolongée.

Péréfixe, que Mme de Motteville représente comme jaloux de ses fonctions de précepteur, mais qui était simplement homme de conscience, reprit auprès du roi ses

(1) Œuvres, IV, 1re part., p. 239.

(2) Gallia Christiana, I, 251.

(3) De Fromentières, Œuvres mêlées, p. 87-89.

travaux interrompus. Il se démit de l'évêché de Rhodez, et se renferma pendant quelques années dans les limites de sa charge, donnant une belle preuve de sa probité d'évêque et de précepteur. L'évêché valait plus de quarante mille livres de rente, et le précepteur n'est porté sur l'Etat de France que pour six mille livres (1). Cependant, comme un précepteur du roi ne saurait déroger, La Mothe-Le-Vayer qui en avait rempli les fonctions, en conserva pour ainsi dire le titre honoraire. Après s'être employé de sa personne à l'instruction du roi, il s'y employa par ses livres, et il eut son rôle dans cette éducation royale, quoique ce fût un rôle secondaire.

C'est une opinion généralement admise, que l'instruction du jeune roi fut négligée. Les uns en rejettent la faute sur les troubles et les brouilleries de la Fronde; les autres ont voulu dire que Mazarin et Anne d'Autriche ont favorisé cette négligence, l'un par calcul, l'autre par faiblesse. Nous avons sur ce point deux témoignages importants, qui s'accordent à peu près à reconnaître que l'éducation du roi laissait à désirer; mais qui sont entièrement opposés sur les personnes, qui en doivent supporter le reproche. L'un de ces témoignages vient de la maison de la reine, l'autre de la maison du roi; nous voulons parler de Me de Motteville et de La Porte.

« Le marquis de Villeroy, dit Me de Motteville, était l'homme le plus sage de la cour; il avait commandé des armées; mais sa plus grande qualité était de connaître mieux que personne le dedans du royaume, et d'avoir de la

(1) De Fromentières, p. 90, Etats de la France de la Marinière. Les gages de La Mothe-le-Vayer devaient donc être au-dessous de 6,000 liv. Les gens du roi avaient des appointements bien plus considérables que ceux de Monsieur. Ainsi le maréchal de Villeroy, gouverneur de Louis XIV, recevait 36,000 livres, et le maréchal Duplessis-Praslin, gouverneur de Philippe de France, n'en touchait que 6,000. V. Etats de France de 1658.

capacité et de la lumière pour les affaires de l'Etat. Le précepteur qui était sous lui, fut l'abbé de Beaumont, docteur en théologie, élevé auprès du cardinal de Richelieu, qui avait de la probité, mais qui, ne s'étant pas trop adonné aux belles-lettres, était par conséquent peu capable de s'appliquer à l'embellissement de l'esprit d'un jeune prince, et au soin de l'occuper des grandes et agréables choses, qui doivent n'être pas inconnues aux souverains. L'un et l'autre disaient à ceux qui venaient leur faire des propositions, que leur conduite était réglée par le supérieur (Mazarin), qui s'était réservé l'intendance de l'éducation royale... et je dois rendre ce témoignage à la vérité, que le marquis de Villeroy m'a dit en ce temps-là, parlant du Roi dont il admirait les lumières naturelles, qu'il n'était pas le maître de la manière dont il était élevé, et que s'il en avait été cru, il n'aurait pas laissé un aussi bon fonds sans le cultiver dans le temps qui y était le plus propre...... Il est vrai qu'il aimait à lui présenter ceux qui excellaient en quelque science ou art... au lieu que son précepteur, jaloux de son emploi, ne prenait pas plaisir à faire parler au Roi les gens d'esprit, qu'il aurait peut-être goûtés, et qui lui auraient donné curiosité d'apprendre mille choses qu'il ne savait pas (1). »

Ecoutons maintenant La Porte. « M. de Beaumont prenait grand soin d'instruire Sa Majesté, et je puis dire avec vérité, qu'à toutes les leçons où j'étais présent, j'étais témoin qu'il n'omettait rien de ce qui dépendait de sa charge ; mais ceux qui étaient auprès de sa personne, au lieu de lui faire pratiquer les préceptes qu'il avait reçus, s'amusaient à jouer ou à épier ceux qui l'entretenaient, ou à solliciter leurs affaires...... M. de Beaumont me donna l'histoire faite par Mézeray, que je lisais tous les soirs d'un ton de conte ; en sorte que le roi y prenait plaisir, et promettait bien de res-

(1) Mém. de Me de Motteville, Collect. Petitot, 2e S., t. 37, p. 169 et suiv.

sembler au plus généreux de ses ancêtres, se mettant fort en colère, lorsqu'on lui disait qu'il serait un second Louis-le-Fainéant.... La lecture de l'histoire ne plût point à M. le Cardinal. Car un soir, à Fontainebleau, le Roi étant couché, et moi déshabillé en robe de chambre, lui lisant l'histoire de Hugues Capet, Son Eminence vint à passer, me demanda quel livre je lisais.... et après ma réponse, partit fort brusquement sans approuver ce que je faisais... Il dit à son coucher, à ses familiers, que je faisais le gouverneur du Roi, et que je lui apprenais l'histoire..... M. de Beaumont disant un jour à Son Eminence, que le Roi ne s'appliquait point à l'étude, qu'il devait y employer son autorité, et lui en faire des réprimandes, parce qu'il était à craindre qu'un jour il ne fît de même dans les grandes affaires, il lui répondit : « Ne vous mettez pas en peine; reposez-vous-en sur moi; il n'en saura que trop; car quand il vient au conseil il me fait cent questions sur la chose dont il s'agit.» « Ce qui nuisait encore beaucoup à l'instruction du Roi, c'est que ses véritables serviteurs ne lui laissant rien passer, cela lui faisait une peine extrême, de sorte qu'il demeurait chez lui le moins qu'il pouvait, et qu'il était toujours chez la Reine, où tout le monde l'applaudissait (1). »

Ces deux jugements si divers se corrigent l'un par l'autre. L'enfant-roi était partagé entre les influences les plus contraires. D'une part, la reine était jalouse de l'amitié de son enfant, et peu capable d'apprécier le degré de connaissances nécessaire à un souverain. Les personnes de sa maison, ou flattaient cette faiblesse maternelle, ou faisaient trop peu d'état des hommes chargés de l'éducation royale. D'autre part, les serviteurs du roi chargés de sa maison et de sa personne, ou se montraient fort occupés de leur intérêt et de leurs priviléges, ou se trouvaient obligés de ménager à la

(1) Mém. de La Porte, Collect. Petitot, 2e S., t. 59, p. 412, 413, 414, 419.

fois les prétentions de la maison de la reine, et les soupçons de l'ombrageux cardinal, ou fondaient sur l'amitié même du jeune roi, l'espoir d'élever leur fortune et de ruiner celle du ministre.

La savante et ingénieuse Mme de Motteville ne pardonne pas à Péréfixe d'avoir tenu à l'écart les gens d'esprit; le précepteur manquait même à son avis de littérature. Mais il ne faut pas oublier qu'elle avait un frère, pour lequel elle réservait tous ses projets ambitieux; que ce frère était lecteur de la chambre de Louis XIV; qu'il ne négligeait de son côté aucun effort pour se mettre dans les bonnes grâces du roi; qu'il lui faisait des lectures amusantes, entre autres celle du roman comique de Scarron. Il n'est pas impossible que ces lectures n'aient plu que de sorte à l'évêque de Rhodez. D'ailleurs introduire des gens d'esprit près d'un jeune roi, sans l'agrément du premier ministre, c'est chose grave; et le frère de Mme de Motteville en fit bien l'épreuve. Ses assiduités auprès de Louis XIV donnèrent de l'ombrage à Mazarin, qui le contraignit à vendre sa charge en 1657 (1).

La Porte n'accuse guères que Mazarin; s'il l'en fallait croire, le ministre mettait tout en œuvre pour empêcher, non seulement que le prince devînt un bon roi, mais encore un honnête homme. Mais La Porte trahit à chaque instant sa haine pour le cardinal; il a bien osé l'accuser d'une infamie, qui manque de toute vraisemblance (2). Il poursuivait sans cesse le but de rendre le ministre odieux à Louis XIV. « Nonobstant tous les soins des surveillants, je ne laissais pas de frapper de petits coups si à propos, dans les heures où je n'étais observé de personne, que le roi avait conçu la plus profonde aversion contre le cardinal (3).»

(1) Notice sur Me de Motteville, Collect. Petitot, 2e S., t. 36, p. 297.

(2) Mém. de La Porte, Collect. Petitot, 2e S., t. 59, p. 433. Cf. Voltaire, siècle de Louis XIV.

(3) Ibid., p. 415.

Mazarin pouvait-il ignorer les sentiments du premier valet de chambre du roi? Lui qui voyait tout, qui se mêlait dans tout, qui avait voulu être surintendant de l'éducation du roi, pouvait-il négliger les lectures de Mézerai? des lectures accompagnées de commentaires, où déjà l'on reprochait à un roi enfant de mériter le nom de Louis le fainéant (1)? Il est à regretter que P. De la Porte ne songe qu'à l'intérêt de sa haine et de son amour-propre. Avec d'autres sentiments, il nous eût donné sur l'éducation, sur les études de Louis XIV, sur les premières dispositions, qui devaient annoncer le grand roi, des détails dont nous manquons, et qu'il pouvait mieux que tout autre nous fournir.

On peut reprocher à Mazarin cette politique soupçonneuse qui se souciait peu de multiplier les amis et les conseillers du roi; on peut reprocher à Anne d'Autriche cette faiblesse, qui permettait aux deux princes de fuir l'étude. Mais ni l'un ni l'autre ne fit ce détestable calcul, qu'en favorisant la paresse des deux enfants, on assurait ou l'on prolongeait la puissance du ministre et de la régente.

Mazarin à notre avis pourrait se défendre de cette accusation, avec le seul témoignage de Mme de Motteville, qui ne l'aime pas, qui ne le justifie pas, mais qui a trop d'honnêteté pour le calomnier. Il s'en pourrait défendre avec ses propres lettres. Il écrivait à la reine en 1651. « Il faut prendre garde que le roi ne s'abandonne en sorte à ce qui est du parent de... que cela l'empêche de s'appliquer à ce qu'il doit, et le jette dans une paresse, de laquelle on ait peine après de le retirer : car en ce cas tout serait perdu. A présent on doit s'appliquer à lui faire prendre une conduite telle que les peuples le considèrent, et aient de l'estime pour lui : car vous devez être assurée qu'on n'oubliera

(1) Mém. de La Porte, Collect. Petitot, p. 412.

rien pour le décrier et le mettre dans le mépris, afin que d'autant plus aisément on se porte à lui perdre le respect, et à parler contre la reine comme la cause de ce mal (1). » Ajoutons que le bon et vertueux Péréfixe a témoigné aussi en faveur du ministre. « Non seulement, dit-il, Votre Eminence a toujours porté le roi à s'instruire parfaitement des choses, dont la connaissance lui était nécessaire; non seulement elle lui a souvent représenté, combien il lui était important de s'attacher de bonne heure aux fonctions de la royauté; mais encore elle m'a sollicité moi-même, de m'acquitter soigneusement de mon devoir. Combien de fois m'a-t-elle dit que je n'avais rien de plus important à faire, que de gagner sur l'esprit du roi, qu'il s'appliquât bien aux choses qu'il faisait, et qu'il s'adonnât aux choses sérieuses (2)? »

Faut-il parler d'un autre témoin, qui est M. De Villeroy, archevêque de Lyon, fils du gouverneur du roi, et qui disait à Brienne du vivant même de Mazarin, et avant que Louis XIV fit voir ce qu'il deviendrait un jour : « Je vous apprends qu'encore que l'on fasse courir le bruit, que M. le maréchal mon père a donné au roi, par l'avis du cardinal, une très-mauvaise éducation, cela est faux? Vous verrez si le roi ne sera pas le plus grand prince, et le plus brave héros qu'ait eu la France depuis Clovis et Charlemagne (3). »

Mais ce qui est plus décisif, c'est que Mazarin tenait le conseil, et délibérait sur les grandes affaires, en présence du jeune roi (4); c'est qu'il lui fit partager toutes les peines,

(1) Lettres inédites de Mazarin, publiées par M. Ravenel, Paris, 1836.

(2) Hist. du roi Henri-le-Grand, épître au cardinal Mazarin.

(3) Mém. inédits de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, Paris, 1828, II, 297.

(4) Mém. de Choisy, Collect. Petitot, 2e S., t. 63, p. 190, 192. — Mém. Duplessis, ibid., t. 57, p. 419, 420.

tous les périls, tous les enseignements des troubles et de la guerre civile; c'est qu'enfin pour dernière instruction, il lui recommanda de n'avoir jamais de premier ministre.

Ces leçons de la pratique et de la nécessité valaient bien un peu de science ou de littérature sans doute; les événements rendirent à Louis XIV en expérience, ce qu'ils lui pouvaient ôter d'instruction. L'éducation de ce prince se fit surtout dans le conseil; c'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles de Mazarin que La Porte a détournées de leur vrai sens : « Ne vous mettez pas en peine, reposez-vous-en sur moi (1). »

Il n'est pas plus juste d'accuser Anne d'Autriche. En plaçant près de ses enfants, Péréfixe et Le Vayer, la vertu et le savoir, elle remplissait son devoir, et satisfaisait aux convenances. Si elle manqua de vigilance ou de fermeté, quand il fallait maintenir les jeunes princes dans l'application au travail, si sa maison devenait pour eux un asile contre les sévérités de l'étude, du moins il faut reconnaître qu'ils y trouvaient encore de quoi s'instruire, et que leur temps n'était pas tout à fait perdu. Jamais cercles n'égalèrent, suivant Saint-Simon, ceux de la reine Anne d'Autriche; Louis XIV y fut en quelque sorte nourri : c'est là qu'il puisa, beaucoup plus que dans la société de la comtesse de Soissons, cette politesse et ces grâces qui assuraient son empire. Louis XIV regretta toujours la splendeur de ces réunions, où sa mère déployait l'art d'entretenir, et de faire entretenir un si grand monde (2).

A cette époque on lisait peu, ou on lisait ensemble; on conversait beaucoup plus, on se plaisait aux récits et aux discussions. Aucune matière, même sérieuse n'en était bannie. Quelquefois le cercle de la reine était converti en auditoire ou en académie. Les mémoires inédits de Henri de

(1) V. plus haut.

(2) Mém. de Saint-Simon, édit. de 1829, t. 4, p. 292 et suiv.; t. 13, p. 3.

Loménie de Brienne en fournissent un singulier exemple. Rien de plus curieux que sa digression sur ses voyages en Laponie. La reine lui déclare qu'elle l'entendra au milieu de son cercle; le jour est marqué, afin que le narrateur ait le loisir de se préparer; le secrétaire d'ambassade, jeune homme de dix-neuf ans, commence en rougissant sa narration; tout le monde admire les merveilles de ces pays du septentrion, le golfe de Mémel traversé sur la glace, la nature et les mœurs des Lapons, les traîneaux rapides comme le vent, les rennes, ces animaux inconnus jusque là; il donne enfin à cette brillante assistance une leçon de géographie et d'histoire naturelle, au milieu des applaudissements unanimes (1). Les cercles offraient un supplément d'éducation; souvent on commençait par le supplément, pour finir par le principal. C'est dans ces assemblées, en présence des dames, que les gentilshommes prenaient le goût des lettres, en sorte que ce qu'ils avaient de connaissances leur venait plus souvent du monde que de leurs précepteurs.

II.

Le dix-septième siècle vit de grands changements dans l'éducation. C'est dans ce siècle que la pédanterie disparut peu à peu. Les universités opiniâtres dans leur fidélité aux traditions, lui servaient encore de refuge; elles recevaient dans leurs écoles les enfants de la bourgeoisie, et comme la pédanterie était volontiers confondue avec la sévérité même, et avec les difficultés de l'étude, il semblait que le travail étant réservé aux bourgeois et roturiers, les classes élevées de la nation devaient s'instruire sans tant d'efforts et de peine. La réforme commença donc par l'éducation des rois et de la noblesse, et elle se fit jour soit dans les maisons princières, soit dans les colléges de jésuites, qui seuls

(1) Mém. inédits de Brienne, Paris, 1828.

avaient le privilège d'élever les enfants d'illustre naissance. A la vérité la pédanterie y était plutôt déguisée qu'effacée. C'était du brillant, c'étaient des fleurs de mauvais goût, à la place de je ne sais quel air gothique et barbare. Nous en donnerons un exemple assez curieux, et qui nous écartera peu du sujet de cette éducation royale.

Gaston, duc d'Orléans, l'oncle de nos deux princes, avait un invincible dégoût pour la grammaire. Pour vaincre cette répugnance, un de ses instituteurs, profitant de son penchant décidé pour les armes, imagina d'imposer des noms militaires à toutes les règles de la syntaxe, et composa un rudiment, qui existe encore, où des figures emblématiques représentaient les différentes parties d'oraison. La particule *on* devint un régiment; le *que retranché* une citadelle; le nom une brigade; le verbe une division. Le capitaine *Volo* fut mis à la tête de tous les verbes anomaux, qui sont les volontaires de l'art grammatical. Le régiment des adverbes est formé de plusieurs compagnies, de celles des gens de pied qui marquent les adverbes *communs*, de celles des capitaines qui dénotent les adverbes de *qualité*. Le pays des conjonctions est une campagne charmante, remplie d'ouvriers et d'objets utiles, réunis pour les besoins de la vie, et appliqués à toutes les espèces de *constructions* grammaticales. Il y a encore la légion des *genres*, la province du *participe*, la flotte chargée de *cas* et de *nombres*, les combats des *verbes hétéroclites* et des *verbes défectifs*, les trompettes et les timbales des *gérondifs*.

« Quelles plaisantes leçons on vous donne là, dit le duc d'Epernon, admis un jour aux exercices du prince! Par saint Denys l'aréopagite, ce n'est pas ainsi qu'on a élevé Henri III, mon bon maître, ni votre brave père, ni mon ennemi Monsieur de Guise, ni moi-même..... Etant encore tous quatre jeunes garçonniers, le premier lisait Machiavel, le second la Bible, le troisième les Commentaires de César,

et moi les Décades de Titus Livius. Rois et gentilshommes, nous sommes de la même pâte que les autres... Pour n'être pas sots, il faut que nous ayons de la peine, ainsi que les fils de bourgeois, qu'on envoie aux études (1). »

Ce que les précepteurs particuliers des princes, ce que les jésuites, instituteurs des gentilshommes, paraissent avoir fait de plus considérable en éducation, c'est d'avoir donné le signal, et cherché les moyens de satisfaire au goût du siècle. Mais c'est de Port-Royal que sembla sortir l'enseignement selon l'esprit nouveau; ennemi de la scholastique, il le fut également de la pédanterie; adversaire non moins déclaré du siècle et du monde, il condamna aussi les études superficielles : « dérouiller le pédantisme sans ruiner la solidité, telle pouvait être sa devise (2). »

Les livres classiques de Port-Royal, excepté la Méthode latine, sont postérieurs à ceux de La Mothe-Le-Vayer. Tandis que celui-ci écrivait ses traités pour l'instruction du prince, Port-Royal faisait sans éclat et sans bruit l'expérience de ses méthodes, qui devaient paraître plus tard dans ses livres, et surtout pénétrer dans les écoles publiques par le vertueux Rollin. Il ne faut donc pas chercher dans Le Vayer l'alliance parfaite de la politesse et de la science; ici comme partout il se sent de la transition. Il fuit la scholastique qui était dans le mépris général; il n'y échappe que par la légèreté. Pour n'être pas pédant, il est souvent sec ou superficiel.

On a déjà vu que son premier livre dans ce genre parut sous les auspices de Richelieu. En effet, il portait ce titre, de l'Instruction de Monseigneur le Dauphin à Monseigneur

(1) Bibliothèque universelle des romans, novembre 1779, p. 187 et suiv. — L'auteur de cet article assure que le rudiment de Gaston est aux manuscrits de la bibliothèque du roi, et que les paroles du duc d'Epernon sont tirées d'une longue lettre, qu'il écrivait au connétable Henri de Montmorency.

(2) Sainte-Beuve, Port Royal, III, 424. V. tout ce chapitre et le suivant.

l'Eminentissime Cardinal Duc (1). Bayle et Naudé en ont porté un jugement très favorable. Balzac témoigne que ce livre lui a appris beaucoup de choses qu'il ne savait pas, et l'a confirmé dans quelques unes qu'il savait; qu'il ne se peut voir d'ouvrage plus riche ni plus rempli que le sien; et que Le Vayer l'a infiniment obligé de lui en faire part (2). Mais le publiciste de Réal, auteur de la *Science du gouvernement,* pense que Naudé ni Bayle, n'ont lu l'Instruction du Dauphin, pour en juger de la sorte; il néglige, ou il ignore l'opinion de Balzac (3).

Après quelques considérations générales sur l'utilité que les princes peuvent tirer des lettres, Le Vayer examine si l'on peut user de contrainte ou de sévérité avec eux. Il trouve que ces *demi-Dieux* ne doivent pas être conduits par un tel chemin; mais que c'est par celui de la complaisance, qu'il faut tâcher d'obtenir d'eux ce que l'on désire. Le dessein de son ouvrage est de commencer par ce qu'il appelle les quatre colonnes de l'État, la religion, la justice, les finances et les armes, et de passer ensuite aux préceptes qui regardent particulièrement la personne du dauphin, dans ses exercices, et dans la règle des occupations de sa jeunesse (4).

A l'égard de la religion, les Rois doivent chercher les bénédictions du chef visible de l'Eglise, en conservant cependant les libertés de l'Eglise Gallicane et les priviléges de leur pouvoir temporel. Ils se doivent bien garder d'être ni de paraître amis communs de deux créances diverses. Néan-

(1) Paris, 1640, chez Sébast. Cramoisy, imprimeur du roi. Il contient une belle gravure allégorique.

(2) Bayle, art. Vayer. — Naudé, Mascurat, 375. — Balzac, lettres à Chapelain, Elzevir, 1656.

(3) Science du gouvernement, par de Réal, grand sénéchal de Fortcalquier, Amsterdam, 1764, t. 8, p. 234 et suiv.

(4) Œuvres, t. 1, 1re part., p. 18.

moins, pour amener la fin du schisme, ils doivent plutôt employer les docteurs que les bourreaux.

La justice, seconde colonne de l'Etat, est inséparable de la royauté; elle dispose des grâces comme des châtiments; elle doit servir de règle à la générosité des princes. L'auteur prend ici occasion de justifier la puissance illimitée du ministre. On ne saurait, sans crime de lèse-majesté, condamner la faveur que les plus grands princes ont accordée aux plus dignes de leurs sujets. Jupiter faisant soutenir le ciel par Atlas et par Hercule, comme s'il avait besoin de l'aide d'autrui pour gouverner son Olympe, montrait assez ce qu'il fallait penser des royaumes de la terre (1). Le supplice récent du dernier des Montmorency, exemple de châtiment nécessaire, fournit aussi matière à des louanges un peu déclamatoires.

A l'article des finances, Le Vayer n'a garde de ménager les partisans; ce sont les sangsues du peuple et les harpyes des rois. Il faut éviter l'établissement de nouveaux impôts; leur nature est d'aller toujours croissant: Philippe-le-Long fut le premier qui mit un denier sur chaque minot de sel; Philippe de Valois y en ajouta un autre; Charles VI le fit aller jusqu'à quatre; Louis XI crut combler la mesure en le taxant à douze deniers; du temps de l'auteur, il n'en sortait plus de la gabelle à moins de douze écus le minot. En recommandant que les impositions se fassent avec une proportion plutôt de géométrie que d'arithmétique, ne dirait-on pas que Le Vayer connaissait ce que nous avons inventé tout récemment, *l'impôt progressif*? Il est vrai qu'il l'entend singulièrement. Suivant lui, ceux qui font beaucoup de sang peuvent mieux porter les grandes et fréquentes saignées, que ceux qui sont d'un autre tempérament, et les marchands qui profitent journellement, en beaucoup de

(1) Œuvres, t. 1, 1re part., p. 44.

façons, par le moyen du trafic, sont tout autrement capables d'aider le prince en ses nécessités, que ceux qui n'ont nulle industrie, pour réparer le préjudice qu'ils reçoivent d'un nouvel impôt.

La guerre est un art essentiellement royal. L'exemple de la guerre présente contre l'Espagne est une preuve de la nécessité des armes. La France se doit opposer à ces desseins d'une maison qui tend à la monarchie universelle. Après quelques détails sur la discipline, les récompenses, les volontaires, les passe-volans (1), Le Vayer se livre à une digression sur le feu roi de Suède, et se propose la question de savoir si Gustave-Adolphe devait s'exposer à la mort dans la bataille de Lutzen (2). En parlant de Gustave-Adolphe et des grands capitaines, qui se sont le plus librement exposés aux périls de la guerre, l'auteur accorde beaucoup de louanges à Julien l'apostat; ce qui donna matière aux personnes qui ne l'aimaient pas, de dire qu'il avait ramassé les cendres de Julien pour les consacrer, et qu'il leur élevait des autels. C'est Le Vayer lui-même qui nous l'apprend dans la Vertu des Payens, où il explique son intention (3).

Abordant les sciences qui doivent être admises dans l'éducation d'un jeune prince, Le Vayer estime qu'il faut suivre une voie moyenne entre ceux qui lui refusent quelque teinture des bonnes lettres, et ceux qui le voudraient rendre trop savant. Il examine les sciences, suivant l'ordre de l'Ecole, dans la distinction qu'elle fait des arts *libéraux* et de ceux qu'elle nomme *illibéraux* et *méchaniques;* et il fait observer qu'il en est certains de la seconde classe, qui conviennent mieux à un roi que tels autres de la première.

(1) On appelait ainsi des soldats qui, après avoir passé la revue, revêtaient d'autres habits pour être représentés; on faisait croire ainsi aux rois et aux généraux, que les troupes étaient au complet.

(2) Œuvres, t. 1, 1re part., p. 121-139.

(3) Vertu des Payens, t. 5, 1re part., p 394 et suiv.

Sur la grammaire, il ne partage pas l'avis de Mariana, qui voudrait enseigner à un prince les fondements de la langue latine, aussi régulièrement que s'il s'en devait servir un jour sur les bancs, à la prise d'un bonnet de docteur (1). La noblesse fait difficulté de se charger de tant de latin, et avant la venue des ambassadeurs de Pologne, sous Charles IX, elle en avait encore plus d'aversion; quelle apparence y aurait-il d'y assujétir le génie d'un grand roi (2)?

La rhétorique est une faculté si royale qu'elle donne l'empire sur les hommes. L'éloquence est donc nécessaire aux rois; ils doivent aussi combler de leur estime les personnes qui excellent dans la profession d'écrire. Ni la logique, ni l'arithmétique ne doivent beaucoup arrêter un roi. La première vit sur des subtilités de collége, qui ne peuvent être bonnes qu'à ceux qui sont du métier de les faire valoir; la seconde convient mieux aux marchands ou aux mathématiciens. Il est permis à un monarque d'aimer la musique, et de s'y appliquer avec une certaine réserve. En ce qui regarde la géométrie, il n'est pas bienséant que la pourpre royale soit tenue longtemps parmi la poussière géométrique; et à l'endroit de l'astronomie, bien que des rois l'aient cultivée, il faut tenir peu de compte de leur exemple, et ne pas condamner les jeunes princes à supputer des éphémérides. L'auteur voudrait qu'au lieu de certaines parties de ces arts qui sont inutiles à un prince; on substituât des notions de physique, de géographie et de morale.

Dans les arts méchaniques, ni l'agriculture, ni l'architecture, ni la chirurgie, ni l'art des tisserands, ni l'art des pilotes, ne sont faits pour un monarque. Mais la chasse et la guerre sont des occupations de roi. L'auteur a parlé de la guerre au chapitre des armes. La chasse est tellement

(1) Œuvres, t. 1, 1re part., p. 164.

(2) Ibid. On sait que Louis XIV apprit les éléments de grammaire dans la Méthode latine de Port-Royal, qui est de 1644. V. la préface et le privilége.

l'exercice de la noblesse, que l'usage en est interdit aux roturiers en beaucoup de lieux ; èt la *volerie*, qui était tenue pour servile du temps de Platon, est aujourd'hui la plus noble de toutes les chasses. Ces divertissements sont utiles et bienséants à un roi, pourvu qu'il n'y sacrifie pas le soin de ses affaires (1).

L'ordre de l'école suivi par Le Vayer n'est pas favorable à l'intérêt de ce livre. En suivant de cette façon la série des arts libéraux et des arts méchaniques, il est obligé de parler de choses inutiles, ou de placer sous des titres étrangers, des matières qui en sont fort éloignées.

Il y a encore beaucoup d'exercices et de passe-temps, dont la jeunesse des rois ne doit pas être privée, non plus que celle des autres hommes. Telles sont la poésie et la peinture. Sans sacrifier les lauriers de la victoire à ceux du Parnasse, ni descendre à broyer lui-même des couleurs, si ce n'est sous forme de jeu et de divertissement, le prince peut recevoir quelques éléments de ces arts, pour apprendre à les goûter et à savoir estimer ceux qui s'y distinguent.

Mais la plupart de ces arts ou sciences regardent l'esprit ; il faut passer aux exercices du corps. C'était ici la partie essentielle pour les gentilshommes, à plus forte raison pour les princes. Les jeunes gens de qualité ayant appris un peu de latin, s'adonnaient de bonne heure à monter à cheval, au maniement des armes, à la danse, à la paume, toutes choses où il fallait exceller pour entrer dans le monde avec la réputation d'un homme du bel air. Alors les cercles, les sociétés, quelques romans leur ôtaient ce qu'on appelait la rouille des colléges.

Aussi Le Vayer accorde-t-il une place à cette partie de l'éducation. On sait que Louis XIV aimait avec ardeur ces différents exercices, et qu'il était l'homme de son temps

(1) Œuvres, t. 1, 1re part., p. 189-196.

qui s'en tirait avec plus de grâce. Les noms des maîtres chargés d'enseigner ces exercices à Louis XIV, sont couchés dans les États de la France pour des appointements fort honorables. Le maître d'armes et le maître à danser sont cotés pour deux mille livres ; le maître d'écriture seulement pour trois cents. Il y a aussi un maître pour enseigner le jeu de paume. A la paume, où l'agitation est fort grande, Le Vayer ajoute le mail qui est fort reposé, et qui souffre la conversation d'un coup à l'autre. Quant à la course, elle est beaucoup moins estimée qu'autrefois ; c'est un mérite laissé désormais aux Basques et aux valets de pied (1). Il touche aussi quelques mots des autres jeux, comme les cartes, les dés, le tric-trac, les échecs, et les jeux de pure récréation, ou jeux d'enfants, et ajoute quelques réflexions sur la part qu'il a faite aux sciences et aux divers exercices, soit du corps soit de l'esprit (2).

Le Vayer termine son ouvrage par un très long article, où il combat les rêveries de l'astrologie judiciaire, de la *chimie* (3) et de la magie. L'auteur de la *Science du gouvernement*, de Réal, estime cette espèce de digression fort inutile. Elle l'eût été sans doute un siècle plus tard ; mais Bossuet, plus de quarante ans après Le Vayer, n'a pas jugé hors de propos de revenir sur ces vieilles erreurs, dans la Politique tirée de l'Écriture sainte (4). C'était surtout à l'ombre de la protection royale que prospéraient ces ténébreuses sciences. C'était donc aux rois qu'il en fallait surtout dévoiler les folies et les mensonges.

Nous sommes entrés dans les détails de l'Instruction du

(1) On avait l'habitude de donner le nom de *Basque* aux valets qui faisaient les courses. V. les comédies de Molière.

(2) Œuvres, t. 1, 1re part., p. 247, 254.

(3) Les chimistes d'alors désignaient du nom d'alchimie la partie de leur science qui concernait la pierre philosophale ; mais les mots de chimie et d'alchimie, dans l'usage vulgaire, étaient encore synonymes.

(4) Politique tirée de l'Ecriture sainte, V, 3, 1.

dauphin, parce que c'est le plus important de la série d'ouvrages qui nous occupe ici, et parce que l'analyse de ce traité donnera une idée suffisante de la composition de tous les autres. L'auteur ne s'affranchit pas entièrement des formes de l'école; il en retient non-seulement l'ordre et la suite, mais encore beaucoup de termes et de raisonnements. Il présente sur chaque point les opinions contraires avec les arguments dont on les peut soutenir. Son style est simple et facile; mais, selon sa coutume, il accumule les exemples et les citations.

La Géographie du prince parut en 1651. Le Vayer ne faisait pas sa moindre étude des progrès de la géographie; mais il se pique beaucoup moins d'exactitude dans la science, que de variété dans les connaissances; lisant avec intérêt toutes les relations de voyages, et se formant de toutes ces lectures un butin beaucoup plus riche que bien choisi. Il avait publié en 1643 un opuscule sur les voyages, où l'on voit quelques erreurs qui sont celles de ses contemporains, comme l'existence d'un passage au nord de l'Amérique, pour aller en Chine par le second lac du pays des Hurons, ou comme l'étendue immense d'une terre australe aussi grande toute seule que les quatre autres parties du monde ensemble (1). Cependant l'auteur y indique bien les lacunes de la géographie de son temps, et présente quelques considérations intéressantes sur la nécessité des voyages et des découvertes, et sur les moyens dont le gouvernement se pourrait servir pour l'avancement de la science. On retrouve les mêmes erreurs dans la Géographie du prince. On pourrait même s'étonner qu'en 1651, quand on avait déjà fait le tour de la Nouvelle Hollande, il ne donne pas au prince une idée plus juste des Terres Australes. Mais ce n'est que trente-cinq ou quarante ans plus tard, après les voyages de Dampier, que ces régions furent mieux connues en France.

(1) Œuvres, t. II, 2e part., p. 81, 87.

Ici moins que partout ailleurs, Le Vayer recherche l'exactitude ; son but est beaucoup plutôt d'intéresser son lecteur ; et pour y atteindre, il met dehors toutes les ressources de son érudition. Fictions des voyageurs, mythologie des poètes, rêveries des anciens géographes ou naturalistes, il recueille un peu de tout. Pline et Marco Polo contribuent également à grossir sa géographie. Il n'oublie ni la terre d'Irlande qui fait mourir les serpents, ainsi que celle de Crète ; ni le bois de ses forêts qui n'engendre jamais de vers. Il raconte aussi qu'en fichant une perche dans le fond de l'étang d'Armagh, on la retire après quelques mois, ayant la partie qui était en terre convertie en fer, celle qui trempait dans l'eau, changée en pierre, et le reste qui était à l'air, sans altération.

Il faut tenir le même compte du boranetz ou zoophyte plante-agneau, de la fable de l'Éldorado, de celle du Négus d'Ethiopie, ou Prêtre-Jean, autant d'imaginations auxquelles il ne croit pas sans doute, et qui doivent beaucoup plus être imputées à son mauvais goût qu'à son ignorance. A cet égard, la Géographie du prince rappelle ces vieilles cartes géographiques, où l'on voyait des dieux marins nager au milieu des îles, et les monstres homériques encombrer les mappemondes.

Ce livre n'en est pas moins une bonne géographie pour le temps. Il a cet avantage que l'auteur n'a pas copié ses devanciers ; mais qu'il a écrit d'après les cartes et les relations, soit anciennes, soit modernes. Il en est résulté qu'il commet beaucoup d'erreurs et même de contradictions, mais aussi qu'il évite des fautes où les autres étaient tombés. Aucun trait de cette géographie n'avertit le lecteur qu'elle est faite pour le roi. Le Vayer ne parle même pas de l'ordonnance de Louis XIII sur le méridien, et l'auteur de la Géographie du roi ne se conforme pas aux termes de cette ordonnance, qui faisait défense à tous pi-

lotes, géographes et compositeurs de cartes, de constituer le premier méridien ailleurs qu'en l'île de Fer (1).

Il faut penser que ces livres classiques dont nous nous occupons, étaient la substance et le canevas des leçons que le prince recevait avec plus d'étendue. Cependant on aimerait à entrevoir dans ces pâles résumés, les linéaments que la parole du maître venait animer. Combien ces simples paroles de Bossuet en disent plus sur sa manière d'enseigner la géographie : « Nous voyions la géographie en jouant, et comme en faisant voyage; tantôt en suivant le courant des fleuves, tantôt rasant les côtes de la mer, et allant terre à terre, puis tout d'un coup cinglant en haute mer, ou traversant les terres, nous voyions les ports et les villes, non en les courant, comme feraient des voyageurs sans curiosité, mais examinant tout, recherchant les mœurs, surtout celles de la France, etc... (2) » C'est encore ainsi sans doute qu'on étudiait la géographie à Port-Royal; Nicole, du moins, nous autorise à le penser dans son traité De l'éducation du prince (3).

La Rhétorique du prince est de 1651, quoique Gibert dise qu'elle ne fut imprimée qu'en 1670. Selon Gibert, on y trouve des idées assez justes de la rhétorique et de ses parties, des parties du discours, des devoirs de l'orateur, et de quelques moyens de les remplir. « Les principes, dit-il, y sont bons et puisés dans les sources d'Hermogène, de Quintilien et d'Aristote. » On peut supposer que Le Vayer n'a pas tiré sa rhétorique d'Hermogène même, en considérant qu'il ne dit rien des trois genres d'élocution, rien des qualités essentielles ou particulières du style, rien enfin des états de cause; et sur ce point il se rencontre avec

(1) Œuvres, t. 1, 1re part., p. 12. Cf. Journal des savants, 1700, p. 246.

(2) Lettre à Innocent XI sur l'instruction du dauphin, édit. de Vers., t. 34, p. 22.

(3) De l'Education d'un prince, par le sieur de Chanteresne, p. 37.

Nicole (1). Il est plutôt redevable à Georges de Trébisonde, de tout ce qui rappelle les livres d'Hermogène (2). On peut diviser les ouvrages de rhétorique et les cahiers qui étaient dictés dans les colléges, en deux catégories, ceux qui suivent l'ordre solennel et antique de l'invention, de la disposition et de l'élocution, et ceux qui commencent par l'élocution. Au fond, rien n'était changé, c'était la même rhétorique retournée. Les premiers procédaient de Georges de Trébisonde, c'est-à-dire d'Hermogène, en mettant partout Cicéron à la place de Démosthène. Les seconds dataient d'une époque plus avancée de la Renaissance, et se recommandaient des meilleurs ouvrages de rhétorique de Cicéron, où l'élocution occupe presque toute la place. Les uns avaient pour eux l'antiquité; les autres trouvaient plus de faveur; tous étaient dans une erreur qui dura longtemps; c'était que les destinées de l'éloquence dépendaient de la méthode qu'on mettait dans la rhétorique proprement dite. Les rhétoriques de la première espèce fleurirent toujours dans les universités. Les Jésuites s'attachèrent à la seconde manière. Quoi qu'il en soit, Le Vayer est demeuré fidèle à l'ancienne méthode. Il ne rapporte point d'exemples, parce qu'il veut être court; c'était mal l'entendre, si des lectures suffisantes ne suppléaient pas à cette sécheresse de préceptes. Bossuet se servait beaucoup moins de préceptes que d'exemples, et mettait en œuvre les analyses oratoires, qui ont passé depuis dans les habitudes de l'enseignement public.

L'idée la plus remarquable de ce livre, c'est que la philosophie est nécessaire à la rhétorique (3). En effet, la rhétorique n'est que la philosophie même de l'éloquence. Platon et Aristote ne l'entendaient pas autrement; et c'est ce

(1) De l'Education d'un prince, p. 61.

(2) V. sur Hermogène, la thèse latine de M. Rébitté.

(3) Œuvres, t. 1, 2e part., p. 179.

que veut dire Bossuet dans ces paroles : « De cette source de la logique, nous avons tiré la rhétorique, pour donner aux arguments nus, que la dialectique avait assemblés comme des os et des nerfs, de la chair, de l'esprit et du mouvement. Aussi nous n'en avons pas fait une discoureuse, dont les paroles n'ont que du son, etc..... (1) »

Si nous reconnaissons le philosophe dans cette juste part que Le Vayer accorde à la philosophie, nous sommes obligés de reconnaître l'adversaire de Vaugelas, dans les instances qu'il fait pour garantir son élève de l'excès de la correction. Nous avons déjà parlé de cette tendance vers la négligence, en fait de style et de langue, et nous en avons recueilli les traits principaux, soit dans cette Rhétorique, soit dans les Considérations sur l'éloquence française, soit dans les lettres à Naudé sur les Remarques (2). Ce point n'a pas été saisi par Gibert, faute peut-être d'avoir rapproché des deux ouvrages de Le Vayer sur la rhétorique, les lettres à Naudé où il s'explique ouvertement contre Vaugelas. Nous pensons l'avoir suffisamment éclairci dans le précédent chapitre.

Selon sa coutume, Le Vayer a laissé dans son livre quelques petites fleurs d'érudition, dont quelques unes même ne sont pas bienséantes, et rappellent les gaillardises de certains traités de rhétorique galante du même temps (3).

La Morale du prince est aussi de 1651. C'est un mélange des Ethiques d'Aristote et de la seconde partie de la Somme de saint Thomas ; ou plutôt c'est un résumé de morale qui ressemble à tout ce qui s'enseignait dans les écoles, sous l'autorité du saint docteur, *ad mentem divi Thomæ*. Seule-

(1) Lettre à Innocent XI, t. 34, p. 32.

(2) V. le chapitre IV.

(3) V. Œuvres, t. 1, 2e part., p 199, 205, 228. On peut prendre pour terme de comparaison une rhétorique manuscrite qui provient de la bibliothèque de Racine, et qui est à la bibliothèque de l'Arsenal. BL. n. 540, in-8o.

ment l'auteur s'efforçant de simplifier sa matière, et d'éviter un air trop scientifique, supprime les considérations utiles, et ne retient que des divisions aussi tristes qu'arides; son livre est plein de définitions et d'explications de mots, où l'âme non plus que l'esprit de son élève ne pouvait guère trouver de nourriture. Et qu'importe en effet la division des passions en onze primitives et générales, dont les six premières dépendent de la partie concupiscible, et les cinq autres de la partie irascible, et en passions mixtes, qui tiennent de l'une et de l'autre partie, s'il ne persuade pas son disciple de la nécessité de vaincre ses passions? A quoi bon même une morale, s'il n'en fait sentir la nécessité, ou s'il n'en fait aimer les lois; s'il ne la fonde pas sur une obligation quelconque, pas même sur ce principe d'Aristote que l'homme doit chercher son bonheur; ou s'il ne la fait pas aboutir à une sanction, pas même à celle des plaisirs du corps et de l'esprit, qui est la sanction dont s'est contenté Aristote.

Cette morale n'est qu'un manuel pour apprendre des mots. On voit que le philosophe n'est pas sur son terrain. Son travail aurait eu un meilleur succès, s'il avait fait une morale dans ses principes, une morale à la pyrrhonienne, avec la réfutation des principes d'Aristote, d'Epicure ou de Zénon, pourvu du moins que ses doutes se fussent arrêtés sur le seuil de la religion. Mais c'est faire une supposition impossible. Le Vayer s'est proposé de faire connaître à son élève les termes dont on se servait dans l'école; et il a rempli son but. La morale n'est pas chose d'érudition; c'est une science sympathique; il y faut surtout de la foi.

Plusieurs passages de ce livre rappellent au lecteur qu'il est écrit pour un prince (1). Comme dans le précédent, Le Vayer veut égayer son sujet par des détails de mythologie

(1) Œuvres, t. 1, 2e part., p. 252, 255, 261, 263, 275, 278.

ou par des rapprochements. Mais ni Cerbère, ni les Sybarites, ni Prométhée, ni les Furies, ni les Géants ne jettent beaucoup d'agrément sur cet abrégé. On en peut dire autant de ce petit caprice de galanterie. « C'est une chose plus excellente et plus noble d'aimer, que d'être aimé; de même qu'il y a plus d'heur aussi bien que d'honneur à donner qu'à prendre..... L'amour donne la loi à toutes les autres passions...... De même que la création d'un dictateur à Rome faisait cesser tous les autres magistrats, cette passion amoureuse étouffe toutes les autres, et demeure seule puissante dans nos âmes, quand il lui plaît. » Ces galantes réflexions sentaient alors le gentilhomme; on se dérobait ainsi à toute apparence de pédanterie; mais c'était une autre espèce de pédantisme, pour lequel Malebranche créait un mot quelques années plus tard, quoiqu'il eût le tort de l'appliquer à Montaigne; c'est ce qu'il appelait un pédant à la cavalière.

L'Economique ayant paru en 1653, c'est-à-dire quand Le Vayer avait déjà été appelé près du Roi, est adressée au Roi lui-même, ainsi que les traités qui suivent. L'auteur confesse que la plupart des lois économiques ne regardent que les particuliers. Cependant il avertit le prince que le nombre de ses officiers doit être borné dans une certaine mesure, et qu'il doit regarder l'épargne comme une source de richesses. Il y a apparence que Louis XIV ne tint guères de compte de ces préceptes. Ce traité qui n'a que dix pages est extrait d'Aristote, qui était seul enseigné dans les écoles. L'Economique de Xénophon, ou plutôt le cinquième livre de ses Mémorables, est en quelque sorte un éloge de l'agriculture. L'ouvrage d'Aristote ou de celui qui a pris son nom, (1) ayant un caractère plus général, fut préféré pour

(1) Les deux livres sur l'Economie ne sont pas d'Aristote, s'il en faut croire J. G. Schneider, dans son édition spéciale, qui porte ce titre : *Anonymi œconomica quæ vulgo Aristotelis falsa ferebantur*, Leipzig, 1815, in-8°.

l'enseignement. Mais les Economiques des anciens étaient faits pour une société toute différente de la nôtre. C'est une science qui s'est transformée; les lois qui concernent la famille trouvent mieux leur place dans la morale; celles qui regardent l'acquisition, et la conservation de la propriété, ont formé autant de sciences à part, qu'il s'est formé d'espèces de propriétés.

La Politique du Prince est de 1654; non seulement l'auteur, dans le cours du livre, adresse souvent la parole à Louis XIV; mais il se fait dire par un de ses amis dans une de ses homilies académiques, qu'il composa la Politique pour le roi, lorsqu'il eut l'honneur d'être approché de sa personne (1). Nous avons vu dans l'analyse des dialogues d'Orasius Tubero les préceptes de cette science discutés sceptiquement. Le Vayer fait ici la contre-partie de son dialogue de la Politique. Il y a peu d'idées qui appartiennent à l'auteur. Le Vayer a profité de Bodin, de Juste Lipse, et de tous ceux qui ont traité de la politique au seizième siècle, et dont il avait nié la science, ou réfuté la doctrine dans Orasius Tubero. Comme tous les auteurs de Politiques de son temps, et du temps qui a précédé, il a fidèlement suivi Aristote (2). Comme eux il donne plus d'étendue aux divisions qui regardent la monarchie. Il renvoie pour les développements à son livre de l'Instruction du Dauphin. Sans doute cette politique venait à la suite des leçons, que le prince recevait sur l'histoire de France, soit par les extraits dont Péréfixe parle dans la préface de la Vie de Henri IV, soit par les médailles que l'on avait faites des différents rois de France, et dont Pharamond de douteuse mémoire commençait la série (3).

La véritable politique est dans l'étude de l'histoire, et si les

(1) Œuvres, III, 2e part., p. 369.

(2) V. Politique d'Aristote, par M. Barthélemy-Saint-Hilaire, introduction.

(3) Œuvres, I, 2e part., p. 339.

leçons de l'histoire sont elles-mêmes au-dessus de la portée d'un enfant, que dire de cette science qui ne contient que les lois générales, sans les faits qui leur servent de soutien?

Bossuet n'a fait de sa politique que le couronnement des études du prince (1). Comme le Discours sur l'histoire universelle contient la pensée générale et philosophique de tous les livres, de toutes les leçons, de toutes les paroles du maître, la Politique tirée de l'Ecriture sainte renferme les applications particulières, et comme le dernier mot qu'il désirait laisser à son disciple. C'était son ouvrage favori, et la mort le vint surprendre, comme il y travaillait encore. Voilà une véritable politique, vivante et animée, qui a sa raison d'être dans les faits et dans les circonstances; tout le reste jusque là n'était que vaines compilations et pâles reflets d'une société qui n'était plus. Mais à quoi pensons-nous de comparer La Mothe-Le-Vayer à Bossuet?

La Logique du prince parut en 1655, sept ans avant l'Art de penser, c'est-à-dire, avant qu'on eût fait le discernement du bon et du mauvais dans l'ancienne logique, et indiqué les accroissements dont elle était capable. Pour La Mothe-Le-Vayer, la logique était encore l'art de bien raisonner et de distinguer les bonnes et les mauvaises conséquences; et la science était tout entière dans le syllogisme. Le livre de Port-Royal fit voir que tout n'était pas dans la manière de tirer une conclusion; que les erreurs de la logique consistaient plus souvent dans les prémisses fausses, que dans les fausses conséquences (2). Il ne faut lire les Logiques anciennes, et par conséquent celle de Le Vayer, qu'en mettant en regard l'Art de penser. Les trois parties qui composent toute la Logique de Le Vayer forment aussi les trois premières de celles de Port-Royal. Dans la première partie, Le Vayer réunit selon la coutume les dix catégories

(1) V. Lettre à Innocent XI, t. 34, p. 36, 40.

(2) V. l'Art de Penser, premier discours.

ou prédicamens d'Aristote, les cinq voix de Porphyre, qui sont les cinq universaux, les termes transcendants qui ne sont pas catégoriques, c'est-à-dire qu'en raison de leur immense étendue, ils ne peuvent être placés dans les catégories. Les auteurs de l'Art de penser ont fait une classification des idées, qui est beaucoup plus philosophique, les rangeant ou les divisant selon leur nature, leur origine, ou leur objet. La plupart des critiques qu'ils font de la logique enseignée dans les écoles conviennent à Le Vayer; il en est ainsi de la risibilité employée comme exemple d'une propriété de l'homme, *proprium quarto modo* (1).

Dans la seconde partie Le Vayer supprime presque tout ce qui s'enseignait sur les propositions, sur le verbe; il ne fait même pas mention de l'attribut; à plus forte raison ne parle-t-il pas des modales. Suivant l'usage du temps, il introduit dans cette partie, l'analyse et la synthèse. Arnauld et Nicole rendent cette seconde partie à sa véritable destination, c'est-à-dire à l'étude des jugements et des propositions; ils n'admettent pas ce qui regarde les propositions affirmatives ou négatives et la conversion des propositions; mais ils permettent aux lecteurs de négliger tout ce détail.

Passant à la troisième partie, Le Vayer se borne aux quatre principaux arguments. Il laisse de côté la disposition des trois termes du syllogisme, ses conditions, ses trois figures, sans parler de la quatrième de Gallien, et ses dix-neuf modes, parce que la difficulté de toutes ces choses est telle qu'elle désespère ceux même qui en font métier. Nous ne pouvons nous empêcher d'être de son avis. L'Art de penser ajoute aux modes et aux figures des syllogismes, les principes généraux qui peuvent tenir place de toutes ces règles intraitables, ou en un mot les moyens de se tirer des syllogismes embarrassés, par les simples lumières du bon sens.

Mais où la Logique de Port-Royal se sépare de toutes les

(1) Œuvres, t. 1., 2e part., p. 370. — Art de Penser, second discours.

autres, c'est dans la création d'une quatrième partie, celle de la méthode; c'est là le plus beau titre de la Logique cartésienne. Avoir placé au-dessus des jugements et des raisonnements, l'art de lier et d'ordonner les uns et les autres, avoir fait de cette partie nouvelle de la logique le but même où elle doit aboutir, c'est non seulement avoir donné à la logique une plus haute destinée, c'est encore avoir préparé l'organisation nouvelle des sciences, c'est avoir fourni le moyen de recommencer l'édifice de la science. Recommencer l'édifice de la science, tel était le but du cartésianisme. Avec cette quatrième partie, la logique cesse d'être seulement un art de raisonner; elle fut ce que Port-Royal l'appelait excellemment, un art de penser (1).

La Logique du prince pêche surtout par les définitions, il semble que l'auteur ait si fort redouté d'ennuyer son élève, qu'il ait renoncé à lui donner les explications les plus nécessaires. Il laisse encore à désirer pour l'exactitude des termes. Il témoigne peu d'estime pour la Logique de l'école. Il n'était pas nouveau, depuis la renaissance, de la décrier; mais Le Vayer en voulant fuir l'aridité de ces matières, l'augmente encore à force de réduire les développements, et de supprimer les détails utiles. Il a augmenté le nombre de ces logiques toutes sèches, dont parlent les auteurs de l'Art de penser, avec les exemples ordinaires d'animal et de cheval, ou même privées de toute espèce d'exemple, logiques dont le monde était plein, et qui ne se lisaient pas (2).

Le dernier de ces livres classiques, la Physique du prince, parut en 1658. Gui Patin écrit à la date du 10 août 1657: « M. de La Mothe-Le-Vayer qui vient de sortir de céans, avait besoin d'un livre rare, que je lui ai prêté : c'est Ocellus Lucanus, *de Natura universali;* c'était un ancien philosophe pythagoricien, *qui scripsit de Physicis ante Aristotelem.*

(1) V. Art de Penser, second discours.

(2) Art de Penser, second discours.

Il m'a dit qu'il transcrirait une Physique française, qu'il a faite en faveur de son petit prince, laquelle par ci-après on imprimera. Il a été dispensé d'aller en campagne cet été, *nomine et prætextu morbi* (1). »

En effet, l'abbé Le Vayer publia cette Physique, avec une épître à Mazarin, où il avertit que son père l'avait composée dans un temps de maladie; et quand son indisposition ne lui permettait pas d'être à la suite de la cour, durant la campagne. Il ne voulait pas être absolument inutile au prince, qu'il ne pouvait accompagner que de ses vœux (2).

Les termes dont Gui-Patin et l'abbé Le Vayer se sont servis, joints à cette considération, que la Physique n'est pas adressée au roi comme les livres précédents, permettent de croire que cet ouvrage n'était pas destiné à Louis XIV. Le livre même qu'il empruntait à Gui Patin, avec les deux mots que Patin y ajoute, donnent d'abord une idée de la manière dont l'ouvrage est conçu. C'est un résumé de la vieille physique suivant Aristote et les philosophes de la scholastique. Pour enchérir sur les Physiques vulgaires, et pour faire mieux, La Mothe-Le-Vayer, suivant ses habitudes d'esprit, s'avise naturellement de remonter au-delà d'Aristote, au lieu de redescendre jusqu'à ses contemporains. Gui Patin lui-même n'était pas fait pour le tirer de son erreur; il est probable qu'il n'entendait pas la physique autrement que Le Vayer. Il ne nous dit pas ce qu'il pensait de Copernic, de Galilée, de Torricelli, ou de Pascal; mais la manière dont il juge Descartes ne laisse aucun doute là dessus (3).

Si des hommes de science et de réputation comme Gui Patin n'ouvraient pas les yeux à la lumière qui commençait à se faire de tous côtés, on peut aisément pardonner à un

(1) Lettres de Gui Patin, II, 334.
(2) Avertissement de l'éditeur, II, 1re part.
(3) Lettres de Gui Patin, II, 436; III, 710, 795.

homme de lettres, à un érudit comme Le Vayer, d'avoir écrit un traité de philosophie avec saint Thomas, Aristote et Ocellus Lucanus, surtout quand il était chargé d'enseigner à un jeune prince, non pas tout ce qu'il y avait de plus vrai en soi, mais ce qui était le plus généralement reconnu comme tel.

On entendait alors par la physique, la philosophie de la nature, aussi bien que de l'homme. C'était l'ensemble des sciences naturelles, de la physiologie et de la psychologie. Jusqu'à la physique de Rohault, tous les ouvrages classiques sur ces matières, toutes *les Sommes* demeurèrent fidèles au péripatétisme refondu par saint Thomas, et corrigé ou développé pour mettre d'accord Aristote et les conciles. Le Vayer a suivi l'Ecole et les opinions communes. Il ne paraît connaître de Galilée que l'idée du mouvement de la terre, ou plutôt le système de Copernic, et il n'a garde de se prononcer là dessus. On sait que Richelieu avait poursuivi la condamnation du système de Copernic en Sorbonne, que Gassendi, l'ami de Le Vayer, n'osa pas soutenir ce système ouvertement, et que les idées de Copernic ne triomphèrent qu'en 1680, grâce aux travaux des académies (1). Le Vayer ne connaît pas davantage les découvertes de Galilée sur la chûte des corps graves, qui furent soutenues par Gassendi et Fermat ; ni le tube de Torricelli, que le P. Mersenne avait fait connaître en France en 1644. Notre auteur avoue seulement qu'il y a des expériences qui tendent à établir que le vide existe ; mais pour plus de sûreté, il se range à l'opinion générale. Il ignore également le vrai usage du cristallin et de la rétine, l'existence des images, leur inversion, toutes choses reconnues par Kepler dès 1604 (2).

Le Vayer a le mérite d'avoir écrit en français sur des matières qui n'étaient guère traitées qu'en latin. Encore n'est-il

(1) V. Voltaire, siècle de Louis XIV.

(2) Montucla, Hist. des Mathém., II, p. 222.

pas le premier. Scipion Dupleix, par exemple, et le ministre Dumoulin en avaient déjà fait autant. Il a banni de son livre ce qui sentait trop l'école, et l'a grossi de citations, de rapprochements et de curiosités de toute sorte. Nous voyons par un passage de ce livre, que Le Vayer composait d'abord ces ouvrages classiques, qui servaient ensuite comme de thême à ses leçons (1).

Dans ce livre non plus que dans les autres, notre auteur ne s'est interdit les agréments ou la galanterie. Sans compter les détails d'érudition, il raille la gabelle à propos du sel, et la loquacité des dames à propos de la langue; il cite le poète Marini, et décrit la puissance des yeux en amour. Enfin il tire de saint Clément d'Alexandrie un songe amoureux, qu'il rapporte en termes si crus que nous lui ferons l'honneur de penser qu'il ajouta ce morceau pour le public (2).

Nous remarquerons que la Physique est le seul livre où Le Vayer ait fait une allusion directe à Descartes. Il s'agit de la glande pinéale, où ce philosophe plaçait l'âme de préférence. « Mais comme cela paraît avancé, dit-il, sans grand fondement, aussi est-il pour demeurer sans suite (3). » Enfin Le Vayer ne craint pas de laisser dans cet ouvrage quelques traces de sa sceptique, soit qu'il lui pesât beaucoup d'être dogmatique depuis si longtemps, soit que la raison de l'élève, et la réputation du maître fussent trop avancées pour souffrir de si peu de chose.

Après avoir parcouru les ouvrages que Le Vayer fit pour l'instruction du prince, quand on se demande quel est l'esprit de cet enseignement, il est assez difficile de trouver à cette question une réponse, si ce n'est que le maître a surtout en vue d'éviter l'air de pédanterie et la mine d'un pédagogue. Ses efforts pour y échapper n'ont pas eu un

(1) Œuvres, t. 2, 1re part., p. 23.

(2) Œuvres, t. 2, 1re part., p. 64, 150, 103, 135, 179.

(3) Ibid, p. 163.

plein succès. A notre avis la pédanterie consiste dans une fausse science, et nous appelons ainsi celle qui n'est pas animée de certaines pensées morales, de certaines maximes qui font la vie d'un enseignement. Mais où Le Vayer pouvait-il puiser de telles pensées, lui qui n'avait aucune foi dans ses propres leçons, et qui méprisait en son particulier, ce qu'il enseignait officiellement? Bossuet nous a donné son secret dans le Discours sur l'histoire universelle, et dans la Politique sacrée; une même idée était au bout de toutes les perspectives, qu'il ouvraît au prince. Partout il lui montrait la Providence, et au dessous d'elle l'Eglise et le Roi liés indissolublement pour accomplir ses desseins. Nicole, l'auteur de l'Education d'un prince, diminue l'autorité des écrivains payens, et s'attaque à la morale des philosophes (1); il eût élevé son disciple avec le livre des Pensées de Pascal (2). Fénelon, précepteur aussi d'un royal enfant, a confié non seulement sa pensée, mais ses espérances, et même ses chimères à un livre immortel. Sa pensée c'était l'amour, un amour inépuisable. Tout venait de là, et ses chimères ellesmêmes. Montaigne a aussi son idée morale, qui sert de soutien à son chapitre de l'Education; c'est le bon sens qui secoue le joug de la coutume, ou plutôt son chapitre n'est que le développement de cette idée. Rousseau lui-même, malgré ses erreurs, a ses principes et sa foi; à force de haïr la coutume, son élève sera un ennemi de la société. Le fonds du livre d'Emile, c'est si l'on veut, autant de haine et d'orgueil que d'amour de la liberté; mais encore c'est là l'esprit qui l'anime et lui donne la vie.

Les traités classiques de La Mothe-Le-Vayer sont absolument dénués de cette vie morale, qui demeure même après que la science est transformée. Le moyen qu'il en fut autrement, s'il n'y pouvait mettre son pyrrhonisme? Aussi

(1) Observations sur Sénèque, qui font partie de son Éducation d'un prince.

(2) V. Éducation d'un prince.

serions-nous tentés de plaindre le grand roi, pour avoir été réduit à étudier dans des livres, où le vide de la pensée est si mal déguisé par l'érudition.

Mais nous nous trompons ; il était entre les mains d'un homme mieux inspiré que notre sceptique ; et Péréfixe fit pour lui un livre, qui valait mieux que tous ceux de Le Vayer, l'histoire de Henri-le-Grand. Là il trouvait parmi une simplicité de narration, et une grâce de style admirables, les exemples d'un roi dont la jeunesse était entourée de dangers comme la sienne, dont la gloire et les malheurs étaient une éternelle leçon à ses descendants ; il y trouvait cette morale à la fois mâle et naïve, qui ne farde pas la vérité; et cette leçon répétée en vingt endroits, qu'il fallait tenir le timon des affaires, et jouer lui-même son personnage, au lieu de le laisser faire à un favori. Le sentiment qui respire d'un bout à l'autre de ce livre, c'est l'ardent désir du maître, que le jeune roi confié à ses soins ne soit pas un roi fainéant et méprisé comme les derniers Valois, comme Henri III. Ce noble vœu méritait d'être comblé.

APPENDICE.

LISTE DES OUVRAGES DE LA MOTHE-LE-VAYER, AVEC LES DATES RESTITUÉES OU CORRIGÉES.

Dialogues d'Orasius Tubero, en deux parties, l'une contenant les cinq premiers, l'autre les quatre derniers. Brunet, Barbier et Quérard croient cet ouvrage de 1606. Niceron pense avec raison que c'est une date supposée; mais il met cet ouvrage à la fin de la liste, en indiquant l'édition de 1671, qui d'après lui semblerait la vraie date d'Orasius Tubero. Nous plaçons ces dialogues à l'année 1632 ou 1633. Nous en avons donné les preuves plus haut (1).

Discours sur la bataille de Lutzen, 1632.

Discours sur la proposition de la trève aux Pays-Bas, 1633. Niceron place à tort ces deux derniers discours en 1636. Ils portent leur date avec eux, outre qu'elleest indiquée par le sujet même.

Discours de la contrariété d'humeurs, qui se trouve entre certaines nations, et singulièrement entre la Française et l'Espagnole, traduit de l'italien de Fabricio Campolini, Véronais; cet ouvrage n'est pas une traduction, mais bien un original; il est de 1634 à 1636. — Niceron (2) le met en 1636.

En quoi la piété des Français diffère de celle des Espagnols, dans une profession de même religion. — Niceron place mal à propos en 1657 ce traité, où l'on parle de Louis XIII, comme régnant encore. Nous le croyons de 1636; et c'est peut-être l'ouvrage dont parle Chapelain dans sa lettre du 17 février de cette même année (3).

Discours chrétien de l'immortalité, avec un corôllaire et un discours sceptique sur la musique, 1637.

(1) V. Ch. II.

(2) Niceron a suivi presque toujours l'histoire de l'Académie, c'est-à-dire Pellisson et d'Ollivet.

(3) Mélanges tirés des lettres manuscrites de Chapelain, p. 86.

Considérations sur l'éloquence française de ce temps, 1638.

Discours de l'histoire où est examinée celle de Prudence de Sandoval, chroniqueur du feu roi d'Espagne, Philippe III, et évêque de Pampelune, qui a écrit la vie de l'empereur Charles Quint, 1638.

De l'instruction de Monseigneur le Dauphin, au Cardinal Duc de Richelieu, 1640.

De la Vertu des Payens, 1641. — Niceron met cet ouvrage en 1642; la différence est petite; mais la conséquence en est grande, eu égard à la controverse que fit naître cet ouvrage (1). Il parut une demi feuille de *preuves des citations*, dès la première édition (2). Les autres preuves furent rédigées et publiées après 1645, puisque l'auteur cite un ouvrage publié cette année là (3). Niceron place l'édition de ces *Preuves* en 1647, et nous croyons qu'il a raison, quoique Le Vayer y insère un extrait d'un livre, dont Barbier met l'impression en 1651 ou 1652. Ou Barbier s'est mépris, ou Le Vayer aura grossi ses preuves des citations dans son édition générale de 1653 (4).

De la Liberté et de la servitude, 1643.

Opuscules en quatre parties :

1re partie, 1643.

2e et 3e parties, 1644.

4e partie, 1647.

Petit traité sceptique sur cette commune façon de parler, n'avoir pas le sens commun, 1646.

Jugement sur les anciens et principaux historiens grecs et latins, dont il nous reste quelques ouvrages, 1646.

Des nouvelles Remarques sur la langue française, quatre lettres de M. Naudé, 1647.

Petits traités en forme de lettres écrites à diverses personnes, en trois parties.

(1) V. plus haut, chapitre III.

(2) Œuvres, t. 5, 1re part., p. 26.

(3) Œuvres, t. 5, 1re part., p. 58. Cf. p. 26 et 75.

(4) Œuvres, t. 5, 1re part., p. 97 et suiv. V. Barbier, Examen critique des dict. histor., p. 177. Les éditeurs de Dresde se sont trompés sur tout cet article.

1re Partie, 1647.

2e Partie, 1659.

3e Partie, 1660.

Géographie du Prince, 1651.

Rhétorique du Prince, 1651.

Morale du Prince, 1651.

L'Économique du Prince, 1653.

La Politique du Prince, 1654.

La Logique du Prince, 1655.

La Physique du Prince, 1658.

La Promenade, dialogues en trois parties.

1re Partie, 1662.

2e et 3e Parties, 1663. — Niceron divise mal à propos cet ouvrage en quatre parties. — Brunet et Quérard se sont mépris sur ce livre, croyant qu'il n'était autre qu'Orasius Tubero, avec un changement de titre.

Prose chagrine, divisé en trois parties, 1666. — La date de 1661, donnée par Niceron, est fausse. En effet, quoique la première partie ait été commencée durant que l'auteur était encore à la cour (1), Le Vayer nous apprend qu'il écrivait la deuxième partie, six ou sept ans après sa lettre de la Diversité des sentiments, qui fait partie du recueil de 1659 (2).

Homilies académiques (3), trois parties. La 1re partie parut quelques années après la Physique du prince, c'est-à-dire vers 1663 ou 1664 (4). Niceron la place en 1654, ce qui est impossible. Il met la seconde partie en 1663, et elle est postérieure à 1664, puisque Le Vayer y fait mention de la mort de son fils, et des consolations que lui apportèrent ses amis (5). La troisième partie n'est pas davantage de 1666, comme le veut Niceron; car Le Vayer nous avertit lui-même qu'il écrit la 25e homilie, vingt-cinq ou trente ans

(1) Œuvres, t. 3, 1re part., p. 241.

(2) Œuvres, t. 3, 1re part., p. 327.

(3) L'auteur écrit *Homilie* pour se rapprocher du mot grec. Il eut quelque discussion sur ce point. V. Préface du Doute sceptique, Œuvres, t. 5, 2e part., p. 346.

(4) Œuvres, t. 3, 2e part., p. 67.

(5) Œuvres, t. 3, 2e part., p. 215.

après la première impression de son Opuscule des voyages, qui est de 1643. Ces dernières homilies sont donc de 1668 au plus tôt.

Problèmes sceptiques, 1666.

Observations diverses sur la composition et la lecture, 1668.

Deux Discours ; 1° *Du peu de certitude en l'histoire*. Lenglet-Dufresnoy en parle dans sa Méthode (1).

2° *De la connaissance de soi-même*, 1668.

Doute sceptique, si l'étude des belles lettres est préférable à toute autre occupation. — Niceron ne fixe pas la date de cet ouvrage ; il est postérieur à la dernière partie des homilies académiques, et par conséquent de 1669 au plus tôt (2).

Discours pour montrer que les doutes de la philosophie sceptique sont de grand usage dans les sciences, 1669.

* *Mémorial de quelques conférences*, 1669.

* *Introduction chronologique à l'histoire de France*, 1670. — Lenglet-Dufresnoy fait encore mention de cet ouvrage (3).

Soliloques sceptiques, 1670.

Nous ne connaissons pas ces trois derniers livres.

Préface d'une histoire. — Cet opuscule, dont Niceron ne parle pas, fut composé quelques années après le Discours de l'histoire (4), c'est-à-dire vers 1646, et, selon toute apparence, ne vit le jour que dans l'une des éditions générales.

Hexaméron rustique, 1670.

On peut voir, dans Niceron et dans l'avertissement de Dresde, la série des éditions générales qui ont été faites des œuvres de Le Vayer. Nous nous sommes servis de l'édition de Dresde, qui est la plus complète. Cependant elle ne contient ni les Dialogues d'Orasius Tubero, ni le Mémorial de quelques conférences, ni l'Introduction chronologique à l'histoire de France, ni les Soliloques sceptiques, ni enfin l'Hexaméron rustique. Elle est composée de sept tomes in-8°, partagés en quatorze volumes.

(1) Méthode pour étudier, etc., t. 3, p. 5, 7.

(2) V. Préface du Doute sceptique, Œuvres, t. 5, 2e part., p. 346.

(3) Méthode pour étudier, etc., t. 4, p. 39.

(4) Œuvres. t. 4, 2e part., p. 294. — Le Vayer destinait sans doute cette préface à un travail historique, auquel il fait allusion dans une de ses lettres.

TABLE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

APPENDICE.